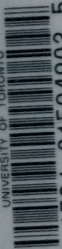


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01594903 5







PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MANCHESTER

SÉRIE FRANÇAISE. No. I.

*Les Œuvres de Guiot de Provins*

Published by the University of Manchester at  
THE UNIVERSITY PRESS (H. M. McKECHNIE, Secretary)  
12, Lime Grove, Oxford Road, Manchester.

LONGMANS, GREEN & Co.

London : 39, Paternoster Row

New York : 443-449, Fourth Avenue and Thirtieth Street

Bombay : 8, Hornby Road

Calcutta : 303, Bowbazar Street

Madras : 167, Mount Road

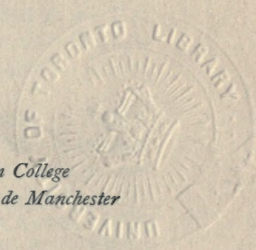
LES ŒUVRES  
DE  
GUIOT DE PROVINS

POÈTE LYRIQUE ET SATIRIQUE

Éditées par

JOHN ORR

*Maître de Conférences à l'East London Collège  
Ancien Maître de Conférences à l'Université de Manchester*

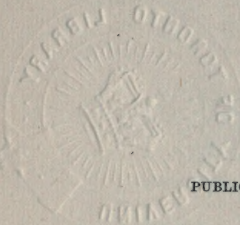


157241  
15.11.20.

MANCHESTER  
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ  
1915

PQ  
1483

G8  
1914



PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MANCHESTER

No. CIV.

ALL RIGHTS RESERVED



## PRÉFACE.

Les œuvres connues de Guiot de Provins, poète et moine, se composent de cinq chansons d'amour, d'une satire, sa "*Bible*" et d'un poème dévot et allégorique, *l'Armëure du Chevalier*. Nous les imprimerons dans cet ordre qui fut, il est très naturel de le supposer, l'ordre chronologique de leur composition.

La *Bible* a été publiée par Méon<sup>1</sup> en 1808 et par San Marte<sup>2</sup> (A. Schulz), en 1861, les chansons par Wackernagel<sup>3</sup> en 1846, par San Marte<sup>2</sup> en 1861 et par M. Arthur Baudler<sup>4</sup> en 1902.

Les éditions de la *Bible* prêtent largement le flanc à la critique. Simples reproductions d'un manuscrit inférieur<sup>5</sup> (S. Marte n'a fait que réimprimer, avec de rares corrections, le texte de Méon), elles renferment toutes deux quantité de passages obscurs, voire même incompréhensibles. Cette édition nouvelle sera donc pleinement justifiée si, en faisant disparaître quelques-unes de ces difficultés, nous réussissons à donner d'une œuvre importante à tant d'égards un texte amélioré.

La publication du poème sur l'Armure du Chevalier, connu jusqu'à présent sous le nom de *Suite de la Bible Guiot* et resté inédit, n'exige guère de justification.

En ce qui concerne les *Chansons*, l'édition de M. Baudler est à tout point de vue satisfaisante. Si j'ai tenu à les réimprimer ici, c'est qu'il m'a paru intéressant et utile de réunir en un même volume les trois œuvres du poète, dont l'inspiration si variée semble refléter,

1. *Fabliaux et Contes, Nouvelle Édition* (Paris, 1808), vol. IV, pp. 307-393.

2. *Parzival Studien*, I (Halle, 1861).

3. *Altfranzösische Lieder und Leiche* (Basel, 1846).

4. *Guiot von Provins, Seine Gönner die "Suite de la Bible" und seine lyrischen Dichtungen* (Halle, diss. 1902).

5. V. *Introd.*, p. xxxvi.

comme en un triptyque, autant de phases différentes de son existence.

De ces trois œuvres, la plus intéressante est indiscutablement la satire, et c'est sur elle, comme de juste, que j'ai dirigé mes plus sérieux efforts. J'ai cherché, dans l'introduction et dans les notes de cette édition, à exposer les raisons qui en ont pu motiver la composition, à expliquer et à commenter avec mesure son contenu. Il a fallu pour cela me livrer à des excursus historiques parfois un peu longs (par ex. aux vv. 1927-35, 1936) mais j'ai voulu, surtout, en m'attachant à donner de mon texte la meilleure version que me permettaient d'établir les moyens défectueux dont je disposais, faire œuvre de philologue plutôt que d'historien.

Je suis pleinement conscient des imperfections de cette version, telle que je la publie, mais il faudrait attendre que d'autres mss. de la *Bible* soient découverts, pour pouvoir se flatter d'en donner un texte définitif.

On s'étonnera peut-être, et cela se comprendrait, de voir l'œuvre d'un poète, qui, quelle qu'ait été son origine, écrivait un français pur, affublée d'un travesti de formes lorraines. Il eût été facile de donner à chaque mot sa forme francienne, mais je ne vois guère ce que l'on y aurait gagné, tandis que toute la valeur documentaire, au point de vue linguistique, d'une reproduction fidèle du manuscrit eût été perdue.

On s'étonnera davantage, peut-être, des négligences et des fautes grammaticales, des rimes imparfaites, que j'ai laissées subsister dans le texte. C'est un scrupule de fidélité au manuscrit qui me les a fait garder, au même titre que les formes dialectales. Toute équivoque que cela pourrait occasionner au sujet de la langue véritable de l'auteur, se trouvera, je l'espère, détruite par la courte étude linguistique qui fait partie de mon introduction, et par l'index des rimes, ramenées au type francien, qui fait suite au glossaire et à la liste des noms propres.

J'ai dit ailleurs ce que je dois au travail de M. Arthur Baudler pour l'identification des nombreux personnages

que mentionne notre poète. Il me reste l'agréable devoir de remercier tous ceux qui m'ont aidé de leurs concours et de leurs conseils.

C'est mon maître et ami M. Mario Roques qui le premier m'a conseillé ce travail : je lui dois une reconnaissance toute particulière, ainsi qu'à M. Joseph Bédier qui, dans des séances de séminaire et chez lui, m'a aidé de sa grande clairvoyance à élucider plus d'un passage difficile. Je remercie affectueusement mes chers maîtres, M. Antoine Thomas et M. Alfred Jeanroy, dont l'enseignement et les conseils m'ont été des auxiliaires précieux. Tous ces messieurs, lors de mon séjour à Paris, ont fait preuve à mon égard d'une parfaite bonté et d'une courtoisie vraiment française.

Je remercie mon ami M. Lucien Bourguès d'avoir revu et corrigé mon manuscrit, M. A. Smirnof et M. A. Langfors de m'avoir fourni des indications bibliographiques. Enfin, je remercie la Publications Committee de l'Université de Manchester, son président, M. Tout, et son vaillant secrétaire M. McKechnie, qui ont bien voulu se charger de donner le jour à ce travail de début.

JOHN ORR.



## CONTENTS

	PAGE
Préface - - - - -	v
Introduction :—	
Vie du poète - - - - -	xi
Œuvres :—	
I. Poésies Lyriques - - - - -	xviii
II. La <i>Bible</i> - - - - -	xx
III. <i>L'Armëure du Chevalier</i> - - - - -	xxxix
Langue - - - - -	xlii
Versification - - - - -	xlvi
Dialecte du manuscrit B - - - - -	xlix
Textes :—	
Chansons - - - - -	I
<i>Bible</i> - - - - -	10
<i>Armëure</i> - - - - -	94
Notes :—	
Chansons - - - - -	114
<i>Bible</i> - - - - -	115
<i>Armëure</i> - - - - -	152
Glossaire - - - - -	157
Liste des noms propres - - - - -	195
Table des rimes - - - - -	201



## VIE DU POÈTE.

Les manuscrits l'appellent Guiot de Provins; rien cependant n'autorise à affirmer qu'il naquît dans cette ville. Provins (Seine-et-Marne), ville où se tenaient au moyen âge deux des six grandes foires de la Champagne, rivalisait avec Troyes comme centre de commerce et d'art. Ces mécènes fameux, les comtes de Champagne, y séjournèrent aussi volontiers qu'à Troyes, et on est tenté de croire que ce fut sous leur protection que Guiot fit ses premières armes poétiques. Dans une jolie strophe, qui semble sincère, après avoir dit qu'il est resté longtemps éloigné de sa "douce contrée, en terre malëurée," il s'écrie :

Lonc tens ai en dolor esté  
Et mainte larme ploree;  
Li plus bêl jors qui est d'esté,  
Me semble nois et jalee,  
Quant el païs que je plus he  
M'estuet faire demoree.  
N'avrai mais joie en mon aé,  
S'en France ne m'est donee.

Cette strophe est-elle un simple artifice de poète (elle s'enchasse dans une chanson des plus conventionnelles), ou nous indique-t-elle au contraire le pays d'origine de l'auteur, c'est ce qu'il est bien difficile de déterminer. Si nous prêtons de l'autorité à ces vers, notre poète serait originaire de l'Ile de France, et plus précisément, étant donné son nom, de l'Ile de France orientale.

Qu'il ait été Français ou Champenois d'origine, il semble avoir passé une partie au moins de sa jeunesse en pays provençal.

A Arles oï conter mout gent  
Lor vie en l'englise Saint Trophe,

nous dit-il en parlant des "philosophes anciens" dont il veut "fleurir" sa Bible. La raison de ce séjour dans le midi nous échappe, car il est fort peu probable que la renommée de l'école de St. Trophime ait été assez grande pour l'y attirer. Il nous est permis toutefois de supposer qu'il apprit en Provence, outre les éléments de la philosophie, un peu du métier des troubadours, et, si ce n'est assurément pas à lui que nous devons l'importation de la poésie méridionale dans la France du Nord, qu'il a été du moins l'un des premiers à l'y cultiver, et à contribuer ainsi pour une large part à son envahissante extension.<sup>1</sup>

Il fut donc poète, à la mode courtoise, et passa sa jeunesse à chanter l'amour de cour en cour. Il eut du succès, fut estimé, apprécié.

De cette jeunesse errante, faite de poésie et de voyages, il nous reste, seules reliques, cinq chansons d'amour, gracieuses, mais froidement conventionnelles, quelques noms de lieux : Salins, Montpellier, Noyers, Chateaudun, Chappes, où le poète a passé, et une liste de bienfaiteurs, dont il déplore la mort au moment où il écrit sa satire. Cette liste est longue et, parmi ses 86 noms, comprend les plus illustres de l'Europe occidentale d'alors : des rois, des ducs et des comtes, aussi puissants que "connoissants." Jeune, il vécut ainsi de "bienfaits" et "de beaux dons," fut l'habitué des cours seigneuriales où il trouva une vie heureuse, facile et gaie. C'était un poète féodal intime-

1. Wolfram von Eschenbach dans son *Parcival* dit avoir emprunté le sujet de son récit à un certain Kiot, qui était provençal, mais qui, pourtant, écrivait en français, et qui avait donné de la légende de Parcival une version plus exacte que celle de Chrétien de Troyes. San Marte, avec d'autres, a voulu voir dans ce "Kiot le provençal," notre poète Guiot de Provins : Wolfram, telle était la supposition, aurait confondu Provins (qu'il nomme Provis ou Pruvís) et Provence. Je n'essaye pas de résoudre le difficile problème des sources de Wolfram. Mais, les rapports de notre poète avec la Provence étant assurés, ne faudrait-il pas en tenir compte si, un jour, on s'avise à revenir sur cette identification ? On pourra consulter pour un résumé de la question des sources de Wolfram : Alfred Nutt, *The Legend of the Holy Grail* (Londres, 1888), Appendix A, p. 261, et, pour une étude approfondie, Hagen, *Untersuchungen über Kiot*, *Zeitschrift für Deutsches Altertum*, 1904, et Wolfram und Kiot, *Zeitschr. f. Deutsche Philologie*, 1906. V. aussi Panzer, *Bibliographie zu Wolf. von Esch.* (Munich, 1897), p. 32 : Wolframs Quellen.



ment lié aux destinées des grands seigneurs. Il faudra s'en souvenir, si nous voulons comprendre toute l'amertume de la satire qu'il devait écrire dans son âge mûr.

En 1184 il est à Mayence à la cour célèbre de Frédéric Barberousse.<sup>1</sup> Plus tard il fut en Palestine,<sup>2</sup> où il a admiré, nous dit-il, la prouesse du Seigneur d'Armagnac entouré de ses Gascons,<sup>3</sup> et vu, à Jérusalem, la richesse des Hospitaliers.<sup>4</sup> Or Bernard IV, Seigneur d'Armagnac dont il est question ici prit part à la III<sup>e</sup> croisade,<sup>5</sup> c'était donc à cette époque que notre poète se trouvait en Terre-Sainte. Il y perdit bon nombre de ses protecteurs,<sup>6</sup> et les pays de France, tels qu'il les trouva à son retour, ne devaient guère lui en fournir de nouveaux.

Deux croisades à 40 ans d'intervalle avaient fortement appauvri les seigneuries, tout en rapportant à la maison royale de très grands avantages. La croisade de 1190, surtout, fut extrêmement profitable à celle-ci. Le roi Philippe, brusquement rentré de Terre-Sainte à la mort de son oncle Philippe de Flandre, avait en toute diligence affirmé sa position dans l'Artois et dans le Vermandois, et, profitant de l'absence de Richard Cœur-de-lion, avait agrandi notablement son domaine en annexant des parties considérables de la Normandie, de l'Anjou et du Limousin. Avec tous ses talents de rusé politique et de guerrier habile il travailla à l'extension et à l'affermissement du pouvoir royal. Continuateur de l'œuvre de ses prédécesseurs, il affaiblissait les seigneuries des provinces en prodiguant des libertés aux villes. De

1. *Bible*, vv. 278-79

2. Il a dû s'y rendre par mer, car aux vers 632—51 de la *Bible* il nous fait une description si détaillée de la boussole, qu'il est clair qu'il a non seulement eu cet instrument sous les yeux, mais qu'il a été témoin des services qu'il pouvait rendre aux navigateurs.

3. *Bible*, v. 378. M. Paul Meyer, *La Poésie des Trouvères et celle des Troubadours*, *Romania*, XIX (1890), se fonde sur ce passage (à tort croyons-nous) pour dire que Guiot avait été en Gascogne, où il aurait visité Bernard d'Armagnac.

4. *Bible*, vv. 1793-94.

5. Le nom de Bernard d'Armagnac figure sur une charte de 1190 avec celui du roi Richard ; v. Baudler *Guiot von Provins, etc.*, p. 32.

6. M. Baudler en a dressé la nécrologie ; *op. cit.*, pp. 19 et suiv. ; v. la liste des noms propres du présent volume.

plus, par la création des baillis royaux, il faisait sentir dans tout le domaine du roi, ainsi que dans les provinces acquises, la force de l'administration centrale, et diminuait d'autant l'autorité des grands feudataires. Les assises de la France féodale commençaient à chanceler.

Avec l'amointrissement des seigneuries et l'émancipation des villes les centres et les intérêts littéraires tendaient à se déplacer. C'est parmi les bourgeois, devenus opulents, et non plus auprès des cours appauvries, que surgiront les poètes, qui s'inspireront moins des splendeurs et des amours de la vie princière que des intrigues un peu grotesques de la vie citadine.

Un contemporain de notre poète, Jean Bodel, personnifie, en quelque sorte, ce passage de la poésie chevaleresque à la poésie bourgeoise, en conciliant, sans peine d'ailleurs, ces deux tendances. Encore un peu trouvère conventionnel, puisqu'il écrit la chanson de geste des *Saisnes*, il nous a laissé en outre une dizaine de fabliaux, et ce fameux *Jeu de St. Nicolas*, où " apparaît, comme dit M. Luchaire, le moyen âge tout entier, l'ancien et le nouveau, le monde héroïque des chevaliers et des croisades, et le peuple turbulent des villes, les petites gens des ateliers et des boutiques à qui l'avenir appartenait." <sup>1</sup>

Si Jean Bodel, tout en faisant des concessions aux traditions littéraires, a pu s'adapter facilement à l'esprit nouveau, c'est qu'il était établi à Arras, ville riche et indépendante, destinée à devenir au cours du 13<sup>e</sup> siècle un foyer de littérature et d'art. Tout autre, nous l'avons vu, avait été l'existence de notre poète, qui lui n'eut aucune attache avec les villes, et qui dut se trouver, de retour dans cette France nouvelle, vieilli et singulièrement égaré. Il ne se consola point de l'appauvrissement, du dépérissement des cours seigneuriales. Il ne comprit rien ni à la cause ni à la portée de changements qui ne lui apportaient que d'amers déboires. C'est alors qu'il s'en prend aux seigneurs eux-mêmes, et, les traitant d'avares

1. Lavissee, *Hist. de France*, t. III, vol. i, p. 414.

et de dégénérés, devient, de poète courtois et courtisan, poète satirique :

Si honis siecles mais ne fu  
je ne voi mais feste ne cort ;  
tant per tienent lou siecle cort  
que nus n'i ose joie faire.

Déçu, et à bout de ressources, il se décida à rompre avec le siècle et à embrasser la vie monastique. Son choix tomba sur l'abbaye Cistercienne de Clairvaux, choix très naturel, et qui s'explique par la renommée universelle dont jouissait cette puissante maison, grâce à son illustre fondateur St. Bernard.

A l'époque de son entrée dans les ordres un relâchement presque général régnait dans les mœurs des moines. Le retour remarquable à l'ascétisme qui avait signalé le commencement du siècle, et qui avait provoqué la création de tant d'ordres nouveaux,<sup>1</sup> avait pris fin avec la mort de St. Bernard en 1153. Peu à peu ces ordres, auxquels leur sévérité même avait attiré de nombreux adhérents, s'étaient enrichis, et, à la seule exception des Chartreux peut-être, se laissaient à leur tour corrompre et déchoir.

Plus clairvoyant que dévot, notre poète ne tardera pas à s'apercevoir des abus et des dérèglements de toute espèce qui abondaient dans le milieu où il allait vivre. Il s'avisera de les embrasser dans sa satire, qui, ainsi élargie, devait prendre une allure plus ample, un ton plus élevé ; elle deviendra une *Bible* : " tableau moral du monde."

Chez les Cisterciens la vie pour un simple moine était plutôt pénible. " Il faut être fou, dit-il, pour chercher la fraternité chez eux ; pas plus qu'un âne n'a pitié d'un autre quand il le voit chargé, un Cistercien n'aura pitié

1. Les Grandmontains en 1073, les Chartreux en 1086, Cîteaux en 1098, Clairvaux en 1115, l'ordre de Prémontré en 1121 ; v. Lavis (Luçhaire), *Hist. de Fr.*, II, 2, p. 260 et suiv. M. Luçhaire, au tome III, 1, pp. 351-52, voit, dans les sages idées exprimées par Guiot dans ses critiques des ordres, un signe de l'esprit de réforme qui commençait à prévaloir et qui aboutit, finalement, à la régénération de la vie religieuse tentée par St. François et St. Dominique.

de son frère quand il le voit sur le grabat, malade ou triste. Mais dans l'art de trafiquer et de marchander ils sont passés maîtres; ils consacrent tous leurs efforts à agrandir leurs possessions, ils volent les terres des pauvres gens et les obligent à mendier leur pain."

On comprend sans peine qu'il ne soit pas resté parmi eux. Il s'en sépare, en effet, au bout de quatre mois, "moult franchement,"<sup>1</sup> nous dit-il, et entre à l'abbaye de Cluny.

Au moment où il achève sa Bible, en 1206 environ, il y a déjà plus de douze ans<sup>2</sup> qu'il porte la robe noire, ce qui prouverait que son entrée dans les ordres aurait à peu près coïncidé avec son retour de la Terre Sainte.

S'il resta à Cluny ce n'est pas qu'il y eut trouvé le bonheur. Sa vie nomade et son caractère sociable l'avaient rendu rebelle à la paisible austérité d'une vie de moine. Il ne devait jamais se résigner à cette inhumaine règle du silence qui l'obligeait pendant les repas à "jouer à la bouche muette." C'est une privation qui lui pèse plus encore que les jeûnes et les veilles forcées, ou que les oeufs malodorants, les fèves mal épluchées et le vin plein du "boivre aux boeufs," que l'on servait au réfectoire; il ne cesse d'envier les ordres où "au mangier" on est libre de causer.

Cependant, il a été, malgré tout, un bénédictin loyal. Il nous dit avoir essayé maint affront en essayant de défendre contre des critiques hostiles, la conduite des

1. C. à d., sans doute, avec la permission de l'abbé, formalité nécessaire pour qui désirait changer de maison. Il était fréquent d'ailleurs que des moines blancs quittassent leur monastère pour une maison de Bénédictins, où, le travail manuel n'étant pas obligatoire, la vie était moins pénible. Les moines noirs, disait-on alors, cf. Walter Mapes, *De nugis Curialium*, p. 39, édit. Wright (London, 1850), s'assoient avec Marie aux pieds du seigneur, les blancs s'en vont avec Marthe au travail. Cf. ce décret du concile de Rouen (1231): *Nullus abbas nigri ordinis monachum recipiat cisterciensis ordinis qui professionem fecerit in ordine memorato.*"

2. *Bible*, vv. 1091-92. Le ms. B, le meilleur de nos deux mss., dit *trente* ans. C'est presque certainement une erreur, car dans les citations de notre poème faites par Fauchet (*Recueil de l'origine de la langue, etc.*, p. 89), nous lisons "douze ans" comme dans A, et nous avons de bonnes raisons de croire que des deux mss. dont disposait Fauchet, l'un au moins n'était pas apparenté aux nôtres.

abbés de son ordre. C'était, comme il le dit lui-même, une tâche ingrate. La témérité de sa satire et son mécontentement un peu bougon lui valurent l'inimitié de ses supérieurs, qui durent à plus d'une reprise lui imposer pénitence. Ce fut à l'occasion d'une de ses punitions qu'il composa, "pour son esprit conforter," son allégorie sur l'Armure du Chevalier, trouvant ainsi dans le souvenir de son ancienne existence, tout autant que dans les réflexions pieuses dont il revêtit ce souvenir, la consolation de ses peines présentes.

Chansons, satire et œuvre dévote portent ainsi, toutes trois, la marque aisément reconnaissable du poète courtois.

## ŒUVRES DU POÈTE.

### I. POÉSIES LYRIQUES.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous ne republions ici les poésies lyriques de Guiot de Provins que pour être complet. Notre texte sera donc, à quelques améliorations près, le même que celui de l'édition, encore très accessible, de M. Baudler. Pour ce qui est des remarques introductoires nous nous bornerons au strict nécessaire, M. Baudler ayant parlé en détail des manuscrits, des rimes, de la langue et de la métrique de nos poésies.

Ces poésies sont au nombre de cinq, et sont conservées dans deux mss. seulement, à savoir :

le ms. Fr. 20050 de la Bibliothèque Nationale : U (Pb<sup>12</sup>), et le ms. 389 de la Bibliothèque de Berne : C (B<sup>2</sup>).

L'une d'elles, la quatrième de l'édition, manque au Ms. U et figure en double, avec de négligeables variantes, dans le Ms. C.

On sait que ces deux mss.<sup>1</sup> sont étroitement apparentés (S<sup>III</sup> v, Schwann) et remontent à un original fautif. Ceci implique nécessairement un texte peu sûr où plus d'un passage restera obscur. C'est le Ms. U, le moins dialectal des deux, qui forme la base de notre édition. Cependant, nous avons cru inutile de modifier la graphie de la pièce n° 4 ; elle reste donc avec les graphies lorraines du Ms. C.

L'attribution de ces cinq chansons à Guiot de Provins

1. Pour une description de ces mss. v. Schwann, *Die Altfr. Lieder-Handschriften* (Berlin, 1886), pp. 173 et suiv., 260 et suiv. ; et Raynaud, *Bibliographie des Chansonniers fr.*, I, pp. 5, 73. V. aussi sur le ms. U., *Romania*, XXII, p. 288 ; et sur le ms. C. Seydlitz-Kurzbach, *Die Sprache der Altfr. Liederhschrft.*, nr. 389 zu Bern. (Halle, 1898, diss.) La Société des Anc. Textes a publié un facsimilé du ms. U. (Paris, 1892). Le ms. C, d'après la copie Moreau, 1687-88, a été reproduit diplomatiquement en entier dans les vols. XLI-XLVIII de *l'Archiv de Herrig*, à l'exception pourtant de pièces déjà reproduites par Wackernagel, *Altfr. Lieder und Leiche* (Basle, 1846). Ces reproductions se complètent par la collation de Gröber et Lebinski dans le *Zeitschrift de Gröber*, III, p. 39 et suiv.

repose uniquement sur le témoignage du rubricateur du ms. de Berne, témoignage douteux s'il en fut, mais que nous devons cependant accepter faute de preuves contraires.<sup>1</sup> Le Ms. U, ne donne, on le sait, aucun nom d'auteur. Pour la 1<sup>ère</sup> chanson, cependant, il fournit un certain appui à l'attribution de C en nous en conservant la strophe finale, qui commence par les mots " Guioz qui plaint et ploie. " <sup>2</sup> Il est d'ailleurs plus que probable que nous n'avons ici qu'une faible partie de l'œuvre lyrique de notre poète. S'il en est ainsi, la perte du reste est fort regrettable, car, si l'on considère la date relativement ancienne des Chansons de Guiot (probablement entre 1170 et 1190), ainsi que ses relations bien attestées avec la Provence, on doit attribuer à son œuvre une place importante dans l'évolution de la poésie courtoise en France.

Les poésies, gracieuses, mais d'une grâce qui tient plutôt au genre qu'à l'apport personnel du poète, sont conventionnelles de ton et roulent sur des thèmes d'usage. " Le doux espoir " qui " aide " et qui " maintient " le poète est en même temps le plus poignant des désespoirs. Loin de sa dame il se meurt d'angoisse ; près d'elle son sort n'est guère meilleur. Il sera discret cependant et taira ses amours ; et ce sera assez d'un baiser de sa très-chaste et très-orgueilleuse maîtresse, pour payer des souffrances si douloureuses et si chères. Cette maîtresse, de même que " la gent malparliere " qui trouble ces " fins amants, " sont, sans doute, des créatures de fantaisie. On ne saurait chercher dans ces jeux d'esprit des renseignements sur la vie du poète et sur ses véritables amours.<sup>3</sup>

1. Une sixième chanson, celle qui commence :

Les oisillons de mon pais  
Ai oïs en Bretaingne,

et que notre ms. attribue également à Guiot, n'est certainement pas de lui. Tous les autres recueils où elle figure s'accordent pour l'attribuer à Gace Brulé ; v. Baudler, *op. cit.*, p. 70.

2. La chanson, no. 2, a été également mutilée par C.

3. L'une des chansons, la 5<sup>e</sup> de l'édition, est adressée à Monseigneur le comte de Mâcon. " On peut hésiter, dit Mr. Langlois en voulant identifier ce seigneur (*La vie en France au Moyen âge, etc.*, p. 36, note), entre Girard de Vienne (1155-1184) et Guillaume de Vienne (1184-1226). "

## II. LA SATIRE.

Des trois œuvres du poète la plus importante est la *Bible*, par le contenu, aussi bien que par l'étendue.

Elle a été achevée entre les années 1204 et 1209, peut-être en 1206. Voici, brièvement, les raisons de cette datation. La date de 1204, comme *terminus a quo*, paraît être assurée par les vv. 776 et 772 du poème :

“ Tous li siecle por coi ne vait  
sor aus [les Romains] muez que sus les Grifons ? ”

qui sont une allusion évidente à la 4<sup>e</sup> croisade (1203-1204); la date de 1209, comme *terminus ad quem*, par le fait qu'au moment où écrit notre poète, les hospitaliers de St. Antoine n'ont encore “ ni eglise ni chapelle ” (v. 2023); or nous savons qu'en 1209 ces hospitaliers reçurent d'Humbert, archevêque de Vienne la permission de construire un petit oratoire, le premier qu'ils aient eu.<sup>1</sup>

Entre ces limites rapprochées nous pouvons fixer, mais sans certitude absolue, une date plus précise encore. Parmi les bienfaiteurs du poète “ qui tous sont morts ” au moment où il écrit, nous trouvons la mention, au vers 450, d'un Comte de St. Pol, qui doit être Hugo IV, mort vers la fin de l'année 1205, à Constantinople. Le couplet où figure cette mention ne se trouve, il est vrai, que dans un de nos mss.; mais, ce ms. n'étant nullement remanieur, nous pouvons la considérer comme authentique.<sup>2</sup> Dans le passage sur les Cisterciens, le vers 1313 : “ et s'en ont fait un chardenal, ” semble bien avoir été écrit avant 1206, date de la mort du fameux cardinal cistercien Gui de Paray, qui obtint le chapeau en 1200. Nous trouvons cependant, à la même époque, un autre cardinal cistercien, Girard abbé de Pontigni, lequel mourut en 1210.

1. Remarquons, en outre, que dans sa violente attaque contre la cour de Rome, Guiot ne fait aucune allusion à la Croisade des Albigeois, commencée en 1209. C'est évidemment la 4<sup>e</sup> croisade qui occupe tous les esprits au moment où il écrit.

2. Je n'insiste pas sur les vers 468, 470 et 471 où il se pourrait qu'il fût question de seigneurs morts en 1204 et 1205. Remarquons cependant, ce qui peut être significatif, que ces vers, avec celui cité plus haut, se trouvent vers la fin de la liste des protecteurs morts.



Si nous admettons qu'il est question dans notre passage du plus connu des deux, Gui de Paray, et que d'autre part le vers 450 est authentique, nous devons placer l'achèvement de la *Bible*, vers le commencement de l'année 1206.

Le poème se divise nettement en deux parties : la première, qui va jusqu'au vers 554, est consacrée au monde laïque, la seconde, environ quatre fois plus étendue, au clergé. Cette seconde partie a même son introduction propre, dans laquelle se trouve une sorte de table des matières—une liste des 16 "chapitres" qui suivent, et qui composent cette partie. N'était le fait, que déjà aux vers 18-20<sup>1</sup> de son poème, l'auteur annonce son intention de décrire les ordres religieux, on se croirait presque en présence de deux ouvrages distincts. Il se pourrait fort bien que cette quasi-indépendance des deux parties répondît à des faits réels. N'est-il pas vraisemblable, en effet, qu'il ait commencé la première, dont le début est si vigoureux, pendant que sa colère contre son triste siècle était encore vive ? Tandis que l'idée de la seconde ne lui serait venue que plus tard, lorsque, familiarisé avec la vie religieuse, il aurait trouvé, là aussi, d'abondantes raisons pour se plaindre.

En dépit de ce léger défaut de composition, il règne dans chaque partie un même esprit de vive observation et de hardie satire, qui, avec la forte empreinte personnelle qu'y a laissée l'auteur, donne au poème une entière homogénéité.

Voici, en résumé, les matières qui le composent :

Vers 1-44 : introduction, dans laquelle le poète expose le but de son livre et l'esprit dans lequel il est conçu. Son intention est de donner de son "orible" siècle un portrait fidèle, et, par des paroles qui seront "plaisantes" sans être "vilaines," faire une juste distribution de louange et de blâme.

Vers 45-101 : épisode sur les "nobles clers païens,"

1. On remarquera, dans la façon dont sont amenés ces vers, une certaine gaucherie, qui leur donne presque l'air d'avoir été ajoutés après coup. Ils commencent cependant sur le second vers d'un couplet.

les philosophes, dont la probité et la bonne foi excitent l'admiration du poète. S'il s'engage dans cette digression n'est-ce pas pour se réclamer d'eux, car il sait que jadis eux aussi se sont érigés en juges courageux des vices des princes.

Au vers 102 commencent les critiques à l'adresse du siècle. Ce sont presque uniquement les princes, c. à d. les hauts feudataires, qui en font les frais. Ils sont lâches, fourbes, dégénérés et avarés, et c'est à cause d'eux qu'il n'y a plus ni fêtes ni largesse en France.

Vient ensuite (vv. 313-482) une liste de 86 bienfaiteurs du poète—rois, ducs, comtes, châtelains et simples seigneurs, dont il plaint la mort, et cette première partie du poème se clot sur une attaque contre les seigneurs usuriers et des réflexions sur la vanité de l'avarice.

L'introduction de la seconde partie se compose de 66 vers et va jusqu'au v. 620. Elle contient, outre la table mentionnée plus haut, des protestations de bonne foi et l'expression du désir du poète de voir ses paroles bien comprises et mises à profit.

La satire du clergé "commence par les plus hauts," c. à d. par l'entourage immédiat du pape, par les cardinaux et par les légats apostoliques (vv. 621-786). Le reste du livre se répartit de la façon suivante :

- du clergé séculier—évêques et archevêques, vv. 787-924, prêtres et chanoines, 925-1042 ;
- de l'ordre des Bénédictins, vv. 1043-1186 ;
- des Cisterciens, vv. 1187-1326 ;
- des Chartreux, vv. 1327-1440 ;
- des Grandmontains, vv. 1441-1578 ;
- des Chanoines de Prémontré, vv. 1579-1632 ;
- des Chanoines réguliers, vv. 1633-1694 ;
- du Temple, vv. 1695-1788 ;
- de l'Hôpital, vv. 1789-1926 ;
- des Convers hospitaliers de St. Antoine, vv. 1927-2090 ; avec une parenthèse sur les Capuchonnés du Puy, vv. 1927-1935.

des Nonnes et des Converses, vv. 2091-2270 ;  
 des Maîtres Théologiens, vv. 2092-2400 ;  
 des Avocats, vv. 2401-2522 ;  
 des Médecins, vv. 2522-2686.

Le poème finit brusquement, sur une boutade.

Ainsi que nous l'avons fait entrevoir plus haut, on doit considérer la *Bible*, dans sa partie laïque, comme l'expression vive, mais peu clairvoyante, du mécontentement d'un poète courtois contre les changements dans la vie sociale qui s'effectuaient en France sous Philippe Auguste. En dépit des beaux vers qui terminent son prologue :

Les portes covient a ovrir  
 dou siecle et de l'estre du monde  
 en ceste bible, qui qu'en gronde,

et qui semblent promettre une dénonciation plénière de tous les vices du siècle, nous n'y trouvons, à tout prendre, que des plaintes contre la tristesse qui régnait dans les cours princières et des récriminations contre l'avarice des grands seigneurs. C'est cet esprit de mécontentement personnel, et plutôt matériel, qui distingue l'ouvrage de Guiot de ceux des autres écrivains, satiristes ou moralistes, qui, vers la même époque, essayèrent de faire en langue vulgaire le procès de leur siècle.

Il avait été devancé dans cette voie par Étienne de Fougères, auteur du *Livre des manières*,<sup>1</sup> et y fut suivi lui-même par Hugues, seigneur de Berzé, qui lui aussi écrivit une *Bible*.<sup>2</sup>

1. Publié par J. Kremer dans les *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie* de Stengel, t. XXXIX ; cf. Ch.-V. Langlois, *La vie en France*, etc., pp. 1-29.

2. Publié par Méon, à la suite de notre texte, en 1808. V. pour les rapports des deux *Bibles*, Ch.-V. Langlois, *op. cit.*, pp. 39-40. M. L., en se fondant sur l'envoi final de la *Bible* du seigneur de Berzé, propose de voir dans cet ouvrage une sorte de réponse à la *Bible Guiot*. Avant de se prononcer sur cette question il faut attendre une édition critique de la *Bible* du seigneur de Berzé, car il se pourrait que cet envoi, qui ne se trouve pas dans le ms. du Musée Britannique, fût une simple addition de scribe. En ce qui concerne le titre de "Bible" donné à ces deux ouvrages, on a supposé qu'il avait été employé pour la première fois par Guiot de Provins, et emprunté ensuite par le Seigneur de Berzé. Guiot l'aurait choisi pour indiquer que son ouvrage ne devait contenir que des

Ces deux ouvrages tout en ayant, surtout le dernier, des ressemblances indiscutables avec notre poème, en diffèrent entièrement par l'esprit qui les inspire. Dans le *Livre des Manières*, c'est le grave ecclésiastique, soucieux de faire revenir ses ouailles à l'ordre établi par Dieu : que chacun remplisse ses fonctions et tout ira bien ; que les fidèles surtout n'oublie de vénérer "Sainte Eglise" et de payer consciencieusement la dîme. Dans la *Bible* du seigneur de Berzé, c'est la désillusion moralisante du

vérités. Cette explication paraît un peu simpliste. L'Abbé de la Rue, *Essais historiques sur les Bardes* . . . (Caen, 1834), p. 258, a dit, à ce propos : " ce n'est pas lui [Guiot] qui le premier a imaginé à écrire des satires sous le nom de Bible. Cette forme est due à Thibaud de Mailly [lis. Marly] qui vivait dans la 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle . . . mais sa ' Bible ' n'a pas été imprimée." J'ai parcouru le poème de Thibaut, qui fait suite à notre texte dans le ms. Fr. 25405, et lui ai trouvé en effet une certaine ressemblance avec nos deux ouvrages. " Il roule sur le mépris du siècle,—dit Méon, qui en publia une petite partie dans son édition (Paris, sans date) des *Vers de la Mort*, attribués à tort par lui à Thibaut,—sur les vices qui y règnent, les dangers qu'y court celui qui veut faire son salut." Voici quelques vers sur les avocats qui, tout en rappelant un peu ceux de Guiot, donneront une idée du ton d'homélie qui règne dans tout le poème, f. 113, v<sup>o</sup> (a) :

Pledeors loeis—entendez, entendez :

Granz dolors vos vient pres mes pou vos en gardez.

Avez vos mes que vendre quant vostre senz vendez?

Ce sachiez que cist maus ne vos iert pardonnez

Se par vostre parole iert hon desheritez.

Dans le ms. 25405 ce poème porte le titre un peu étrange " *L'estoire li romans monseignor tiebaut de mailli*," et dans le ms. 1850 : " *Les vers monseignor Tebaut de Mailli*." Dans l'*Archiv de Herrig*, LXIII, 78, on a publié du poème en question 604 vers tirés du ms. 522 du Palais Lambeth à Londres, mais rien n'y est dit du titre qu'il porte dans ce ms. J'ignore donc ce qui a pu motiver l'affirmation de l'Abbé de la Rue. Quoi qu'il en soit, le poème de Thibaut est assurément beaucoup plus " biblique " d'allure que l'un et l'autre de nos deux ouvrages, car il débute par une description de la création et termine par un récit apocalyptique de la fin du monde et du jugement dernier. Il y a lieu de croire, semble-t-il, que le nom de " Bible " s'appliquait à toute composition qui prétendait donner en quelque sorte un tableau du monde—un *speculum mundi* en vulgaire (cf. Guiot, *Bible*, v. 7 : *mireoirs iert a toutes gens*), comme, par exemple, la *Bible des sept estats du monde* de Geoffroi de Paris, ouvrage également inédit mais dont M. Paul Meyer nous a donné une description détaillée dans le t. XXXIX, p. 255 et suiv., des *Notices et Extraits*. Remarquons que Guiot, qui a souci d'expliquer les mots tels que " devin," " fisicien," qu'il considère comme peu connus, se sert du mot " Bible " comme d'un mot familier à tous : vv. 1-2, *Dou siecle . . . m'estuet commencier une bible* ; v. 8, *ceste bible*, etc. Notons en outre que le mot " Bible " ne se trouve pas une seule fois dans le corps de l'ouvrage du seigneur de Berzé mais uniquement aux rubriques ; serait-ce un indice que le genre était familier aux rubricateurs?

vieux chevalier qui a éprouvé combien sont vains les plaisirs du monde; chez Guiot il n'y a ni ardeur régénératrice ni tristesse désillusionnée : il avait quitté le siècle, il est vrai, mais il n'en était ni las ni indigné, et, si dans sa satire il y a de la rancune, il y a aussi beaucoup de regret. Pauvre muse qui joue, non pas d'une lyre à "corde d'airain," mais d'une méchante vielle de jongleur déçu !

Dans sa satire sur le clergé le point de vue du poète s'élargit, ses déboires personnels, ne formant plus le fond de son tableau, ne servent qu'à en égayer les détails. Cette partie du poème est ainsi plus intéressante et, en même temps, plus divertissante que celle qui précède.

Fut-il le premier à rédiger en langue vulgaire une satire des ordres monastiques? C'est probable. En langue latine, pourtant, des critiques semblables aux siennes existaient déjà depuis longtemps. Le relâchement de la vie monastique, l'avarice de la cour de Rome, la vénalité des avocats, le charlatanisme des médecins, tous ces abus avaient eu leurs censeurs, ecclésiastiques ou laïques. St. Bernard, réformateur fervent, avait enveloppé dans ses critiques la papauté et le clergé tout entier, régulier et séculier. Moralistes, satiristes et chansonniers latins, visant tantôt la tête, tantôt les membres de ce colosse qu'était l'église médiévale, lui avaient porté, déjà au XII<sup>e</sup> siècle, de rudes coups. C'est le philosophe Jean de Salisbury, qui dans son *Polycraticus* (l. vi, c. 24) rapporte un entretien qu'il avait eu avec le pape Adrien IV, où il exposait hardiment au souverain pontife l'opinion du peuple sur la cour romaine : *Asserit enim [populus] in Romana Ecclesia, quamdam duplicitatis esse radicem, et fomentum avaritiae, quae caput est et radix omnium malorum*; paroles qui rappellent singulièrement les vers 771 et suiv. de notre poème.<sup>1</sup> C'est la foule des chanson-

1. Le même auteur dans son *Metalogicus* (lib. I, c. 4) fait la satire des médecins où, tout comme Guiot, il leur reproche leur langage pédantesque, leurs prétentions de guérisseurs, et leur avidité.

niers anonymes<sup>1</sup> qui ne se lassent pas de flétrir cette cour où *nummus est pro numine et pro Marco marca*, ou de reprocher aux prélats<sup>2</sup> leur luxe et leur mondanité. C'est encore le satiriste Nigellus Wireker qui dans son poème du *Speculum Stultorum*<sup>3</sup> fait, par la bouche d'un âne qui veut devenir moine, une critique en règle de tous les ordres religieux.

Ce poème, si spirituellement écrit, et si amusant malgré son arrière-goût scholastique, montre dans quelques passages une telle ressemblance avec certaines parties de la *Bible*, que l'on a voulu y voir la source de Guiot.<sup>4</sup> Mais cette ressemblance, qui pourtant confine presque au mot à mot dans certaines des critiques communes aux deux ouvrages, ne semble guère justifier pareille supposition. Les deux auteurs, selon toute probabilité, ne firent que rapporter des critiques courantes, tout en les modifiant, bien entendu, en raison de leur propre expérience.

Il faut donc rechercher l'originalité de notre auteur dans sa façon de traiter son sujet plutôt que dans ce sujet lui-même. Ce qui distingue sa satire, c'est qu'elle est toujours et partout très personnelle et très vivante.

1. V. *Carmina Burana*, XVIII, XIX, XX, XXI, XXIa; Werner (Jak.), *Beiträge zur Kunde der lat. Literatur des Mittelalters*, 2<sup>e</sup> édit. (Aarau, 1905), pp. 12, 55. *Poems attributed to Walter Mapes*, édit. Wright (London, 1841), pp. 36, 57 (V. aussi Hauréau, *Notices et Extraits de quelques ms. latins* . . . VI, p. 299, et II, p. 35).

2. *Poems attributed to Walter Mapes*, pp. 40, 43, 44, 48. *Carmina Burana*, XVII. Que Walter Mapes ait été ou non l'auteur de ces poèmes, tant est qu'il a consacré dans son *de Nugis Curialium* (ed. Wright, Londres, 1850), quelques chapitres de sa première *distinctio* à raconter, sans ménager les critiques, l'origine et la vie de quelques ordres religieux : des Hospitaliers c. XXIII, des Cisterciens c. XXIV, des Grandmontains c. XXVI, des Chartreux c. XXVIII.

3. Éd. Wright, Londres, 1872.

4. On trouvera dans l'introduction de Schulz (*Parzival Studien*, Heft 1, p. 23 et suiv.) un résumé du *Speculum Stultorum* de Nigellus, qui aurait été composé, selon Schulz, peu après l'année 1148. Schulz qui reconnaissait bien la forte personnalité de notre auteur n'est pas allé jusqu'à affirmer que celui-ci s'était inspiré de cet ouvrage. Mais M. Wilhelm Meyer, qui s'est servi des deux poèmes en question dans son étude, "De scismate Grandimontanorum," dans les *Nachrichten von der Kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1906, Heft 1, p. 49 et suiv., semble, au contraire, considérer cette inspiration comme certaine. Ajoutons que Schulz, dans les notes de son édition de la *Bible*, cite les passages de Nigellus qui ont donné lieu à cette hypothèse.

Evitant les généralités et l'allégorie, qui nuisent à la portée satirique d'œuvres telles que la *Carité* du Renclus de Moiliens, il se transporte en quelque sorte dans les milieux qu'il entreprend de peindre—se voit-il, dans une communauté aussi cruelle que celle des Chartreux, où la chair est interdite même aux malades, qu'il s'écrie :

Tant sai je, se je i estoie  
lou premier jor congiet penroie;  
s'il nou me voloient doner,  
je saröie bien esgardeir  
per ou je feroie lou saut!

Parmi les Grandmontains "le char va devant les boeufs" : les convers sont maîtres des moines. Il nous montre ces convers lavant et tressant leurs barbes le soir avant de se coucher—"por estre beles et luisans," puis, devant le monde, les caressant et les faisant boucler, et il ajoute :

la sont li "barbaran" signor—  
molt aroie je grant paor  
s'il estoient signor de moi,  
que j'ai paour quant je les voi.

De même, il aurait bien voulu être au Temple car c'est l'ordre des chevaliers et et de l'élégance :

la se rendent li chevalier  
qui ont lou siecle asavorei  
et molt vëu et molt tastei.

Mais c'est l'ordre ou l'on est obligé de se battre et Guiot est peu combatif. Il loue l'assiduité des templiers aux "heures" :

Ja li templier ne perdront ore :  
vallant sont, se Deus me secorre;

mais il y a une "heure" à laquelle il aurait manqué :

as ores seroie [*var.* iroie] je bien,  
tot ceu ne me greveroit rien,  
je n'i fauroie a nulle faille—  
fors qu'a l'ore de la bataille!

On voit que le poète prend vivement part à ce qu'il raconte, qu'il est enclin à tout juger par rapport à lui-même, à ses antipathies et à ses préférences. Sa satire reste ainsi familière ; elle a peu d'envolée, peu d'inquiétude morale ; elle est nette et précise, mais aussi très terre à terre.

C'est dans sa satire des médecins, qui

trop sont costous et trop se vendent  
et les millors mangiers deffendent,

qu'il est le plus lui-même : ennemi du charlatanisme de toute espèce, aimant la bonne chère et riant gros ; jouissant de son franc-parler mais sans méchanceté ; juste, bon et sensé. Il faudrait, pour illustrer tous ces adjectifs, rapporter le chapitre tout entier, qui va du vers 2523 jusqu'à la fin du poème ; je me contente d'y renvoyer le lecteur tout particulièrement ; il y trouvera beaucoup d'esprit et une rare vigueur d'expression qui le feront songer au style familier, nerveux et humoristique des meilleurs fabliaux.

Un mot sur son style qui est en général vif et facile, sans redites ni galimatias. On peut y relever quelques chevilles du genre bien connu de "*si Deus m'aït, si Deus me secoure,*" etc., mais notre poète n'en fait pas trop fréquent usage. Les auteurs du moyen âge, loin d'éviter les mots équivoques, les recherchaient avec un engoûment que nous ne partageons guère, mais qu'il faut bien reconnaître. Guiot en use comme tout le monde, ce qui rend, dans certains passages (notamment aux vers 2188, 2204), la suite de ses idées on ne peut plus confuse.<sup>1</sup> Si, contrairement à tant de ses contemporains, il n'a pas trop abusé des jeux de mots proprement dits (quelques-uns des siens sont même assez bien réussis, par. ex. au v. 1689, et au v. 1563), il se laisse pourtant souvent entraîner, par une sorte d'enchaînement verbal, à des développements fort imprévus, bien que non toujours regrettables. C'est ainsi, par ex., que dans le passage v. 726 et suiv., où il voudrait que le pape ressemblât à l'aiguille

1. V. les notes au passage en question.



aimantée pour montrer “la droite voie” à son peuple, le mot *aiguille* appelle *l'aiguillon*, qui appelle ensuite l'image du bouvier qui pique ses bêtes, et nous donne enfin le vers, assez bien frappé et proverbial d'allure : *li bons boviens fait droite roie*. Malgré de pareils traits, qui rappellent tantôt les fines inepties de la scholastique, tantôt le laisser-aller de l'improvisation, notre poète a des qualités indéniables de vigueur, de concision et de clarté, qui s'accusent dès les premiers vers de son poème : il suffit de lire les 44 vv. qui en forment l'exorde pour en être aussitôt saisi.

La discordance de son sujet, d'abord laïque, ensuite ecclésiastique, se reflète d'une façon intéressante dans son vocabulaire. Lorsqu'il traite des ordres religieux, on trouve naturel qu'il emploie quantité de mots savants calqués sur le latin : *divinité, estinance, enfermeries, obedienciers, pareas, simonial*, etc.; mais il est assez piquant de remarquer comment, dans la partie de son poème qu'il consacre au “sicle,” son vocabulaire trahit à chaque pas l'ancien poète des cours. *Etre vaillant* (v. 233) est le contraire de *être destroit* ou *angoissous sor l'avoir*; *être preu* (v. 237), *faire honor et bien* (v. 239), *être debonaire* (v. 242) ne sont qu'autant de synonymes de *être doneor*. Le monde se partage pour lui en deux camps bien distincts; d'un côté viennent se ranger *les durs, les vilains, les felons* et *les chiches*, de l'autre, *les biaux, les saiges, les cortois* et *les conoissants*. N'aurions-nous pas les cinq chansons courtoises qui portent le nom de Guiot de Provins, qu'il suffirait de son seul langage pour révéler l'ancien trouvère.

A l'époque de sa composition la *Bible Guiot* a dû avoir un succès considérable. Nous n'en avons plus, il est vrai, que deux mss., mais l'existence de cinq autres nous est bien attestée.

De nos jours le poème a attiré à maintes reprises l'attention des érudits et des curieux de littérature et d'histoire médiévales. Il existe, outre les deux éditions complètes de Méon et de Schulz, mentionnées plus haut,

des éditions critiques de deux parties du poème : des vers 2429-2686, dans la *Chrestomathie* de Bartsch<sup>1</sup> et des vers 313-474 dans le travail de M. Arthur Baudler, sur les bienfaiteurs de Guiot de Provins.<sup>2</sup> M. Baudler donne aux pages 8 et suiv. de sa dissertation une bibliographie très complète des articles, notices et analyses dont notre poème a été l'objet. J'y renvoie le lecteur, me bornant ici à ne mentionner que les plus importantes de ces études.

Au 16<sup>e</sup> siècle déjà, on commençait à s'intéresser à la *Bible Guiot*. Dans la 3<sup>e</sup> édition de ses *Recherches de la France* (Paris, 1569 in-16), Estienne Pasquier en cite 7 vers (vv. 261-267 de cette édition), mais en les attribuant à Hugues de Bercy,<sup>3</sup> "poète françois qui florit vers le temps de Saint Louys." La méprise de Pasquier qui ne fut rectifiée qu'au 18<sup>e</sup> siècle s'explique par le fait, que dans le ms. qu'il possédait, la *Bible Guiot* était suivie de celle du Seigneur de Berzé. Trompé par la ressemblance des deux ouvrages il les attribua au même auteur, à Hugues de Berzé, qui, contrairement à Guiot, s'était nommé dans son poème.<sup>4</sup>

Dans les éditions postérieures des *Recherches* de Pasquier, les extraits de la *Bible Guiot* sont de plus en plus nombreux et s'élèvent dans l'édition in-folio de 1621 au chiffre de 92 vers.<sup>5</sup> Le plus important de ces extraits est le passage de 37 vers sur la boussole, qui figure au livre IV chap. XXI des *Recherches* : "Contre l'opinion de ceux qui estiment que l'invention du Quadrant des mariniers est moderne." On trouvera dans les notes aux vers 261-67 et au vers 2597 et suiv. de la présente édition quelques appréciations de Pasquier sur le style de notre "gentil moyne."

1. Pièce 48, XI<sup>e</sup> édition (Wiese), 1913.

2. Je tiens à reconnaître ici tout ce que je dois à cet excellent travail dont j'ai profité sans scrupule.

3. Cf. la note au v. 2589.

4. v. Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue*, etc., p. 151.

5. P. 129 (vv. 261-67), p. 238 (vv. 766-70, 772), p. 405 (vv. 621-57), p. 602 (vv. 1-7), p. 723 et suiv. (vv. 2579-80, 2583-84, 87-90, 2445-53 ; 2512-18, 285-96).

Vers la même époque, dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie française* publié à Paris in 1581, pp. 88-90, le président Claude Fauchet consacra une assez longue notice à " cette bien sanglante satire " la Bible de Guiot de Provins, où il s'efforça, surtout, de retracer une vie de l'auteur et de dater approximativement son ouvrage, en appuyant ses dires et ses calculs de plusieurs citations. Fauchet avait eu communication du ms. Pasquier, ce qui explique la présence, parmi les extraits de la *Bible Guiot*, des vers 405-410 de la *Bible* du seigneur de Berzé : *Car je vi en Constantinoble*, etc., et qui a fait dire à Fauchet que notre poète avait été en Grèce. Fauchet ne va cependant pas jusqu'à confondre notre auteur avec le seigneur de Berzé, auquel il consacre une brève étude particulière aux pp. 151-52 de son *Recueil*.

Fauchet rapporta à son tour les vers 631-35 du passage sur la boussole, en donnant en marge deux variantes du ms. de Pasquier. Les leçons des deux mss. dont il disposait sont fautives l'une et l'autre, et il n'est pas sans intérêt de noter que cette leçon fautive rapportée par Fauchet a donné lieu à une erreur, naïvement accueillie par toutes les Encyclopédies, et qui consiste à donner à l'ancienne boussole le nom complètement fictif de " marinette." Ni le ms. de Fauchet ni celui de Pasquier ne nous est parvenu.<sup>1</sup>

La confusion faite par Pasquier au sujet de l'attribution des deux " Bibles " fut enfin rectifiée par le comte de Caylus, qui, en 1754, donnait, au tome XXI de *l'Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres*, pp. 191-97, un bref résumé des deux ouvrages, et en faisait ainsi bien ressortir les différences, autant dans le sujet lui-même que dans la manière de le traiter.

1. Les extraits de Fauchet dans le *Recueil*, avec 7 vers qui se trouvent dans son livre intitulé *De l'Origine des Chevaliers*, l. 1 (p. 508 de l'édit. in. 4<sup>o</sup> des *Oeuvres*, Paris, 1610), plus 2 dans *Les Privilèges et libertés de l'église gallicane*, p. 11, comportent 67 vers en tout et se répartissent de la façon suivante 1-7, 277-81, 362-65, 491-94, 631-35, 777-78, 997-98, 1089-92, 1123-26, 1190-97, 1201, 1655-62, 1789-92, 2685-86. Les variantes que nous offrent ces extraits seront rapportées aux passages indiqués avec le sigle F., celles de Pasquier avec le sigle P.

Restent à énumérer quelques études intéressantes qui donnent du style et du caractère de notre auteur une appréciation un peu plus nuancée que celles qui précèdent. Ce sont celles de :

Legrand D'Aussy, *Notices des Mss. de la Bibliothèque du Roi*, t. v (1794), pp. 279-293.

Jacques Demogeot, "La Bible de Guiot de Provins, satire des moeurs du XII<sup>e</sup> siècle," *Revue du Lyonnais* 1842, A XVI, pp. 237-252—étude spirituelle et piquante.

C. Lenient, *La satire en France au moyen âge* (Paris, 1859), pp. 114-118.

Ch.-V. Langlois : *La vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps* (Paris, 1911), pp. 30-68. Le chapitre que M. Langlois consacre à Guiot contient d'utiles indications historiques et bibliographiques, dont je me suis largement servi. On peut cependant lui adresser un reproche, c'est d'avoir déprécié injustement notre auteur en le traitant d' "épicurien," de "pitre" et de "farceur,"<sup>1</sup> qui aurait étalé sa couardise pour en tirer des effets comiques. Nous ne faisons pas un grief de ce que M. Langlois ne goûte pas les plaisanteries de Guiot, mais nous nous étonnons qu'il ait fait si peu de cas des idées saines et pleines de modération qui abondent dans son œuvre. On peut être brave homme et même écrivain de talent, croyons-nous, tout en n'étant ni ascète ni casse-cou; pensons au *Epicuri de grege porcum* et au *relicta non bene parmula* d'Horace.

1. *Op. cit.*, pp. xv, 32.

## DES MANUSCRITS DE LA BIBLE.

### (a) LES MANUSCRITS DISPARUS.

I. La 1<sup>o</sup> mention que nous ayons d'un ms. de la *Bible* est du mois de Novembre 1274, et se trouve dans un procès verbal des *Hereticorum Albigensium Interrogationes et Depositiones* (Bibl. nationale, Doat XXV, fol. 201), où il est dit que les inquisiteurs de Toulouse confisquèrent à un certain Bernard Baranhon, accusé d'hérésie, *duos libros, scilicet vitam Sancti Brandani, in latino, et alium, in Romano, qui incipit* del segle puent et terrible.<sup>1</sup> Cette mention éclaire d'une façon intéressante l'histoire de notre poème, en nous montrant le succès que lui ont valu auprès des ennemis de Rome ses attaques contre l'avidité de la cour pontificale. Viennent ensuite :

II. le manuscrit de Pasquier ;

III. celui de Fauchet. Fauchet, en outre, a eu en sa possession notre ms. A, car on y trouve, notamment au fol. A verso et au fol. 94 verso, des notes de sa main.<sup>2</sup>

IV. Un 4<sup>e</sup> ms. faisait partie jadis de la bibliothèque de Pembroke College, Cambridge. Il figure sous le numéro 229 dans l'*Ecloga Oxonio-Cantabrigiensis* de Thomas James qui parut en 1600. Voici son signalement : 1. *Liber scriptus Gallico versu de omnibus ordinibus, Pr.* Da siecle puant et orrible. 2. *Exhortationes M. Gu. Kavel ad fratres Templi de excellentia*

1. V. J. M. Vidal, *Doctrine et Morale des Derniers Ministres Albigeois*, dans *Revue des Questions historiques*, juillet 1909.

2. Cf. Legrand D'Aussy, *Notices et Extraits*, t. V, p. 279. J'ai dit plus haut que Fauchet, dans le passage sur la boussole, donne deux leçons, dont l'une est celle du ms. de Pasquier et l'autre d'un ms. perdu. D'autre part, il est hors de doute qu'en complétant son ouvrage, il s'est servi du ms. A., car il dit, dans son étude sur le poète Tiebaut de Mailli [Marly], que dans son ms. la *Bible Guiot* était suivie du poème qui porte le titre *L'estoire li romans Tiebaut de Mailli*. Or le titre du poème de T. et l'ordre des deux ouvrages sont justement les mêmes que dans notre ms. A. Ou donc Fauchet disposait de 3 mss. de la Bible, à savoir : le ms. A, celui de Pasquier et un ms. perdu ; ou bien il n'en disposait que de deux et rapporta du ms. A. des leçons falsifiées.

*vitae militaris*. Ce manuscrit est aujourd'hui introuvable et ne figure plus dans le nouveau catalogue du collègue.<sup>1</sup>

V. Le dernier de la liste des mss. disparus est celui de la Bibliothèque royale de Turin (L. v. 32) qui a péri récemment par le feu. Scheler<sup>2</sup> a dit de ce ms. que "sa version offre peu de variantes de quelque intérêt sur celle de Barbazan, mais elle a 58 vers en moins, répartis sur divers passages." Il avait déjà servi, dans le travail de M. Baudler et dans la *Chrestomathie* de Bartsch, à deux éditions partielles de notre texte. A en juger d'après les variantes que nous fournissent ces ouvrages, il ressemblait de très près au ms. 25405 de la Bibliothèque nationale, ayant avec celui-ci des fautes communes. Vu le peu d'importance de ces variantes, je ne m'en suis pas servi dans l'établissement de mon texte, les moyens de contrôle me faisant entièrement défaut. Ajoutons que certaines de ses formes présentent des caractères picards.<sup>3</sup>

#### (b) LES MANUSCRITS EXISTANTS.

Il ne nous reste donc plus que les deux mss. de la Bibliothèque Nationale de Paris, dont disposait jadis le premier éditeur de notre texte.

Le ms. Français 25405 (volume grand octavo en 145 feuillets, relié en maroquin jaune) comprend une quantité considérable d'ouvrages latins et français de genres divers.<sup>4</sup> Il contient notamment le *Miserere* du Renclus

1. Bien d'autres mss. signalés par James comme étant à Pembroke College ne s'y trouvent plus. On en a découvert quelques-uns à la Bibliothèque Bodléienne et dans d'autres bibliothèques d'Oxford. Celui de la Bible Guiot a-t-il pris le même chemin? Les recherches que Mr. Oelsner a bien voulu faire pour le retrouver sont restées infructueuses.

2. *Notices et Extraits de deux mss. fr. de la Bibl. Roy. de Turin*, pp. 85-86.

3. On a fait une collation de ce ms. Elle est en la possession de M. Brugger. M. Brugger prépare depuis plus de vingt ans une édition de la *Bible Guiot*, et "ne voulant pas fournir de matériaux à une édition rivale" n'a pas cru bon de me communiquer sa collation. J'ajoute que mon travail était déjà très avancé lorsque j'appris, de M. Brugger lui-même, son intention de publier ce texte.

4. Pour une description détaillée v. le catalogue de Omont, *Anciens petits fonds français*, II, pp. 579-81; et pour le ms. 25437, p. 595.

de Moiliens, publié en 1885 par Van Hamel. La *Bible Guiot* s'y trouve à partir du folio 89 r<sup>o</sup> jusqu'au folio 189 r<sup>o</sup>.<sup>1</sup>

Dans le ms. 25437 (volume octavo en 24 feuillets relié en maroquin bleu) notre texte occupe les premiers 18 feuillets; il est suivi immédiatement et sans qu'un *explicit* l'en sépare, par le poème sur l'Armure du Chrétien, dite *la suite de la Bible Guiot*. Viennent ensuite 2 petits poèmes dévots : fol. 22, *des dix commandements*, fol. 23, *des sept péchés capitaux*.<sup>2</sup> Les deux manuscrits sont l'un et l'autre du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le ms. 25405, que nous appellerons A comme nos prédécesseurs, a été considéré, d'un commun accord, comme de beaucoup supérieur au ms. 25437, B. Publié d'abord par Méon, il servit ensuite de base à l'édition critique de la partie de la *Bible* publiée par Bartsch<sup>3</sup> et des 163 vers que publia M. Baudler. Il se présente, en effet, avec tous les avantages d'une écriture soignée, et d'une langue presque complètement exempte de formes dialectales et de fautes de grammaire.

Du ms. B on a dit au contraire "que l'on n'y trouverait guère quatre vers de suite sur lesquels il n'y en ait un presque inintelligible, ou dont il faut deviner le sens."<sup>4</sup> Il contient, selon M. Baudler, de nombreuses et grossières fautes de versification et de sens, pêche contre la grammaire et est en général indigne de foi.<sup>5</sup>

Cependant, malgré d'indiscutables défauts, c'est le ms. B que nous avons cru devoir prendre comme base de notre texte; car, après examen détaillé des deux manuscrits, il nous a paru hors de doute que le ms. A a été

1. Le ms. Moreau 1727 (380 r<sup>o</sup>—439 v<sup>o</sup>) contient une copie du ms. A faite par Ste.—Palaye.

2. Cf. *Catalogue de la Vallière*, tome II, p. 166, no. 2707.

3. Les derniers éditeurs de la *Chrestomathie* de Bartsch ont puisé plus largement dans les variantes de B; pourtant le principe qui a guidé leur choix n'apparaît pas très clairement. Ils ont négligé notamment aux vers 2428 et 2667 des leçons évidemment bonnes, tout en prenant aux vers 2431-32 une leçon tout à fait douteuse.

4. Legrand D'Aussy dans *Notices et Extraits*, t. V, p. 279.

5. *Op. cit.*, pp. 10-11. "B ist am wenigsten korrekt, zeigt . . . metrische und Sinnfehler, grammatische Inkorrektheiten und schlechten Sprachgebrauch . . . B zeigt so viele und grobe Fehler," etc.

M. Baudler reconnaît pourtant y avoir trouvé de bonnes leçons.

l'objet de très nombreuses retouches. Pour justifier cette constatation, il suffira de mettre en regard quelques leçons des deux mss. En les comparant on verra clairement, croyons-nous, le genre de remaniement auquel s'est livré le scribe de A.

B.	A.
633, 4 manate : brunete	maniere : bruniere
648 assarei [essarrer]	esgarer
679 desapertir	desesperer
750. murtris	morz
1011. panis	partiz
1042. congrie	concie
1278. cherté	durté
1362. mostrees et parees	overtes et mostrees
1536. as als [aux] es poisons	as ainz nez poissons
1980. contraitas	contrairaz
2492. aaismeir [aesmer]	esmerer
2666. machefer	malvais fer
B.	A.
734. li boins boviens fait droite roie	li bons veoirs la gent avoie
810. que nous ranions les boins esclos	que nous teignons les biens en clos
815. il ne sont mie pastor adroit	n'il ne tient raison ne droit
1215. nes c'uns aines ait de pitie d'une autre quant lou voi chargeie	ne que nuns autres ait pitie d'un autre quant le voit chargeie
1293. a male gent ensi conquierent	ne nules genz si ne conquierent
2010. Mout bien puet on conoistre a taist se l'oille fust bien cuite ou faite	Mout puet en bien connoistre entest se l'uevre est cointe et bien faite
2178. la bone poire se prise et vent	la bone huevre se prise et vent.

Non content de s'être livré à cette banalisation du texte le scribe de A a en outre refait des vers entiers <sup>1</sup> et en a

1. Voir notamment les vv. 71, 725, 726, 802, 944, 1012, 1215-17, 1230-31, etc., etc.



même ajouté de son propre cru.<sup>1</sup> Prendre A pour base dans ces conditions, aurait été se contraindre à un travail d'épuration parfois difficile à justifier, et destiné à n'aboutir, en fin de compte, qu'à une édition composite ou l'arbitraire aurait tenu trop de place. Ajoutons qu'il y a des lacunes particulières à chacun des manuscrits : à A il manque 34, à B 33 vers ; mais sous ce rapport encore le ms. B se montre supérieur, car plusieurs des couplets qui lui manquent ne sont sûrement pas authentiques.<sup>2</sup>

Nous avons dit dans la préface que nos deux mss. étaient vraisemblablement apparentés. En effet, comment s'expliquer autrement la lacune (ou la faute) commune à tous deux au vers 1358 ? (v. la note à ce passage.) Citons en outre, comme indices d'une telle parenté, les fautes communes aux vv. 139, 460, 629, 1199. D'autres indices seront relevés dans les notes. Mentionnons cependant ici la lacune presque assurée au v. 2505. Le ms. B représenterait ainsi un état plus ancien de la tradition commune, ses fautes, pour nombreuses qu'elles soient, étant rarement dûes à des remaniements volontaires.<sup>3</sup> Son écriture est plus cursive, moins soignée, et moins facile à déchiffrer que celle de A ; il est en outre plein de formes dialectales et de négligences graphiques. Ces traits dialectaux, ainsi que certaines particularités de graphie, méritent d'être étudiés et seront relevés plus loin ; disons de suite qu'ils nous permettent d'assigner au scribe une origine lorraine.

Voici maintenant, mise en regard, la transcription des 31 derniers vers du texte de la *Bible* tels qu'ils se trouvent dans les deux mss. ; ceci pour permettre au lecteur qui ne disposerait pas de l'édition de Méon de se faire une idée exacte du ms. A, et pour attirer en même temps son attention sur un des meilleurs passages de notre poème.

1. Après le v. 109, un vers, inutile au sens et faisant une triple rime ; un vers après 1369 ; un vers après 1370 ; 2 vers entre 1796 et 1797 ; 2 vers entre 2602 et 2603 ; tous également nuisibles au sens.

2. Ces vers figurent dans notre texte entre parenthèses.

3. B a remanié, p. ex., aux vv. 187, 188 et 1875-80 ; il paraît même avoir introduit un couplet après le v. 2520. Ses remaniements sont, en général, incompréhensibles.

[fol. 108 v<sup>o</sup>] (b.)

A.

les roses selonc les orties  
 ne pdent mie lor biaute  
 ne lor flairor ne lor bonte  
 jai veu delez lortier  
 florir & croistre lou rosier  
 se les orties sōt poignanz  
 & ānuiouses & puanz  
 les roses sont beles & chieres  
 les bones hueues & entieres  
 les veraies & les loiax  
 sont ausi *o*me li metax  
 q̄ se seura dou malues fer  
 ml't st' bien q̄neu li ver  
 q̄ font la soie cest a dire  
 q' la maluaise hueu nēpire  
 la bone hueu de nule rien  
 li loial clerc fisicien  
 doiuēt estre ml't annore  
 & ml't serui et ml't ame  
 li bon loial ai ge ml't chier  
 certes q̄nt iē ai ḡnt mest'  
 & m'lt desir q̄n le mamaint  
 q̄nt maladie me destrait  
 ḡnt *o*fort & ḡnt bīe me fait  
 & ḡnt mēfermetez me leit

[fol. 109 r<sup>o</sup>] a.

& ie ne sent ma maladie  
 lors voldroie cune galie  
 lēportast droit a salenique  
 la faut ses sans et sa fisique  
 lors vueil q̄ il tiēgne sa voie  
 si loig. q̄ iames ne le voie

[fol. 108 v<sup>o</sup>] (a.)

B.

les roses deleiz les orties  
 ne pdent mie lor biautei (b.)  
 ne lor odour ne lor bonte  
 jai veu deleiz l'otuier  
 florir & crostre lou rosier  
 se les orties sont poignans  
 & annuouses & puans  
 les roses sont belles & chieres  
 les bones oeures les entieres  
 les veraies & les loaus  
 sont aussi *o*me li metaus  
 q̄ se soivre dou machefer  
 ml't sont bn coneu li verr  
 q̄ font la soie cest a dire  
 q' maluaise oeure ni enpire  
 la bone oeure de nulle rien  
 li loaul clerc fisicien  
 doivent estre ml't honorei  
 & chier tenu & ml't amei  
 lou boin lou loaul ai ie chier  
 certes ml't q̄nt ien ai mesrier  
 ml't desir ie cō lou ma moint  
 q̄nt maladie me destroit  
 ḡnt confort & ḡnt bīe me fait  
 mais q̄nt māfermetei me lait

& ie ne sent ma maladie  
 lors voldroie cune galie  
 lenportaist tost ver salatiq̄  
 & lui & toute sa fisique  
 lors vuel ie quil tegnet sa voie  
 se droit q̄ iamaiz no revoie

### III.

#### L'ARMÈURE DU CHEVALIER.

Ce poème, resté inédit jusqu'à ce jour, nous a été conservé, entièrement ou en partie, dans trois mss. dont voici la liste :

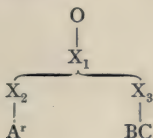
1<sup>o</sup> Le ms. Fr. 25437, de la Bibl. Nat. de Paris (fol. 18 v<sup>o</sup> b—22 v<sup>o</sup>), notre ms. B.<sup>1</sup>

2<sup>o</sup> Le ms. 5201 de la Bibl. de l'Arsenal,<sup>2</sup> pp. 165—172 b, ms. lorrain du XIII<sup>e</sup> siècle : A<sup>r</sup>.

3<sup>o</sup> Le ms. Moreau 1715, de la Bibl. Nat. de Paris,<sup>3</sup> fol. 299 r<sup>o</sup>—304 v<sup>o</sup>, copie faite par Sainte-Palaye sur un ms. du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle, à laquelle il manque les vers 290—565 du poème : C.

Le ms. perdu, Turin L. v. 32,<sup>4</sup> et le ms. de Pasquier<sup>5</sup> contenaient également notre poème. Scheler nous a laissé du premier de ces mss. une quinzaine de vers.

De ces trois mss. nous avons pris comme base de notre texte le ms. B. Il y a, aux vers 108 et 170 du poème, des fautes, évidentes, communes à tous trois, qui nous permettent de leur attribuer une même origine. Il y a en outre des fautes communes à B C, par ex. aux vv. 22, 55, 62 et 212 (vers sauté), nous sommes donc amenés à établir le classement suivant :



1. V. pl. haut, p. xxxv.

2. V. pour une description très détaillée de ce ms. *Romania*, XVI (1887), p. 57 et suiv. (Paul Meyer).

3. V. *Notices et extraits* . . . vol. XXXIII, 1<sup>ère</sup> partie (P. Meyer).

4. Cf. Scheler, *op. cit.*, p. 67.

5. V. Fauchet, *Recueil*, p. 151.

Le ms. A<sup>r</sup> se distingue plus particulièrement des autres par de nombreuses et parfois grandes lacunes (il lui manque, par ex., 20 vers à partir du v. 183), et par les 16 vers qu'il est seul à nous donner à la fin du poème. Nous avons de bonnes raisons pour douter de l'authenticité de ces vers, attendu, premièrement, qu'ils manquaient également au ms. de Turin, dont nous avons les 9 vers finals, et qu'ils contiennent, en outre, la rime *armes* (animas) : *armes* qui ne se trouve pas ailleurs chez Guiot. Or il semblerait, étant donné le sujet du poème, que cette rime eût été parmi les premières à venir sous la plume de l'auteur si vraiment anima > arme avait été de sa langue.<sup>1</sup>

C'est M. Paul Meyer qui le premier a pensé à attribuer notre poème à Guiot de Provins. M. Meyer constata que dans deux mss., celui de Turin et le ms. Fr. 25437 (B), le poème suivait immédiatement, et sans *explicit*, la *Bible Guiot*,<sup>2</sup> et que d'autre part, dans le ms. Moreau 1715 (C), où le poème se trouve isolé, il était suivi par les mots : *Explicit biblioteca Guiot de Provins*. De cette constatation il tira la conclusion nécessaire : " Il est donc établi que le poème en question était où passait pour être une partie de la *Bible Guiot*." (*Romania*, XVI, p. 58.)

Cette attribution, logiquement irréfutable, fut le point de départ des recherches de M. Baudler,<sup>3</sup> qui a voulu apporter à son appui, par un examen du style et du contenu du poème, des preuves plus essentielles. Son étude consiste en un résumé du poème, avec des rapprochements de pensées et de tournures communes à la *Bible* et à l'*Armëure*. Ces rapprochements<sup>4</sup> mirent en pleine lumière l'identité de sentiments et d'expressions des deux poèmes ; elle est en effet évidente et saute aux yeux à quiconque les lira quelque peu attentivement. Nous n'insisterons donc pas sur ce point, mais nous verrons que la langue et la versification sont également identiques dans les deux textes.

1. Guiot a la rime *ames* : *dames* : *Bible*, vv. 1129-30.

2. De même dans le ms. de Pasquier v. Fauchet, *loc. cit.*

3. *Op. cit.*, pp. 55-69.

4. Nous en soulignerons quelques-uns dans les notes de la *Bible*.

Le seul point sur lequel nous différons de M. Baudler est celui de la signification du poème et, par conséquent, du titre qu'il faut lui donner. M. Baudler l'appelle *La suite de la Bible Guiot*, et y voit une continuation de l'ouvrage capital dans laquelle le poète aurait essayé de satisfaire au besoin<sup>1</sup> que doit éprouver, selon M. Baudler, tout lecteur de la Bible, d'entendre autre chose que "de la critique négative." Mais il suffit d'écouter ce que dit l'auteur lui-même, dans l'introduction des deux poèmes, pour s'apercevoir que l'occasion de leur composition et la pensée qui les a inspirés sont tout à fait différentes. Nous avons donc cru bon de marquer cette distinction en donnant à notre poème un titre qui ne rappelle en rien l'ouvrage qui le précède.

La valeur littéraire du poème de *l'Armëure* n'est pas très grande. Le style, cependant, ne manque pas de vigueur, et le langage en est relativement concis : qualités aussi louables que rares dans un texte de ce genre. Le sujet n'était ni nouveau<sup>2</sup> ni très émouvant ; le grand mérite du poète, c'est de l'avoir traité d'une façon qui nous rappelle, dans plus d'un passage, l'auteur plein de verve de la Bible.

1. Das Bedürfniss nach etwas Abschliessenden, Positiven.

2. Pour une liste d'autres compositions traitant du même sujet v. *Romania*, XX, p. 579, note (P. Meyer).

## LANGUE ET VERSIFICATION DU POÈTE.

### I. LANGUE.

Cette étude sera nécessairement très restreinte à cause de l'état défectueux de la tradition manuscrite. Ainsi que celle de la versification, elle sera fondée surtout sur un examen des rimes et de la structure des vers de la *Bible*, la langue de ce texte capital étant en tout point identique à celle des *Chansons* (C) et de l'*Armëure* (A). Les vers de la *Bible* figurent sans sigle spécial.

#### Vocalisme.<sup>1</sup>

La langue qu'écrivait notre poète était selon toute vraisemblance le français littéraire courant.<sup>2</sup> Sans doute, ses rimes ne sont pas toutes irréprochables, mais les libertés qu'il s'est permises ne le rattachent à aucun dialecte, à aucune province.<sup>3</sup> Étudions tout d'abord ces licences.

Il fait rimer, v. 55, *loent* (laudant) avec *appeloient*. On pourrait être tenté de voir là une influence anglo-normande et de lire *loent* : *appeloent*. Mais une licence

1. Cf. la table des syllabes rimées, p. 200.

2. A. Gottschalk dans sa dissertation : *Die Sprache von Provins im 13 Jahrhundert* (Cassel, 1893), fait entrer en ligne de compte les rimes de la *Bible Guiot* d'après l'édition de Schulz. Après ce qui a été dit sur la vie nomade de notre poète, et sur l'infériorité du ms. A, lequel selon toute probabilité n'a pas été écrit à Provins, il est inutile d'insister sur la vanité d'un tel procédé. Ajoutons que dans le travail de M. Gottschalk rien n'est dit des rimes imparfaites relevées plus bas ; il s'est cru cependant autorisé de conclure que "bezuglich der *Bible* . . . hat die Untersuchung gezeigt dass sie in der Sprache von Provins geschrieben ist." Il existe en outre une *Grammatik des Guiot von Provins*, par Ludwig Eisentraut, (Cassel, 1872), faite également sur l'édition de Schulz.

3. V. la table des rimes, p. 200. C'est à tort que la forme *duet* (: *estuet*, *muet*) de la Chanson II, strophe 5, est considérée comme dialectale par M. Baudler, *op. cit.*, p. 85.

analogue (*o* fermé : *oi*)<sup>1</sup> se trouve au v. 573 (*Antoine : none*); ce sont donc des rimes imparfaites du même ordre que celles qui vont suivre.<sup>2</sup>

La diphtongue *ui* rime avec *u* aux vv. 1207 (*murmure : luire*), 1377 (*murmure : bruire*) et 2339 (*pluie : rue*); c'est que pour Guiot elle est encore descendante.<sup>3</sup>

*I*+nasale+consonne rime avec *i*+consonne orale au v. 173 (*prince : crevice*) et au v. 1391 (*homecide : Inde*).<sup>4</sup>

Nous trouvons deux fois une voyelle suivie d'un *s* en rime avec une voyelle suivie de *-rs* : *anuious* rime avec *priours* (v. 1079) et *gras* avec *mars* (v. 1067).<sup>5</sup>

Mentionnons enfin les rimes *bren : Adam* (v. 2321) et *Jerusalem : sen* (v. 1773), et les assonances bien plus choquantes *deboutent : coroucent* (v. 1061)<sup>6</sup> et *atenvent : atendent* (*A* v. 333).

Il est digne de remarque cependant que le poète ne fait rimer un *s* avec un *z* final qu'une seule fois—*hui est li jors : amors* *C* II, 6.

En dehors de ces rimes imparfaites, sa versification est régulière et classique. La rime *termes : lermes* (vv. 1259, 2237; *A* 129) se trouve à la fois dans Chrétien de Troyes et dans Rutebuef. *Fautre* rimant avec *autre* (v. 1217) est également une rime courante; de même, celles de *gié : changié, chargé* (vv. 1801, 2543) se présentent

1. C'est une licence traditionnelle. Cf. les assonances *angoisset : toute : jointes : couchet*, du Roland. Dans Raoul de Cambrai *mos* (mots) figure dans une laisse en *-ois* (l. cclxii). Dans *Aymeri de Narbonne* des imparfaits en *-oient* figurent dans des laisses féminines en *o* ouvert; cf. laisse xlv, *porte : ploroient : cochoient : cloches*, etc. Cf. aussi les rimes *Antoine : moine : corone : essone* (ailleurs *essoigne*), *Carité* str. 197; et Tobler, *Fr. Versbau* (Leipzig, 1910), p. 170.

2. Remarquons aussi la rime *loiaus : porciaus*, au v. 2073 (*loiaus : métaus*, v. 2625), qui nous montre le diphtongue *oi* décomposée d'une autre manière.

3. C'est également une ancienne licence qui se trouve dans le Roland, dans le *Roman de Troie* (v. 7817), etc.; cf. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, I, p. 82.

4. Cf. Tobler, *op. cit.*, p. 171.

5. Cette faiblesse de l'*r* devant *s*, et même devant d'autres consonnes est bien connue. Cf. *L'Escoufle* (édit. P. Meyer, Anc. Textes), p. xiv; Beroul, *Tristan* (Anc. Textes), p. xlvii.

6. A moins qu'on ne lise *coroutent* : forme qui ne se trouve pas dans Godefroy, mais que la forme fréquente du substantif—*corout*—pourrait peut-être justifier.

dans des textes de provenance aussi différente que le sont la *Carité* du Renclus de Moiliens et le *Cliges* ou l'*Yvain*<sup>1</sup> de Chrétien.

L'*e* sorti de l'*a* latin en syllabe ouverte et accentuée ne rime qu'avec lui-même sauf aux vv. 2281, 2407 et 2433, où il rime avec un *ē* latin dans les mots savants, *decrez* et *secrez*, et aux vv. 783 et 1069—*mere*, *frere* : *Pere* (*Petrum*).

*Ai* rime avec un *e* ouvert —*naistre*, *maistre* : *estre* (vv. 793, 2097, 2295, 2583 ; *A* 319).

*An* et *en* riment ensemble—*pacience* : *creance* (v. 791), *jumenz* : *anz* (v. 145), *truant* : *largement* (v. 1985), *fiance* : *patience* (*A* 167) ; cf. aussi, *bren* : *Adam* (v. 2321). De même *-aint* rime avec *-eint* au v. 2379 (*remaint* : *esteint*) et *aine* avec *eine* (ou *ene*) dans des noms propres, *Madeleine* : *certaine* (v. 2217) ; pour *Aquitainne* : *Vienne* v. 333) cf. Suchier, *Les voyelles toniques du v. fr.*, p. 133, et Baudler, *op. cit.*, p. 86.

*Paucum* rime avec *laudo* au v. 1373.<sup>2</sup> *Föcum*, *löcum*, riment avec des mots en *o* fermé latin—*preu* : *feu* (v. 163), *preu* : *leu* (v. 381), *malicieus* : *leus* (v. 743), *leus* : *doteus* *A* 271. *Oi*<*o* lat.+pal. est distingué de *oi*<*e* lat. ; cf. Suchier, *Voyelles toniques*, p. 93.

## Morphologie.

### (a) Déclinaison.

La déclinaison est fidèlement observée, même celle à déplacement d'accent.

subj. <i>pere</i>	<i>on</i>	<i>abes</i>	<i>sire</i>	<i>cuens</i>
rég. <i>pere</i> <sup>3</sup>	<i>ome</i> <sup>4</sup>	<i>abé</i> <sup>5</sup>	<i>seignour</i> <sup>6</sup>	<i>conte</i> <sup>7</sup>

1. *Car.* str. 206, 10 ; *Cl.* 4680 ; *Yv.* 259.

2. C'est également la règle pour Chrétien—*po* : *lo*, *Clig.*, v. 3291. Rutebuef a *pou* : *Pou*<*Paulum*, v. Metzke, II, p. 78. Guiot disait-il *pö* ou *pou*? Il est difficile d'être affirmatif, car l'*ö* final de *lo*<*laudo* a très bien pu s'obscurcir en *ö* et ensuite se diphtonguer en *ou*. V. Schwan-Behrens, *Altfr. Gram.* (1911), p. 123.

3. v. 656 (*clere* : *pere* sg.), 660. 4. vv. 325, 1243, etc. 5. vv. 1059.

6. 758, *A* 234 (*sire* : *dire*) et v. 529. 7. vv. 261, 2406.



Dans les exclamations notre auteur se sert du cas régime—*quel escu : fu* (v. 329), *quels compagnons : poissons* (v. 1269).

Pour ce qui est du féminin des adjectifs de la 3<sup>e</sup> décl. latine citons : *s'ire...granz* : [colées] *pesanz* (v. 604), *cloison...fort* (rég.) : *confort* (v. 803); *de quel part* (v. 1482); *tel mesure*, C III, str. 4. Notons pour les substantifs féminins la rime *la plus chiere maisons : li nons* (v. 1895).

*Trois* fait, au cas sujet, *troi* qui rime avec *croi* (v. 160); *tuit* rime avec *bruit* (v. 973); *li* (\*illaei) avec *merci* (v. 2263), avec *di* (*dies*), A 145. Pour *lui* on trouve une fois la forme atone avec voyelle élidée *l'* (v. 1417) : *l'en doigne*.

#### (b) Conjugaison.

Le présent de l'indicatif n'a ni *-e*, ni *-s* à la 1<sup>o</sup> personne—*Sospir : tenir* (v. 249), *devis : enemis* (v. 805); et *sui : lui* (v. 315), *di : afi* (v. 1651).

Le présent du subj. de la 1<sup>o</sup> conj. n'a pas de *e* aux 1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> personnes—*oubli* (1<sup>o</sup>) (v. 582), *desconfort : fort* (v. 1105), *gart* (v. 23), sauf dans l'exception bien connue, *doigne : reoigne* (v. 205), et, comme voyelle d'appui, dans *delivre* (v. 1181).

Le verbe *estre* fait au futur, à la 3<sup>o</sup> personne du singulier, *iert* (vv. 5, 140, 521, etc.), et *sera* (vv. 487, 539, 590, etc.); à la 1<sup>o</sup> pers du sing. *serai*; à la 1<sup>o</sup> du pl. *seromes* (dans B seulement, qui est seul aussi à donner un autre exemple de la 1<sup>o</sup> pers. du pl. en *-ommes* [v. 1171] : *osommes*); à la 3<sup>o</sup>, toujours *seront*.

Il n'y a pas d'exemples de *iere*, *ierent* pour l'impf.—*toujours estoie, estoit, estoient*.<sup>1</sup>

La 3<sup>o</sup> pers. de l'ind. du verbe *aller* est tantôt *vait* (: *fait*, v. 775; : *ait* A 555) tantôt *va* (: *dira*, v. 1243).

*Aidier* fait à la 3<sup>o</sup> personne de l'indic. *aide* (: *laide*, v. 2463) et *aïde*, C IV, 8; et à la même personne du

1. Il y a cependant un cas de *iere* dans *l'Armëure* (v. 72), mais ni à la rime ni en hiatus.

subjonctif *ait* (vv. 132, 684, etc.), dans la formule *si m'ait Deus*.

*Outroie* rime avec *voie* au v. 525, *outrou* (1<sup>e</sup> pers.) avec *moi* au v. 1787.

Les formes *preing*, *teing*, *veing* (et *preingne*, etc.), qu'emploie notre auteur seraient, selon M. Förster, particulières à la Champagne, mais il reconnaît lui-même leur existence chez Rutebuef.<sup>1</sup>

*Ocit* (prés. 3<sup>e</sup> pers.) rime avec *escrit* (participe passé). *Devoir* fait *doie* (: *voie*, v. 29) aux 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> perss. du subjonctif; *dire* fait *die* (: *envie*, v. 1419).

Notons pour finir la forme *maintenissent* (v. 1918).

Cette étude, malheureusement très restreinte, nous montre pourtant clairement combien la langue de notre auteur est conservatrice; on était d'ailleurs en droit de s'y attendre, étant donné l'époque relativement ancienne où celui-ci écrivait.

## II. VERSIFICATION.<sup>2</sup>

Comme trouveur de rimes notre poète est loin d'être un virtuose. Cependant, il se maintient toujours à un niveau respectable, et évite, en général, de recourir aux chevilles trop faciles: *St. Gile* lui donne une rime à *Joinville*, au vers 472; dans deux autres passages ce sont *St. Pierre* (v. 1070) et *St. Martin* (v. 1648) qui lui viennent en aide.

On ne lui cherchera pas querelle d'avoir fait rimer un mot avec lui-même lorsque ce mot, comme par ex., aux vers 1031-32 le verbe *mescroient*, est employé dans deux sens nettement distincts—le bon usage le lui permettait. Mais il faut une certaine complaisance pour trouver dans des rimes telles que *abes* : *rabes* (v. 1059), *a* : *n'a* (v. 501), *estre* : *estre* (v. 1509), *agus* : *agus* (*A* 483), *a* : *a* (*A* 531), une différence sémantique, même minime, qui les justifie.

En ce qui concerne la structure des vers, remarquons

1. V. *Cliges*, introd., p. lxii.

2. Nous ne tiendrons pas compte ici de la métrique des *Chansons*, cette matière ayant été suffisamment étudiée par M. Baudler, p. 82 et suiv. de sa dissertation.

que Guiot fait un très grand emploi du rejet et de l'enjambement,<sup>1</sup> et du couplet brisé.<sup>2</sup> Volontiers il commence même ses paragraphes sur le second vers d'un couplet,<sup>3</sup> mais ne paraît suivre aucun système à cet égard. Cependant, pour plus de rondeur, il termine toujours ses chapitres<sup>4</sup> sur un vers pair. Ses octosyllabes à rimes plates deviennent ainsi plus aisés, plus souples et moins monotones.

On remarque chez lui en outre de fréquents hiatus ; mais, puisque leur nombre diffère dans les deux mss., il est impossible d'en rédiger une statistique définitive et utile. Dans les monosyllabes, cependant, la non-élision de l'*e* de *que*, *se* et *ne* est si fréquente, qu'elle doit être, sans doute aucun, considérée comme une habitude du poète : il est clair qu'il ne s'en faisait aucun scrupule. On en compte pour *quë* 19 cas, pour *së* et *në* 9 cas chacun, communs aux deux mss. A nous donne en plus 9 cas pour *quë*, 6 pour *së*, 2 pour *në* ; B 11 cas pour *quë* et 2 pour *në*. Notons que pour *que* et *se* l'hiatus se produit surtout devant *il*.

De même, la non-élision de l'*e* final pour *jë* semble assurée aux vv. 26, 426, 1190, A 1510, mais puisque le poète connaît la forme *gië* (: *irië* 1067, : *chargië* 1801, : *chergië* 2544) on peut ne pas en tenir compte.

*Cë* se trouve également en hiatus dans les deux mss. au v. 2283 ; dans A seul aux vv. 689, 750 et 1466 ; dans B seul au v. 2044.<sup>5</sup>

L'*i* de *li* (art.) au sg. est élidé 6 fois, au pluriel jamais.

Dans les mots de plus d'une syllabe il y a 6 cas d'hiatus communs aux deux mss. : *biblë ors* (v. 8), *outrë entre* (v. 378), *Perchë et* (v. 439), *Francë ahi* [ha A] (v. 112),

1. On en compte plus d'une soixantaine d'exx., dont quelques uns sont très marqués, et certains presque brutaux, notamment aux vv. 504, 553, 616, 636, 1024, 1452, etc. Cf. A 22, 50, 114, 162, 164, 252, 269, 278, 281, etc.

2. Par ex. aux vv. 12, 18, 34, 48, 70, 72, etc.

3. vv. 103, 243, etc.

4. V. la liste des "Chapitres," aux notes des vv. 557-582.

5. Dans *L'Armëure* l'hiatus est également fréquent avec *quë* et *në* (9 fois), plus rare (1 fois) avec *cë*.

*contë et [princë A]* (v. 766), *levë et* (v. 2414); A nous en fournit 6 autres cas : aux vv. 657 ; 1519, 2341 ; 894, 1207 ; 1025 ; B 9 : aux vv. 1302, 2572, 2566, 2447, 1906 ; 927, 746, 1611 ; 185.

Parmi les cas d'hiatus particuliers à A il y en a un que nous avons admis dans le texte (v. 657) ; parmi ceux de B il n'y a guère que celui du v. 746 qui puisse être considéré comme certain—ce qui nous donnerait 8 cas d'hiatus à peu près assurés. Il faudrait en ajouter 4 autres, si l'on considère que le poète a dû écrire *sire* et *governere*, sans s, au cas sujet, aux vv. 1101, 1107, 1608, 1180, mais rien ne nous autorise à l'affirmer.<sup>1</sup>

Dans l'Armëure nous en comptons 4 ou 5 cas pour les mots de plus d'une syllabe : *combatrë a* (v. 291), *lancë est* (v. 421) [ms. B], *riglë on* (v. 442), *finë et* (v. 504), *descombrë home* (v. 587).

1. Notons en outre la crase possible au v. 538 (*qui en*), et au v. 2325. Cf. aussi *qui est* (ou *qu'est*) dans l'Armëure, vv. 431, 521.

## DIALECTE DU MANUSCRIT B.

Nous avons dit plus haut que nous assignions à notre scribe une origine lorraine; on trouvera néanmoins dans le relevé des traits dialectaux qui va suivre, plus d'un trait commun au lorrain et à tel autre des groupes linguistiques de l'est et du sud-est de la France, c. à. d. au wallon, au champenois ou au bourguignon.

Il ne faut pas s'abuser sur la valeur scientifique d'études du genre de celle que nous entreprenons ici, car il est extrêmement difficile, si non impossible, de distinguer et de saisir, dans la masse des graphies traditionnelles et latinisantes et des vestiges dialectaux de transcriptions antérieures, les formes qui nous renseignent sur la prononciation véritable du scribe. Avant de procéder à cette étude, ajoutons que par prudence et pour plus de commodité, nous avons préféré, dans la plupart des cas, prendre comme terme de comparaison la graphie du français classique, plutôt que d'essayer, en partant du son latin, d'établir une filiation phonétique directe.

### VOYELLES.

I. *A* fr.=*ai*. Avec le no. VI c'est peut-être le trait le plus caractéristique du manuscrit, comme d'ailleurs de tous les mss. lorrains. A la tonique; 1, final: *ferai, sai* (ça); 2, devant consonne, (i) orale: *aibres, aisnes, blaisme, osaisent, portaist*; (ii) palatale: *domaige, saichent, vaiges*; (iii) nasale+palatale: *estrange, grainge*. A l'atone, devant consonne, (i) orale: *aisseiz*; (ii) nas.+pal. *chaingiet, maingier*. Par une graphie inverse *a=ai* fr.: *laissa, las, mas, sa*.

II. *Ai* (e) fr.=*e*: *mestre, nestre,=ei*: *leit*; inversement *e=ai*: *taist*. C'est ici, sans doute, qu'on doit ranger (cf. le no. VI) *chairait* (fut. de *cheoir*), *confrairies, vaireiz, vairois*.

III. *Ain* (ein) fr.=*an*, *en*, mais à l'atone seulement (cf. Suchier, *Voyelles toniques*, p. 133) : *vaincu*, *vancu*, *vencu*; *ainsi*, *ansi*, *ensi*. Il se peut toutefois que nous ayons ici des graphies étymologiques.

IV. *Ar* fr.=*er*, surtout à l'atone : *herpes*, *per* (part); *chergiez*, *cherrieres*, *ermaure*, *herdi*, *mercheant*;<sup>1</sup> et inversement : *Barangiers*, *barbis*, *darriere*.

V. *As* fr.=*es*, surtout à l'atone : *pes*, *porches*, *checes*, *lesche*, *pesse*; *chescuns*,<sup>2</sup> *esnesces*, *estinance*, *estrenormie*, *nesquirent*, *vavessours*; et inversement : *assarrei* (esserrer), *arastoirent*, *aeschappe*, *crassance* (crescentiam). *Es* (in illos) et *as* (ad illos) se confondent continuellement; cf. aussi *aface* (esface), *acorse* (escorce). Intéressantes sont les fautes : *il est boins ne se consoille pour es* (as) *boins*, et *molt esté pour molt tasté*.

VI. *E* fr. tonique=*ei*; i<a lat. : *bleif*, *deleiz*, *doneir*, *eil*, *seit*, *teix*, *meire*, *peire*, *seivent*; ii<ë lat. et germ. : *beil* [à côté de *bel*, *beal*, *bial*, *bia*] *chateil*, *isneil*, *porceil*; iii<lat. ē dans des mots savants : *cleir* (*clerc*), *secreiz*.

VII. *E* fr. (ē et ĭ lat. en syllabe fermée)=*a*; i, à la tonique : *sachat*, *datte*; cf. aussi *abat*, *manate*; ii, à l'atone : *natement*, *natoie*. On trouve, également, la graphie *ai* à la tonique : *daite*, *dais* (\**debitos*); et devant une labiale *au* : *Genauve*, *vauve*. Inversement *at*=*et* : *gingebret*, *raches*, *roset*.

VIII. *E* fermé fr.=*o* : *toche*;=*oi* : *soiche*; cf. le no. XVII.

IX. *Eil* fr., i, à la tonique=*oil* : *consoil*, *soloil*; *mervoilles*, *oroilles*, *paroilles*; +*s*=*ols* [ous] : *consols*; ii, à l'atone=*ill* : *consilloient*, *mervillous*, *millor*.<sup>3</sup>

X. *Ein* fr.; i, à la tonique=*oin* : *amoint*, *destroint*, *poinnes*, *voint*; ii, à l'atone=*in* : *cintour*, *cinture*.

XI. *Eiñ* fr.; i, à la tonique=*oiñ*, *oñ* : *desdogne*; ii, à l'atone=*iñ* : *pigneir*, *signor*.

1. Peut-être étymologique.

2. Peut-être étymologique.

3. On trouve aussi *travillier* à côté de *travaillent*; et *conissans*.

XII. *E* fr. atone,  $i=a$  : *amaors*, *äusse*, *mäur*, *päu*, *räonde*; *chamin* [mais *chival*], *manasse*, *saler*, *saront*; inversement  $a=e$  devant nas. : *menoient*;<sup>1</sup>  $ii=o$  : *consoilloour*; *doniers*, *maronier*, *soromes*; *prevoire* et *preoichent* [cf. no. VIII] alternent avec *provoire* et *prooichent*; inversement  $o=e$  : *menoie*, *jevent*.

XIII. *I* fr. atone après labiale= $e$  : *afechier*, *meneor*, *Phelipes*; cf. no. XVIII.

XIV. *Iee* fr. dans les pcpp. passés= $ie$  : *abaisie* v. 765, *fichie* v. 637, *touchie* v. 638; cf. *desierrance* pour *desirance*, *vigne* pour *viegne*.

XV.  $\bar{O}$  lat., *ue* fr.  $i,=ie$ , dans *quiens* (*comes*) [*cuens* à la rime]. Comment expliquer *muez* partout pour *mieux*? Est-ce sous l'influence de la labiale?  $ii,=oi$ , dans *boin* [f. *bone*], *oil* à côté de *oeul* [pl. *eus*, *euls*], *orgoil* à côté de *orguel*;  $iii,=e$  : *evre*, à côté de *oeuvre*;  $iv, eu$  : *preuve*; ailleurs *ue* : *ruee*, *buez*, *neuz*. Notons *trues*, à côté de *truis* et *pruix*.

XVI. *Ou* fr. à l'atone= $u$  : *cuverts*, *custumes*; *sutil* [latinisme?]; *du* deux fois pour *dou* (de *illum*); cf. *enfunduz*, *secuns*, *secunde*, qui sont peut-être des latinismes.

XVII. *Oi* fr.= $o$ ;  $i$ , à la tonique : *cheor*, *veor*; *crostre*, *foble*, *stole* (*stellam*);  $ii$ , à l'atone : *closon*, *j'o dire*.<sup>2</sup> Inversement  $o=oi$  : *oirs* (*horridos*), *sois* (*soz* v. 1234), *oille* (*ollam*). C'est ici que doit se ranger sans doute *covre* (*cuivre*).<sup>3</sup>

XVIII. *U* fr. à l'atone= $e$  : *jement*, *forgegié*; *Cleny*.

XIX. *Ui* fr.= $u$ ;  $i$ , à la tonique : *cestu*, *lu*, *nullu*; *brut*, *tut*; *udent*, *fuent*;  $ii$ , à l'atone : *amenusement*, *cusine*, *plusors*. Inversement  $u=ui$  : *cru* (*crudum*), *fui* (*fuit*), *mescruit*, *cruier*.<sup>4</sup>

1. Cf. *Orson de Beauvais*, Anc. Textes, introd. (Gaston Paris), p. ix.

2. Dans *refrettour*, *dortour*, *mireous* il y a p.-être changement de suffixe tout simplement.

3. Dans *boiche*, fréquent dans les textes bourguignons et lorrains, l'*i* provient sans doute de la palatale.

4. La forme est intéressante et se trouve dans d'autres mss. de l'est. Elle ne doit rien avoir de phonétique, ne pouvant guère se produire que là où ni *l* ni *r* finals ne se prononcent; v. nos. 3, 8.

Remarquons en outre une tendance à réduire l'hiatus :<sup>1</sup>  
*Benois, gaignié, proichant; puent* (peuvent), *pussent*.

#### CONSONNES.

Consonnes doubles et simples alternent pour figurer le même son ; il y a pourtant une tendance bien naturelle à doubler les consonnes nasales : *grainne, certainne, donnent, reponnent, semment*.

1. *C* alterne avec *s* pour figurer une sifflante sourde devant *e, i* : *ce* (*se*), *c'est* (*s'*), *ci* (*si*), *auci, enci, fauces, morciaus* ; *sil, saler, sant, serchier, sertes, acorse* (écorce). Intéressant est le remplacement par *c* d'un *g* initial : *coverner, coutiere* ; cf. *chambes* (jambes), *Armëure*, v. 187. *C* inter vocalique reste comme *g* dans *sagurement* < *securament*.

2. *K* est très rare : *Ke* [1 fois], *faukon*.

3. *L* final est tombé dans : *si, bea* (bel), *chardena, i* (il), *qui* (qu'il), *ypocrita* ; cf. aussi *cruier, ligals* (legat).

4. *L* devant consonne tombe sans se vocaliser<sup>2</sup> dans : *saves, faces, tot* ; *acun amoine* (aumône, cf. no. XVII), *madite, mauvais, savaiges* ; *aiques* (cf. no. I) ; on trouve *repols* pour *repos*. J'écris cependant *molt* [ms. *ml't*] qui se trouve dans le ms. une fois sans abréviation.

5. *L* mouillé s'écrit, indifféremment, *l, ill, ll* : *assalir, valant, vallant, fallent, millors*.

6. *Flebilem* > *foble, fable et flobe*.

7. *N* mouillé s'écrit souvent *g* : *coig, tig, teig* [à côté de *tieng*], *engig, poig, estraigement*. Je ne m'explique pas la forme nasalisée *englise* aussi fréquente que *eglise*,

1. *Boin orei*, au v. 950 doit être interprété, sans doute, *bien ôuré* : "bienheureux." *Citain*, au lieu de *citëain*, peut être refait sur *cit* ; cf. M.-Lübke, *Etym. Wörterbuch*, 1959, et A. Thomas, *Essais d'etym. fr.*, p. 268.

2. *ëllum* s'écrit *-eal, -iaul, -eil, -eaul* : *beal, bial, bia, bial, bel, chateil, rusiaul, vazeaul* ; *-ellos* > *-iels, -iaus, -aus, -eals* : *chastiels, porceals, porceaus, morsaus, morsiaus* ; *-alem* > *-al, -aul, -a*, [dans des mots savants] : *loaul, loal, chardena* ; *ales* > *-als, -aus, -auls* : *criminals, desloauls, desloaus*—véritable fouillis, qui ne peut guère se produire, que là où *l* est tombé sans laisser de traces et où un scribe aurait cherché à le faire revivre dans l'écriture. Dans la seconde partie du ms. de *Raoul de Cambrai* le scribe écrit un *l* double là où *l* est prononcé ; à tel point cette lettre était-elle devenue un signe conventionnel ; v. *Introd.*, édit. Paul Meyer, p. lxxxix.



à moins qu'elle ne soit une graphie inverse. *Gn* se trouve pour fr. *n* dans *vilaignes*.

8. *Nt* final, à la 3<sup>e</sup> pers. du pl. des verbes, s'amuît ou bien est représenté par *t*; voir plus loin.

9. *R* final s'amuît : *mostre* (inf.) *empirei*, *cler* : *emblei*, *seculei* : *desespereir*; cf. *blandir* pour *blandis*. On le trouve doublé deux fois : *merr*, *verr*.

10. *R* devant certaines consonnes disparaît : *mireous*, *abelestrier*, *aibres*, *usuriez*; cf. *argoillonner*, *porvrement*, *partz* (pas, v. 5).

11. *R* dans les groupes *tr* et *dr* tend à tomber, témoin les graphies *droitre*, *mosterai*, *est* (estre), *ordres* (ordes), *et autres festes* (es [as, aux] hautes festes), *quil entendent* (qui entendre).

12. *St* initiales restent telles quelles : *stellam* > *stoile*, *stole*.

13. *S* final, et devant certaines consonnes, tombe : *es biau dis*, *sen doute*, *conveir*, *faul*, *ver lou chemin*, *écrit* (:ocist), *repotes*, *enpotes*, *viconte* et *wysconte*; cf. aussi *resgardent*, *respondre* (reponere), *sescors*, *sosgit*, à côté de *derendre*, *defie*, *defait*; et *aface*, *acorse* pour *esface* *escorce*; v. pl. haut, V.

14. *S* et *ss* figurent, sans distinction, la sourde et la sonore : *asises*, *assises*, *dissons*, *ressoit*, *cuissans*, *gisent*, *gissent*; -itia s'écrit -esce; *sc*, rare ailleurs, semble figurer une chuintante sourde : *nisce*, *adresce*.

15. *T* final est tombé dans *ferai*, *penrai* (fut. iii); *fu* qui alterne avec *fut*, *fuit*; *vi*, *don*, *brui*, etc., cf. la graphie *du roit Artu* (du roi A.). Notons aussi *fu* pour *fust*; cf. le no. 11. Par contre, *t* est écrit dans quelques subst. en -ié et dans des pcpp. passés : *congiet*, *pitiét*, *chaingiet*, *tolut*.

16. *W* se trouve pour *g* dans *wallebrun*, *enwagié* (mais *jambais*); pour *v* dans *wysconte*, à côté de *visconte*, *deswude*; entre deux voyelles en hiatus dans *cowart*, *lowaïs* (locaticium).

17. *X*, dont les scribes lorrains font en général si grand usage est, dans notre ms., relativement rare à l'intérieur

des mots; citons *vaxeaul*, aux vv. 2415 etc. Il se trouve assez souvent pour *us* : *teix*; et pour *z*, v. plus bas.

18 *Y* s'emploie surtout dans des mots savants : *dyamar-gariton*, *ypocrisie*, *symonial*; *yrangne*.

19. *Z*, fréquemment employé, ne paraît pas avoir la valeur de *ts* mais bien de *s*. Cependant, notre scribe s'en sert avec système; car, tandis qu'au pluriel régime des participes passés en *-i* et *-u* il écrit, presque sans exception *s*, dans ceux de la 1<sup>e</sup> conj. au contraire nous trouvons toujours *z*. Il l'emploie dans les flexions verbales en *-ez* (chez lui *-eiz*) : *oreiz*, *chaingiez*, etc., de même que dans *deleiz*, *asseiz*; pour *l* mouille + *s* : *viez*, *muez* (mieux); mais aussi dans des mots comme : *buez* (boves), *þuez* (peux, puis adv.) *graiz* (gras), *desloiz*, etc. On voit que *z* semble être attiré par une diphtongue. Partout ailleurs, où la phonétique plus ancienne l'aurait exigé, il est rare et employé au hasard. Dans certains mots il alterne avec *x* : *þuex* et *þuez*, *teix* et *teiz*. Des graphies telles que *deniers* : *usuriez*, à la rime, témoignent bien de sa minime valeur phonétique.

#### MORPHOLOGIE.

Disons d'abord que parmi les quelques faits que nous citerons ici plusieurs ne sont autre chose que des faits purement phonétiques.

Article : sing. m. *li*—*lou* (et *lo*); f. *la*, qqf. *li* (cf. vv. 645, 744) et *le* (*Arm.* 405); avec prép. : *al*, *as*, *es*; *el*, *ou*, *es*; *dou*, *do* [*du* rare].

La déclinaison est assez fortement ébranlée, le cas sujet des subst. masc. de la 2<sup>e</sup> décl. latine sing. et pl. s'écrivant avec ou sans *s*; *sires* est aussi fréquent que *sire*, *þeires* que *þeire*.

*Lors* pour *lor* au cas rég. pl. se trouve très souvent.

*Que* est beaucoup plus fréquent que *qui* au cas sujet du pronom relatif.

Dans les verbes, à la première pers. du sing. de l'ind., on trouve quelquefois *s* : *dis*, *ois*. *-E*, *-et*, *-ent* s'emploient indifféremment à la 3<sup>e</sup> pers. du sing. et à la 3<sup>e</sup> pers. du pl.

de l'indic. prés. des verbes de la 1<sup>o</sup> conj., et du subjonctif des autres. C'est ainsi que *porte*, *portet*, *portent* et *pende*, *pendet*, *pendent* alternent pour figurer les mêmes formes. On prononçait partout *-e*, ce qui nous est prouvé par des graphies telles que *voient* (pour *voie*, sbstf.), *orent* (ore, adv.).

*-Ait* se trouve pour *-a*, à la 3<sup>o</sup> pers. du prét. et du fut. des verbes de la 1<sup>o</sup> conj. (voir plus haut, no. I) de même qu'à la 3<sup>o</sup> pers. du sing. du prés. de l'indic. de *avoir*, *aller* et *ester*. D'une façon analogue, *-aist* et *-aissent* se trouvent pour *-ast*, *-assent*.

La 3<sup>o</sup> pers. du pl. du prét. des verbes en *-er* se termine en *-aient* : *engegnaiement*, *esposaient*, formes refaites sur les désinences des autres personnes. On trouve une fois *-oient* : *arastoient*, qui est peut-être une simple négligence. Pour le prét. des autres verbes, citons : *partai* 1<sup>o</sup> sg. de *partir* ; *mirent* ; *tindrent* [à côté de *devenrait*].

*Iere* et *iert* sont confondus pour le fut. (3<sup>o</sup> sg.) du verbe *estre*.

La désinence *-omes*, à la 1<sup>o</sup> personne du pl., se trouve deux fois : *seromes*, *osommes* et pourrait bien être de la langue de l'auteur ; *-ins* se trouve une fois : *atendins* ; *-ois* (2<sup>o</sup> pl.), qui est certainement du scribe, se trouve également deux fois : *vairois* (verrez) et, irrégulièrement, *sachois*, forme analogique refaite sur le modèle des verbes de la 1<sup>o</sup> conj.

Dans les verbes de la 1<sup>o</sup> conj. où le déplacement d'accent amène un changement de la voyelle du radical, l'analogie a fortement altéré l'ancien système vocalique. C'est ainsi que l'on trouve *prisier*, *proïer*, *pri* et *proient* à côté de *geteir*, *gite* et *gitent* (forme lorraine). Remarquons en outre la forme analogique *oblisse*, v. 582.

Ajoutons pour finir trois faits d'ordre lexicographique. Notre scribe paraît ne pas connaître le mot *mont* "beaucoup." Il écrit *ml't* même à la rime—*ml't* : *Grandmont*. *Ni* pour *ne*, conjonction négative, est assez fréquent, cf. v. 1383. Le mot *ordre* paraît être pour le scribe du masculin tandis que pour Guiot, comme de règle, il est du féminin.



## CHANSONS.

### I.

*U. f. 177<sup>o</sup>., C. no. 322, f. 147<sup>vo</sup>.*

*Editions* : Wackernagel xvi ; San Marte iii ; Baudler, p. 74 ; *Histoire littéraire* xxiii, p. 611 (strophe v).

#### i.

Ma joie premeraine  
M'est torneie en pesance,  
3 Las ! je ne sai por coi,  
Mais ensi me demeine  
La foi et l'esperance  
6 K'amors a mis en moi.  
Se je par bone foi  
Doi avoir penitence,  
De moi ne sai nul roi  
10 Fors que ma mort i voi.

#### ii.

Mes fols pansers m'ameine  
La fole desirrance  
13 Don sui en tel esfroi ;  
C'ainz n'oi joie certeine  
Senz kel que mesestance ;  
16 S'en fait grant estreloi  
Amors, ou je me croi,  
Ke m'aprist en m'enfance  
Faire ceu ke ne doi :  
20 Oiez con je foloi !

2 C. a pesance ; 4 C. desmainne ; 5 U. la sors, C. fois ; 7 C. manque ;  
8 C. soffrir p ; 17 C. me croie, U. me croi ; 18 U. qui me prist ; 19 U. faz  
je ce que je doi.

## iii.

- Quant je meuz cuz ataindre  
 Joie et bone aventure,  
 23 Lors porroie jurer  
 Que l'endemain est graindre  
 La dolors et l'ardure  
 26 Que me fait endurer.  
 Mais je voi bien juër  
 Sovent en aventure  
 Por perde restorer—  
 30 Or soit a l'endurer !

## iv.

- S'amors volsist destraindre  
 Ma dame en tel mesure,  
 33 Bien me pëust saner  
 De ce dont tant m'ot plaindre.  
 Mais ele n'en a cure,  
 36 Si me fait redouter  
 En lealment amer.  
 Que j'ai per tot droiture ;  
 Meuz volsisse mostrer  
 40 Mon tort senz moi grever.

## v.

- Douce dame, en pou d'ore  
 Fust ma joie aemplie,  
 43 Se j'ëusse le don  
 Qui toz jors me demore ;  
 Mais vostre seignorie  
 46 M'ocit a desraison.  
 Losengier et felon  
 Font ceste departie—  
 Que ja n'aient perdon  
 50 De dire mesprison !

26 U. qui, C. ki ; 27 U. plus j. ; 29 U. que p. ; 33 U. se, salver ;  
 36 U. esmaier ; 38 C. car ; 42 C. fut acomplie ; 43-4 U. manquent ;  
 46 C. ocist ; 47-8 C. intervertis ; Entre 48 et 49 U. insère : trop sont or al  
 desore. cil qui ont tel envie ; 49 C. ki ; 50 C. manque.

## vi.

- Guioz qui plaint et plore  
 Et sa mort et sa vie  
 Lor outroie a bandon  
 54 A toz maleïçon ;  
 Mainte amor ont perie,  
 Ne diënt se mal non,  
 57 S'en avront guerredon.

## II.

*U. f. 73<sup>ro</sup>., C. no. 100, f. 46<sup>vo</sup>.*

*Editions : Wackernagel xiii ; San Marte i ; Bartsch, Chrestomathie (Leipzig 1866), p. 203 ; Hist. litt. xxxiii, p. 611 (str. 1, 4, 7) ; Archiv. xlii, p. 260 ; Baudler, pp. 76-78.*

## i.

- Contre lo novel tens  
 Que florissent cil bruell  
 Chanterai lon mon sens  
 4 De celi dont me duell.  
 Plus l'aim que je ne suell ;  
 Q'a la plus bele pens  
 7 C'ainz veïssent mi uell.

## ii.

- Quant premiers resgardai  
 Son gent cors seignoris  
 A mes euz esprovai  
 11 K'estoie ses amis :  
 Si i fui ententis  
 Que tot ades cuidai  
 14 Que fusse ou cerne mis.

## iii.

Amors, a molt grant tort  
 Me faites mal soffrir ;

- Cil orent boen confort  
 18 Qui sont mort senz languir.  
 Las ! toz jors la desir,  
 Et ades voi ma mort,  
 21 Et si ne puis morir.

## iv.

- Je l'aim tant et desir  
 Por sa fine biauté  
 Mielz vodroie a loisir  
 25 Un baisier de son gre  
 [Sel me voloit doner  
 Que tot lo remanant]  
 De la crestienté.

## v.

- Si fort li cuers m'en duet  
 Ne la puis oblïer ;  
 Malgré mien m'en estuet  
 32 Devant la gent parler.  
 Por ceu, puet on prover  
 Que de bone amor muet  
 35 Ceu c'on ne puet celer.

## vi.

- A dolerous mestier  
 M'ont atorné amors,  
 C'ainz de mon desirrier  
 39 Ne poi avoir secors.  
 Bien puis, hoi est li jors,  
 Les poinz de l'eschaquier  
 42 Doubler de mes dolors.

## vii.

Chancenette, va t'ant,  
 Lez m'amie t'envoi.

20 C. ma mort voi ; 21 C. se ; Str. iv=U. iii ; 24-30 C. *manquent* ;  
 Str. v=U. iv ; 32 C. ploreir ; 33 U. par ; 38 C. quant ; 39 U. pou.  
 C. puis ; 40 C. or puex ; 42 C. ma dolor ; 44 U. a.



- Di li que je li mant :  
 46 Cuer et cors li outroi ;  
 S'ele me porte foi  
 La leiauté Tristant  
 49 Porra trover en moi.

## III.

*U. f. 57<sup>ro.</sup>, C. no. 328, f. 150<sup>vo.</sup>*

*Editions : Wackernagel xviii ; San Marte v ; Baudler, pp. 78, 79.*

## i.

- Molt avrai lonc tans demoré  
 Fors de ma douce contree  
 Et maint grant enui enduré  
 4 En terre malëuree.  
 Por ceu, n'ai je pas oblié  
 Lo douz mal que si m'agree,  
 Don ja ne quier avoir santé  
 8 Tant ai la dolor amee.

## ii.

- Lonc tens ai en dolor esté  
 Et mainte larme ploree :  
 Li plus bels jors qui est d'esté  
 12 Me semble nois et jalee  
 Quant el païs que je plus he  
 M'estuet faire demoree :  
 N'avrai mais joie en mon aé  
 16 S'en France ne m'est donee.

## iii.

Si me doint Deus joie et santé,  
 La plus bele qui soit nee  
 Me conforte de sa biauté.

- 20 S'amors m'est el cuer entrée ;  
 Et se je muir en cest pansé  
 Bien cuit m'erme avoir salvée.  
 Car m'ëust or son leu presté  
 24 Deus ! cil qui l'a esposee.

## iv.

- Douce dame, ne m'oblïez  
 Ne soiez cruëls ne fiere  
 Vers moi, qui plus vos aim k'asez  
 28 De bone amor droituriere.  
 Et se vos ensi m'ocïez,  
 Las ! trop l'acheterai chiere  
 L'amor don si me sui grevez,  
 32 Mais or m'est bone et entiere.

## v.

- He, las ! con sui desëurez  
 Se cele n'ot ma proiiere  
 A cui je me sui si donez  
 36 Que ne m'en puis traire arriere.  
 Trop longuement me sui celez :  
 Ceu font la genz malparliere  
 Don ja nus ne sera lassez  
 40 De dire mal par darriere.

## IV.

*C. no. 278, f. 124<sup>v</sup>o., et C. no. 502, f. 239<sup>r</sup>o. v<sup>o</sup>.*

*Editions* : Wackernagel xiv ; San Marte ii ; Baudler, pp. 79, 80.

## i.

La bone amor ki en joie me taint  
 Et li douls tens d'esteit ki renverdoie  
 Et li penseirs dont a cuer me sovaint

<sup>21</sup> C. penseir ; <sup>23</sup> C. lit ; <sup>25</sup> C. ocies ; <sup>30</sup> C. trop ach ; <sup>40</sup> C. en derriere.

IV. 1 C<sup>2</sup>. tresbone am.

- 4 Me font sovent chanteir et moneir joie.  
 Et mainte fois veult amors ke je soie  
 Mes et pensis, dolens et corresous,  
 7 Et quant li plaist de ligier seux joious.

## ii.

- Uns dous espoirs ki m'aïde et maintaint  
 Contre l'orguel ki m'ocist et guerroe  
 M'ait conforteit, maix ades me convaint  
 11 Chier compareir ceu dont joïr voldroie.  
 Se servirai desirans toute voie,  
 C'onkes de riens ne fui si desirous  
 14 Con d'onoreir ceu dont plus seux coitous.

## iii.

- Li mals ke j'ai ne vait mie et revaint,  
 Ains me destraint igaulment et maistroie ;  
 El cuer me naist et de ma dame vaint,  
 18 Et si n'en ai pais tant con je voldroie.  
 Car fine amor me semont et avoie  
 De li servir, dont tant seux desirous  
 21 Ke plaixans m'est cist mals et delitous.

## iv.

- N'est pais amanz sil ki d'amors se plaint  
 Ne ki cuide ke jai venir li doie  
 Nulz malz d'amors ; maix tous jors serve et aint  
 25 De cuer verai ne jai ne se recroie.  
 Blaimeir se doit cil ki fausement proie,  
 Et cil ki sont d'autrui joie envious  
 28 Et d'autrui bien dolent et corresous.

## v.

Per deu amors, li sospir et li plaint  
 Et li desir, dont l'esperance est moie,  
 M'ont tant valut k'en joie mes cuers maint ;

4. C<sup>1</sup>. fait sov ; 14 C<sup>2</sup>. je fui c. ; 15 C<sup>2</sup>. ne *manque* ; 17 C<sup>2</sup>. a cuer ;  
 21 C<sup>2</sup>. m' *manque* ; 22 C<sup>2</sup>. amis ; 24 C<sup>2</sup>. serce ; 25 C<sup>2</sup>. s'en recroie ;  
 29 C<sup>2</sup>. de, sospirs, plains ; 30 C<sup>2</sup>. desirs.

- 32 Por ceu fait boen servir ke bien enploie.  
 Maix, se ma dame et pitiés si otroie,  
 De duel moront medixant envious,  
 35 Et je vivrai joianz et amerous.

## V.

*U. f. 4v<sup>o</sup>., C. no. 324, f. 148v<sup>o</sup>.*

*Editions* : Wackernagel xvii ; San Marte iv ; Baudler, pp. 81, 82 ; str. v (U.) : *Hist. litt.* xxiii, p. 612, D'Arbois de Jubainville, *Histoire des Ducs et des Comtes de Champagne* iv, p. 656.

## i

- Molt me mervoil de ma dame et de moi,  
 Q'ensi me tient quant plus suis lonz de li ;  
 Bien cuit garir l'oure que je la voi,  
 4 Mais lors double li mals dont je m'oci.  
 Si m'aït Deus, trop fiere chose a ci  
 Kant je morrai por tant que je la vi ;  
 Mais je me fi tant en ma bone foi  
 8 Et en iceu c'onques ne li menti.

## ii.

- Mainz en i at qui demandent por coi  
 J'aim cele rien qui n'a de moi merci ;  
 Il sont vilain et de malvaise loi ;  
 12 Car je n'ai pas, dame, encor deservi  
 Lo dolz regart dont vos m'avez saisi,  
 Et lo panser dont mes cuers s'esjoï ;  
 Et cil qui dit que je de ceu foloi  
 16 Ne me conoist pas a leial ami.

## iii.

Leials amis sui je sanz foloier,  
 Del tot amors m'a si en sa prison ;

32 C<sup>2</sup>. bien servir ; 33 C<sup>2</sup>. anoious.  
 V, 2 C. ke si me ; 3 C. adonc kant je l. ; 4 C. lor doublent li mal ;  
 6 C. je lamai ; 7 C. mais *manque*, tant ens en ; 12 U. desservi ;  
 14 C. s'esjoïst ; 17 U. sanz *manque* ; 18 U. d. t. m'ocit amors.

Son cors me fait amer et tenir chier,  
 20 Et bel parler et entendre raison  
 Cele de cui j'atent lo guerredon.  
 K'en moi ne truis ne ire ne tençon ;  
 Mon boen espoir ne voldroie changier  
 24 A rien qui soit nen a nul altre don.

## iv.

Cil jangleor nos font grant destorbier  
 Qui se vantent d'amer par traïson :  
 As amanz font lor joie delaïer  
 28 Et as dames sont cruier et felon—  
 Ja Damedeus ne lor face pardon !  
 Bien m'ocient senz arme et senz baston  
 Quant je les voi ensemble conseillier ;  
 32 Mais ma dame n'i panse se bien non.

## v.

Chançons, va t'en tot droit a Masconoïis  
 A mon seignor lo conte ; je li mant,  
 Si con il est frans et prouz et cortois,  
 36 Qu'il gart son pris et si lo traie avant.  
 Mais nule rien lo conte ne demant  
 Fors por s'amor et por ma dame chant,  
 Qui m'a proiet de chanter en cest mois  
 40 Mais ma joie me va molt delaïant.

19 C. mon cors, amer *manque* ; 22 U. navra ja a moi nen ire ne  
 tençon ; 24 C. argent ke soit ne ; 32 C. entant ; 33 C. Mascoïgnis ;  
 34 C. mans ; 36 C. traïce ; 37 C. demans ; 38 C. chans ; 39 C. ke m'ait ;  
 40 C. deïant.

CI COMMENCE LA BIBLE GUIOT DE PROVINS.

Du siecle puant et orible  
m'estuet commencier une bible,  
por poindre, et por argoilloneir,<sup>1</sup>  
4 et por grant exemple doner.  
Se n'iert pas bible losangiere  
mais fine et voire et droituriere.  
Mireors iere a toutes gens  
8 ceste bible : ors ne argens  
de nus esloignier ne la puet,  
que de Deu et de raison muet  
ce que je vuel mostrer et dire.  
12 Et sens feloignie et sens ire  
vodrai molt lou siecle reprendre,  
et assallir, et raison rendre,  
et dis et exemples mostrer  
16 ou tuit sil se doivent mirer  
qui pacience et creance ont.  
Et toutes les ordres qui sont  
se poront mirer es biau dis  
20 et es biaus mos que j'ai escrits :  
se mirent sil qui bien entendent  
et li saige molt s'i amendent !  
Or me gart Deus mon esperit !  
24 que de lui muevent li boin dit  
et tuit li boin enseignement,  
ensi lou croi je et entent  
Sor tout lou siecle parlerai  
28 mais ja home n'i nomerai

1. Les lettres qui manquent aux mots seront ajoutées en italique ; les mots qui manquent aux vers, entre parenthèses carrées.

Titre, B. *manque* ; 4 A. F. *mostrer*, P. *bons exemples* ; 5 B. *partz b.* ; 7 B. *mireous*, A. *iert*, B. *toute gent* ; 8 A. *ors* ; 9 B. *ne nus losangier*, A. *esloignier de rien ne me p.* ; 11 A. *conter et d.* ; 12 A. *est sens f.* ; 13 A. *l. s. ml't rep.* ; 14 A. *a res. r.* ; 16 A. *porront m.* ; 17 A. *entendu et c.* ; 18 A. *que t.* ; 19 A. *bons d.* ; 20 B. *et es escrits* ; 22 A. *li prodome si am.* ; 24 A. *viennent* ; 28 A. *ne ja h.*

que haïr ne blasmer me doie.  
 Entreis sui en la droite voie ;  
 blasmer vodrai et desprisier,  
 32 et ce que je dovrâi prisier  
 per dis plaisans sens viloignie.  
 Sil mosterai<sup>1</sup> bien sa folie  
 qui<sup>2</sup> lou blasme sor lu penrai :  
 36 plus tost conoistre se ferai.  
 Molt se descuevre follement  
 qui commun blaisme sor lu prent—  
 de folie se met en plait—  
 40 mais la ruede dou chair qui brait  
 ne se puet saler ne covrir.

Les portes covient a ovrir  
 dou siecle et de l'estre dou monde  
 44 en ceste bible, qui qu'en gronde.  
 Des dis as nobles clers paiens  
 qui furent ains les crestiens  
 vorrai ceste bible florir.  
 48 Sil se gardoient de mantir,  
 sil vivoient selonc raison ;  
 hardi furent comme lion  
 de bien dire, et de droit mostrer,  
 52 et des mavaï vices blasmer ;  
 s'il eüssent creance et loi  
 en nulle gent n'ot tant de foi.  
 Les escritures molt les loent ;  
 56 " philosophes " les apelloient.  
 Li grijois en latin resonance,  
 qui non de philosophe sonne,  
 " amans de bien et de droiture."  
 60 Ensi l'aferme l'escriture,

29 A. qui... men doie ; 30 A. ma dr. v. ; 32 A. ceuls que je voldrai et pr. ; 33 A. end ; 34 A. la f. ; 35 A. metra ; 36 A. de folie sentremetra ; 41 A. cele ; 43, 44 A. *intervertis* ; 45 A. des philosophes anciens ; 48 A. garderent ; 51 A. bien m. ; 54 B. n'ait t. ; 57 A. grezois ; 59 A. amnt.

1. *Mosterai*. J'avertis le lecteur qu'à la 3<sup>e</sup> pers. du sg. du fut. le scribe écrit *-ait*, *-ai* ou *-a*, de même que *ait* peut être ou *habet* ou *habeat* ; v. *Introd.*, p. lv.

2. *Qui*. en italique, signifie que le ms. porte l'abréviation de " que " v. *Intr.*, p. liv. Nous imprimons ainsi pour faciliter la lecture.

- “ philosophes ” nomeiz estoit  
 sil qui amoit raison et droit,  
 et qui menoit honeste vie  
 64 et de nul tort n'avoit envie ;  
 li nons fut molt biaux et cortois,  
 por coi l'appelloient grijois  
 les amaors de sapience,  
 68 qu'en aus ot plus de pacience  
 et de raison qu'en nulle gent.  
 A Arle oï conteir molt gent  
 lor vie, en l'englise Saint Trophe.  
 72 Molt furent nei li philosophe—  
 teius estoit lor generals nons—  
 Therences en fut et Platons,  
 et Seneques, et Haristotes ;  
 76 Viergiles en refut et Ostes,  
 Cleoo li viez, et Socratés,  
 et Lucans, et Diogenés ;  
 Preciens et Aristopus  
 80 en furent, et Cleobolus,  
 s'en fu Boeces et Estaces ;  
 et Tullis li granz et Oraces,  
 et Cliges et Pitagoras  
 84 en furent. Se n'est mie gas  
 de lor subtilitei serchier.  
 A cel tens furent li plus chier ;  
 sutil estoient et agu.  
 88 Li malvais prince, li vancu,  
 qui gisoient en pechiez oirs  
 les volcissent toz avoir mors ;  
 il nes osaient pas veoir,  
 92 qu'il n'en preïssent nul avoir

62 A. cil qui dieu creoit et amoit ; B. avoit r ; 66 A. por ce lappellent li grezois, B. les appl'oit ; 67 A. patience ; 68 A. science ; 69 A. autre g ; 70 A. ale ; 71 A. en lestoire sanz troffe ; 72 A. dont f. n. ; 73 A. tiex en fu l. ; 74 A. therades ; 76 A. othes ; 78 A. et si en fud ; 79 A. aristipus ; 81 A. ovides et est ; 82 et t. et l. gr. or ; 83 A. cligers ; 86 A. cest ; 89 A. es p.



contre raison ne contre foi,  
tant maintenoient bien loi.

Li philosophe tel estoient  
96 que a nulle rien n'entendoient  
maix qu'a bien dire, et a reprendre  
les malvais vices ; qui entendre  
voldroit lor mos et lor biau dis  
100 ja jor ne seroit desconfis  
s'il les avoit en remembrance.

Mais tout est torneiz a anfance  
li siecles et anoiantis.

104 Des princes sui plus abahis,  
qu'il ne conoissent ne entendent.  
Sil n'empirent ne sil n'amendent :

empirieir ne poroient il,  
108 et comment amanderont sil  
qui ne puent estre poiour ?  
Il n'ont ne doute ne paour  
de Deu, ne dou siecle vergoigne.

112 Aï Francë ! Aï Borgoigne !  
Certes, con estes avuglées !  
Con vos vi de gent honorées !

Or plorent les belles maisons  
116 les boins princes, les boins barons,  
qui les grans cors i assembloient  
et les biaux avoires i donoient.

Deus ! con furent preu et valant,  
120 et riche et saige et conoissant !

Et sil sont si nice et si fol,  
et guileor, et lesche, et mol,  
que se je bien grant sens avoie

124 entre aus, se cuit, tout le perdroie.

93-4 A. de cleric de contre ne de roi contre reson et contre foi ; 93 B. à la place de foi porte un s sans plus ; 97 A. aprende ; 98 B. quil entendent ; 99 B. voldront ; 100 B. seront ; A. il ne seroit ja d. ; 101 B. qui avoit en rem.,-1 ; 102 A. monte en enf ; 103 B. est an ; 104 A. dou siecle s.pl. esbahiz ; 105 A. cil ne c. cil nent ; 106 A. emmendent ; 107 B. poront ; -1 ; 108 A. com. amenderoient il ; Entre 108 et 109 A. intercale un vers : quil nont vergoingne ne peor ; 109 A. quil ne p. ; 110 A. il nont redoute n. p. ; 112 A. ha douce fr. ha b. ; 113 A. terres com ; 114 A. genz ; 115 A. bones maisons ; 118 A. et qui les biaux dons i don ; 119 A. dieu ; 122 A. juleor.

- Tant lor oi guiller et mentir  
 qu'entre aus ne me sai contenir,  
 entre aus ai tout lou sens perdu.
- 128 Ne furent pas ou coig feru  
 dont les menoies sont loaus ;  
 les forges furent desloaus,  
 se cuit, ou il furent forgié ;
- 132 si m'ait Deus, encor cuit gié  
 que li ovrier furent malvais.  
 Je ne me fierai jamais  
 en nulle forge n'en nulle oeuvre
- 136 puez que malvais ovriers i oeuvre :  
 n'est pas droituriere la forge,  
 puez que malvais ovriers i forge,  
 ne l'uevre n'est preus, ce m'est vis.
- 140 A envis iert ja de grant pris  
 pollains de mavais estallon,  
 se vuel qu'entendent li baron  
 qui sont angoissous et vilain :
- 144 bone semence fait boin grain,  
 et boins aibres portet boin fruit.  
 Ou il furent chaingiet, se cuit,  
 ou les fauces engendréures
- 148 *qui* sont vilaignes et oscures  
 les nos ont ensi tresgeteiz.  
 Je ne voldroie estre blasmeiz  
 des dames ; saves lor honors
- 152 lou dis ; mais des engendreors  
 me plain, ce ne puez je laissier,  
 que trop furent malvais ovrier :  
 lou monde nos ont encombrei
- 156 d'ort siecle et de desesperei.  
 Trop est nostre loz au desoz :  
 qui bien nos vorroit jugier toz,

125 A. mentir et g. ; 126 A. que je ne sai entaus parler ; 132 A. se deus mait ; 136 A. ovrier ; 137 A. nest mie dr. f. ; 138 A. ovrier ; 139 A. B. avis ; *om.* ne ; 140 B. entre ous iere ; 142 B. que rendent ; 148 A. malvais et osc ; 156 B. dou s. e. d. desespereiz, A. *om.* et ; 157 A. lois.

- si con je sai et con je croi,  
 160 ja n'en eschapperoient troi  
 que ne fussent dampnei sens fin.  
 Ou sont li boin, ou sont li fin,  
 ou sont li saige, ou sont li prou ?  
 164 S'il estoient tuit en un fou,  
 ja des princes, si con je cuit,  
 n'i avroit un brullei ne cuit ;  
 mais se li fellow i estoient,  
 168 sil *qui* Deu voirement ne croient,  
 et li villain et li eschars,  
 molt i aroit des princes ars ;  
 onques si loaus fous ne fui  
 172 qu'il valdroient muez cuit que crui.  
 A grant tort les apelle on princes :  
 des estapes et des crevices  
 font mais empereors et rois.  
 176 Les Alemans et les Inglois  
 voi bien des princes esgareiz,  
 si voi je les autres aisseiz :  
 tuit sont esbahi per lou mont  
 180 des mavais princes que il ont.  
 Et chevalier sont esperdu :  
 sil ont auques lor tens perdu ;  
 abelestrier, et meneour  
 184 et perrier, et engeneor  
 seront de or avant plus chier.  
 Encuseor et losangier,  
 sil ont passei. Et que feront  
 188 sil *qui* lou siecle vëu ont  
 si vallant con il a estei ?  
 Deus ! con estoient honorei  
 li saige, li boin vavassour !  
 192 Sil furent li consoilloour

159 A. com je voi ; 160 B. il nen ; 161 A. quil n. ; 163 A. *manque* ;  
 168 A. et cil qui damedeu n. c. ; 170 A. mont i avr ; 173 A. apelons pr ;  
 174 B. des estoupes et descrescine ; 175 B. sont m. emperor et rois,  
 A. mainz ; 176 A. li alemant et li tiois ; 177 A. bien voi ; 178 A. des autres ;  
 180 A. qui i sont ; 182 B. *om.* ont,-1 ; 183 A. mineor ; 187 A. cil ont tot  
 pense quil feront ; 189 B. ont estei.

- qui savoient qu'estoit raisons ;  
 sil consilloient les barons,  
 sil faisoient les dons doneir  
 196 et les riches cors assembler.  
 Les boins vavessours voi je mors :  
 les grans orguels et les grans tors  
 lor fait on et les grans outraiges.  
 200 Ja en ont trop cruels damaiges,  
 qu'il estoient herbegeor  
 et liberal et doneor,  
 et li prince lor redonoient  
 204 les biaus dons, et les honoroient—  
 or lor tot on ains c'on lor dogne,  
 on les escorche on les reoigne.  
 Sil prince nos ont fait la figue ;  
 208 en herpe en viele et en gigue  
 en devroit on rire et chanteir ;  
 om nes doit covrir ne seler,  
 trop nos ont lou siecle honi.  
 212 Chevalier sont aserveti  
 plus que sil ou om fait les tailles.  
 Bien jueent hui a toutes failles  
 nostre prince, nostre baron.  
 216 Fallent il en lor oevre ? Non ;  
 sil faut *qui* fait ceu qu'il ne doit ;  
 fallis ne doit rien faire a droit ;  
 se fallis fait oevre *qui* valle,  
 220 c'est prueve que faillis fait falle ,  
 por ceu di je que faillis faut  
 la ou ses fais nulle riens valt.  
 Nostre prince n'ont pas failli !  
 224 Molt me tenroie por gari,

196 B. li r. ; 198 B. les grans grans org., A. outraiges et l. t. ;  
 199 A. domaiges ; 200 B. cruier damage, A. icest uns trop crueulz  
 oltraiges ; 202 A. et bon terrien donneor ; 205 B. dognent ; 206 B. or,  
 escorchent, or, reoignent B. ; 208 B. herpes vieles, gignes ; 209 A. certes  
 conter ; 210 A. et conteors a court mander ; 212 A. acuiverti ; 214 B. b.  
 veinnent, A. tuit a t.f. ; 215 B. n prevost ; 216 A. f. il lor avoir il non ;  
 217 A. qui ne f. c.q. ; 219 B. fallirs f., A. qui faille ; 220 B. faillir f. f. ;  
 221 A. Faillirs ; 223 A. nos ont failli ; 224 A. bien m. t.

certes, se fallir les veioie :  
 bien sui mors, mais encor vivoioe.  
 Por coi nesquirent, por coi furent  
 228 et por coi sont, et por coi durent  
 sil prince *qui* jovent ont mort ?  
 Il n'aiment solas ne deport.

Des barons et des chastelains  
 232 cuit je mout bien estre certains  
 que des vallans en i avroit ;  
 mais li prince sont si destroit,  
 et dur, et vilain, et fellon  
 236 por ceu se doutent li baron.  
 De teius i ait qui prou seroient,  
 mais nostre prince ne vorroient  
 que nus feïst honor ne bien.  
 240 Et li jone et li anciën  
 beent mais tuit a avoir faire ;  
 li vaillant et li debonaire  
 icil sont tuit por fol tenu.

Si honis siecles mais ne fu :  
 244 je ne voi mas feste ne cort ;  
 tant per tienent lou siecle cort  
 que nus n'i ose joie faire.  
 248 Bien sont perdu li biau repaire,  
 li grant pallais dont je sospir,  
*qui* furent fait por cort tenir !  
 Les cors tindrent li ancessor,  
 252 et as festes firent honor  
 de biau despendre, et de doner,  
 et de riche vie mener.

Tant vos puis je dire de feste  
 256 que sil ne sont digne ne honeste  
*qui* tienent cort, se il ne donent.  
 Et les festes les en semonent :

225, 226 B. *manquent*; 227 A. durent; 228 A. furent; 230 B. confort,  
 A. joie ne deport; 232 A. estre trestoiz cert; 233 A. que des preuz mout  
 en i av.; 241 A. a trestot faire; 242 B. li vilain; 243-248 A. *manquent*;  
 254 A. et des chevaliers anorer; 255 A. vuel je; 256 A. quil nen sont d.  
 nē h.

- la cort quiert bien ce c'on li doit,  
 260 et les festes quierent lor droit ;  
 mais li roi li duc et li conte  
 as hautes festes font grant honte.  
 Qu'il nen ont mais pallais ne sales :  
 264 en ordes maisons et en sales  
 se reponnent, et en bocages ;  
 lors cors sont povres et ombrages ;  
 lors fuent il les bones viles.  
 268 Mais Deus conoist toutes lor guiles ;  
 mervillouse justice en prent,  
 qu'il les fait vivre trop vilment.  
 Mar lor membre dou roi Artu,  
 272 d'Alixandre, et de Juliu,  
 et des autres princes vallans  
 qui ja tindrent les cors si grans !  
 Quel cort tint or Asuerus !  
 276 elle dura cent jors ou plus.  
 Et de l'empereor Ferri  
 vos puis je dire, que je vi  
 qu'il tint une cort a Maence—  
 280 iceu sachiez vos sens doutance  
 c'onques la paroille ne fu.  
 Que sont li prince devenu ?  
 Deus ! que vi je, et que voi gié !  
 284 Mout mallement somes changié :  
 li siecles fu ja biaux et grans  
 or est de garçons et d'enfans.  
 Li siecles, sachiez voirement,  
 288 fadrait per amenuisement ;  
 per amenuisement faudra  
 et tant per apeticera,  
 qu'uit homes batront en un for

259 A. corz ; 262 B. et autres f., P. grandes f. ; 263 A. il naiment mais,  
 P. quil n'aiment m. ; 264 A. mes en m. o. et s. ; 266 A. les c., P. ert p. ;  
 267 A. et borz et viles ; 268 A. qui set toutes les guiles ; 271 B. roît ;  
 275 B. anceus, A. ore ; 276 A. viii j. et pl. ; 278 F. puis bien dire ;  
 280 A. F. vos di je s. d. ; 281 A. F. sa p. ; 285-6 B. *manquent* ; 285 P.  
 bons e. g. ; 290 P. itant, *om.* et, *Après tant*, B. *répète le v.* 289 ;  
 291 P. que vingt homs.

- 292 a flaels lou bleif toute jor,  
 et dui home, voire bien quatre,  
 se poront en un pout combatre.  
 Iteils li siecles devenra,
- 296 sachiez de voir ceu avenra :  
 as princes le poez veoir,  
 et k'on ne doit prisier avoir  
 don l'on ne fait honor ne bien.
- 300 Tout est mais perdu, ne vaut rien :  
 trop est li sicles vis et oirs.  
 Certes, je voldroie estre mors  
 quant me membre des boins barons,
- 304 et de lors fais et de lor nons,  
 et des haus princes honoreiz  
*qui* tuit sont mort. Or esgardez  
 quels eschainges nos en avons,
- 308 que argens est devenus plons !  
 Trop belle oeuvre fait on d'argent ;  
 aī ! biau sire Deus, coment  
 seme prodon mavaise grainne ?—
- 312 molt est l'aventure vilainne.  
*Qui* fut l'empereres Ferris !  
 et qui refut li rois Lewis  
 de France ! dont je certains sui
- 316 qu'il amait Deu et Deus molt lui.  
 Bien vude de gens li païs.  
*Qui* fu li riches rois Hanris !  
*Qui* fu ses filz li jones rois,
- 320 li biaux, li saiges, li cortois !  
 Et *qui* refut li rois Richars !—  
 sil ne fut avers ne couars.  
 Et *qui* fut Joffrois de Bretagne !
- 324 Et li quiens Hanris de Champagne !—

292 A. le le blef as fleaus t. j., P. tout le jour ; 294 A. pot ;  
 296 A. ja ni faurra. ; 297 A. le doit en savoir ; 298 B. et ke len d.p.a.,  
 A. et puet en ce pr. av. ; 300 A. est perdu ni a mes rien ; 303 A. moi  
 remembre des bar. ; 306 B. et esgareiz ; 307 A. quel eschange ; 308 A. li  
 arg. ; 311 B. somme perdon m. ; 312 A. trop fu ; 314 A. fu... loeis ;  
 316 A. quē il ama deus om. ml't ; 317 A. est vuiz de gens, le p. ;  
 319 B. niez. ; 320 A. li prouz l. s. ; 322 A. qui... escharz ; 323 B.  
 bologne, A. om. fut ; 324 A. et qui fu li cuens de c.

- fut li plus larges hom do mont.  
 Et qui fu li quiens de Clermont !  
 Et *qui* refu li quiens Thiebaus !  
 328 Et de Mouçons li prous Renaus !  
 Li quiens Phelippes *qui* refu !  
 Deus, quel terrier, et quel escu !  
 Qui refu Matheus de Bologne !  
 332 Et *qui* fu li quiens de Borgogne !—  
 n'ot teil prince jusqu'Aquitainne.  
 Et li quiens Gerars de Viainne !—  
 fut molt vallans, bien le seit on.  
 336 Et qui fu li rois d'Arragon !  
 plus cortois ne nasqui de meire.  
 Et Raimmons Berengiers ses freire !—  
 sil fut mout vallans sens doutance,  
 340 se fu li boins quiens de Provence.  
*Qui* fut li autres quiens Raimmons  
 de Toullouse ! certes li mons  
 tous fust en lui bien emploiez.  
 344 Tes vi je ; bien est or chaingiez  
 li siecles de ce que je vi.  
 Quel prince ot ou roi Amauri !  
 Molt vi gloriouse sa vie  
 348 la riche terre de Syrie.  
*Qui* fut li jones quiens Hanris !  
 S'outremer fust encore vis !  
 Qui fu li grans quiens de Genauve !  
 352 Sa terre est bien de s'onor vauve ;  
 quel prince i ot, et quel baron !  
 Et *qui* fu li quiens de Challon !—  
 biaux et saiges et conoissans,  
 356 et de sa richesce vallans.

325 A. ce fu li plus saiges d. m. ; 326 A. om. fu ; 328 B. mōcon, A. li  
 quens r. ; 330 A. deus. q. esc. ; 331 A. martins ; 332 A. qui refu ; 333 B. il  
 nait t. p. de a saitraine, A. il not ; +1 ; 334 A. girarz de vienne ; 335 A.  
 mont v. ; 338 A. Et li dus berengiers s. f., B. freires ; 343 A. fust.... touz  
 empl ; 344 A. tel jor vi ge ml't est changiez ; 345 A. de tel com jel vi ;  
 346 B. amāri ; 347 A. vit ; 349 A. quiex f. ; 351 B. qui li jones quiens,  
 A. geneve ; 352 A. mont de seignor veve ; 355 A. b et cortois.



Et qui li grans dus de Loregne !—  
se fut uns des mellors dou reigne.  
Li quiens Esteines de Borgoigne  
360 qui fu ! Certes, bien lou tesmoigne  
li siecles, et uns des meillors.

Les rois et les empereors,  
et ceaus dont j'ai oï parler  
364 ne vuel je pas tous ci nomer ;  
mais ces princes ai je vëus,  
por ceu sui je si esperdus  
et abahis, ce n'est pas gais.

368 *Qui* refu li merchis Comrais !  
et qui fu Guis de Chasteillon !  
quel home r'ot en Jaikemon !—  
teis barons ne virent mi oil.

372 *Qui* refu Robers de Sabruel !  
et Bernars de Saint Vallery  
qui fut ! Deus ! certes, je revī  
a Sallins un vallant Gachier  
376 dont je puex dire et affechier  
que ce fu la flors des barons.

La outre entre les Gascons  
revī un Bernart d'Armagnac :  
380 des lou tens Lanceloi dou lac  
ne vit om un baron si prou.  
Bien retint au siecle son leu  
Raous li vallans de Fouchieres.

384 Cist baron ja furent lumieres  
dont je vi lou siecle alumei.  
Qui refut Joffrois de Chandei !  
sil ot proesce et cuer sens guille.

388 Et Guillaumes de Mandevile !—

357 A. looregne, *om.* qui ; 359 B. champagne ; 361 A. li mieudres et uns des m. ; 362 A. des rois et des e. ; 364 A. F. ci toz conter ; 366 A. plus esp. ; 367 A. esbahiz ; 368 A. li marchis coras ; 369 A. qui refu ; 370 A. jaquemon ; 371 A. tel homme n. v. ; 372 A. de salueil ; 373 A. galeri ; 374 A. refu, vi ; 375 A. senliz, gauchier ; 378 A. griffons ; 379 A. de menac ; 381 B. n. v. om a siecle s.p. ; 382 A. el siecle ; 384 A. cil b. f. ja ; 386 A. condé ; 387 A. ou cuer s.g.

- r'ot pris si vallant et si bel.  
*Qui* refut Huès de Chasteil !  
 Qui fut Raous de Melion !  
 392 *Qui* refut Joffrois de Lançon !  
 Certes, li visquiens de Torainne  
 ot cuer et proesce enterainne.  
 Par foi ! molt orent pris et los  
 396 Berars et Guillaumes li gros,  
 li dui boin freire de Marseille.  
 Deus ! ja refut une mervoille  
 li chastelains de Saint Omer :  
 400 onques, certes, deça la meir  
 ne vi nul si cortois baron.  
 Qui fu Morises de *Creon* !  
 Et con fu Renaus de Nevers  
 404 biaux et cortois et bien apers !  
*Qui* fu Hanris de Fousigney !  
*Qui* furent cil de Flavigni !  
*Qui* refurent li conte d'Eu !  
 408 Queus barons ot il a Biaugeu !  
*Qui* furent li signor d'Oisi !  
 Et *qui* fut Raous de Cousey !  
*Qui* fut Abes de Charenton !  
 412 Et *qui* fut Gerars de Rançon !  
*Qui* fu Joffrois de Charelan !  
 Estainnes dou mont Saint Jehan  
 fuit bien dignes d'une corone !  
 416 La mort nos coite et esperonne ;  
 trop m'ait tolut de mes amis.  
*Qui* fut Symons de Commercis !

389 A. ml't v., ml't b. ; 390 A. et qui fu h. ; 391 A. maulion ; 392 A. joffroi de mascon ; 393 B. lowys quiens, A. li vielz quens ; 394 A. certeine ; 395 A. certes m. ; 396 A. birras ; 397 A. et li dui fr. ; 398 A. je revi une m. ; 400 B. deleiz ; 401 A. n. v. un s. ; 402 B. gromont, A. troon, *corr.* Baudler ; 403 A. qui f., B. om. fu aj. quiens ; 404 A. droiz et apers ; 405 A. Fenquigni ; 406 B. faurent... famaigney (?) ; 407 B. furent li conte de deu ; 409 B. orsi ; 410 A. choisi 411 B. audes de charaton ; 412 A. garins de roion ; 413 A. *donne ici le vers 414 avec ml't pour mont* ; 414 A. si puisse je issir de lan ; 415 A. fust dignes a ; 416 A. morz ; 418 A. commarchis.

- Qui fut Guillames de Merlo !  
 420 Et *qui* refu Raimmons d'Ango !  
 Qui fu Haimmes de Maregney !  
 Ja avoit il a Vaignorri  
 un si vaillant Bartholomiert !  
 424 Lais ! je revî a Monpalier  
 Guillaume *qui* si vallant fu.  
 Biau sire Deu ! je ai vëu  
 teus barons et teus chevaliers  
 428 ou nouble chasteil de Noiers !  
 Qui fu Pieres de Cortenai !  
 et *qui* refu Guis de Monjai !  
 Qui refut Herviers de Verson !  
 432 Quels barons rot il a Borbon !  
 Lais ! a Clermont en Basegni  
 ot deus freires que je revî—  
 jamais, ce cuit, teius ne seront.  
 436 Qui refuit *Goberz* d'Aispremont !  
 Qui fut Bauduïns de Hainou !  
 Molt vi prou lou conte Retrou  
 dou Perchë—et prou et herdi.  
 440 Qui refut Herviers de Donsy !  
 Qui ja fut quiens de Pierefons !  
 Et *qui* refut Joffrois de Pons !  
 Qui fui Aymans de Verton !  
 444 Deu merci, quel vi je Droon  
 D'Amiens !—nul teil ore ne sai.  
 Li chastelains de Cortenai  
 ot cuer et haute volentei.  
 448 Tuit li vallant me sont emblei :  
 molt voi lou siecle nice et fol.  
 Qui refu li quiens de Saint Pol !

419 A. mellon ; 420 A. et q. f. r. de noion ; 421 A. aimes de marigni ;  
 422 B. gamoigney ; A. ha ja rot il a v. ; 423 A. bertholomier ; 424 A. vi,  
 montpellier ; — 1 ; 425 A. guillaumes ; 426 A. quei ge veu ; 430 A. mon h'ai ;  
 431 A. henris... verzon ; 433 A. bassigni ; 434 A. rot ; 435 A. tel ;  
 436 B. joffrois, A. et q. f. roberz, *corr. Baudler* ; 437 B. vait *avec f en*  
*surcharge*, haimmo, A. baudoins, henou ; 438 A. rotrou ; 440 A. henris de  
 dozi, *corr. Baudler* ; 441 B. que fut comes... ; 443 A. qui refu enmarz  
 d'arenton ; 444 B. que voi je doon ; 445 A. n. tel baron n. s. ; 446 A.  
 chastelein ; 449-50 A. *manquent*.

- Qui furent sil de Trianeil !—  
 452 molt se tiendrent et riche et beil.  
 Et Amiez de Monfacon  
 ot boin cuer et cors de baron ;  
 cil fut cuens de Monbeliart.  
 456 A Jëoigny ot un Renart :  
 iqui rot chevalier et conte !  
 Molt revi valant lou viconte,  
 et riche, et nouble, a Chasteildun.  
 460 Prodots refu Guis de Verdun.  
*Qui* refu Guis de Trichasteil !  
 Quant me membre de Monraeil,  
 dou prou et dou saige Anceri,  
 464 durement me tig abahi.  
 Quel baron ot ou conte Esteine  
 le Sansserrois, et ceas de Brienne !  
 et qui furent icil de Broies !  
 468 Un Clarambaut revi vers Troies  
 de Chappes qui molt fut cortois.  
 Qui fu Oudes li Champenois !  
 Queus estoit Joffrois de Joinvile !—  
 472 meillors chevaliers per Saint Gille,  
 n'avoit de lui de sa lou Far.  
*Qui* fut Hanris li quiens de Bar !  
 Qui fut Milles de Chaalons !  
 476 Oï ! Champagne, queus barons  
 avez perdu en po de tens !  
 Avoi ! qu'est devenus cil sens  
 et la richesce que je vi ?  
 480 Or faites, Deus, voire merci

451 A. triaignel; 452 A. m. se contindrent bien et bel; 453 A. avices de monfacon; 454 B. om. cors;—1, A. bien cuer, etc.; 456 A. vaignorri; 457 B. chl'r cointe;—1; 458 A. et ml't revi un vaill. conte; 459 B. et ch.; 462 A. moi m., monrevel; 463 A. et d. p. d. s. anseri; 464 A. me truis esbahi; 465 A. quel conte rot ou preu estienne; 466 B. beaune, A. li sancheois et c. d. brene; 467 A. refurent cil; 470 A. Huedes; 471 A. qui refu j.; 472 A. meillor chl'r; 473 B. lou pair; 475 B. chastellon; 476 A. hai, B. quel baron; 478 A. li sens; 480 A. face deus., B. svoire.

- toz ceaus que je vos ai nomeiz,  
*qui* furent teiz con vos saveiz.  
 Et *qui* sont sil qui ore sont !  
 484 tout est perdu quant que fait ont.  
 Espoir quelque prodomme i ait ;  
 certes, molt bien lou sercherai  
 la bible, et *si* serait oïs  
 488 li biens, se il *i* est, et dis.  
 Mais n'est or leus ; encor dirons  
 sor ceu que porpensei avons.  
 Je ne vos ai baron nommei  
 492 *qui* ne m'ait vëu et donei,  
 mais se furent li plus eslit,  
 por ce sont en mon cuer escrit.  
 Or voi lou siecle si alei  
 496 que tout me trues desesperei ;  
 nuz ne bee a honor avoir  
 tant sont angoissous sor avoir.  
 Avoir, qui l'ait, sil n'en ait point  
 500 *qui* nen s'en jot. Bien lor acoint  
 qu'hons avers faut a ceu qu'il ait  
 aici bien con a ceu qu'il n'ait.  
 Teil home i ait qui molt assemble  
 504 avoir ; quant il l'ait mis ensemble  
 se n'i ait part, avient sovent,  
 por coi ? c'uns autres lou despent—  
 selui qui lou despent *n'est* il.  
 508 De ceaus porroit on veoir mil ;  
 donc est bien fous *qui* trop s'i fie,  
 ne *qui* pechié ne feloignoie  
 fait por avoir. Certes, li riche  
 512 sont or au siecle li plus chiche—

481 B. isceaus ; + 1 ; 482 A. quil ; 483 A. ores, B. orent ; 484 A. quant que  
 il ont ; 485 A. aucun pr. ; 486 B. cortois ml't ; 487 B. - 1 ; 488 B. - 1 ; 490  
 A. propose ; 492 A. oit veu ; 493 A. que ce f. ; 494 A. e. m. livre ; 496 A. men  
 voi d. ; 498 A. tuit sont ; 499 A. avois teus la qui nen a point, B. nait ;  
 500 A. joe, lacoint ; 501 A. avers faut a ce queil a ; 502 A. ausinc ;  
 505 A. c'avient ; 507 A. celui ; n'om. A. B. ; 508 A. de teus, trover m. ;  
 509 A. dont n'est il f. ; 512 A. ou siecle.

riche ne sont—j'ai menti, voir—  
mais il sont sogit a l'avoir.

Molt per est fous hom qui ait rien  
516 quant il ne s'en fait acun bien ;  
s'il n'en fait bien soi ne autrui  
je di que li avoires ait lui ;  
molt assemble, mais po s'exploite,  
520 et con plus ait et plus covoite :  
ja li siecles n'iert assaseiz,  
n'onques diables n'ot asseiz.

Mais sil *qui* les juïs retiennent  
524 et *qui* les usures maintiennent  
cudent, espoir, que Deus nou voiet.  
Asseiz creantet qui outroie,  
et assez escorche *qui* tient !  
528 Sachiez que sil *qui* la maintient  
est sire et maistre de l'usure ;  
et si, n'ait point de couverture,  
li juïf et li usurier  
532 sont *li* deciple et li ovrier.  
Et viënnent au seignor, a conte ;  
lou chateil lait et prent la monte  
li sires, s'en vuet, ou lou tout,  
536 et li disciple sont li glout  
*qui* lor renovellent lor uz.  
Mais li sires, qu'en ait lou plus,  
serait plus malement jugiez  
540 et plus greveiz et plus chargiez.  
Diables firent toz ceaus nestre  
*qui* de [si] ort mestier son maistre.

513 A. ne sont il pas por voir ; B. ne s. il + 1 ; 514 A. sougiet ; 515 A. cil qui ; 517 B. ne ne f., A. lui et a ; 518 A. ge di l'avoirs n'est mie lui ; 519 A. et p., om. s' ; 520 B. mais c.p. ; 522 A. non deable en ont ass. ; 523 A. li j.maintient ; 524 A. usuriers retiennent ; 525 A. ne voie ; 527 B. a assez esc. ; 528 A. les maint. ; 529 A. luxure ; 530 A. ici na ; 532 B. om. prem. li ; 533 B. au s et a c. + 1, A. qui v. ; 534 A. prent et lait ; 535 A. li sires vuet avoir lou tout ; 536 A. si glout ; 537 A. quil lor ; 538 A. qui en a plus ; 541 A. tot ; 542 A. pechie, B. — 1.

- 544 Ja l'avoir n'en saront si traire  
 qu'il en puissent amoine faire ;  
 donc est molt puans li mestiers,  
 se savons nos, des usuriers,  
 que Nostres Sires les maudit  
 548 et Nostres Sires le nos dit.  
 En aus se puet on bien mirer ;  
 ja n'i covient pas alumeir  
 qu'il dechient tuit en apert.  
 552 Li secuns ou li tiers tout pert  
 des hoirs, iceu ne puet faillir,  
 per tout lou voit on avenir.  
 Se lais esteir, si tornerai  
 556 a ceu que je porpensei ai.  
 Sor les romans vodrons parler,  
 ja de ce ne me quier saler :  
 sor les plus haus comenceraï  
 560 et des autres hontes dirai.  
 De cui ? per foi ! des archesvesques,  
 et des ligals et des evesques.  
 Des clers dirai et des chanoines,  
 564 et des abbeis et des nors moignes.  
 De Citeaus redirai je mont  
 et de Chartresce et de Grant mont ;  
 apres, de ceaus de Prei mostrei  
 568 comment il se resont provei ;  
 et des noirs chanoines rigleiz,  
 de ceaus redirons nos asseiz.  
 Et dou Temple et de l'Opitaul  
 572 redirons nos, et bien et mal ;  
 et des convers de Saint Antoinne  
 parlerons, certes, jusque a none :

543 B. ne sariot s. t. ; 545 A. m. mauves l. m. ; 546 A. savons bien ; 547 A. le nos dist ; 548 A. en levangile ou il le mist, B. les n. d. ; 549 A. en oirs se p. ; 550 A. il n'i c. ; 551 A. om. qu', tot en ap. ; 553 A. nen puet ; 555 B. si lais ; 556 A. proposé ; 557 B. per lor romans, A. voldrai ; 560 A. verte dirai ; 562 A. legaz ; 565 B. molt ; 566 A. chartrouse ; 567 A. apres dirons de premostre ; 570 B. de toz ; 572 A. redirai mont et b. ; 574 B. jusqu'au coinne.

576 n'ait gent qui tant saichent de guille,  
bien lou voit on en mainte vile.

Et des nonains et des converses  
oreiz con elles sont diverses.

580 Des faus devins i parlerons  
qui amonestent, et dirons  
des logistres ; ce n'est pas biens  
que j'obli les fisiciens.

584 Li siecles per trestout empire.  
En la bible covient a dire  
parolles dures et cuissans

et *qui* plairont a mainte gens,  
mais ja mençonge n'i iert dite,

588 que j'ai si la matiere escrete  
dedens mon cuer et la vertei.

Ne me serait ja reprovei  
qu'en la bible mente ne faille ;

592 sens cuidier et sens devinaille  
*je* dirai raison tout de bout,  
et droite veritei per tout.

596 Uns chapistres puet bien estendre  
chescune ordre, mais a l'entendre  
covient ovrir cuer et oroilles,  
car sor trestoutes les mervoilles  
est or li siecles mervillous.

600 Mervoille est granz Deus n'est iroz  
vers nos, et que il ne nos juge.

Il ne nos membre dou deluge,  
ne de ses colees pesans,

604 ne de s'ire qui est si grans.

Mes chapistres ferai per ordre  
aler droite voie sens tordre.

575 A. n'est gent, sache.

578 A. orrons ; 581 A. legistres et nest ; 582 B. oblisce ; 584 B. ou la bible,  
A. covient mont dire ; 585 A. dures et a sanz ; 586 B. gent, A. qui ne pleront a  
totes genz ; 587 A. nen iert ; 588 A. bien la maniere ; 589 A. ja ne me sera ;  
593 A. jen dirai ; 595 A. en chapitre puet en entendre ; 597 B. c. a. oreilles ;  
599 A. hui li s. ; 600 B. que D. ; 602 B. dou juise ; 603 B. sa colle  
pensans ; 604 B. ne de la faite qest si grans ; 605 A. fere ; 606 B. et dr. v.  
seinz recorde.



- Loals seront et droituriers  
 608 et *entre* les entendans chiers  
 mais ja les oroilles n'i tendent  
 sil qui escoutent et n'entendent,  
 car espandu sont follement  
 612 boin dit la ou l'an nes entent.  
 Comme *qui* geteroit rubiz  
 entre pors et entre barbis  
 entre folle gent sont honi  
 616 boin dit. Et quant je rien lor dis  
 por fol me teng ; mais sil me rent  
 mon sens qui un boin mot entent.  
 Sil *qui* n'entent mon sens me troble  
 620 et sil qui entent lou me double.  
 De nostre peire l'apostole  
 volisse qu'il semblaist la stole  
*qui* ne se muet. Molt bien la voient  
 624 li marenier, qui s'i avoient :  
 per selle estoille vont et viennent  
 et lor sens et lor voie tienent.  
 Il l'appellent la tresmontainne.  
 628 Celle est atachie et certaine :  
 toutes les autres se remuent  
 et lors lieux rechaingent et muent,  
 mais celle estoille ne se muet.  
 632 Un art font *qui* mentir ne puet  
 par la vertu de la manate ;  
 une pierre laide et brunete  
 ou li fers volentiers se joint  
 636 ont, si esgardent lor droit point ;

608 B. — 1, A. entre les entendemenz chier ; 611 B. esperdu ; 612 A. douz diz ; 613 B. comment ; 614 A. ou entre ; 615 A. male gent, peri ; 616 B. dis, A. bien dit quant il ne sont oi ; 618 B. qui a boins dis ent. ; 620 A. et qui ent. mon sen me doble ; 622 A. lestoile ; 624 B. q. si navoient ; 626 A. lor sen ; 627-8 P. *intervertis* ; 627 B. les tresm. ; 628 A. icele estache est ml't certaine ; 629 A. B. remuevent ; 630 B. et lor lieux rechainge et esmuevent, A. et rech. I. leus et trovent ; 631 F. icelle, *om.* mais ; 633 A. de la maniere, F. de la marinette, P. de la marinere ; 634 A. bruniere, P. noire ; 636 B. ont resgardei lor d., A. P. le droit p., P. et si reg.

- puez c'une agulle l'ait touchié  
 et en un festu l'ont fichié,  
 en l'augue la mettent sens plus  
 640 et li festuz la tient desus.  
 Puis se torne la pointe toute  
 contre l'estoille, si sen doute  
 que ja por rien n'i faucerait  
 644 ne mareniers ne doubterait.  
 Quant li nuis est tenebre et brune,  
 c'on ne voit estoile ne lune,  
 lor font a l'aguille alumer  
 648 puiz ne pueent il assarreir ;  
 contre l'estoile va la pointe,  
 por ce sont li marenier cointe  
 de la droite voie tenir.  
 652 C'est uns ars qui ne puet mentir ;  
 la pregnant la forme et lou molle  
 que selle estoile ne se crolle.  
 Molt est la stoile belle et clere—  
 656 tieus devrait estre nostre peire :  
 clers devrait estre et estables,  
 que ja pooir n'eüst dyables  
 n'en lui n'en ses commandemens.  
 660 Quant li peire ocist ses enfans  
 grant pechié fait. Ha Rome, Rome,  
 encor orcirrais tu maint home :  
 vos nos ociez chescun jor,  
 664 crestïentei ait pris son tor.  
 Tout est alei tout est perdu  
 quant li chardenal sont venu,  
 qui vient sai tuit alumei  
 668 de covoitise, et enbrasé.  
 Sa viennent plain de simonie  
 et comble de malvaise vie,

637 A. i ont touchie, P. puisque l'aiguille l'a touchie; 638 A. ont  
 644 A. ne ja por rien ne fausera, P. n'en doubtera; 645 A. P.  
 obscure et br., A. la mers; 646 A. quant ne voit; 647 A. dont  
 font; 648 A. nont il garde desgare, P. s'egarer; 649 B. vers la p.;  
 652 A. faillir; 653 A. lor f., lor moule; 656 P. le saint pere; 657 A. estre  
 il et; 658 B. ne ja; 659 A. en lui; 661 B. quant p. f. il a rome,—1;  
 665 A. tout est perdu et confondu; 668 A. et de cov. enbr.

- sa viennent sens nulle raison,  
 672 sans foi, et sens religion,  
 car il vendent Deu et sa meire  
 et traïssent nos et lor peire.  
 Tout defollent et tout devorent;  
 676 sertes, li signe nos demorent  
 cui nostre sires doit mostreir  
 quant li siecles devrait finer;  
 trop voi desapertir la gent.  
 680 Que font de l'or et de l'argent  
 qu'il enportent outre les mons?  
 Chauciees, hospitals ne pons  
 n'an font il pas, ce m'est a vis.  
 684 Se m'aït Deus, il valent pis  
 asseiz que ne font li païen!  
 Se l'apostoles en ait rien?  
 Ou, j'o dire qu'il i ait part:  
 688 se nostres sires Deus nos gart,  
 por c'est li damaiges plus grans.  
 Molt per dëust estre doutans,  
 (et devenir maigres et viauz,  
 692 et si dëust avoir molt iauz;)  
 rien ne dëust veor si cler.  
 Corone li fait on porter  
 toute de plume de poon,  
 696 ou li olleit sont, per raison  
 que doit veoir per tout lou monde,  
 trestout entor a la raonde.  
 Ses euls dëust tous jors avoir  
 700 vers Deus, se li feïst savoir  
 la droite voie, que fawks,  
 ni aigle, ne esmerillons  
 ne pëussent veoir si cler:  
 704 petit i pëust on embleir;

672 B. fou; 673 A. que il, lor mere; 674 A. deu et l. p.; 676 A. trop dem.; 677 A. que n. s.; 679 A. desesperer; 680 A. quil font; 681 A. des les m.; 684 A. si; 685 A. de mont que; 686 por ce est. om. plus; 687 oil joi dire quil i part; 691-2 B. manquent; 696 A. sont environ; 697-8 A. intervertis; 698 A. cil doit; 699 A. ces iauz; 700 A. qui li; 702 A. ne alerions; 704 A. li p.

- mais sil li ont les euls creveiz  
*qui* les autres ont avugleiz.  
 L'avoir enportent li legat  
 708 dont tant i ait guille et barat.  
 Tout est perdu ! nuz n'i voit gote !  
 Cors de Rome, con estes toute  
 plainne de pechiez criminals !—  
 712 il n'est nulle si desloauls.  
 Puez que l' aspostoles ne voit  
 et il ne fait ceu que il doit,  
 cheoir devons et acorper,  
 716 et leus chaingier et remuer  
 ainsi con les estoiles font,  
*qui* chient et vollent et sont  
 si remuans con vos veez.  
 720 Nostre peires nos ait osteiz  
 de droite voie et de droite euvre ;  
 nus mais sa folie ne cuevre.  
 S'uevre dëust estre certaine  
 724 aici con est la tresmontainne  
 ou con de l'agulle la pointe.  
 Ensi con elle est per l'art jointe  
 l'agulle dëust il sembleir  
 728 de la droite voie mostreir.  
 Agullons dëust il bien estre  
 de poindre a destre et a senestre ;  
 bouteir nos dëust et enpoindre,  
 732 et si agulloigneir et poindre  
 qu'il nos meist en bone voie.  
 Li bons boviens fait droite roie ;  
 certes, nos sommes en mal point  
 736 tout por iceu qu'il ne nos point :  
 poindre nos dëust, et chacier  
 ver lou net chamin droiturier.

705 B. se li ont; 708 A. dieus tant; 709 A. tot ont perdu;  
 712 A. il nest mie tant d.; 715 B. et son per; 716 A. et lois cheoir et  
 remuer; 718 A. et vont; 719 A. si remuent, B. remuons; 724 A. ausinc  
 comme l.; 725 A. qui se torne contre la pointe; 726 A. quant la guille sest  
 vers lui jointe, B. jointe; 729-30 A. *manquent*; 731 A. espoindre; 732 A. et  
 ag. et bien p.; 734 A. li bons veirs la gent avoie; 737 B. chastoier, + 1;  
 738 A. droit ch. dr.

- Grant pechié est qu'il n'ait consoil  
 740 d'autre gent; et molt me mervoil  
 quant il es boins ne se consoille.  
 Des Romains n'est il pas mervoille  
 s'il sont faus et malicious;  
 744 la terre lou doit et li leus.  
 Sil *qui* primes i arasteirent  
 la semencë i apoterent :  
 Romulus son freire i ocist  
 748 *qui* trop grant cruaiti en fist;  
 et Julius Cesar i fu  
 murtris, c'est voirs; c'est bien sëu  
 que tout lou mont avoit conquis,  
 752 nus ne fut onques de son pris.  
 Et Noirons i ocist sa meire  
 et ocist Saint Pol et Saint Peire;  
 et Sainz Lorens i fut rostis.  
 756 De raison et de Deu partis  
 voi les Romains. *Qui* vodroit dire  
 que l'apostole nostre sire  
 de lui homecides ne soit,  
 760 se des Romains lou consoil croit ?  
 Molt devroit lor consoil douteir,  
 que dou sac ne puet on geteir  
 mai que teil bleif con il i ait.  
 764 [Et] se voit on bien que Rome ait  
 molt abaisie nostre loi;  
 li duc, li contë et li roi  
 s'en devroient molt consillier,  
 768 grans consols i avroit mestier.

739 A. granz pechiez; 741 B. est boins; 743 A. cil; 744 B. li terre; 745 B. arastoiement, A. assemblerent; 746 A. la felonie; 748 B. len fist, A. i fist; 750 A. morz ice est b. s. -1; 751 A. qui tot; 753 A. neirons; 754 A. et puis seint pol enpres saint pere; 756 B. raisons; 757 B. vodront; 758 A. apostoles; 760 A. sil le conseil as Romains croit; 761 B. lou c.; 763 B. bleis, A. forz q. t. blez; 764 B. om. et, -1, A. ce; 765 A. abessie; 766 P. et li c., A. li d. li princë; 767 P. se devr., A. P. bien con.; 768 A. conseil.

- Rome nos assote et transglout,  
 Rome traït et destruit tout,  
 Rome c'est les doiz de malice  
 772 dont sordent tuit li malvais vice.  
 C'est uns viviers plains de vermine.  
 Contre l'escriture devine  
 et contre Deu sont tuit lor fait.  
 776 Tous li siecles por coi ne vait  
 sor aus muez que sus les Griffons ?  
 Je di que ce seroit raisons  
 c'on destrusce la covoitise  
 780 *qui* en Rome s'est toute mise,  
 et l'orguel, et la felonie :  
 ou mont n'ait tant de trecherie.  
 Mais l'apostole, nostre peire,  
 784 consot Jesus Crist et sa meire !  
 Tous li siecles, c'est bien raisons,  
 doit por lui estre en orisons.  
 Li secuns chapistres nos dit  
 788 que molt ait sil bon esperit  
*qui* patience puet avoir :  
 ne se doit croller ne movoir  
 de sa foi ne de sa science.  
 792 Se n'avons voire pacience  
 en grant paor poons tuit estre :  
 li signor de nos et li mestre  
 n'ont mie nostre cort bien close.  
 796 Molt la voi hui foble et desclose ;  
 se nos sommes bien assailli  
 nos avons au sescors failli.  
 Bien seromes mort et vancu,  
 800 et engigney, et decëu,  
 se pacience et foi n'avons,  
 por ce les querre nos devons.

769 A. nos suce et nos englot, P. nous suce et nous tr. ; 770 A. destruit et ocit t. ; 771 B. seit, A. est la doiz de la malice ; 775 A. et contre touz ; 777 A. F. ainz que sor ; 779 A. destruist ; 782 A. quel mont ; 783 B. apostoles, peire ; 784 A. consault ; 788 A. mont ; 791 A. et de sa creance ; 792 A. bone p. ; 793 A. a gr. p. pueent ; 796 A. tant la v. ; 799 A. bien serions ; 801 B. sapience et f. ; 802 A. por ce leu que nos recevons.

- Bien ait bone closon et fort  
 804 en pacience et en confort ;  
*qui* teil l'ait con je la devis  
 moins puet douter ses enemis.  
 Por les bestes clore et gardeir  
 808 sont li parc ; bien devons penseir ;  
 a ceu que nos sommes desclos,  
 que nos rannions les boins esclos  
 a les les chamins droituriers,  
 812 que nostre pars n'est mie entiers.  
 Et mavaisement se regardent  
 nostre pastor que ne nos gardent.  
 Ne sont mie pastor adroit :  
 816 il ne nos sevent guier droit  
 ne mettre en la bone pasture  
*qui* ne faut et qui tous jors dure.  
 Icist pastor sont li evesque  
 820 et meïsmes li archevesque,  
 qui voient es escriis la voie  
 ou Deus *nos* mette, ou Deus nos voie !  
 La devoient estre lor oeul  
 824 sens covoitise et sens orguel,  
 qu'il ne pëussent desvoïer,  
 ausi con li boin marenier  
*qui* gardent vers la tresmontainne.  
 828 De cuer et de langue certaine  
 nos devoient amonesteir,  
 et les boins exenples doneir  
 et lou droit chamin ensegnier,  
 832 et ceaus gardeir et consillier  
 dont il lor covendrait respondre—  
 ja si ne se saront repondre.

803 A. ml't a. b. ; 805 A. vous devis ; 807 B. dore ; 808 A. garder ;  
 809 A. declos ; 810 A. q. n. teignons les biens enclos ; 811 A. et  
 les droiz ch. dr. ; 813 B. resgardent ; 814 A. quil n. n. g. ; 815 A.  
 il ne tiennent reson ne droit ; 816 A. ne nos sev. g. adr., B. gardeir  
 819 A. li p. ce sont ; 822 A. de nos v., B. -1 ; 825 B. que ne  
 se puissent ; 826 A. ainsinc font ; 828 B. cuers ; 829 A. il nos doivent am. ;  
 831 A. et lor d. ; 834 A. si savront, B. sil, respondre.

- Il ne criemment Deu ne ne doutent.  
 836 Deus ! tant vilain morsaus transglotent  
 es povres maisons qu'il destruent  
 quant il dou lor les despens fuent.  
 Il n'ont contenance mäure ;  
 840 il ne vivent selonc droiture ;  
 molt menjuent et pou se blescent ;  
 a bien faire petit s'adrescent ;  
 il font mais pou de ce qu'il doivent ;  
 844 il sormainjuent et sorboivent—  
 per foi ! durement i escoutent,  
 qu'il envellissent et redoutent !  
 Une maniere li clerc ont :  
 848 de teius i ait qui trop prou sont  
 ains qu'il aient les grans honors—  
 avenir lou voi des plusors—  
 et quant il ont les grans richesses  
 852 les cuers perdent et les proescs  
 et de bien faire se repentent.  
 Lors fuent et guilent et mentent :  
 "sil ont tout fait, sil ont tout pris,  
 856 sil n'ont pas bien chacié lor pris."  
 Puiz ne criement honte ne lait ;  
 la grant covoitise lor fait  
 dont li evesque sont lié.  
 860 Il ne doutent Deu ne pechié ;  
 li orguel et la signorie  
 et li grans muebles et l'envie  
 lor tot lou veoir et l'oïr.  
 864 Mais il ne se puent covrir  
 ver celui *qui* tout doit jugier,  
 couverture n'i ait mestier.

835 A. il nentendent ne rien ne d. ; 836 A. de tant vilain morsel englotent ; 837 A. en povres, B. as ; 838 A. q. de lor despense se fuient ; 841 B. pou maurent et forment blasme ; 842 A. se drecent ; 843 A. il f. ml't pou ; 844 A. il sorb. ; 846 B. ne doute, A. redotent ; 848 A. trop en font ; 849 A. a que il a, om. grans ; 854 A. l. gabent et jurent et m. ; 856 B. sil nont pas chestoier l. p. ; 858 A. lou fet ; 860 A. tort ne p. ; 861 A. li granz orguieux la symonie.



- 868 Trop lou vendent apertement,  
 mais il achatent trop sovent  
 les grans orguels et les bobans,  
 et pou i ait des conissans  
 qui apersoivent les justices
- 872 qui sont ou mont en maintes guises ;  
 que ne sont mie trop cuvertes,  
 bien sovent les voit on apertes.  
 Molt sont et fieres et cruaus
- 876 ses grans justices, et loaus,  
 por ceu les doit on plus loer ;  
 que lui ne puet on rien enbleir,  
 qu'il est misericors et pis
- 880 mais sa vanjance est molt soltis.  
 Molt done de fieres collees.  
 Hai, tant grosses en ait donees  
 dont il nos devroit bien membreir !
- 884 Assez en saroie conteir,  
 mais je ne vuel nomer nullu  
 et *qui* voldroit panre sor lu  
 les parolles que nos dissons
- 888 Per foi, n'iert mie Salemons !  
 Sor lu si les doit bien sil prendre  
 qui seit en lui rien que reprendre :  
 (molt est fous qui ne se chastie  
 aucune foiz de sa folie,)
- 892 molt est fous *qui* ne se repret  
 de sa folie et se repent.  
 Ne di pas que li archevesque
- 896 ne li legaut ne li evesque  
 soient tuit teil con j'ai ci dit—  
 n'est pas mestier—mais molt petit

868 A. mes il les chastie sovent, B. lachatent ; 869 A. de lor forpez de l. b. ;  
 872 B. font ; 873 A. el ne sont ; 877 A. douter ; 878 A. que len ne li  
 p. r. e. ; 879 A. il est ; 880 B. vanj. por mes diz. ; 881 A. done Deus,  
 B. donent ; 882 A. de tantes granz ; 883 A. dëüst ; 884 nommer, B. soloie  
 c. ; 886 A. dire sor lui ; 888 A. ne sera mie s. ; 889 A. s. lui les devroit il  
 bien pr., B. lou doit ; 890 A. qui set sor lui rien a reprendre ; 891-2 B.  
*manquent* ; 894 A. om. se. ; 897 A. com je ci dit ; 898 A. mestiers.

- i ait des boins, bien lou voit on.  
 900 Molt devroit estre chiers prodon  
 hui est li jors; mais c'est alei,  
 li prodome sont si gabei :  
 plus sont hui gabei li millor,  
 904 si m'aït Deus, que li poor ;  
 des pors dit on qu'il sont preu.  
 Tout ait perdu en cort son leu  
 li boins, por qu'il ne puet durer  
 908 s'il ne puet mentir ou guiler.  
 Li guilleor, li losangier  
 sont hui li maistre consoillier ;  
 (cil sont ores seignors des corz  
 912 cil tiennent molt les autres corz ;)  
 nul autre mestier n'i estuet,  
 mais qui plus i puet, plus i puet.  
 Tout ceu nos vient, tout muet de Romme.  
 916 Or ne vaut rien vois de prodome,  
 quar contre avoir n'i ait nus voiz.  
 C'est la fontaine, c'est la doiz  
 dont sordent tuit li leit pechié ;  
 920 bien nos ont lou siecle chaingié  
 et tornei ceu d'avant darriere.  
 Guille n'est tant en nul lieu chiere :  
 la sont coronei a honor  
 924 trestuit li maistre guilleor.  
 Per foi lou seculeir clergié  
 voi je malement engignié :  
 il font lou siecle a mescroire.  
 928 Se font li cleric et li prevoire  
 et li chanoinne seculier ;  
 sil font la gent desespereir.

899 A. de b., set om ; 902 A. li gabé ; 904 A. se deus mait ; 906 A. honors son leu ; 907 A. bons hom certes n. p. d. ; B. doner ; 911-12 B. *manquent* ; 915 A. et vient ; 917 A. contre lavoïr. *om.* car ; 922 A. en n. l. tant ch. ; 923 A. cor. et seingnor ; 924 A. tuit li plus m. g. ; 925 A. communal cl., B. li s. ; 927 A. icil *om.* a. ; 930 A. le siecle desperer.

- Molt en voi des desmesurez  
 932 per ses chastials per ses citeiz :  
 molt sont noble, molt font le riche,  
 molt sont et orguilloz et chiche.  
 Molt les ait bien li mondes pris ;  
 936 soueiz conquierent paradis  
 s'il l'ont per lor volentei faire.  
 Tant sai je bien de lor afaire—  
 de ceu les doit on molt prisier—  
 940 molt font noblement lor mestier.  
 Certes, nulles gens en eglise  
 ne font plus honorei servise  
 de biau chanteir et de bial lire ;  
 944 ci ne seit om sor aus que dire  
 por ceu qu'il i vuelent entendre.  
 Bien redoient Deu graice randre,  
 que gent plus a aise ne sont ;  
 948 se il si bien l'autre siecle ont  
 comme cestu, tout ont trovei.  
 Li vallant, voir, li boin orei  
 qui en bien despendent lou lor  
 952 et *qui* crient Deu et honor,  
 et qui les faiz ont en despit  
*qui* sont deffendu et maldit—  
 sil doivent bien estre sâur  
 956 de la joie et dou boin äur,  
 dont tuit sil forgegie seront  
*qui* en cest siecle les fais font  
*qui* sont desdit et deffendu.  
 960 Mais covoitise ait tout vancu ;  
 trop per ait vencu lou clergié  
*qui* sont si pris et si lié,

931 B. des desespereiz ; 935 A. li siecles pr. ; 936 A. soef conq. ;  
 941 A. nule genz ; 943 B. bal[?] lire ; 944 A. en lonor ih'u nostre sire,  
 B. se n. s. ; 945 B. que il v. ; 946 A. en doivent ; 947 A. genz ;  
 948 A. se il ainsinc ; 950 A. li v. li desespere ; 951 B. et qui b. ;  
 952 A. et q. aimment joie et h. ; 956 A. om. et, de bon ëur ;  
 957 A. fors getez ; 959 A. desfet et d. ; 961 A. a sorpris l. c., B. la cl. ;  
 962 A. q. si sont pr.

- 964 il n'ont vergoigne ne doutance,  
 ne de Deu nulle remembrance.  
 Provendes, eglises achatent,  
 en mainte maniere baratent.  
 Achater sevent et revendre,  
 968 et les termes molt bien atendre,  
 et la bone vante de bleif;  
 et s'ai bien oï et tasté  
 qu'as juïs prestant lors deniers.  
 972 N'est pas honoreiz li mostiers  
 ou telle gent chante ne brut.  
 Je ne di pas qu'il soient tut  
 de teil maniere con je di.  
 976 Ja Deus n'arait de ceaus merci  
*qui* font teil oevre et teille ordure,  
 que c'est fine puant usure.  
 Ja li vair ne *li* sambelin  
 980 ne li vaudront riens en la fin,  
 ne les raignes, ne li lorain;  
 molt troveront lou leu vilain  
 ou il les covient tresbuchier :  
 984 ja regardent il en sautier  
 et en l'escriture devine.  
 Molt per est de foible covine  
 qui conoit et voit en escrit  
 988 icelle mort dont il s'ocist !  
 Dedens ces citeinnes eglises  
 furent les provendes asises  
 d'aumosne, per iteil covent  
 992 c'on les donaist honestement,  
 mais on les vent on les achate;  
 ici ait vilaine barate.

963 A. quil; 964 A. quenoissance; 966 A. maintes manieres; 967 B. achatent; 968 A. le terme; 969 A. dou ble; 970 A. sei, taaste, B. et sai bien or auestei; 971 B. qua noeil p. l. d.; 972 B. mestiers; 973 A. itieus gent; 977 A. tel ordure; 978 A. com la fine p.; 979 A. sebelin, B. -1; 980 A. rien; 981 A. ne les seles n. l. l.; 982 A. troverent; 983 A. les covenra; 984 A. sentier; 986 A. icil est mont d.; 989 en ces citeienes eg.; 991 B. des moignes par; 993 B. mais or la vait on achate.

- 996 Haute eglise demande hautesce  
 et honestei et gentilesce ;  
 per foi ! ja chanoine citain  
 ne doit on faire de villain :  
 mains leus en voi desonorez.  
 1000 Des gentilz i a il assez,  
 mais pechié fist, bien se charja,  
*qui* villain i entremella,  
 c'uns vilains fait teil viloignie  
 1004 dont une bone conpaignie  
 est blasmee sovent a tort ;  
 vilains ne doute laide mort.  
 N'i doivent avoir nul damaige  
 1008 li prodomme de bas lignaige  
 en ces parolles, ne [n]'ont il :  
 tuit li prodomme sont gentil.  
 Cil s'est paniz de gentilesce  
 1012 cui sens ne nature n'adresce,  
 et qui vilaigne oevre maintient  
 ne Deu ne l'englise ne crient.  
 Oevre qui n'est loaus ne sainne  
 1016 doit estre per raison vilainne,  
 et sil *qui* la fait est vilains  
 de cuer et de cors et de mains.  
 Li fiz lou roi, s'il la faisoit,  
 1020 ice prux je per art adroit . . . .  
 Molt devroient estre mäur  
 li cleric, et net et fin et pur,  
*qui* les parolles Deus recordent  
 1024 si sovent. Por coi ne s'acordent  
 a bone vie et a bone oevre ?  
 Per foi, *qui* sa follie cuevre

995 A. requiert h. ; 997 A. F. om. ja, A. citoien, F. citeains ;  
 998 F. ne deust on f. d. vilains, +1 ; 999-1000 B. manquent ; 1000 A.  
 ml't se traria ; 1006 B. lait de mort ; 1008 B. de haut ligainge ;  
 1011 A. cil et partiz d. g., B. ou il cet, +1 ; 1012 A. qui sens et proesce  
 nadresce ; 1014 A. ne deu ne le siecle ; 1016 A. par r. certaine ;  
 1018 A. corz ; 1019 B. si le f. ; 1020 A. puis je prover adroit ; 1021 A.  
 asseur ; 1022 A. sain et p. ; 1023 B. racorde ; 1025 A. a bien faire.

- n'est pas dou tout desespereiz ;  
 1028 mais jes voi si abandoneiz  
 en pechié et en covoitise,  
 qu'il ont desesperance mise  
 en la gent, *qui* molt tost mescroient.  
 1032 Il meïsmes, je croi, mescroient,  
 mais des Romains lor muet si tout.  
 Aus ne blandis je, ne *ne* dout,  
 por coi ? qu'il sont desespereiz  
 1036 et de trop lais vices proveiz.  
 Sil sont li parfait desloaul ;  
 de lor pechié symoniaul,  
 et d'orde vie et de vilainne  
 1040 *sil* nos semment malvaise graine :  
 en lor vie et en lor semence  
 congrie et croist desesperance.  
 Des noirs moïnes, des noirs abbeis  
 1044 sui molt travilliez et peneiz :  
 en mains leus et en maintes cors  
 m'en tient li siecles forment cort.  
 Molt [me] deboutent de parolles  
 1048 *qui* sont et villaignes et folles ;  
 li uns a l'autre est testemoïnes.  
 Je ne puez maintenir les moïnes ;  
 desconfis en sui en mains leu ;  
 1052 mais se Deu plait, c'est por mon preu,  
 qu'el travail et *en* la pesance  
 ai ge, certes, grant penitance.  
 Tuit diënt que nos abaïes  
 1056 sont per nos abbés abaïes

1027 A. desmesurez ; 1028 A. desesperez ; 1030 A. que il ont desperance m. ; 1031 A. entre les genz qui pas ne croient ; 1032 A. ce cuit ne croient ; 1033 A. vient trestot ; 1034 A. ices ne blandis, B. blandir, — 1 ; 1036 A. lait vice blasme ; 1037 A. si parfit, B. se sont ; 1041 A. oeuvre, creance, B. sentence ; 1042 A. concie et croit ; 1043 A. et des a. ; 1044 A. sui je forment desesperez ; 1045 A. maint leuz, maintes cort ; 1046 B. me tient ; 1047 A. par paroles ; 1049 B. et lautre est estei moïnes ; 1051 A. maint leu ; 1052 A. deus, B. ce d. p. ; 1053 A en la creance, B. — 1 ; 1054 B. *manque* ; 1056 A. esbahies.

- “ Destrutes sont per les abbeiz,”  
 si dient. Por coi sui gabeiz ?  
 Certes, je ne vodroie estre abbes  
 1060 de Citeaus, ne de Cleny rabes !  
 Trop me travaillent et deboutent ;  
 per foi ! tant sovent me corroussent  
 que je ne lor sai raison rendre ;  
 1064 por pou qu’il ne me font derendre !  
 Des obedienciers rebruent ;  
 de ceaus dient que tout destruent.  
 Certes, sovent me font irié :  
 1068 Signor ! queius corpes i ai gié ?  
     En teil point m’ont mis nostre freire !  
 Je donroie bien, per Saint Peire,  
 doze freires por un ami !  
 1072 Onques plus dure gent ne vi ;  
 car s’il me voient dehaitié  
 il n’aront ja de moi pitié,  
 et s’il me voient avoir aise  
 1076 il me porchascent ma mesaise—  
 puez me combat por aus a tous !  
 Mais je sui sovent au desous ;  
 c’or me dist chescuns anuous :  
 1080 “ por coi remuent les priours  
 si sovent ? se n’est pas raisons,  
 destrutes en sont les maisons ”—  
 de ceu me travaillent il molt.  
 1084 Mais, tant i ait, je lor respont  
 que por ceu sovent les remuent  
 que paor ont que il ne puent,  
 et por ce les vont remuant  
 1088 que il ne deviegnent puant—

1057 A. nos abbez ; 1058 A. ce dient porquen sui blasmez ; 1060 A. cluigni, abbes ; 1061 A. ml’t me tr. ; 1062 A. et ennuient ml’t et corroucent ; 1065 A. les obediencs rebruent ; 1068 B. quel corpe ; 1069 A. en cest p. ; 1070 A. jen don, B. devroie ; 1072 A. conques, dures genz ; 1073 A. om. car, mesaeisie ; 1076 A. porchaceront, om. ma ; 1077 A. sovent a. t. ; 1078 A. ml’t aus sui forment a. d. ; 1079 A. om. c’ ; 1080 A. por quen remue, priours ; 1081 A. quil nest pas ; 1083 A. et de, om. il, B. ml’t ; 1086 A. quil ont poor.

- sor moi chairait trestoz li gais  
 por ceu que je port les nors draïs.  
 Il ot plus de trente ans passeiz  
 1092 c'an noirs draïs fui envolepeiz ;  
 je ne lor destrus onques rien  
 se ne fis onques point de bien.  
 Deus ! moie corpe, je mesfis—  
 1096 por coi ? qu'enci lor est a vis !  
 N'est pas a vis les boins clostriers  
 dont est honoreiz li mostiers :  
 sil servent Deu a haute vois,  
 1100 sil sont nuit et jor en la croix.  
 Nostres sires en ait pitié !  
 que oeuvre *qui* nen ait boin pié  
 ne se puet tenir longuement.  
 1104 Ja ne vaireiz si vallant gent,  
 ne se hardie, ne si fort  
 que aiques ne se desconfort  
 la ou sires ou chies li faut :  
 1108 en grant bataille riens ne valt.  
 Grant bataille rent bien covens  
 quant en li tient bien ses convenz,  
 mais molt en faut, hui est li jors,  
 1112 trop tient on mais les covens cors.  
 Li clostrier furent ja signor,  
 que li abbei et li prior  
 les gardoient si chierement  
 1116 con fait la meire son enfant ;  
 ic'estoit ordre sans envie.  
 Or i ait tant de feloignie  
 c'a tout destruire et a guiler  
 1120 voi si nostre afaire atorneir,

1089 A. cherra trestot ; 1090 A. por les n. ; 1091 A. il a., F. y a ;  
 A. F. plus de doze anz p. ; 1092 B. sui ; 1093 B. riens ; 1094 A. se gi fis ;  
 1097 A. aus bons cl. ; 1100 A. jor et n. ; 1102 A. na pas b. p. ;  
 1106 A. aucuns ; 1107 A. sires et chief lor faut ; 1109 A. ront bien convent,  
 B. rent granz convenz ; 1110 B. que vuelent estre a deu servant ; 1111 A.  
 trop en f. ; 1113 A. ainz signor ; 1114 A. ne li prior ; 1115 A tant l. g. ch. ;  
 1116 A. comme li p. s. e. ; 1117 A. lor estoit, B. ordre sor teil vie ;  
 1118 A. tricherie ; 1119 B cuns tous destruit le enguilei ; 1120 A. mon  
 afere, B. ci.



- que li baras chescun jor double.  
 Or dou peschier *qui* l'augue trouble  
 troblee voi je bien nostre ordre :
- 1124 ja, se croi, n'en porons estordre.  
 Li prodome, li boin abbei,  
 dont li leu furent honorei  
 esposairent en sainte eglise
- 1128 trois pucelles, en iteil guise  
 qu'elles furent maistres et dammes  
 et establies sor lor armes.  
 Molt sont chieres, nettes et belles,
- 1132 se seit on bien, ces trois pucelles.  
 en l'ordre furent mariees  
 et en sainte eglise esposees.  
 Les nons doit *on* bien recorder
- 1136 des trois pucelles et nomeir :  
 la premiere ait non Chariteiz,  
 et la secunde Veriteiz,  
 la tierce appellet on Droiture.
- 1140 De ces trois n'avons nos mais cure.  
 Por coi getees les en ont  
 icil abbei? *Qui* ore i sont?  
 En leu de ces trois nos ont mises
- 1144 trois ordes vielles et assises.  
 Molt sont et laides et cruals  
 ses trois vielles, et desloaus.  
 Des trois vielles sai bien les nons :
- 1148 la premiere ait non Traïsons,  
 et la secunde, Ypocresie,  
 la tierce apelle on Symonie.  
 Hai lais! con si ait cruai change,
- 1152 que Traïson est si estrainge,

1121 A. quar li bi. ; 1122 A. que leve est tr. ; 1124 A. a paines en por, F. ne porront est ; 1132 A. les trois ; 1135 B. - 1 ; 1138 B. - 1 ; 1139 A. apele len dr. ; 1141 A. tolues les nos ont ; 1142 li saint abb., *om.* i ; 1144 A. trois v. ordres, B. ordres ; 1149 B. - 1 ; 1150 A. et la terce a non symonie ; 1151 A. *cm.* hai, eschange, B. ahi lais, + 1.

- et Ypocresie coverte ;  
 Simonie rest si aperte,  
 et si destroite, et si ardans.
- 1156 Bien sont ces trois vielles puans  
 hui est li jors dammes dou monde  
 Selui ne teig je mie a monde.  
*qui* ces trois [vielles] ait et tient :
- 1160 molt per doute Deu pou et crient ;  
 d'une des vielles c'est verteiz,  
 devroit il bien estre encombreiz.  
 Ces trois vielles nos destruiront ;
- 1164 mais li clostrier que devenront,  
 qui se sovent tot iceu voient ?  
 Por folie chantent et proient.  
 Et sil por coi en eglise entre
- 1168 *qui* plus n'aimme Deu que son ventre ?  
 Je di que c'est vie truande,  
 que por paor de la viande  
 n'osommes parler ne mot dire.
- 1172 Li uns boute, li autre tire,  
 et teil i ait *qui* se consoille.  
 Ic'est une molt grant mervoille  
 que nos conoissons nostre tort,
- 1176 et savons que nos sommes mort  
 et que nos avons tout perdu :  
 malement sommes decëu.  
 Deus, tu es rois, et consillieres,
- 1180 et gouverneres, et jugieres.  
 Sire, delivre Saint Eglise  
 de ces trois vielles, en teil guise  
 que je voie les trois pucelles !
- 1184 Or serient celles nouvelles,  
 que lons tens ait que je nes vi ;  
 a grant tort en sommes parti.

1153 A. ypocr. si couverte; 1154 A. et s. si cuiverte; 1157 A. do monde; 1158 A. pas a m.; 1159 B.-2; 1165 A. qui ce sevent et ic v.; 1170 A. que paor a.; 1171 A. nosons mes, rienz dire; 1172 A. autres; 1173 A. qui on conseille; 1174 A. trop gr.; 1184 A. seroient eles; 1185 A. lonc t. je nes i vi.

- De l'ordre blanche sui repris  
 1188 maintes fois et si entrepris  
 qu'a poinnes en repuez estordre.  
 Et si ai je estei en l'ordre ;  
 mais por ce ranponeiz en sui  
 1192 qu'a Clerevals quatre mois fui.  
 Or dit on que mal me provai  
 por ceu que tant i sesjornai ;  
 se j'äusse estei en la rote  
 1196 deus ans ou trois, bien sai sen doute  
 ja ne fusse si ranpogneiz.  
 Et tant en voi des mal proveiz !—  
*qui chescun jor est en esprouve*  
 1200 li plus dou siecle mal se prueve.  
 Quatre mois fui en Clerevals—  
 se ne fut mie trop grans mals !  
 Je m'en partai molt franchement.  
 1204 Travail i oi ; poinne et torment  
 i laissai trop et feloignoie,  
 et grant durtei et grant envie,  
 et ypocresie et murmure.  
 1208 N'est pas tout ors qu'en voit relure ;  
 lure ne puent il pas mont  
 que trop de mal dedens lor ont :  
 ou mont n'ait moins fraternitei.  
 1212 S'il ont avoir a grant plantei  
 ja por ceu muez ne lor en iert.  
 Fous est *qui* grant amor lor quiert ;  
 nes que uns asnes ait pitié  
 1216 d'un autre, quant lou voit chargié,  
 nen ait li uns pitiet de l'autre  
 quant lou voit gesir sor lou fautre

1187 B. vos redi ; 1188 B. en sui ; 1189 A. qua poin men, — 1 ; 1190 A. F. si (A. se) ne fui onques de lor ordre ; 1192 F. qua clerevaux, A. que a clervax ; 1193 A. F. mi provai ; 1196 F. B. dous mois ; 1197 A. nen fusse tant r. ; F. que nen f. ; 1198 A. ha tant ; 1199 A. B. sont ; 1201 A. je a clervaus, F. a clerevaux ; 1203 A. parti ; 1204 A. et paine grant, B. trav. en ont ; 1205 A. et grant envie, B. il laissait, a fel ; 1206 A. et felonie, B. a gr. d. a gr. env. ; 1207 A. om. 1<sup>er</sup> et ; 1208 A. orz quanque voi luire ; 1209 A. ne l. ne p. il mont, B. ml't ; 1210 A. car na nule ordre en tot le mont ; 1211 A. ou ait mainz de fr. ; 1214 A. grant avoir ; 1215 A. ne que nuns autres ait p., B. cuns, de pitie ; 1216 B. une ; 1217 A. li uns daus na pitie de lautre.

- pansif ou malaide ou destroit ;  
 1220 ja chose n'i feront a droit,  
 que trop sont mercheant en foire.  
 Les barbis tondent li provoire  
*qui* Corpus Domini menoient.  
 1224 En mainte maniere desvoient :  
 ja conteroie mil eglises  
 ou il ont lor grainges assises.  
 Per tout ont viles, et parroches,  
 1228 et terres, et maisieres frouches  
 trop plus que n'avoient devant ;  
 barbis et moutons i ait tant  
 et buez et vaiges qui la sonnent,  
 1232 mervillouse paor nos donent.  
 Es cimitieres sor les cors  
 ont il faites les sois as pors,  
 et la font gesir les esnesces  
 1236 ou l'on soloit chanter les messes.  
 Et puez repregnent tout lou mont ;  
 il dient que tuit perdu sont  
 li autre, fors solement il.  
 1240 Deus ! con sil sont et fol et vil  
*qui* ce dient, et ypocrite,  
 et truant, et malvais hermite ;  
 que ja prodom ne lou dirai.  
 1244 Bien savons con *lor* ordre va :  
 maistre cosson et mercheant  
 sont il, certes, et bien errant.  
 Granz cherrois moignent et granz sommes  
 1248 permi ses foires ; et ont hommes  
 ou il font tailles et grans prises.  
 Lor ententes ont toutes mises

1220 A. de ce ne ront il mie droit ; 1224 A. guise se desv. ; 1225 A. je c. ; 1227 A. parroches ; 1228 A. et marrecleries et cloches ; 1229 A. quil nav. ; 1230 A. et vaches i a. t. ; 1231 A. et bues et truiés qui essouent ; 1232 A. merveilleus essample ; 1233 A. quo cimetiere, B. ques. c. ; 1234 A. soz aus p. ; 1235 A. asnesces, B. les font ; 1236 A. len deust ; 1238 A. et dient ; 1242 A. et malves truant et herite ; 1243 A. ne ja ; 1248 A. par ces forez et si ront hommes.

- a conquerre quant que il voient ;  
 1252 la povre gent molt s'en effroient  
 que il gîtent fors de lor terre—  
 toz les en chescent a pain querre.  
 Je m'en parti en iteil point  
 1256 de loaultei n'i laissai point  
 ne de bonteï ne de franchise,  
 mais je lor laissai covoitise.  
 As clostriers lascia plors et larmes :  
 1260 a ceaus demoret molt li termes  
 que li siecles doive fenir.  
 Sil sont confessor ou martir ;  
 li confessor ont tout gaigniéï,  
 1264 mais li martir sont engignié :  
 la ou pacience lor faut  
 li martires riens ne lor vaut.  
 As abbeis et as salleriers  
 1268 lascia l'argent et les deniers  
 et lou vin et les gros poissons.  
 Ha ! quels freires ! quels conpagnons !  
 Cil ont enfermeries doubles ;  
 1272 les clers vins boivent, et les trobles  
 entremellent en refrettour  
 a ceaus *qui* font lou grant labor  
 et se font chاوز et escumez.  
 1276 Des boins maingiers et des porrez  
 aemplissent lor penitance.  
 Icil sont en bone cheance,  
 mais c'est fraterniteiz enverse—  
 1280 je m'amerioie muez en Perce  
 qu'en clostre villain sens pitié.  
 Molt sont de pensees chergié

1251 B. qua il v. ; 1252 A. povres genz ; 1254 A. envoient ; 1256 A. *manque* ;  
 1262 A. et m. ; 1263 A. li confessez ; 1268 A. lavoïr ; 1269 A. la char ;  
 1270 B. et q. comp. + 1 ; 1271 B. icil ont merites a doble ; 1273 A. en  
 envoient ; 1274 B. les grans labors ; 1275 A. *manque*, B. et il sont chاوز  
 et escumees ; 1276 A. pevrez, B. porrees ; 1277 A. et empl., B. - 1 ;  
 1278 A. et cil sont en bone creance ; 1280 A. je enmerioie ; 1282 A. ml't  
 sont traverse et changié, B. chergiez.

- li clostrier *qui* sevent lor vie  
 1284 aus cuers enfleiz et plains d'envie :  
 se couchent sovent esmarri  
 que mal lor ont lou geu parti.  
 Trop estait bien as salleriers,  
 1288 molt ait de barait es graingiers,  
 qu'il covernent tout a lor guise.  
 Molt les agolloigne et atise  
 la covoitise de cest monde ;  
 1292 trop sont tirant, Deus les confonde !  
 A male gent ensi conquierent  
 et en autrui terre se fierent.  
 N'en sont pas legier a hosteir ;  
 1296 il vuellent saisir et prover  
 qu'il doivent tout per droit avoir,  
 ou per engig ou per avoir ;  
 on ne repuet soffrir lors plaiz.  
 1300 Ainz fusse je moignes retrais  
 qu'en moi eüst teil covoitise.  
 N'est pas en nostre ordre assise  
 covoitise, n'en n'i ait point.  
 1304 Tout avons tornei a un point :  
 nos n'avons d'autre terre envie  
 ne la nostre ne nos plait mie,  
*qui* l'argent nos vodroit doner  
 1308 tost nos en poroit delivreir.  
 La covoitise soit es blans,  
 toz lor lais les bos et les chans !  
 Ne veez vos les blans abbeiz  
 1312 que porchescent les evesqués ?  
 Et s'en ont fait un chardenal—  
 ja ne vairois si desloaul !

1283 A. servent ; 1284 B. ains cuers ; 1285 B. se tulhet(?) sovent et parti ;  
 1287 A. resta bien au celeriers ; 1288 A. trop a. ; 1289 A. cil govern ; 1291 A.  
*manque* ; 1292 A. me conf., A. *ajoute un vers* : se trop de maus en aus abonde ;  
 1293 A. ne nules genz si ne conq. ; 1294 A. sil en ; 1295 A. nen sont plus l.  
 a giter ; 1297 A. pranre et av. ; 1298 A. ou par ammosne ou par avoir ;  
 1299 A. l'en ne r., plet ; 1301 A. *insère avant ces vers les 2 vv. 1317, 1318*,  
 monter cuident etc. ; 1301 A. ja n'oit en moi ; 1302 A. ne sest mise ;  
 1303 A. a point ; 1305 A. ne navons dautrui chose envie ; 1306 B. vos pl. ;  
 1307 A. *om.* l' ; 1309 A. aus blans ; 1310 B. lait, A. les boz et les plans ;  
 1311 A. des bl. ; 1312 A. qui ; 1314 A. verrez.

- 1316 Tous les autres passent d'anvie  
et d'orgoil et de symonie ;  
monter cuident, mais il abaisset  
quant il Deu et lor ordre laissent.  
Li boin clostrier n'en puent mais :
- 1320 icil sostiennent les grans fais  
ne ne s'entremetent de rien.  
En l'ordre blanche rait molt bien,  
ne di pas que molt n'en i ait ;
- 1324 mais la chierté que on lor fait  
fait sovent cuers desesperer  
et boin coraige remuer.
- 1328 Deus ! que dirai je de Chartrouse  
ou chescuns sa viande trouse,  
chescuns ait sa maison per lui ?  
De lor maniere certains sui  
et de lor ordre et de lor vie,
- 1332 dont je n'ai gaires grant envie.  
L'ordre ne blaisme ne lor estre,  
mais por rien [je] n'i voldroie estre :  
trop ont destroit et dur covine.
- 1336 Chescuns fait tous sols sa cusine,  
tuit sol mainjuent, et sol gissent ;  
quant lou feu sofflent et atissent  
ne semblent mie saige gent.
- 1340 Je ne sai que Deus i entent,  
mais ne voldroie, se m'est vis,  
estre toz sous en paradis—  
paradis ne seroit ce mie
- 1344 se je n'avoie conpaignie.  
Ja sous hon bien ne pensera  
ne grant patience n'avra.  
Molt l'ait malvaise li hon sous,
- 1348 sovent est pensis et irous.

1317-18 A. cf. v. 1301 ; 1321 B. ne s'en entr. ; 1322 A. en lord. bl. assez bien ; 1323 A. qu assez nen i ait ; 1324 B. la chierté con, -1 ; A. durte que l'en i f. ; 1327 A. mes que, B. des chartrouses ; 1331 B. que lor ordre ; 1333 A. lor ordre ; 1334 B. -1 ; 1335 A. estroit ; 1336 A. par lui ; 1337 A. tuit m. sol., B. et frulgissent ; 1338 A. lor feu ; 1339 A. bone gent ; 1344 A. ou je navroie ; 1346 A. ne ja p. ; 1347 A. souz ; 1347 A. m. a malvaise vie h. s.

- Se j'avoie entor moi cent murs  
 tant seroie je moins säurs  
 se conpaignie n'i avoie.
- 1352 Por rien je ne m'i fieroie  
 en ceaus *qui* se font enmureir,  
 mes cuers ne s'i puet acordeir ;  
 folie est ; ne me die nuls
- 1356 c'on doie ja croire renclus :  
*qui* se mure et met en destroit  
 molt s'aimme pou, et moins se croit. . . . .  
 Sil de Chartrouse pas ne semblent :
- 1360 sovent se voient et s'asembent ;  
 lor maisons ne sont pas salees,  
 bien sont mostrees et parees.  
 Ensemble mainjuent sovent ;
- 1364 en lor ordre, si con j'entent,  
 ne puet mie avoir grant orgoel.  
 Un pou l'aim plus que je ne suel.  
 Amendé se sont en l'englise
- 1368 et des messes et dou servise ;  
 il ont assez dons et porches ;  
 vaiches ne gemens n'ont il pes ;  
 d'outre lor terme laboreir
- 1372 de ceu se vuellent bien gardeir ;  
 il ont asseiz, et si ont po ;  
 bien laborent, por ce les lo.
- 1376 Certes, il moignent aisprie vie  
 n'en lor ordre n'ait teil envie,  
 se m'est a vis, ne teil murmure  
 con es autres, ne je n'oi brure

1349 A. se avoie ; 1350 A. plus seurs ; 1356 A. que len doie enmurer reclus ; 1358 A. pou se croit ; 1359 A. que de ; 1360 A. assemblent ; 1362 A. overtes et mostrees ; 1365 A. p. il av. ; 1368 A. de m. et de s., *Entre vv. 1369 et 1370 A. insère* : et de parler ront grant solaz, *Entre vv. 1370 et 1371 A. insère* : ne nos nes amerions pas ; 1371 A. le terme ; 1372 A. de touz se vuelent ml't garder ; 1373-4 A. *intervertis* ; 1375 A. de nule ordre n'ai tel envie ; 1376 A. se jesucriz me done vie ; 1377 A. en ce murmure ; 1378 A. com es autres ne je noi briure, B. on autres signes je noi br.



- le siecle d'aus ne de lor oeuvre.  
 1380 Li lor oeuvre point ne se cuevre,  
 bien mostrent lor vie et lor estre ;  
 ne il n'ont celerier ne mestre  
 qui face borces ni avoir.  
 1384 Mais je lor vuel faire a savoir  
 qu'en la rigle Saint Beneoit  
 ont il mespris ; qu'ansi deçoit  
 dyables les gens et engigne.  
 1388 Sains Beneois ot droite ligne  
 et fist la rigle a droit compas.  
 Saleir ne lor devons nos pas :  
 des malades sont homicide.  
 1392 Ne lairoie por tot l'or d'Yde  
 nul home devant moi morir  
 se je l'en pooie garir.  
 Quant il as malades ne donent  
 1396 la chair, et il nes en semonnent,  
 bien puet estre lor ordre dure  
 et cruel. Si longuement dure :  
 malade *qui* lou maingier pert,  
 1400 qu'il s'en voit morir tout apert,  
 font faire de char abstinence.  
 Se n'est pas digne penitance ;  
 que li deciple Jesu Crist  
 1404 la maingent ; et il lor dist  
 de ceu qu'an devant lor metroit  
 et on de par Deu lor donroit,  
 que ja per aus ne fust enquis  
 1408 dont il venoit ou il fust pris.  
 Et s'oi tesmoignier as plus saiges  
 que laiz et burres et fromaiges

1380 A. ne li ordres p. ; 1383 A. ne av. ; 1384 A. *om.* a. ; 1386 A. *om.* qu' ; 1387 A. la gent ; 1388 A. s. b. la dr. l. ; 1389 B. droite (ligne effacé) ; 1390 A. ne la devons ; 1392 A. je ne l. por leride ; 1393 A. un homme ; 1394 A. se len p. garantir ; 1398 A. se longuement ; 1399 A. B. malades, A. son m. ; 1400 A. con v. m. tout en apert, B. en ap., + i ; 1402 A. droite pen. ; 1405 A. de quant quan ; 1406 A. et quanque de par deu venroit ; 1408 A. ne ou fu pris ; 1409 A. *om.* et, au plus.

- asseiz plus grant cholor atrait  
 1412 a luxure que chair ne fait.  
 (Se il mes paroles entendent  
 por Deu lor pris que il amendent.)  
 Et la droite rigle commande  
 1416 de malaide qui chair demande,  
 c'on l'en doigne s'il la desirre ;  
 qu' homme ne doit on pas ocire :  
 desirrance gite home mort  
 1420 dont l'en n'ait consoil ne confort.  
 De lor consoil ne sai que die,  
 de lor ordre n'ait point d'envie ;  
 tant sai je : se je i estoie  
 1424 lou premier jor congiet penroie—  
 de religion sans pitié  
 doit on panre molt tost congié.  
 S'il nou me voloient doner  
 1428 je saroie bien esgardeir  
 per ou je feroie lou saut ;  
 cure n'ai je ou pitiez faut  
 quant on en ait plus grant besoig.  
 1432 Molt aroient il boin tesmoig  
 s'il en ostoient la durtei  
 et il en sainte charitei  
 es enfers donoient lor droit  
 1436 ensi con la rigle lou doit.  
 Lor bien lor di et lor enseing ;  
 se il de ceu dont jes repreing  
 s'amendent, certes, il seront  
 1440 asseiz millor que il ne sont.  
 De Chartrouse vos ai dit voir ;  
 ensi con je cuit bien savoir

1413-14. B. *manquent* ; 1416 A. du m. ; 1417 B. *doignent* ; 1420 A. len n'ait aide ne confort ; 1423 A. tant sai ge bien se gi est ; 1426 A. ml't tost penre ; 1430 A. je n'aim pas ordre, B. je nai cure ou p. f. ; 1431 A. con en en ; 1432 A. trop fussent il de grant tesmoing ; 1433 A. se il en ostassent durte ; 1437 B. lor bien lor ensoigne et lor sent ; 1438 A. sil, je lais rep., B. *reprent* ; 1440 A. meillor assez ; 1441 B. Les chartrouses ; 1442 A. je le cuit sav.

- aiques les covines dou mont  
 1444 de cest autre ordre de Grant mont  
 sui je certains, et bien puex dire  
 se ele amande ou ele empire.  
 Je resai aiques lor covine :  
 1448 il font ensemble lor cuisine,  
 ensemble boivent et mainjuent.  
 Mais de tant lor ordre remuent,  
 car ont or vaiches et jumens  
 1452 et barbis. Plus de deus cens ans  
 ont il si lor ordre tenue  
 que tel beste ne fut vëue.  
 Orgoillous furent il molt ja,  
 1456 mais lor orgoil les abassa.  
 Molt les vi signors des barons,  
 molt per fu grans d'aus li renons,  
 maistres les vi, iceu fut voirs,  
 1460 et des princes et des avoires ;  
 il avoient plus commandises  
 quant toutes les autres eglises.  
 Lor vie tindrent molt coverte ;  
 1464 mes il l'ont auques descoverte  
 por la guerre qui entr'aus fu,  
 s'ait molt lor orguel abatu.  
 Ypocresie molt se cuevre  
 1468 et en ses fais et dedens s'uevre ;  
 c'est uns des vices que plus heit  
 sil qui tout voit et qui tout seit.  
 Les ordres forment en declinent.  
 1472 Trop muerent laidement et finent  
 li ypocrite, que c'est drois :  
 droiture ne raisons ne fois

1444 A. cele autre ; 1446 A. ou sele empire, B. sil amandent ou il empire ;  
 1449 A. dorment et m. ; 1450 A. mes ditant ; 1451 A. quil ont, B. om.  
 or, - 1 ; 1452 A. et de berbiz plus de deux cenz ; 1454 A. fust ; 1455-56 A.  
*intervertis* ; 1456 A. li orgueilz ; 1455 A. mont ja ; 1458 A. m. p. est gr.,  
 B. fu ja gr. li r. ; 1462 A. que ; 1464 B. nuz ne la pot veoir overte ;  
 1466 A. ce a ml't lorgueil ; 1468 A. ml't en pou dore se descuevre ;  
 1470 A. cil qui t. s. ; 1472 A. laidement torment et acinent.

- ne lor aïdent en la fin,  
 1476 car se dient li boin devin  
 que l' uevre se juge et tesmoigne.  
 Ensi con l'enfes qui enpoigne  
 la chandoile dont il se cuit  
 1480 ont enpoignie, con je cuit,  
 la mort—je cuit?—ains je lou croi.  
 D'une maniere et d'une loi  
 sont ypocrite et papelon.  
 1484 De quel part ont plus de raison?  
 Li papelon o la lumiere  
 s'art et ocit : en teil maniere  
 chessant ypocrite lor mort,  
 1488 dont creature ne resort.  
 Je nou di pas trop por Grant mont ;  
 as autres ordres en ait mont.  
 En Grant mont font bial le servise,  
 1492 molt tiennent nette lor eglise,  
 et de contenance mäure  
 sont il asseiz ; et se n'ont cure  
 que gent trop grant prise lor fascent ;  
 1496 petit quierent et po porchascent,  
 de ceu doit on dire verté.  
 Molt offrent bial lor charitei,  
 a maingier donent bellement ;  
 1500 iceu font il adroitement  
 de ceaus defors en un hosteil.  
 Molt est fous qui lor demande eil ;  
 sa fors lou puet on bien veoir,  
 1504 mais la dedens por nul avoir

1475 A. ne lor doit aidier ; 1476 A. ce de li mestre dev. ; 1477 A. que li escriz dit et tesm. ; 1478 A. li enfes emp. ; 1480 A. ont il embraciee ce cuit ; 1481 A. lor mort ne lou cuit ainz le croi, B. je cuit ains lor outroi ; 1483 A. papeillon ; 1484 A. a il pl. res. ; 1485 A. a la l. ; 1486 A. oscist ; 1488 A. d. nus neschape ne resort ; 1489 A. tot p. g. ; 1490 A. en autres, B. ml't ; 1491 A. em gr. font il assez bien ; 1492 A. les eglises gardent il bien ; 1495 A. genz, presse ; 1496 A. petit aquierent p. p. ; 1498 A. ml't affiert bien l. c. ; 1501 A. par ca defors ; 1502 A. requiert el.

- ne seroie une nuit entiere :  
 molt me seroit ennuble et fiere.  
 A lor maniere n'a lor ordre  
 1508 ne [me] poroient il amordre.  
 Ancors ont il covert lor estre,  
 que om ne puet savoir lor estre—  
 por rien que l'en saiche ne voie  
 1512 ja Deu ne plasse que j'i soie !  
 Molt sont de noble contenance,  
 mais il ne tiennent pas silence :  
 il parollent bien a maingier  
 1516 et en dortour et en mostier,  
 en clostre parollent il tuit.  
 Mais il se gardent bien de bruit ;  
 genz si ne [se] sevent gardeir  
 1520 ne si covrir ne si celeir.  
 Ceaus d'Espaigne, ceaus de Gascoigne  
 mettent en France et en Borgoigne,  
 et la replantent lor maisons  
 1524 des françois et des borgoignons.  
 Que la ou om n'ait conoissance,  
 ne parantei, ne acointance  
 est plus doutous et moins parlans ;  
 1528 et li langaiges rest pesans :  
 pou nos antandent sil dela  
 et sil lor sont savaiges sa.  
 Il sont saige quant il se cuevrent  
 1532 et sil fol qui trop se descuevrent.  
 De noble contenance sont  
 çai fors, certes, sil de Grant mont ;  
 et la dedens en lor maisons  
 1536 s'acordent as als es poisons :  
 fors sauces et chaudes pevrées

1505 B. seroient ; 1506 A. trop, horrible et f. ; 1508 B. — 1 ; 1509 A. encor cuevrent il mout lor estre ; 1510 A. en lor ordre ne vueil je estre ; 1511 A. je saiche ; 1515 A. au m. ; 1518 A. mes ml't se g. ; 1519 A. ainz ne si sorent si garder, B. sil ne s., — 1 ; 1521 A. et de G. ; 1523 A. repueplent ; 1525 A. len na quenoissance ; 1528 A. est ; 1529 A. p. les ent ; 1530 A. cil resont sauvaige ; 1533 B. contenances ; 1536 A. as ainz nez poissons.

- ont il toz jors forment amées.  
 La nuit, quant se doient couchier,  
 1540 font bien laver et bien pignier  
 lor barbes, et envelopeir  
 et en trois parties bendeir  
 por estre belles et lusans.  
 1544 Quant il viennent entre les gens  
 molt les crollent, molt les aplaignent.  
 Mais li clerc durement [se] plaignent,  
 et li prevoire et li prior  
 1548 molt i sont a grant deshonor.  
 La n'ont il nulle signorie  
 ne pooir ne nulle baillie.  
 Il n'osent parler a mostier,  
 1552 ne nul servise commencier  
 jusc'a li convers lou commandent,  
 et por iceu gaires n'amandent ;  
 ja nul servise n'i feront  
 1556 fors teils con li conver vorront.  
 Li prior as maistres demandent  
 " que dirons nos ? " et il commandent ;  
 et s'il autrement lou faisoient  
 1560 li conver molt bien les batroient.  
 (Maistre et seingnor sont li convers :  
 icist ordres va en travers.)  
 La sont li barbaran signor ;  
 1564 molt aroie je grant paor  
 s'il estoient signor de moi,  
 que j'ai paour quant je les voi.  
 Teil ordre Romme lor consent ;  
 1568 por coi ? de l'or et de l'argent  
 estoient saisi li conveirs  
 quant il mirent les clers en fers.

1538 A. certes touz jorz amees ; 1539 A. il doivent ; 1540 A. se font b. l. et p. ; 1544 B. la gent ; 1545 A. enpaignent ; 1546 B. de lors mainte gent se plaignent ; 1548 A. il sont a m. gr. des ; 1550 A. nul pooir ; 1551 A. chanter ; 1553 A. jusque ; 1556 A. tel com il commanderont ; 1557 A. priors au mestre commande ; 1560 A. batoient ; 1561-62 B. *manquent* ; 1563 A. graingnor ; 1564 A. avroient ; 1567 A. cest ordre ; 1570 A. mistrent.

- 1572 Tant en donerent, qu'a Grant mont  
clerc et provoire sogit sont ;  
se fuit uns commandemens nuez :  
la vait li chers devant les buëz.
- 1576 Les plus peors custumes ont,  
et toz les ors pechiez qui sont ;  
a tot lou desordenement  
consent bien Rome por argent.
- 1580 Uns blans chanoines aït en France  
*qui* de molt noble contenance  
furent, certes, et de grant pris :  
tant nos ont de lor estre apris  
que pou sont chier hui est li jors.
- 1584 Deus ! con les vi signors des cors !  
Molt fu lor ordre de grant bruit ;  
en pou de tens se sont destruit :  
trop ont lor covine mostrei.
- 1588 Ice sont sil de Prei mostrei.  
Ne lor vint pas de grant savoir ;  
il i ont perdu grant avoir.  
S'il ne gisent pas soz chapeil,
- 1592 de grant maniere son isneil  
de tout perdre, de tout destrure ;  
malement font lou siecle brure  
de lor faiz et de lor folies.
- 1596 Ha Deus ! con nobles abaïes  
avoient, et belles maisons  
et terres et possessions !  
Bien pert qu'enemis et pechiez
- 1600 les ait et surpris et liëz.  
Il battent molt bien lor abbeiz ;  
lor pechiez les ait si gabeiz

1574 A. li bues ; 1575 A. les piors covignes dou mont ;  
1576 A. leiz pech. ; 1577 A. et touz le des, B. a toz les desordemens ;  
1579 A. ra en fr. ; 1580 A. qui sont de n. c. ; 1582 A. de lor ordre ;  
1585-6 B. *manquent* ; 1588 A. ce sont icil ; 1589 A. trop font lor folie  
savoir ; 1590 A. ne lor vient pas de grant savoir ; 1591 A. cil, vivent,  
B. sor ch. ; 1596 A. deus com tres nobles ab. ; 1600 B. liëz et encombreiz ;  
1602 A. lor a ml't grevez.

- qu'il ont tout perdu sens retor.
- 1604 Molt furent ja de biaul ator,  
et de grant richesce comblei,  
et trop prisié et honorei ;  
trop ont vendu et enwagié.
- 1608 Nostre sires en ait pitié !  
Ja mi mot ne lor puissent nuire !—  
nuz ne les peüst muez destrure  
commë il meïsmes le font.
- 1612 Sil autre chanoine per ont  
millor sermon, millor raïz,  
se sont sil es blans sorpeliz  
as nors chapés de wallebrun :
- 1616 en ceaus ait dou blanc et dou brun.  
Ices deux gens d'un ordre sont,  
une vie et une rigle ont  
s'il ne l'ont chaingié ou defaite.
- 1620 Mais une rigle lor fu faite,  
et se il de riens se descordent  
assez voi a cui il s'acordent ;  
entre aus n'ait plus de differance
- 1624 qu'il ne sont pas d'une semblance.  
Il sont chanoïne blanc et noir  
mais bien font lor estre savoir ;  
se n'est pas ordre qui se cuevre,
- 1628 bien mostrent lor vie et lor oeuvre.  
Sainz Augustins lor regle fist ;  
de bones costumes i mist  
que je poroie bien soffrir ;
- 1632 ja lor ordre ne doit faillir.  
Bien furent assis li riglei ;  
un petit sont plus ordenei

1604 A. m. par furent de b. a. ; 1606 A. et ml't proisie et mont ame ;  
1608 A. nostre ; 1609 A. B. puisse ; 1610 A. nuns ; 1611 A. si com,  
A. B. se sont ; 1613 A. cure, aiz ; 1614 A. as bl. ; 1615 A. as noires chapes  
d'isanbrun ; 1616 A. dou noir et du brun ; 1617 A. une ordre, B. icest ;  
1618 B. ordre ont ; 1621-2 B. *manquent* ; 1624 A. mes quil ne s. d. ;  
1626 A. lor ordre ; 1629 B. ordre ; 1630 A. qui bones ; 1633 A. assiz et  
regle.



- 1636 que li chanoine seculaire,  
 mais je les voi toz reguler :  
 po tienent ordre li millor.  
 N'aroeie pas trop grant paor  
 1640 s'en lor ordre rendus estoie,  
 se cuit que bien la sofferoie.  
 L'ordre des chanoines ringleiz  
 poroie je soffrir asseiz,  
 1644 qu'il sont molt natement vestu,  
 et bien chauciet et bien päu.  
 Il sont dou siecle plainnement,  
 il vont per tout a lor talant.  
 Ic'est l'ordre Saint Augustin  
 1648 *qui* fut cortois, per Saint Martin,  
 plus que ne fut Sainz Beneois,  
 se m'est a vis, et plus adrois.  
 Icist chanoine que je di  
 1652 ont boin ordre, je vos afi :  
 il sont molt noble vivandier  
 il parollent bien au maingier ;  
 mais a Clini quant on mainjue  
 1656 m'estuet joer a boche mue.  
 Trop sont a Clini voir diant  
 de ceu qu'il ont a covenant :  
 toutes lor ententes i mettent ;  
 1660 trop bien tiennent ce qu'il promettent—  
 lor covinne äusse plus chier  
 s'il fussent un po mensongier.  
 Trop me tienent lor covenant  
 1664 qu'il me promettent la dedans :  
 il me promirent, sens mentir,  
 que quant je vodroie dormir  
 que il me covendrait vellier,  
 1668 et quant je vodroie maingier

1635 A mes ml't les voi ore reculer ; 1636 A. sont chanoine reguler,  
 B. la voi ; 1638 B. aroient ; 1640 A. je cuit ; 1643 A. trop netement ;  
 1647 B. il cel ordre ; 1652 A. bone ordre jel vos ; 1653 A. trop noble ;  
 1655 B. je i mainjue ; 1656 A. om. m', F. seoir a b. m. ; 1658 A. que il  
 ont en covant, F. en covenant ; 1660 A. trop tiennent bien ; 1663 A. trop  
 tiennent bien ; 1664 A. que il prom.

- qu'il me feroient jëuner.  
 Plus me grieve trop du parler  
 qu'il me tollent que d'autre chose.
- 1672 Il n'ont prou sens; nulz n'i repose;  
 toute nuit bruent a mostier—  
 mais ce m'i ait molt grant mestier  
 que je sai dormir en estant.
- 1676 Per foi, travail i ai molt grant;  
 et quels repoz ont il lou jor  
 fors solement ou refroitor?  
 La nos aporte om oez pugnaiz
- 1680 et feves a tout lou jambais.  
 Certes, sovent i sui ireiz  
 por ceu que li vins est melleiz:  
 mal cuer me fait apres les oez
- 1684 quar trop i ait dou boivre es buez.  
 Iqui rait villain convenant;  
 se j'en bovoie maintenant  
 un mois ne me feroit il ivre.
- 1688 Millor morir i fait que vivre!  
 Beneois soit Sainz Augustins!  
 des boins morciaus et des clers vins  
 ont sui chanoine a grant plantei;
- 1692 cortoisement sont ordenei—  
 ice poroie je soffrir,  
 que j'aim muez vivre que morir!
- 1696 *Al temple fusse, c'est la voire,*  
 plus volantiers qu'en l'ordre noire  
 ne qu'en nul ordre que je voie.  
 Mais por rien ne me combatroie;  
 belle ordre ont et bone, sens faille,
- 1700 mais ne me siet pas la bataille.

1670 A. de parler; B. li parlars; 1671 B. lautre ch.; 1672 A. prou tens;  
 1673 A. braient ou most; 1675 A. quil mi lest; 1678 A. en refretour;  
 1679 A. aportent huef pugnais; 1680 A. gambais; 1681 A. en suiz iriez;  
 1682 A. moilliez; 1683 A. me fait mal cuer; 1684 A. aus; 1685 A. ici ra  
 ml't villain covent; 1686 A. qui me donroit vin de covent; 1687 A. nen  
 seroie james yvre; 1688 A. ml't i fet mieus morir que v.; 1690 A. bons  
 vins; 1691 A. si ch.; 1692 A. ml't sont gentilmente atorne; 1693 A. p. bien  
 sof.; 1695 A. au t.; 1697 A. nule ordre; 1699 A. bone, bele.

- Per foi ! belement se contienent,  
 molt amandent quanque i tiennent.  
 Molt sont prodome li templier ;  
 1704 la se rendent li chevalier  
*qui* ont lou siecle asavorei  
 et molt vëu et molt tastei.  
 La ne fait pas borce chescuns,  
 1708 a toz est li avoires communs.  
 C'est l'ordre de chevalerie.  
 A grant honor sont en Surie ;  
 fierement les doutent li Tur,  
 1712 qu'il font d'aus et chasteil et mur ;  
 ja en bataille ne furent.  
 Per foi ! se me greveroit mont  
 s'en lor ordre randus estoie ;  
 1716 tant sai je bien que je furoie,  
 ja n'i atendroie les cols.  
 De se ne cuit mie estre fols,  
 trop se combatent fierement ;  
 1720 ja por pris ne por herdement  
 ne serai, se Deu plait, occis—  
 muez vuel estre cowars, et vis,  
 que mors li plus prisiez dou mont.  
 1724 Je sai bien que li templier ont  
 ordre belle, bone et certaine,  
 mais bataille pas ne m'est saine.  
 Biau se contiennent en l'englise,  
 1728 tout vuellent oïr lou servise,  
 ja li templier ne perdront ore ;  
 vallant sont. Se Deus me secorre,  
 es ores seroie je bien,  
 1732 tot ceu ne me greveroit rien,

1701 A. ml't tres bien s. c. ; 1702 A. ml't par, quantquil ; 1706 A. et ont et veu et taste, B. m. estei ; 1707 A. chascun ; 1708 A. et sest touz li avoires a un ; 1711 A. turs ; 1712 A. ch. et murs ; 1714 A. ennuièrent, B. ml't ; 1718 A. de ce ne sui je mie foux, B. et se ; 1721 A. deus, B. ce deus ; 1726 A. m. la b. nest pas s. ; 1727 A. en eglise ; 1728 A. tuit lor servise ; 1729 A. ne prendront oeuvre ; 1730 A. sequeure ; 1731 A. as hores iroie ; 1732 B. toz.

- je n'i fauroie a nulle faille—  
 fors qu'a l'ore de la bataille.  
 La lor faudroie plainement,  
 1736 ja ne lor tenroie covant,  
 tout lor claim quite celui pris;  
 ja n'i serai ne mors ne pris,  
 se Deu plait, bien m'en garderai.  
 1740 Mais tous [jors] mais les amerai  
 qu'en aus se mostre bien raisons;  
 molt tiennent nettes lor maisons,  
 justice tiennent grant et fiere,  
 1744 por c'est lor ordre belle et chiere.  
 Mais d'une chose sont criei  
 mainte fois et sovent blasmei  
 dont il ne sont pas conoissant,  
 1748 ne Deus ne heit nul vice tant :  
 covoitous sont, se dient tuit,  
 et d'orguel ront il molt grant bruit.  
 C'est tous li mals que j'en puex dire,  
 1752 lor afaire de plus n'ampire.  
 Riche gent sont et bien sennei,  
 et chier tenu, et bien amei,  
 mais trop sont et crueil et mal.  
 1756 Icist dui vices desloaul  
 por Deu lor pri que s'en chastient.  
 Bien saichent il, que tuit lou dient,  
 en aus doit estre humiliteiz,  
 1760 que Deus les ait molt honoreiz.  
 Et li blans manteaus a la croix  
 doit fermer lor ventre et lor voix;  
 d'omme qui moinne bone vie  
 1764 doit molt bien la voix estre oïe;

1733 A. ja ni feroi nulle f. ; 1736 A. que ja ni t. c. ; 1738 A. ja ni seroie m. ; 1739 A. dex ; 1740 A. et toz jorz voir ; 1743 A. joustise t. droituriere ; 1744 A. lordre pl. b. ; 1745 A. de deux choses ; 1748 A. et deus ; 1752 A. affaires ; 1753 A. riche sont et bien maisone ; 1754 A. ml't ame ; 1755 A. cruex ; 1756 A. icil ; 1758 A. ce sachent ; 1760 A. mont h. ; 1761 A. et la c. ; 1762 A. dont ferment lor ovre et l. v. ; 1763 B. moignent ; 1764 A. doit bien estre l. v. o., B. sa voix.

- bien puet sëurement parler.  
 Li templier se doient mireir  
 en la croix et ou bel manteil.
- 1768 Mostreir lou puex et bien et bel  
 que li blans manteaus senefie  
 humilitei et droite vie.
- 1772 La croix ordone penitence ;  
 et plus vuel dire sens doutance  
 que la croix fut ou manteal mise  
 davant, por ceu que covoitise  
 ne orguels ne s'i doit pas mettre.
- 1776 Si con li clers tient ver la lettre  
 ses eus por sa leiçon savoir,  
 doivent regarder et veor  
 vers la croix li templier la voie,
- 1780 ou Deus les mette, et Deus [les] voiet !  
 Qui bone voie tient s'exploite ;  
 or lor doint Deus tenir la droite !  
 Sollement que n'i ait orguel
- 1784 ne covoitise, lor bien vuel ;  
 et lor vie et lor contenance  
 aim je molt, et vuel lor crassance ;  
 et lor herdement lor outroï—
- 1788 mais il se combatront sens moi !  
 Molt revi les hospitaliers  
 outre merr et vallans et chiers,  
 molt les vi en Jerusalem
- 1792 et de grant pris, et de grant sem ;  
 a saint Jehan et l'ospitaul  
 vi molt lor avoir communal.

1766 A. se pueent mirer ; 1767 A. et en l. c. et ou m. ; 1768 A. lor puis ;  
 1770 A. nete vie ; 1771 A. et l. c. ordre et p. ; 1772 A. et bien puis dire ;  
 1774 A. devant ; 1775 A. ne si doie metre ; 1777 A. vooir ; 1778 A.  
 esgarder ; 1779 A. li t. vers la cr. la voie, B. voient ; 1780 A. ou d. l. v.,  
 B. mette ; 1781 B. vie ; tient et sespl. + i ; 1782 B. ce que ces cuers tient  
 et covoitise ; 1783 A. qu'il naient org. ; 1784 A. ne bon vueil ; 1786 A. et  
 lor acroissance ; 1790 A. orgueilleous ; A. F. et fiers ; 1791 B. ihrl'em ;  
 1792 A. sen ; 1793 A. de losp. ; 1794 A. mont.

- 1796 Por ceu lor fait on les grans biens,  
 por autre chose n'ont il riens,  
 riens ne doivent avoir por eil,  
 mais il devroient estre teil  
 con hospitaliteiz demande,  
 1800 et comme charitei commande.  
 Trop ont lor afaire chaingié,  
 qu'hospitalitei n'i voi gié.  
 Nei viennent pas selonc raison  
 1804 quant ne lor membre de lor non ;  
 l'an dit qu'il sont hospitelier :  
 li nons les devroit esvellier,  
 lor nom devroient il sauver.  
 1808 Et desai meir et dela meir  
 trop ont lor estre bestornei,  
 trop ont l'ospitaul obliei.  
 S'il no puent faire dela,  
 1812 por coi ne lou font il deçai ?  
 Que la ou il n'ait charitei  
 n'arait ja hospitalitei.  
 La n'est pas Deus ; li nons est faus,  
 1816 a grant tort ait nom hospitaus ;  
 si il n'i ait ceu que je di,  
 molt i ait bien li nons menti.  
 Nou di pas por aus solement,  
 1820 mais per tout faut si plainnement  
 chariteiz, que je n'en voi point ;  
 molt est li siecles en mal point.  
 Chariteiz ne faut pas, je ment—  
 1824 Deus est Chariteiz voirement—  
 mais cil faillent a Charitei  
*qui* ont promis et proposei  
 que il a Charitei seront  
 1828 et hospitalitei feront,

1795 A. a en fet le bien ; 1796 A. ni a rien ; *Entre 1796 et 1797 A. intercale 2 vers* : bien ne doivent pareil avoir por ce ont richesce et avoir ; 1797 A. par el ; 1799 B. cuns h. ; 1800 A. charitez ; 1801 A. tout ont ; 1802 B. que hospitaliteiz ; 1803 A. nil ne vont ; 1807 B. savoir ; *Avant le vers 1808 B. intercale* et quil doivent faire por voir ; 1811 A. nel p. ; 1814 A. ne verrez h. ; 1816 B. hospitaual ; 1818 A. bien nos en a li n. m. ; 1820 A. partout f. s. plenierement ; 1821 A. quil nen i a point ; 1827 A. en charite.

- s'il ne font ceu qu'il ont promis.  
 En grant folie se sont mis :  
 promis ont hospitalitei,  
 1832 et foi, et ordre, et charitei  
 selui *qui* quiert molt [bien] sa daite.  
 Molt est fous qui trop s'i endette  
 ne *qui* guiller lou cuide a loig,  
 1836 qu'il ait tout enclos en son poig.  
 Bien conoist guilles et abes  
 sil qui si vuet avoir ses dais :  
 lui ne puet on mie guiller,  
 1840 ne engignier, ne abeter ;  
 tout conoist, tout seit, et tout voit,  
 et tout vodrait jugier a droit.  
 Le Droit devons nos bien douter  
 1844 quant per lui nos covient aler :  
 per lou Droit chescuns s'en irait  
 au grant jugement qui serait,  
 mais sil seront laidement mort  
 1848 ou li Drois troverait lou tort.  
 Des prodomes est il asseiz  
 en l'ospitaul, c'est veriteiz,  
 n'il ne lor doit mie desplaie  
 1852 se je di ce que *doient* faire.  
 Trestoutes les ordres qui sont  
 hospitaliteiz promis ont,  
 tuit la doivent ensi con il ;  
 1856 tesmoig aroie plus de mil  
 que je di de ceu veritei.  
 Ordre fut faite en charitei,  
 de charitei doit estre plainne.  
 1860 Uns moignes puet soffrir grant painne,  
 trop puet lire, trop puet chanter  
 et travillier et jëuner,

1833 B. -1 ; 1835 A. au l. ; 1837 B. g. et baras ; 1838 A. velt  
 si avoir ses dez, B. se vuet ; 1839 A. p. il mie ; 1840 B. habiter ; 1841 A.  
 il quenoist tot et set et voit ; 1842 A. il v. tout j. a ; 1843 A. ml't amer,  
 B. les drois ; 1846 A. droit j. ; 1847-48 A. *manquent* ; 1849 A. a il ;  
 1852 A. quil doivent ; 1855 A. et la d. ; 1856 A. tesmoing.

- 1864 mais [se] n'ait charitei en soi,  
 molt li vaut po, si con je croi.  
 Ausi est comme maison vude,  
 ou l'yrangne fille et deswude  
 mais tost ront quanqu'ele ait fillei.
- 1868 De l'ome ou il n'ait charitei  
 di je ce est vude maisons,  
 que Deus n'est en lui ne raisons.  
 En maison vude bruit bien vens,  
 1872 ausi bruit il en mainte gens;  
 l'ome vos tieg je bien a vut  
 ou il n'ait rien mais que lou brut.  
 Por bruire ne por gëuner  
 1876 ne puet on bien s'ame sauver  
 se foi et charité n'i a.  
 Nostre Sires bien le mostra  
 celui qui tant ot gëuné  
 1880 et en la roche demoré,  
 qui, por ceu qu'il vit d'un lairon  
 que por un bienfait ot pardon,  
 se mescruit et desesperait :  
 1884 ansi se pert cil *qui* foi n'ait.  
 Deus n'aimmet pas folle estinance  
 ne ypocritical penitance.  
 Molt se travaillet de folle oeuvre  
 1888 *qui* de pocresie se cuevre :  
 en grant besoig gaire ne valt.  
 Costume *qui* tost ront et faut  
 ausi legierement s'en vait  
 1892 con l'uevre que l'araigne fait.  
 Si con li ors sor tous metaus  
 est plus chiers, fu li hospitaus

1863 A. sil n.; 1865 A. ainsinc; 1866 B. une yrangne, A. iregne;  
 1867 B. tout ront; 1869 A. vos di que cest; 1872 A. ainsi; 1874 A. fors  
 que; 1875-1880 B. que si nait charitei en soi; ml't li valt po si con je croi;  
 nostre sires deus bien lor touche: dun hermite quen une roche: ot plus  
 de.c.ans demorei: et jeunei et deu orei; 1881 B. et por, om. d';  
 1884 B. et ansi ne puet q. f. n.; 1885 A. abstinence; 1886 A. ypocrite  
 contenance; 1887 A. de povre huevre; 1888 A. dypocrisie; 1889 A. gueres;  
 1890 A. sest uevre; 1891 A. ainsinc.



- 1896 dou mont la plus chiere maison :  
chiers fu li lieus, chiers fu li nons  
tant con chariteiz lor durait.  
Molt sont riche bien lor estait.  
Li hospitaus fu bien assis,  
1900 por c'i a tant li siecles mis ;  
bien fut assis et devisez,  
por ceu fut ja molt honoreiz,  
mais ce que fut n'est ore mie.  
1904 Molt tost se despiece et esmie  
la foble evre *qui* luit defors,  
sor lou covre est biaux li ors  
mais tost faut celle doräure.  
1908 Oevre [de foi] longuement dure ;  
li covres pert quant il descuevre ;  
tous [jors] devrait dureir belle oevre.  
L'ospitaul vi je ja dorei  
1912 et de belle oevre enluminei ;  
(mont se prove malvesement  
qui de bone huevre se repent)  
traverse malement et tume,  
1916 que se part de bone costume.  
Riche gent sont hospitelier ;  
s'il mantenissent lor mestier  
a coi il furent establi  
1920 nulle millor ordre ne vi :  
forment preoichent, forment quierent,  
molt porchessent, et molt conquierent,  
confraires ont et grans rentes.  
1924 Toutes devroient lor ententes  
torneir en hospitalitei  
et en veraie charitei.

1898 B. m. fu riches ; 1899-1900 B. *manquent* ; 1900 A. por ia tant ; 1906 A. luist bien li ors ; 1908 B. - 2 ; 1909 A. li cuivers p. com ; 1913-14 B. *manquent* ; 1915 A. trop verse ; 1916 A. qui ; 1917 A. r. sont li h. ; 1921 A. form. amassent et conquierent ; 1922 A. forment porchacent forment quierent ; 1924 A. bien i devroient.

- Molt fu soutiz et soduans  
 1928 Durans Chapuis et boins truans,  
*qui* les blans chaperons trova  
 et les sëauz as gens dona.  
 Donait? Non fist; il les vendoit;  
 1932 maistrement la gent decevoit;  
 il [en] conquist or et argent.  
 Molt per savoit guiller la gent,  
 il en guillait teiz deus cens mille.  
 1936 Puiz ont trovee mainte guille  
 li truant *qui* conver se font  
 de Saint Antoine, mais il sont  
 tuit li plus maistre guilleor  
 1940 c'onques veïssiez et peor.  
 En la vile, lonc dou mostier,  
 ont fait por la gent engignier  
 un hospitaul plain de contrais.  
 1944 Ainz teiz baras ne fut mais fais;  
 il n'i ont ne cleric ne provoire,  
 si font a la simple gent croire  
 ce donc je sai qu'il sont truant.  
 1948 Mais il donent de l'argent tant  
 al signor en cui terre il sont  
 qu'a Saint Antoinne sougit font.  
 Bien est lor baras conëuz,  
 1952 et bien apertement vëuz.  
 Saint Antoinne guerroient il,  
 estraigement lou tiennent vil;  
 de rien ne lou doivent servir,  
 1956 ne honorer, ne obeïr.  
 Ja en s'uevre ne en s'englise  
 nen iert une meaille mise

1927 A. cortois et bons truanz, B. soduans; 1928 A. chupuis et soduianz, B. chapans; 1930 A. et les seignauz au piz. d., F. signaux au Pui donna; 1931 A. ainz les v.; 1932 A. ml't en conq, B.-1; 1934 A. sot bien g.; 1935 A. bien iie, F. plus de cent m.; 1936 A. trovee mainte autre g.; 1940 A. qui onques fussent sanz paor; 1941 A. loing d. m.; 1943 B. plains; 1946 A. il font a la fole g.; 1947; A. ce dont il sont molves truant; 1948 A. de lavoïr; 1950 A. sont, B. que-s.antoïne grant tort font; 1952 A. li baraz, B. per tout ap.; 1956 A. aorer; 1957 A. il en huevre ne en eglise; 1958 A. ne niert.

- de tout l'avoir que il conquierent.
- 1960 Per tout porchascent, per tout quierent :  
il n'est citeiz, il n'est chastials  
ou l'on ne voie lor porceals  
d'Escosse jusc'a Antioche ;
- 1964 et si porte chescuns sa cloche  
pandue au col de son chival.  
Il ait bien en lor hospitaal  
teis quinze convers gros et grais :
- 1968 n'i ait selui n'ait deus cens mairs ;  
iteil i ait *qui* en ait mil.  
De trop cointe barat sont il ;  
chescuns ait sa femme ou s'amie ;
- 1972 merveille moinnent riche vie :  
tous en vait per goule ou per ventre  
l'avoir *qui* en teil maison entre.  
Moinnes retrais, nonnains retraites
- 1976 ont trop, et contrais et contraites.  
Li contrais vait a la contraite,  
et li retrais a la retraite—  
des contrais fust boins li baras
- 1980 se il feïssent contraitas,  
que des enfans font il asseiz :  
tous li païs en est publeiz.  
Molt sont gros et grais li contrait,
- 1984 qu'a Saint Antoine nus ne vait  
qui ne lor done largement.  
Onques nul hospitaal truant  
ne veïstes si plain de guille.
- 1988 Li contrait prestant en la vile,  
si oi dire, molt lor deniers :  
ne sai quans contrais usuriez

1960 A. preeschent ; 1961 A. ni vile ne chastiaus ; 1964 A. et puis p. ;  
A. xv tieus ; 1968 A. ve.mars ; 1969 A. et tel i a. ; 1972 A. ml't par  
demainnent noble vie ; 1973 A. touz en va ; et p. v. 1974 A. li avoires  
qua.s.antoine entre ; 1979 A. fust biaux ; 1980 A. sil f. contrairaz ; 1981 A.  
ont il ; 1983 A. graz et groz ; 1985 A. doingne ; 1986 B. nuls hospitaus  
truans ; 1989 A. ce oi dire ; B. ml't bien l. d., + 1.

- i ait il, se n'est pas monçonge ;  
 1992 je lou tig a fable et a songe  
 quant on lou me conta premiers.  
 Les contrais tiennent il molt chiers,  
 por coi ? que c'est lor truandise ;  
 1996 il les envoient querre a Pize.  
 Quant om ait un villain deffait,  
 por guerre, ou por autre meffait,  
 en la maison est bien venus  
 2000 et a grant joie recëus,  
 (avant jarcir l'estuet et poindre  
 icelui, et d'oignement oindre  
 por rogir et por raangler,)  
 2004 et leans lo font sejourner ;  
 et quant li reangles s'en part  
 sachiez c'autre feus ne les art.  
 Qui croit que lai sont les vertuz  
 2008 molt est malement decëuz,  
 ainz sont la ou li sains cors est.  
 Molt bien puet on conoistre a taist  
 si l'oille fust bien cuite ou faite :  
 2012 il ont tant la guille avant traite  
 que lor fauceté se descuevre.  
 Molt sevent bien toute lor evre  
 et li clergiet et li evesque,  
 2016 et meismes li archevesque,  
 mais il ne font nulle justice,  
 ains partent a la truandise :  
 onques mais guille si aperte  
 2020 ne fu si longement souferte.  
 Molt vont bien [lou] siecle guillant  
 per tout lou mont a lor talent.

1992 A. jou tenoie ; 1996 A. en p. ; 1997 A. con lens a ces chaitis  
 deffaiz ; 1998 A. par g., par autre meffez ; 1999 A. sont b. venu ;  
 2000 A. receu ; 2001 A. avant les font laver et poindre, B. loustuet ;  
 2002 A. de coutiax et d. ; 2003 A. roigir, raancler ; 2004 A. leanz  
 les font tant sej., B. la font ; 2005 A. que li raanclen sen depart ;  
 2009 A. cors seinz ; 2010 A. m. puet en b. c. en test ; 2011 A. se luevre  
 est cointe et bien faite ; 2012 A. lor guile sest tant av. t. ; 2013 A. la  
 fausetez ; 2014 A. m. en sevent bien toute l'uevre ; 2015 A. jostise ;  
 2021 B. - 1.

- Que font il or en Alemainne ?  
 2024 Que conquierent il en Espainne ?  
 Bien ont lou pueble afoleti ;  
 trop sont conquerant et hardi.  
 Es boins truans bien enparleiz  
 2028 acenssent [il] les evesqués.  
 Et sil vont per tout preoichant  
 et lor campenelle sonant.  
 Molt preochent a haute voix,  
 2032 et puez portent checes et croix,  
 n'il n'ont mostier, n'il n'ont chapelle—  
 iceste guille est bien nouvelle !  
 Et ces folles gens abaïes  
 2036 se mettent en lor confrairies !  
 Il n'ait bon oraour en foire,  
 n'en bone vile, c'est la voire,  
 ou lor borce ne soit pandue :  
 2040 ains teil guille ne fut vëue.  
 En vendange quierent lou vin ;  
 or ne voit on for ne mollin  
 ou ne pende un de lor sachas—  
 2044 ice est mervillous abas !  
 En mainte guise font deniers ;  
 il enlosangent les pevriers :  
 chescuns done livre de poivre ;  
 2048 molt seivent bien la gent desoivre.  
 Les femmes ont trovees simples :  
 toelles, et aneals, et guiples,  
 fermaus, et cintures ferrées,  
 2052 fromages, et jambes salées  
 en traient, avuec la monoie.  
 Plus conquierent, se Deus me voie,

2025 A. le siecle ; 2027 A. as truanz as bien enp. 2028 B.—1 ;  
 2029 A. icil v. ; 2030 A. campeneles ; 2032 A. et portent et ch. et cr. ;  
 2033 A. il nont eglise ne ch. ; 2034 A. trop est la lor g. n. ; 2035 A.  
 esbahies ; 2037 A. ovreor ; 2038 A. B. ne b. ; 2041 A. vendenges ; 2042 A.  
 on ne voit en for nen m. ; 2043 B. pendet, sachat ; 2044 A. icest uns m.  
 abez, B. abat ; 2045 A. il les vendent sen font deniers ; 2046 B. muniers ;  
 2053 A. empres la m.

- que toutes les ordres qui sont :  
 2056 trois mille mars d'argent vdront  
 en ceste annee li porceil.  
 D'ordre lor estait bien et bel :  
 molt mainjuent et molt despendent,  
 2060 [et] molt achatent et revendent ;  
 il sont mercheant et coson ;  
 et s'uns d' aus fait une maison  
 il la lait bien a son enfant,  
 2064 et son autre conquerrement.  
 Il mariënt molt bien lor filles.  
 Il ne prisent mie deus billes  
 Saint Antoinne, ne son pooir.  
 2068 TROP conquierent, trop ont avoir,  
 trop sovent desoivent la gent.  
 Mais je lo c'on pregne l'argent  
 des porceaus et des confrairies,  
 2072 et soit commandé en parties  
 es prodomes et es loaus ;  
 que les deniers et les porceaus  
 ait l'on Saint Antoinne promis ;  
 2076 a l'uevre dou mostier soit mis  
 li argens c'on i fait belle oeuvre.  
 Truandise, quant se descuevre,  
 doit on haïr et mesprisier.  
 2080 Saint Antoinne doit on prisier,  
 et bien servir et bien requerre :  
 aidier puet en ciel et en terre.  
 A Saint Antoine, a son mostier,  
 2084 la le doit l'en aler proïier ;  
 la est ses cors, la est s'englise,  
 et la fait on lou biau servise,

2055 A. que celes autres genz ne font ; 2056 A. vm-mars ; 2057 A. lor p. ;  
 2059 A. et m. revendent ; 2060 A. et despendent, B. -1 ; 2061 A. ml't sont  
 m. et cocon ; 2062 A. sont dans, B. *mot illisible après* uns ; 2063 A. il lesse  
 bien, B. il les lait, ses enfans ; 2064 A. et a son autre conquerant ; 2069 A.  
*manque* ; 2070 A. mesige B. pregnant ; 2072 B. et sen commandet on  
 partie ; 2073 A as p., as l. ; 2074 A. qui l. ; 2075 A. ont a-s-a p. ;  
 2076 A. en luevre ; 2077 B. on il f. ; 2078 A. qui se desc. ; 2081-84 B.  
*manquent* ; 2083 A. mestier ; 2085 B. ait s. c. ; 2086 B. font on.

- 2088 mais cist truant ont trop guillei,  
 trop sont de lor barat privei.  
 Certes, porvrement se revenge  
 Sains Antoinnes quant ne s'en vange.  
 Des converses et des nonnains  
 2092 ne sui je mie trop certains  
 que j'en saiche dire vertei.  
 Li plus saige sont esgarei  
 de feme jugier et reprendre,  
 2096 por ce dout je molt a enprendre  
 de dire lor vie et lor estre.  
 Onques femme n'ot, ce cuit, mestre;  
 nuls ne la poroit maistroïer;  
 2100 sil qui muez la cuide gaitier  
 il pert lou sens et la vëue,  
 que il meïsmes l'ait tolue  
 ou il la cude bien tenir.  
 2104 Nuls ne pot onques aemplir  
 voloir de femme. C'est folie  
 de serchier lor estre et lor vie  
 quant li saige n'i voient gouste.  
 2108 Femme ne crient, femme ne doute;  
 femme ne fut onques vencue,  
 ne apertement conëue:  
 quant li oeul plorent li cuer rit,  
 2112 pou pense a ce que ele dit.  
 [Ains nulle ne sot duel avoir.  
 Molt lor pert bien de lor savoir.  
 Quant que elle a set ans amé  
 2116 ait elle en un jor oblïei.  
 Femme est lou jor de sant talens,  
 plus est legiere que n'est vens],  
 molt muët sovent son coraige.  
 2120 Tost ait decëu lou plus saige;

2087 A. cil tr.; 2090 A. quil ne sen v.; 2092 A. ne cuit je pos estre c.;  
 2096 A. mont, B. doi je m. et enp.; 2098 A. ce cuit not m.; 2099 A.  
 devroit m.; 2100 A. aguetier; 2102 A. il meismes li a tolue, B. et quil  
 perdue; 2103 A. cil cuide bien tenir, -2; 2104 A. nuns; acomplir;  
 2111 A. cuers; 2112 A. quele me dit; 2113-2118 A. *manquent*; 2114 B.  
 lor savoir; 2115 B. quant quelle ait en.vii.ans ame.

- [car lou vié fait elle suer,  
 et lou jone sens froit trambler,  
 et lou cowart fait elle herdi.  
 2124 Il est ensi con je vos di :  
 cil qui muez s'en cuide garder,  
 nuls ne l'en poroit desevrer,  
 pues qu'elle lou vorroit tenir,  
 2128 c'a merci nou face venir].
- Quant moi membre de Salemont,  
 de Costantin et de Sanson,  
 cui femmes engegnairent si,  
 2132 molt me truis d'elles abahi.  
 Je saroie ançois dou soloil  
 tout l'estre, dont molt me mervoil,  
 et lou covine de la lune,  
 2136 que j'en pëusse conoistre une.  
 On aprent bien estrenormie,  
 nigromance, et geometrie,  
 et ars de lois et de fisique,  
 2140 et divinitei, et musique,  
 mais de femme n'i ait parolle ;  
 je n'en vi onques nulle escolle  
 dont li maistre ne fussent fol.  
 2144 Se je longuement en parol  
 je reserai por fols tenus,  
 mais, quant je m'i sui enbatus,  
 dire m'estuet ce que j'en sai,  
 2148 si que tout en sui en esmai.
- Qui fist nonnain, qui fist converse*  
 molt fist ordre fiere et enverse.  
 Comment tient nette sa maison  
 femme sens loaul compaignon ?  
 2152 Quant on la tient et on la garde  
 n'est elle mie si cowarde,

2121-28 A. *manquent* ; 2125 B. oil qui maus ; 2126 B. neisen ;  
 2129 A. Salemon, B. semble de ; 2132 A. esbahi ; 2137 A. ice aprent  
 astr. ; 2140 A. divinitez ; 2141 A. oi parole ; 2144 A. emparol ; 2146 A.  
 m. puis que mi, B. me suis ; 2148 A. se je touz ; 2152 A. son loial.



- ne por paor ne por manasse,  
 2156 que elle teil tresgit ne face  
 que nuls ne s'en apenseroit.  
 Ja fait li colons ce qu'il doit  
 quant il ait son ni ou mostier;  
 2160 ne se sot mie bien gaitier  
*qui* femme cuida ordeneir,  
 ne bien tenir ne bien gardeir.  
 Une costume, sens raison,  
 2164 ont les nonnains et li colon :  
 ne tiennent pas lor maison nette;  
 teius est lor costume et lor dette.  
 En leu qu'on netement ne tient,  
 2168 ou om ne dotte Deu ne crient,  
 la comment puet avoir eglise?  
 Deus ! que de gent en iteil guise  
 se perdent, et lor cors destruent !  
 2172 Assez chantent et asseiz bruient  
 nonains, et de jor et de nuit;  
 el travail n'ait gaire de-fruit :  
 sens fruit est oeuvre ou il n'ait foi.  
 2176 Li faus fruis, ensi con je croi,  
 ne valt rien, que Deu n'i entent;  
 bone poire se prise et vent.  
 De cuer de foi, c'est veritez,  
 2180 fut fais li temples et fundeiz :  
 li boin cuer, se sont li mostier;  
 mais Deus rait molt un net leu chier  
 qui en son non est honoreiz,  
 2184 et por lui netement gardeiz.  
 Mais ou lieu ne seit pas l'eglise,  
 ains est et fondee et assise

2155 A. que por p. ; 2157 A. que ja nus hom ni penseroit ; 2158 B. li colons la f. ; 2160 B. ne se seit mie ; 2161-2 A. *manquent* ; 2161 B. *cuidet* ; 2166 A. la c., la d. 2168 B. ne om ; 2169 A. las ; 2170 A. las ; 2173 A. sil na foi ou chant et el bruit ; 2174 A. ou tr. ; 2175 A. est ore ; 2176 A. se il na charite en soi, B. li faus bruis ; 2177 A. quant d. ; 2178 A. B. la bone, A. huevre ; 2179 A. de cuer et de corz cest vertez ; 2182 A. deus ra bien le leu net chier ; 2183 A. en son leu ; 2186 A. mais sele est f.

- ens es cuers de la bone gent.
- 2188 Bone costume bon droit rent;  
des boins sont li boin droit rendu,  
et li leu netement tenu.  
Je n'aim pas ou mostier la plume
- 2192 dou colon, por l'orde costume,  
ne point de femme reonniée,  
se la costume n'est changiée  
dont l'airme est en si grant doutance.
- 2196 Car de malvaïse acostumance  
rent on lou det, qui pas n'aquite  
ainz encombre. N'est pas madite  
dette qui n'aquite, ains encombre,
- 2200 ne nuls for Deu n'en seit lou nombre?  
Por coi? que c'est dete *qui* troble:  
quant on la rent et croist et doble;  
c'est bien dette desconëue
- 2204 *qui* double quant on l'ait randue.  
Bien doivent avoir grant paor  
de tel dete li randeor;  
et molt est folle la costume
- 2208 qui art, et esprent, et eslume  
quant on la dete paie et rent,  
et lou detor tient si et prent  
qu'il est mors se Deu ne l'en trait.
- 2212 Nen est mie bien fors de plait  
femme qui en teil dette chiet,  
mais je dout molt qu'il ne lor griet  
se je m'en vois per la vertei.
- 2216 Assez lor ai dit et mostrei.  
Se j'ai blasmei lou fol usaige,  
les bones n'i ont nul damaige.

2187 A. ou bon cuer; 2192 A. de colomp; 2193 A. ne poil de f. roingnie; 2194 A. changie; 2196 A. por la m. a.; 2197 A. le droit qui en aquite; 2198 A. bien est maudite; 2199 A. que de ce que rendent encombre; 2200 A. nus forz nombriers nen set; B. ne seit; 2201 A. por ce que cest rente q. t., B. por coi ceste dete q. t.; 2202 A. B. on la tient, A. et ele double; 2203 A. descovenue; 2206 B. de tel rendent li r.; 2208 A. alume; 2209 B. lou randeor tient si et pr.; 2210 A. rent si esprent, B. et lou detor si esprent, -1; 2211 A. qui est m.; 2212 A. ne rest mie tot hors de pl.; 2213 B. droit, -1; 2214 A. que trop ne li gr.; 2217 B. lor faus us.; 2218 A. li homme.

- Je sai bien que la bone vaut :  
 2220 en celi nulle rien ne faut.  
 La bone, c'est une merveille,  
 nuz tresors ne s'i aparaille.  
 Puez qu'ele en Saint Eglise met  
 2224 lou cuer fin et loaul et net  
 et elle tient sa maison nete,  
 dont rent elle Deu iteil dette  
 con li rendit la Magdaleinne.  
 2228 Se fut dette fine et certainne ;  
 selle dette fut bien randue,  
 et veraïement conëue :  
 se fut li boins repentemens.  
 2232 Li termes ne fut mie lens,  
 que elle en ot isnel merite,  
 que de toz ces pechiez fu quite.  
 Qu'elle de ci boin cuer plorait  
 2236 que Damedeus li perdonait :  
 bone fu l'uevre et bons li termes,  
 molt vindrent de boin leu les lermes.  
 Sa paor et sa repentance  
 2240 nos ont donei grant esperance ;  
 sa repentance et sa paors  
 doit conforter les pecheors.  
 De bones i ot il asseiz  
 2244 dont Deus fu servis et ameiz :  
 molt fut vallans l'Agicienne,  
 et Sainte Fois, et Sainte Elaine,  
 (et la veraie Katherine,  
 2248 Sainte Agathe et Seinte Crespine).  
 Les bones ne puet on prisier ;  
 Deus n'ot onques avoir tant chier,

2220 A. celui; 2221 A. est outre amerveille; 2224 A. et et c.; 2230 A. voirement requeneue; 2232 A. fu pas trop lenz; 2234 B. saquite; 2235-6 A. *intervertis*; 2236 A. (35) dieus erraument li perdona; 2237 A. lore fu bone; 2238 B-1; 2240 A. nos doit doner; 2242 A. doivent c. p.; 2243 A. des b.; 2245 A. legiptienne; 2247-8 B. *manquent*; 2249 A. puent pr.

- ne riens *qui* fut en tout lou monde,  
 2252 con il ot la vierge et la monde  
 ou il lou sanc et la char prist,  
 dont il les faus Ebrieus desdist  
 et *aemplis* les prophecies  
 2256 qui de lui furent replanies.  
 Et de cele virge pucelle  
 nos vint la grant joie nouvelle  
*qui* tous jors nouvelle serait,  
 2260 dont il des poinnes delivrait  
 les grans lignies d'Abraham.  
 Del pechié nostre peire Adam  
 furent tuit dampnei sens merci,  
 2264 mais Deus traist la pitiet de li  
 et la force et la veritei  
 dont il furent resucitei.  
 Por li doit on plus honorer  
 2268 totes les bones et ameir :  
 molt doit [on] amer les meillors  
 et bien repanre les peors.  
 Sor les devins, sanz deviner,  
 2272 voldrai adroitement parler.  
 Mais la gent ne sevent pas tuit  
 que devins est, si con je cuit :  
 li devin, ise sont li mestre  
 2276 de cel art *qui* fait lou sens nestre  
 et l'entendue souverainne  
 ou est divinitei certaine.  
 Qui en cel art entent et oeuvre  
 2280 sachois nostres sires li oeuvre  
 grant partie de ses secreiz.  
 C'est li ars sor toz honoreiz,

2251 A. de rien quil ait ; 2252 A. il a, le monde ; 2253 A. la char et le sanc ; 2254 B. et il les faus arbres desd. ; 2255 A. acompli, B. -1 ; 2256 B. *aemplies* ; 2258 A. cele joie nov. ; 2260 A. de vielle painne d. ; 2261 A. la grant lignie ; 2263 A. quil fussent dampne s. m. ; 2266 A. delivre ; 2268 B. toz ; 2269 B. -1 ; 2270 A. ml't repenre ; 2273-4 B. *intervertis* ; 2273 A. les genz ; 2274 A. qui est devins ; 2275 A. icil devin ce ont ; 2276 A. dont cil ars q. ; 2278 B. cest la d. ; 2279 A. qui en cele ent. et huevre ; 2280 A. nostre sire ; 2281 B. granz ; 2282 A. de toz hon.

- 2284 [ce] est veraie letträure,  
c'est la coronee escriture  
dont conoissent joie sens fin  
sil cui nos appelons devin.  
C'est li ars *qui* l'ome corone;
- 2288 qui sa vie et son cuer li done  
son tens ne puet mal emploïer.  
Teil art fait langue desploïer,  
et lou sens et la foi doubleir :
- 2292 sil puet säurement parleir  
qui en teil art despent sa vie  
nettement, sens ypocrisie.  
Teil soloient li devin estre
- 2296 que li boin clerc et [li] boin mestre  
lisoient por Deu purement,  
et en verai entendement  
tenoient escolles loaus.
- 2300 Or les vos ont si desloaus  
que ne beent mais qu'a l'avoir,  
et comment il puissent avoir  
ou rentes ou richesces granz.
- 2304 Isil perdent molt bien lor anz  
et lor grans travals, et lor tans  
ont il perdu, si con je pans.  
Sil devin de ce qu'il ne font
- 2308 nos parollent si en parfont  
chascun semble Dyogenés,  
Aristotes et Socratés.  
Bien ont lor langues agusies,
- 2312 qu'il ont les parolles pusies  
es escrits de la veritei.  
De ceu ne sont il pas blasmei;

2283 A. ce est la vr. l., B. -1; 2284 A. qui la c.; 2285 A. ou quenoissent; 2287 A. lame; 2288 A. i done; 2289 A. mieus emp.; 2290 A. cil ars; 2293 A. cel art; 2294 A. ni remaint s. yp.; 2296 A. et li b.; 2297-8 B. *manquent*; 2298 A. vraie; 2299 A. trovoient, B. escolle loaul; 2300 A. voit on si, B. sil desloaul; 2301 A. fors qua; 2302 A. comment il le p. 2303 A. ou croces; 2304 A. icil, tanz, B. et sil; 2305 A. et l. travail et l. porpans; 2307 B. nos font; 2310 A. ou aristote ou d.; 2311 A. agusiees; 2312 A. puisiees.

- s'il nos mostrent la droite voie  
 2316 je ne di pas c'on ne les croie.  
 Il parollent et bien et beal;  
 il contrefont lou bureteal,  
 selon l'escriture devine,  
 2320 qui gitet la blanche farine  
 fors de li, et retient lou bram.  
 Des lou tens nostre peire Adam  
 ne furent amonesteor  
 2324 ne si faul, ne si tricheor.  
 Ypocrite est et traïsons.  
 Certes, en ces religions  
 ait molt d'ipocrites abbeis.  
 2328 C'est uns vices desespereis.  
 Il en ait molt en l'ordre noire,  
 et en la blanche, c'est la voire.  
 Et li evesque, et li legait,  
 2332 isil sevent tout lou barat.  
 Molt parollent parfondement  
 des decreiz et dou testament.  
 Il font ausi con les coutieres  
 2336 qui degoutent per les cherrieres :  
 les ruees levent et natoient,  
 c'est veriteiz, et tuit lou voient.  
 Que la chenal ressoit [la] plue  
 2340 et l'augue gite fors et rue;  
 elle se gaste et se porrist,  
 et les cortis moille et norrist.  
 Certes, li preocheires faus  
 2344 est ausi comme la chenaus,  
 qu'il se destruit et il se gaïste  
 et les autres preoiche et aïste

2315 A. se il most; 2318 A. ressemblent l. b.; 2321 A. de lui, bren; 2324 A. faus; 2325 A. Ypocrisie et tr.; 2327 A. mont; 2329 B. il en an ait, +1; 2332 A. trop de b.; 2333 B. parfondemenz; 2334 B. des testamenz; 2335 A. autel, goutieres; 2338 A. ce set en bien; 2339 A. cheneus retient, B. -1; 2340 A. eve; 2341 A. gaste et por; 2342 A. mont bien nor.; 2344 A. autez; li chenaus; 2345 A. qui.... qui, B. que se; 2346 A. et les autrui proescs haste, B. proichet.

- de ceu dont il n'ait nul talant.  
 2348 Lou bien desploie, et lou mal prant ;  
 n'ait mie bone conoissance  
 quant il de la bone semance  
 qu'il nos espant point ne retient :  
 2352 de lui gaires ne li sovient.  
 Tant per sont de visces chargié  
 qu'il ne doutet lait ne pechié ;  
 chescun jor vodroient Deu vendre,  
 2356 et les autres jugent a pandre.  
 Per Dieu ! sil devin *qui* devinent,  
 qui lor oeuvre follement finent,  
 por prêochier et por parler  
 2360 ont fait tout lou siecle enverser,  
 trop per est lor guille embrasée  
 et de covoitise alumée.  
 Or siglent il a plainne voile ;  
 2364 mais *il* contrefont la chandoille,  
*qui* se gaiste quant elle alume.  
 Entre lou marteil et l'anclume  
 sont sil devin, *qui* bien nos dient  
 2368 et os destruent et occient.  
 Il sont comble d'ipocrisie,  
 et d'orguel, et de simonie,  
 et d'autres visces encombrei,  
 2372 et sens foi et sens loautei.  
 Molt sont malement decëu,  
 et bien ont lor travail perdu  
 et lor biaux mos et lor biaux dis  
 2376 que il recordet es escrits.  
 Quant la chandoile est alumée,  
 tant luit, tant s'art, qu'elle est usée ;

2350 B. sentence ; 2351 B. espoit ; 2352 B. meismes ne, + 1 ;  
 2354 A. tort ne pechie ; 2357 A. por d. ; B. devient ; 2358 A. laidement  
 f. ; 2360 A. lor voi toz le siecle amuser ; 2363 A. siglent a la p. ; 2365 A. q.  
 en alalume ; 2367 A. le bien d. ; 2368 A. euls d. ; 2371 B. encombreiz ;  
 2372 A. s. charité, B. foiz, loauteiz ; 2374 A. ml't ont ; 2375 A. les, les. ;  
 2378 A. tant art tant luit quele est gastee.

- toute s'art que point n'en remaint ;  
 2380 molt flaire mal quant elle estaint.  
 C'est semblance des ypocrates :  
 quant il ont les parolles dites  
 qui bones sont, il n'i ont preu—  
 2384 bien les a noeiz au droit neu  
 sil qui les tient et qui les boute.  
 Ypocresie rien ne doute ;  
 quant tout lou bien ont desploïé  
 2388 en aus retiennent lou pechié,  
 qui molt lor porait en la fin ;  
 se seivent tuit li boin devin.  
 Li exemple bien lor repreuve  
 2392 de la chandoile ; bien lor prueve  
 en coi lor oeuvre doit fineir.  
 En la fin se doit on mireir.  
 S'il ont les langues bien parlans  
 2396 et les oeuvres re-sont puans  
 per foi ! l'oeuvre se jugera,  
 ja la langue riens n'i vadra :  
 l'oeuvre porte son jugement,  
 2400 se savons nos certainement.  
 Lou plus certain de mes chapitres  
 covient gesir sor les legitres  
 qui devienent faus plaidoor  
 2404 et de bone oeuvre tricheor,  
 et les poins faus traient des boins.  
 Je sai bien s'uns rois ou s'uns coens  
 savoit des lois et des decreiz  
 2408 il en seroit plus honoreiz.  
 La sont li point, et li bia dit,  
 et li biau mot, et li escrit

2379 A. tant sart ; i rem. ; 2380 B. flairont ; 2384 B. b. l. aveiz endroit  
 veu ; 2389 A. purra ; 2390 A. sevent bien ; 2391 A. cil essamples ;  
 2392 A. et puis lor prove ; 2394 A. se doivent mirer ; 2396 A. les langues ;  
 2398 A. lores s. j. ; 2399 A. aporte ; 2400 A. ce sachiez bien apertement ;  
 2402 A. torner ; 2406 B. et sai, A. se uns rois ou c. ; 2408 A. ml't h. ;  
 2409 A. la sont li dit.



- don l'on doit pueble gouverner  
 2412 et droiture et raison gardeir.  
 Tieus mestiers avient bien a prince ;  
 cil natoie, levë et rince  
 lou boin vaxeaul, et molt l'amande.  
 2416 Mais ja nus hom *qui* soit n'entende  
 a malvais vaxeau faire net—  
 fous est *qui* son travail i met.  
 Li malvais vaxeaux tost enpirent  
 2420 quan c'on i met, ici se mirent  
 tuit sil *qui* folle gent anmusement  
 es bones escoles, et usent  
 lor tens por tricherie aprendre.  
 2424 Legierement puet on entendre  
 lor pouns, lor dis et lor mos faus.  
 De ceu dont on doit estre saus  
 se perdent tout apertement—  
 2428 sil reportent lor jugement.  
 Cist chapitres fut faiz sens glose,  
 mais *il* ferait une fort glose  
 es langues fauses desliées,  
 2432 *qui* devroient estre liées  
 de ceu que j'oi dire es decreiz.  
 Ses teig je por desesperez,  
 qu'il n'ont et paor et vergoigne.  
 2436 Si sovent vont il a Boloigne  
 es lois por les cors maintenir—  
 plus les en voi janglans venir  
 que estornels n'est en geolle.  
 2440 Toute lor guile et lor parolle

2411 A. en doit, coroner; 2414 A. cil netoie laigue et rance, B. cil  
 n. lame et r., Turin. leve et r.; 2416 A. natende; 2418 A. avoir i. m.;  
 2419 A. tot enpirent; 2421 A. qui foloient et musent; 2424 B. bien  
 entendre; 2425 A. lor d. lor m. et lor p. f.; 2426 B. om. on, loaus;  
 2428 A. cil respitent lor j.; 2429 A. s. lose; 2430 B. chose; 2431 A. au l.,  
 B. desloaus; 2432 A. deussent, B. loaus; 2433 B. de ceu quil nat ordre  
 en decreiz; 2434 A. ceus tieng; 2436 A. cil seignor; 2437 A. as lois,  
 B. es lais; 2438 A. jenglos; 2439 A. que nest est en jaiole; 2440 A. toute  
 lor huevre tieng a fole.

vers la tricherie se trait.

Il prennent bien de deus pars plait—  
ce n'est pas loiz, ainz est desloiz ;

2444 ce ne truevent il pas es lois.

On trait de la mine l'argent,  
don l'on fait maint biau vassal gent  
et mainte oeuvre et belle et chiere,

2448 et lou verre de la fouchiere,

dont on refait maint biau vassal

*qui* sont et cleir et net et bial,

et des hauz livres honoreiz

2452 c'on apelle lois et decreiz

nos traient engig et barat !

Deus ! con il sont destroit et mat

as cors, ou il n'exploitent rien !

2456 et quant il sont plus ancien

lors ardent il de covoitise.

Bien ont folle costume aprise :

tous jors vuellent vivre de tort ;

2460 bien quierent et chescent lor mort—

por mors teg je et por peris

tans faus plaidoiers lowaïs.

Qui ait avoir trop bien s'en aide,

2464 mais l'oeuvre est trop cruals et laide

quant li avoires le droit encombre.

Molt vuellent bien savoir le nombre

c'on lor donrait, soit tors ou drois ;

2468 trop per est li baras destrois.

Li uns sor l'autre ait grant envie ;

li loiers et la simonie

2441 A. vers tr. se retrait ; 2442 A. ils pr. de d. le plait ; 2443 A. beslois ; 2444 B. on pas en loiz ; 2445 A. de miniere ; 2446 A. m. vessel dargent ; P. d. on nous f. m. v. g. ; 2447 A. autre oeuvre ; 2448 B. et en apres d. l. f. ; 2449 A. dont je revoi mainz b. v., P. faict aussi m. v. ; 2450 P. qui mout sont net et claret bel ; 2451 B. hai deus des l. ; 2453 P. trayons ; 2454 A. estroit ; 2455 A. en ce dont il ; 2456 A. com il ; 2458 A. male c. ; 2459 B. ovrei de t. ; 2460 A. quil quierent por voir lor mort ; 2462 A. les faus pledeors loeiz ; 2463 A. et qui au voir amon san aide ; 2464 A. ml't cruieus ; 2465 A. li autres ; 2468 A. ml't par, lor b. ; 2470 A. ne la s.

- les ait liez et encombreiz—  
 2472 s'uns loaus en estoit troveiz  
 l'on devroit de lui faire faiste.  
 C'est tormens, c'est une tenpeste  
 quant il assemblent en un leu  
 2476 ou il cudent faire lor preu.  
 De ceu font il plus lor damaige  
 dont il cuident estre plus saige—  
 trop sont et sutil et agu,  
 2480 mais lor boin sens ont il perdu.  
 Atant aiment tort comme droit :  
 mais que il facent lor exploit  
 ne lor chaut de quel part il pendent.  
 2484 Molt [a] envis lou lor despendent.  
 Il sont cosson et guilleor,  
 et trop herdi demandeor :  
 et avoir et provendes quierent ;  
 2488 covoitous sont, et trop conquierent—  
 molt per aiment rente d' englise,  
 mais pou lor membre de servise !  
 Molt devroient boin fruit porter,  
 2492 et lor oeuvre si aaismeir  
 qu'elle fust chiere et honoree.  
 Et boin cuer et bone pensee  
 ont il quant il sont escolier ;  
 2496 molt feroient il a prisier  
 se lor sens estoit atorneiz  
 selonc lois et selonc decreiz ;  
 c'est clergie loaul et fine.  
 2500 Molt sont sil en folle doctrine  
 qui puisent malvaise science  
 en fontaine de sapience ;

2472 A. sus ; 2473 A. f. de lui feste ; 2474 A. uns torm. une temp. ;  
 2475 A. daus oir quant il sont en leu ; 2476 A. quant il ; 2479 A. il s. et  
 ag. ; 2484 A. mes a enviz, B. — 1 ; 2485 A. coquin et jangleor ; 2487 A. et  
 provendes et av. ; 2490 A. ml't pou, dou s. ; 2492 A. esmerer ; 2494 A.  
 bon senz et b. p. ; 2496 A. proisier ; 2497-8 A. *intervertis* ; 2498 A. es  
 bones lois et es decr. ; 2501 B. pensent.

- ne sont mie bien abevrei,  
 2504 il boivent ou rusiaul troblei.  
                   \*          \*          \*          \*
- augue doucè enmi la meir,  
 et si rai je oï conteir  
 c'on trait triacle d'un serpent  
 2508 qui molt ait grant mestier sovent  
 a ceaus qui sont envenimei.  
 Sil sont malement bestornei  
 qui ou [sen] puissent la folie.  
 2512 Es lois apregnent tricherie :  
 sor les poins et sor les biaus dis  
 que il conoissent [es] escriis  
 baratent lou siecle et engignent.  
 2516 Il ne compassent pas ne lignent  
 lor oevre si con il devroient  
 et con il es escriis lou voient.  
 Or sachiez que bone clergie  
 2520 est en teil gent morte et perie :  
 por c'est perdu quant c'om i met  
 que li vaseau ne sont pas net.  
       Des fesiciens me mervoil ;  
 2524 de lor oevre et de lor consoil  
 rai je, certes, molt grant mervoille.  
 Nulle vie ne s'aparoille  
 a la lor, trop per est diverse  
 2528 et sor toutes autres perverse.  
 " Mires " les nomme li communs,  
 mais je ne cuit qu'il en soit uns  
 que om ne doie bien douter.  
 2532 Il ne vodroient ja trover  
 nul home sens acun mehaig.  
       Maint oignement font et maint baing

2503 A. ni; 2505 A. aigue douce torne a amer; 2507 A. de serpent; 2509 B. & ceaus; 2511 B. -1; 2512 B. se lor apr.; 2513 A. por, por, P. per, per; 2514 B. quil, om. es; 2518 A. enz es decrez v.; 2520 A. mate et p.; 2522 A. et li v. met.; *Entre 2522 et 2523 B. ajoute 2 vers*: cest niant ce est sens peril sist sont cest de raison parti; 2527 B. & la loi, denverse; 2528 B. diverse; 2529 A. bien l. n. li communs nons, B. nomment; 2530 A. qui ne soit hons; 2531 A. qui ne les doie ml't d., B. doient; 2534 A. oingment.

- ou il n'ait ne sens ne raison—  
 2536 sil aeschappe d'orde prison  
 qui de lor mains puet eschapeir.  
 Qui bien seit mentir et guilleir  
 et faire noble contenance  
 2540 tout ait trovei; mais la creance  
 que les gens ont lor fait grant bien.  
 Teil mil se font fesciën  
 2544 *qui* n'en sevent nes plus que gié;  
 li plus maistre sont molt chergié  
 de grant ennui, q'il n'est mestiers  
 dont il soit tant de mensongiers.  
 Ja ocient molt de la gent;  
 2548 ja n'ont ni ami ne parant  
 que il volsissent troveir sain;  
 de ceu resont il trop vilain.  
 Molt ait ordure en ces liens  
 2552 *qui* en mains de fesciëns  
 se met; por coi? il m'ont äu  
 entre lor main—mais il ne fu  
 onques nulle plus orde vie.  
 2556 Je n'aim mie lor compaignie,  
 se m'äit Deus, con je sui sains—  
 honis est *qui* chiet en lor mains—  
 per foi! quant je malaides sui  
 2560 moi covient soffrir lor ennui.  
*Qui* les oroit con il orinent,  
 con il mentent, con il devinent,  
 con il jugent lou penseret  
 2564 per mos *qui* ne sont mie net!  
 En chescun home truevent toche:  
 se il ait fievre ou toz soiche

2535 A. sanz, B. raisons; 2536 A. ordre; 2538 A. fet; 2540 A. ont tr. fors la cr.; 2541 A. lor fait a bien; 2542 A. tex m.; 2543 A. ne s. voir ne que gie; 2544 A. changie; 2545 A. envie; 2546 B. que donc, om. de; 2547 A. il oc.; 2548 A. il nont ne ami; 2549 A. cui il vousissent; 2551 A. dordure; 2552 A. fis., B. que est en m.; 2553 A. se met pars els il mont eu; 2554 A. mains onques ne fu; 2555 A. ce cuit nule pl.; 2557 A. si mait d. quant; 2559 A. fui; 2560 A. covint; 2561 A. quant il; 2563 A. pasceret; 2564 A. par moi; 2565 A. teche, B. suns chescuns home; 2566 A. sil a fievre ou la touz seche, B. ou il.

- 2568 lor dïent il qu'il est tesiques,  
 ou enfunduz, ou ydropiques,  
 melancolious, ou fiours,  
 ou corpeus, ou palasimous.  
*Qui* les oroit de colerique  
 2572 despondrë, ou de fleumatique!—  
 li uns ait lou foie eschaufei  
 et li autre ventosetei!  
 Trop per sont lor oevres repotes,  
 2576 et lor parolles si enpotes  
 n'i ait se viloignie non.  
 Et per 'fi' commence lor nom:  
 Fisiciën sont apellei,  
 2580 sens 'fi' ne sont il pas nommei  
 Por c'ait 'fi' au commencement  
 de lor nom que sens finement  
 de 'fi' doit toute lor oeuvre estre,  
 2584 et de 'fi' doit phisique nestre.  
 (Sanz 'fi' ne les puet on nommer  
 ainsic ne s'i doit nus fier.)  
 De fi, phisique me defie;  
 2588 fous est qui en teil art se fie  
 ou il n'ait rien que n'i ait 'fi'—  
 dont sui je fous se je m'i fi.  
 Uns bons truans bien enparleiz,  
 2592 solement qu'il soit bien leitreiz,  
 feroit folle gent herbe pestre.  
 Tuit sont phisicien et mestre!  
 Li uns de l'autre molt bien guille  
 2596 la ou il sont en bone vile,  
 que li millor fisicien  
 prisent celui *qui* ne seit rien.

2567 A. tisiques; 2568 A. enfonduz; 2569 A. melencorious,  
 B. frous; 2570 A. palasineus; 2571 B. fleumatique; 2572 A. pledoier,  
 B. despongre ou de tesique; 2574 A. ventouseite; 2575 A. enpostes;  
 2576 A. repostes; 2578 A. par ce; 2581-2 P. *manquent*; 2581 A. por ce,  
 B. p. ceu; 2582 A. por le vilain definement; 2583 A. *om.* fi, P. de fy doit  
 toute ordure naistre; 2584 P. et de fy physique doit estre; 2585-6 B. P.  
*manquent*; 2587 B. et de fi, +1; 2589 P. qui n'y ait; 2591 A. souz tr.;  
 2592 A. ne mes quil soit un pou l.

- Li maistres les mavais consent,  
 2600 por coi ? por engignier la gent ;  
 et por ce qu'il lou teigne en pais  
 li rasches consent lou punaix  
 et li pugnais lou raches bien—  
 2604 ne se desconfortet de rien,  
 por coi ? que l'uns et l'autre put !  
 Muez fusse je pris a Barrut  
 que fisiciën me gardassent  
 2608 un an antier et governassent.  
 Trop sont costous, et trop se vendent,  
 et les millors maingiers deffendent ;  
 je lor las quite lor piletes,  
 2612 certes, qu'elles ne sont pas nettes !  
 S'il revienent de Monpallier  
 lor laituaire sont molt chier ;  
 lors dient il, ce m'est a vis,  
 2616 qu'il ont gingebret et pliris,  
 diadragant et roset,  
 penidium et violet—  
 dou dyarodo julii  
 2620 ont il maint prodomme menti !  
 Trop sont prisié, trop sont loei.  
 Il a gengibre et aloei  
 en lor dyamargariton,  
 2624 ce dient, mais un graiz chapon  
 ameroie plus que lor boistes,  
 trop sont et coroses et moistes.  
 Sil *qui* revient dever Salerne  
 2628 nos vent vecies por lanterne :

2599 A. li miaures le pooir consent ; 2600 A. por ce ont il et lor et l'argent ; 2601 A. li t. pais ; 2602 A. rachous ; *Entre 2602 et 2603 A. ajoute :* et li pugnais bien lo rachat certes trop i a de barat ; 2603 A. li rachaz le punais ml't bien ; 2605 B. li uns, *om.* et ; 2606 A. ainz, B et batuz ; 2608 B. antier me gov. ; 2610 A. morsiaus ; 2611 A. claim ; 2613 B. revient ; 2614 A. leituaire ; 2616 A. gïgimbrat ; 2617 A. et diadragam et rosat ; 2618 A. et penidoin et violat ; 2619 A. do diarado julii, B. dols d. vili ; 2621 A. .... ame ; 2622 A. il a gïgimbre et aloe, B. gengibrett a lamatt aloei ; 2623 A. digargariton ; 2624 A. cras ch. ; 2625 A. am mieus ; 2626 B. escroses ; 2627 A. et cil qui vient ; 2628 A. lor vent vecie.

- il done noir brun et sidoiné  
 por espices de Babiloine,  
 que s'uns hom en pesse lou col  
 2632 il avrait si lou ventre mol  
 que maintenant l'estuet honir.  
 As boins maingiers me vuel tenir,  
 es boins clers vins et es fors sauces—  
 2636 trop sont, voir, les lor oevres faces !  
 Il ne sont mie tuit igaul :  
 li boin fisicien loaul,  
 li boin home, li bien lettrei  
 2640 ont maint vrai consoil donei ;  
 mainte gent qui se desconforte  
 en lor consoil molt se conforte.  
 (Quant uns hom a paor de mort  
 2644 grant mestier a de bon confort.)  
 Li bon consoil ont confortei  
 maint prodome desconfortei,  
 et quant bone oeuvre est conëue  
 2648 bien doit estre chiere tenue.  
 Mais per toutes ses bones viles  
 ont si espandues lor guilles  
 le guilleor, li mensongier,  
 2652 que li prodomme en sont moins chier.  
 Sovent se voient et s'asemblent  
 mais lor oevres prou ne se semblent ;  
 les oevres sont bien departies.  
 2656 Les roses deleiz les orties  
 ne perdent mie lor biautei,  
 ne lor odour, ne lor bonteï.  
 J'ai vëu deleiz l'ortier  
 2660 florir et croistre lou rosier :  
 se les orties sont poignans,  
 et annouuses, et puans

2629 A. il vendent orbrun et syphoine, B. il donet; 2630 A. espece; 2634 A. sainz m. mestuet; 2635 A. et as cl. v. et as f. s.; 2636 A. que trop par sont lor; 2639 A. li prodomme; 2641 A. maintes genz, desconfortent; 2642 A. se reconfortent; 2643-44 B. *manquent*; 2648 A. devroit, chier; 2653 A. et ass.; 2654 A. m. les huevres pas ne se s., B. les semble; 2656 A. selonc; 2658 A. flairor; 2659 B. otuier.



- les roses sont belles et chieres.  
 2664 Les bones oevres, les entieres,  
 les veraies, et les loaus  
 sont ausi comme li metaus  
 qui se soivre dou machefer.  
 2668 Molt sont bien conëu li verr  
 qui font la soie : c'est a dire,  
 que malvaise oevre ni empire  
 la bone oevre de nulle rien.  
 2672 Li loaul clerc fisicien  
 doivent estre molt honorei,  
 et chier tenu et molt amei.  
 Lou boin, lou loaul ai je chier  
 2676 certes, molt, quant j'en ai mestier ;  
 molt desir je c'on lou m'amoïnt :  
 quant maladie me destroit  
 grant confort et grant bien me fait.  
 2680 Mais quant m'anfermetei me lait  
 et je ne sent ma maladie,  
 lors voldroie c'une galie  
 l'en portaist tost ver Salonique,  
 2684 et lui, et toute sa fisique ;  
 lors vuel je qu'il tegnet sa voie  
 2686 se droit, que ja mais no revoie !

2664 A. et ent ; 2667 A. sevrâ dou malves fer ; 2670 A. la m., nenp. ;  
 2674 A. et ml't servi et m. a. ; 2675 A. li b. loial ai ge ml't ch. ;  
 2676 A. om. molt ; grant mest ; 2677 A. et ml't desir quen ;  
 2680 A. et quant menfermetez ; 2683 A. droit v., B. salatique ;  
 2684 A. la faut ses sans et sa fisique ; 2685 A. F. vueil que il ; 2686 A. F.  
 si loing, ne le voie.

### III.

#### L'ARMÈURE DU CHEVALIER.

- Molt ai alei, molt ai venu,  
 molt m'ait ma volantei tenu,  
 molt m'ait penei et travillié.
- 4 Molt ai de penseir grant merchié,  
 qu'en une forest suis entreis  
 ou j'ai uns forastriers troveis  
 trop ombraiges et trop divers,
- 8 et puez portent tuit en travers  
 lor chaperons por agaitier.  
 Nuz hom ne se puet d'aus gaitier :  
 touz jorz agaient, il ne finent,
- 12 et ce qu'il ne veient devinent.  
 Se sont gent noires et defaites,  
 et ont lor robes contrefaites—  
 tuit ressemblent ors en estant !
- 16 Dieu merci ! Il en [i] ait tant  
 d'un drap vestu molt noir et lait  
 si velu, que tout m'unt defait.  
 Lou chapiron desoz la boiche
- 20 m'ont si cosu que il i toiche.  
 Sens parler m'estuet ici estre  
 trois jors, ce me dient li mestre,  
 et trois nuz m'afiert sens mot dire.
- 24 Or me consout Deus nostre sire,

T. 1-26 *manquent*; 2 Ar. tant... batu; Pasquier, batu; 3 Ar. tant;  
 4 Ar. m'lt de panser a grant merchie; 5 B. quant u. f.; 8 Ar. et si port;  
 9 Ar. esgaitier; 12 Ar. *om.* il; 13 Ar. genz; 14 Ar. a unes robes cont.;  
 16 B. -1; 17 Ar. de drap sont v. n. e. l., C. et noir e l.; 19 B. lor ch.,  
 C. li ch. desour; 20 C. moult sont cosu, B. 2 fois il; 21 Ar. ensi estre;  
 22 B. C. nos d. l. m.; 23 Ar. t. n. sera.

qu'il m'ont atorné comme mort !  
 Ne sai s'il me font droit ou tort.  
 Por mon coraige conforter  
 28 m'estuet iteil chose penser  
 que m'esbate ma continance.  
 C'une molt belle remembrance  
 s'est entrée dedens mon cuer ;  
 32 si ne poroit estre a nul fuer  
 que pensers me fust defenduz :  
 en pensant me suis deffenduz  
 ver celui *qui* ja ne voldroit  
 36 que mes pensers alaist a droit.  
 Por lui grever, por moi aidier,  
 m'estuet une chose traitier  
 qui molt iert legiere a entendre,  
 40 et si me porroit bien deffendre  
 ver celu qui m'assaut sovent.  
 Et quant li hom en bien entent  
 plus en est ses cuers a grant aise ;  
 44 molt m'atrait dolor et mesaise  
 folle pensee quant je l'ai.  
 Bien cui que tant com je vivrai  
 me covient a selui combatre  
 48 qui chascun jor me vuet abatre.  
 Mais armèure me covient  
 fort et dure ; bien m'en sovient  
 que il m'ait mainte foi trové  
 52 flobe et cowart et desarmé.  
 Or me doit Deus teille armèure  
 que soit fors et ténans et dure,

26 C. si mont fait ; 28 Ar. en tel chose ; 29 Ar. conciance, B. me bate, C. qu'il me bate, T. eslece ma consience ; 30 Ar. T. *om.* c' ; 31 Ar. est entr. ; 32 Ar. ce ne ; 33 Ar. fut ; 34 Ar. combatuz, C. *manque* ; 35 Ar. a celui ; 39 Ar. C. est ; 40 Ar. man por. ; 42 Ar. que quant ; 43 Ar. ml't an est ; 44 Ar. me fait d. ; 46 Ar. sai ; C. *om.* que, viverai ; 48 Ar. autre chose ne sai quam face, C. de jor en jor me v. a. ; 49 Ar. covint ; 50 Ar. sovint, Ar. C. me ; 51 Ar. maintes, Ar. C. foiz ; 52 Ar. floible, C. foible ; 53 Ar. tel, C. telle ; 54 Ar. C. qui s.

- que cil ne la puisse empirier  
 56 qui m'ait trovei fable et lenier.  
 Es Armes dont armeir me vuel  
 n'a covoitise, ne orguel,  
 ne desmesure, ne bonbance.  
 60 Molt par ait sutif remembrance  
 Sains Poz qui ces Armes escrit;  
 bien les nos mostre, et bien nos dit  
 la vaillance de l'Armäure.  
 64 Bien doit estre entiere et sëure  
 et fine et fors et esmeree!  
 Deus l'ait toute faite et contee  
 a ceals qui sont de sa partie.  
 68 Tuit devrions avoir envie  
 qu'elle fust en nos cuers escrite.  
 Ensi com Sains Pols [la] nos dite  
 en mon cuer l'ai bien recordee;  
 72 mais s'elle iere dite et mostree  
 molt seroit chiere entre les boens,  
 qu'empereres ne rois ne cuens  
 ne nuz hom ne la puet avoir,  
 76 ne per engig, ne por avoir,  
 se Deus et Raisons ne li donne.  
 Ma conscience me sermonne  
 que je la die es entendans;  
 80 mais molt dout des desconoissans,  
 ou li boin dit sont si perdu  
 comme li ors en la palu:  
 tous [jors] i soit, n'i vaut il rien.  
 84 Et por ceu sont celei maint bien  
 qu'on n'ose dire ne mostreir,  
 qu'a ennviz puet on mais troveir

55 Ar. me puisse, B. C. engignier; 56 Ar. C. floible, C. lanier; 58 Ar. C. ot; 59 Ar. C. bobance; 60 Ar. sotil, C. soutil; 61 Ar. pos, C. pouz, Ar. escrit; 62 B. C. lou nos m. e. b. lou dit; 65 Ar. esmaree; 66 B. ovrée; 67 B. por, Ar. ces, C. ceus; *Entre 66 et 67 Ar. intercale deux vers*: a ces qui sont de patience, et qui sugnent sa sapience; 68 Ar. t. an. dev.; 69 Ar. fut; 70 Ar. ainsinc, B. -1, deite, Ar. ditte; 71 C. la b.; 72 B. m. celle, Ar. ere., C. ceille i est d. c. m.; 74 Ar. om. qu'; 75 Ar. nuns h.; 76 Ar. por argent n. p. a., C. manque; 77 Ar. ou rais; 78 C. continence; 79 B. lou, C. as ent; 80 Ar. C. les; 82 Ar. con mest; 83 B. -1, C. tout jors, ne vaut; 86 Ar. om. qu'.

- qui entende ne qui reteigne.
- 88 Or pri je Deu qu'il me manteigne  
mon esperite, et ma science,  
et mon cuer et ma remembrance,  
que mis me suis en avanture
- 92 de raconter ceste Ermäure.  
Et si je nul ami avoie,  
molt volantiers li prieroie  
que il s'armast sens demorer,
- 96 ensi con je me doi [armer]  
se Deus lou me vuet consentir  
et mon penser en bien tenir.  
Et a toz [ceus] qui bien entendent
- 100 pri je, por Deu, que il n'atendent  
sens ses Armes lor enemis.  
Li jugemens est toz asis  
que sil des boins sevrei seront
- 104 qui ces armes ne porteront :  
ceste Armäure vie done,  
et li jugemenz abandone  
es enemis les desarmeiz.
- 108 D'armëure vuel estre armez  
*qui* a l'ome la vie garde ;  
molt me demoret, molt me tarde  
que je soie armeiz en teil guise
- 112 com li sautiers la nos devise.  
Sil des ordres bien s'en devroient  
armer qui ont sautier ou voient.  
Se toute ne la puez avoir,
- 116 molt me doit doneir grant pooir  
la desierance que j'en ai ;  
mon cuer en teil voie metrai

87 B. et q. r. ; 88 B. C. m'enseignement et ma doctrine ;  
91 Ar. car mis ; 92 Ar. recorder ; 96 Ar. vuil ar., B. doie, -2, C. manque ;  
97 C. veust ; 99 B. -1 ; 101 C. ses en. ; 102 Ar. iert, essis, C. tout ;  
103 Ar. savrez ; 106 Ar. B. C. lo, lou, le jugement ; 107 C. as e. ;  
108 Ar. B. C. de ces armes, B. mee vuel armer ; 109 Ar. B. que ;  
110 Ar. ml't ml't dem. ; 112 Ar. l'escripture le dev., B. C. lou, le n. ;  
113 Ar. se savroient, C. se ; 114 Ar. en lescrit lo. v., C. ou sentier les v. ;  
115 Ar. et se je n., B. si ; 117 Ar. li dessarrance, jam., C. je lai ;  
118 Ar. joie

- que j'en arai une partie.  
 120 En boin cuer et en bone vie  
 me mete Deus, et en teil voie,  
 ou il me tiegne et il me voie.  
 Qui bone voie tient s'exploite;  
 124 or me doit Deus tenir la droite,  
 et tant faire que j'a lui vigne  
 et que ensemble lui me tigne!  
 Que j'ai molt mon jevent usei  
 128 et pou fait de sa volentei,  
 s'en ai plorée mainte larme;  
 or me comant a lui sens terme,  
 et toz jors a lui me comant.  
 132 Ces Armes que je li demant  
 sont de vertuz fors et entieres;  
 chauces i ait nobles et fieres  
 dont les mailles sont bien sodees.  
 136 Molt atant sil riches sodees  
 qui bien les puet sor lui lassier.  
 Mais ne sont de fer ne d'assier  
 ains vallent muez asseiz que d'or :  
 140 molt par i ait riche trasor !  
 D'une vertu sont, voirement,  
 que Deus aime molt en la gent :  
 li escrit de la veritei  
 144 la nos apeille Chaiteé.  
 Ensi com l'en s'arme defors  
 cuevrent pres de demi lou cors.  
 Chauces bien faites por armer  
 148 doivent pres dou sinteur fermer;  
 pres dou sinteur doivent venir,  
 et l'ome garder et covrir

119 C. aie; 122 Ar. ou il m. v.; 123-4 C. *manquent*;  
 125 A. *om.* j', B. je; 126 Ar. et que sanz terme me retiegne; 127 Ar.  
 auques ai mon jovant huse, C. car; 128 Ar. ma; 129 Ar. si an ai plore;  
 130 C. convient; 131 C. conviant; 132 C. deviant; 133 Ar. fors et entiers;  
 134 chieres; 136 Ar. bones; 140 Ar. tressor; 141 Ar. vertuz; 142 B. C. je  
 aime; 144 Ar. las n. chastete, B. charitei, C. le non apelon chaaté;  
 145 Ar. ainsin; 146 Ar. covenroit pres de lui l. c., B. covient; 148 C.  
 couvient, ceintur, Ar. centur; 149 Ar. les m.

- 152 toz ses membres jusc'a la terre,  
 c'anemis nou puisse conquerre  
 ne par desoz envenimeir ;  
 por ceu, les devons appelleir  
 Chaiteé, nate, fine et pure,  
 156 selonc la devine escriture.  
 Encontre les temptations  
 nos covendroit tes Esperons  
 qui fussent poignant et agu.  
 160 D'une molt tres belle vertu  
 c'anemis ne seit engignier  
 sont fait. Mais mervoille sont chier !  
 Molt est riches sil qui les ait  
 164 fors et sœurs ; ja ne fuirait  
 desconforteiz ni entrepris ;  
 molt doute peu ses enemis.  
 Li Esperons sont Patience ;  
 168 si doit avoir molt grant fiance  
 qui fermement les puet chaucier,  
 c'anemis nou seit enchaucier  
 tant durement que ja l'ateigne.  
 172 Pou lou prise, molt le desdogne  
 li hom qui bien est patiens :  
 fors est encontre lui toz tens,  
 que ja ne se sejournerait  
 176 por grant richesce, se il l'ait,  
 ne pavretei ne mescheance  
 ne li ploie sa contenance.  
 La force et la vertu li done  
 180 Patience qui l'esperonne,  
 por ceu apel par raison fine,  
 celonc l'escreture devine,

152 B. non puet, C. que, nes puit ; 153 Ar. environer, C. desour ; 155 Ar. chastete, C. chatee, Ar. sainte f., C. nete et f. ; 157 B. la temptation ; 158 B. as esp. ; 158 Ar. tranchant ; 161 Ar. seust ; 162 Ar. f. a mervoilles, C. merveilles ; 163 Ar. riches est ; 164 Ar. ne serai ; 165 Ar. C. ne entr. ; 166 Ar. les en ; 167 Ar. cil ; 170 Ar. om. c', Ar. B. C. engignier ; 171 Ar. si dur., la tigne, B. je lou tegne ; 172 Ar. desdoigne, C. les, les desdeigne ; 173 C. lest p. ; 174 C. tout t. ; 175 Ar. jai. i. sol jor nes ioira ; 176 Ar. om. se, B. que il ait, C. se il a. ; 177 Ar. provete ; 178 Ar. conscience ; 181 Ar. om. ceu, B. p. c. di je, C. apel je, + 1.

Patience les Esperons.

- 184 Contre les anemis fellons  
 devons toz jors esperonner ;  
 premierement doit on armer  
 les chambres c'on ne fait le cors ;
- 188 mais il par est dou tot estors  
*qui* dedens l'Abert se puet mettre.  
 Si com nos tesmoigne la leitre  
 c'est des vertus la soveroinne.
- 192 Fors est de travail et de poinne  
 cil qui l'Abert puet endouceir ;  
 nule chose ne puet douteir :  
 bien est armeiz, bien est sœurs,
- 196 com s'il estoit toz clos de murs.  
 L'Abert vos sai je bien nommer,  
 c'est Fois, que nos devons garder.  
 Foi devons garder et tenir,
- 200 et Fois nos redoit maintenir.  
 Fois est la dame des vertuz ;  
 cil ne puet estre confunduz  
*qui* aime Fois et tient et garde :
- 204 de nulle rien qui soit n'ait garde.  
 Molt joste sil sagurement  
*qui* son haberc sor lui fort sent,  
 plus que ne fait li desermeiz.
- 208 Ahi ! com cil est bien armeiz  
 qui teil haberc portet sor soi  
 qui tous est fais de bone foi.  
 Cestu ne puet fausser nulle arme ;
- 212 molt per est fous qui ne s'an arme.  
 Fors et dures en sont les mailles :  
 bien puet soffrir toutes batailles

183-202 *Ar. manquent* ; 183 *C.* esperonne ; 187 *C.* gembes ; 189 *C.* aubert ;  
 190 *C.* le tesm. ; 191 *B.* les, s., *C.* de ver ; 193 *C.* endosser ; 196 *B.* mur,  
*C. om.* toz ; 197 *B.* et l'abert, +1 ; 200 *C.* re nos doit ; 201 *B.* li digne ;  
 204 *Ar. C.* ra g. ; 205 *Ar. m. j.* bien cil surement, *C.* seurement ;  
 206 *Ar* qui ai haubert fort et luisant ; 207 *B.* desermer ; 208 *Ar.* est cil,  
*B.* il, *C.* cil iert ; 212 *B. C.* *manque.*



- sil qui en teil haberc se met ;  
 216 per tout se trueve fort et net ;  
 pou doute malvaïse parolle,  
 et anveouse gent et folle,  
 encuseors, et maldisanz.  
 220 Les saiges clers, les bien disans  
 ois dire que tout puet soffrir,  
 ne rien ne li doit avenir  
 dont il ne soit plus fors asseiz ;  
 224 que la sainte deviniteiz,  
 qui me donet molt grant confort,  
 lou nos tesmoigne si a fort.  
 Cestu vos claim Habert doblïer,  
 228 que doblïet quant il est mestïer ;  
 cestu ne puet arme malmetre ;  
 en cestu nos devons tut mettre ;  
 de cestu se doit hom armer—  
 232 qui de boin cuer i vuet entreir  
 troveir lou puet a sa mesure.  
 La sainte devine escriture  
 qui l'Aberc nos appelle Foi  
 236 nos devise, si con je croi,  
 quels est l'Espée, et de quel taille.  
 C'est uns bastons faiz por bataille ;  
 c'est uns bastons molt droituriers.  
 240 Douteiz doit estre, et fors et fiers,  
 sil *qui* sor lui porte l'Espée :  
 c'est une arme molt redoutée.  
 C'est li plus droituriers bastons ;  
 244 molt doit estre boins champïons  
 li hom *qui* teile espée porte.  
 Ceste n'est pas foble ne torte,

216 Ar. forz, C. nest ; 217 Ar. paroles ; 218 Ar. envioues genz, foles,  
 B. aneouse, C. envenimeuse ; 219 B. encuseor, maldisant ; 220 Ar. lisanz ;  
 221 Ar. qui, om. tout, B. sovrir ; 222 Ar. nule riens ne li pot venir ;  
 224 B. C. et la s. ; 226 Ar. le tesm. se mi confort ; 227 Ar. claim je h.,  
 C. cestui h. vos cl. ; 228 C. a mes. ; 231 Ar. lon, C. hons ; 232 C. cuers ;  
 235 B. appellent ; 238 Ar. nos devisera jai sanz faille ; 239 B. om.  
 bastons ; 240 C. sor touz doit ; 242 C. fort red. ; 243 Ar. cest .i. ml't dr. ;  
 245 Ar. cel esp., C. tel ; 246 Ar. floible, C. foible.

- mais droite et clere et esmolue,  
 248 fors et trenchans et bien ague.  
 Iceste Espee ait non Droiture—  
 molt avient bien a l'Armëure.  
 Qui bien la tient bien [puet] atandre  
 252 ses anemis; a soi defendre  
 force li done et hardement.  
 L'escreture, qui pas ne ment,  
 de l'Espee tant nos devise  
 256 qu'elle fut faite por justice.  
 En l'Espee ait signe de crois;  
 bien doit avoir sëure vois  
 li hom qui tient l'Espee droite;  
 260 se tout trueve la voie estroite  
 ne se doit pas desconforteir,  
 c'anemis ne puet encombreir  
 home qui moinne droite vie.  
 264 Sa parolle doit estre oïe,  
 et honoree, et traite avant;  
 sil puet bien parler fierement  
 qui tient l'Espee droituriere;  
 268 säurement son droit requiere  
 par tout, que bien faire lou puet.  
 Li Sire dont Droiture muet  
 lou doit maintenir par toz leus—  
 272 de ceu ne soit nuz hom doteus—  
 par tous leus lou doit maintenir.  
 Telle Espee fait boin tenir;  
 molt la doutet nostre anemi.  
 276 Et ceu savons nos bien de fi  
 qu'espee fu faite premiers  
 por droit maintenir; droituriers  
 doit estre sil qui tient l'espee;  
 280 por ceu la nos ai apellee

249 C. ara dr.; 250 Ar. savient m. b.; 251 B.—1; 252 Ar. et lui,  
 C. et soi; 256 Ar. C. par; 260 Ar. si, C. treuve tost; 262 Ar. nu,  
 B. nou; 264 B. C. ma parole; 266 Ar. C. om. bien, seurement;  
 270 Ar. C. sires; 271 C. la d., tout l., Ar. maint. quanquil puet;  
 272 Ar. et de ce ne doit iai nus duel, C. de coi, deceus; 273 C. la d.;  
 274 Ar. C. tel; 277 B. qui esp., om. fu; 278 Ar. por maintenir toz  
 droituriers; 280 C. om. ait, Ar. ai.

- Droiture. Qui Droiture tient  
 nulle chose for Deu ne crient,  
 nule chose for Deu ne doute.
- 284 L' Armëure n'ai je pas toute  
 devisee, qu'asseiz en faut.  
 Li fellon cop viennent de haut :  
 plus sont doutei que sil de jus ;
- 288 or nos covient mettre a desuz  
 teil chose qui nos gart lou chief,  
 c'autrement nos seroit molt grief  
 de combatre a l'anemi ;
- 292 se nos n'avons lou chief garni  
 tost nos ferroit a desouvert.  
 Un Hiaume fort, cler et apert,  
 avons a boin merchié trovei ;
- 296 bien lou nos ait fait aduré  
 nostre maistre, *qui* cler i voit.  
 Et sil Haumes douter ne doit  
 orguel, ne persecution,
- 300 anemi, ne temptation.  
 Sil Hiaumes est d'Umilitei  
 toz fais. Selonc divinitei  
 c'est une vertu *qui* molt vaut ;
- 304 iceste doit om mettre en haut.  
 Tous jors doit monter sil qui l'ait—  
 nostre sire bien lou mostrait,  
 qui montait par humilitei
- 308 en sa divine poëstei.  
 Humiles fut bien entre nos ;  
 Humilitei nos ait rescous  
 des mains aus morteus enemis.
- 312 Molt nos fut Deus verais amis  
*qui* se livrait por nos a mort :  
 il nos savait de nostre tort ;

286 Ar. col ; 288 Ar. C. om. a. ; 290-565 C. manquent ; 291 Ar. a comb., nos henemis ; 292 B. nos l'avons ; 296 B. aovrer ; 297 Ar. maistres, bien i v. ; 298 Ar. icist h. ; 301 Ar. cist h. ; 304 Ar. cestu doit l'on mostrer e. h. ; 305 B. om. l' ; 306 Ar. sires ; 307 Ar. quil m. ; 309-10 Ar. manquent ; 311 B. montez en. ; 312 B. om. nos, -1 ; 314 Ar. sauva.

- lors nos mist en la droite voie.  
 316 Humilitei rescost la proie ;  
 Humilitei nos delivrait  
 de la mort qui toz jors durrat.  
 De l' Eaume sont signor et mestre  
 320 en cui Humilitei puet estre :  
 Hiaume ont eslit et fort et cler.  
 Mais *qui* bien vuet un home ermer  
 Escu li covient par raison.  
 324 Molt illuminent li blason  
 armes, et donent conoissance.  
 Escu nos traite par semblance  
 Sains Pols d'une vertu si fine  
 328 que la clartei tout illumine  
 l' Armëure. Icest Escuz  
 serait ici tres chiers vëuz :  
 tuit sil *qui* bien avront ovré  
 332 seront de lu illuminei.  
 Nes li forfait molt s'i *atenvent* ;  
 et tuit sil *qui* raison entendent  
 ont esperance en la vertu  
 336 dont Sains Pols nos trait ait l' Escu.  
 Ja sens escu ne iert sœurs  
 chevaliers, tant soit fors ne durs :  
 li escuz doit soffrir les cols.  
 340 Molt est sil orguillous et fols  
 qui les grans cols morteiz ne dote.  
 Je ne di pas que ja soit route  
 ceste Armäure por nul col,  
 344 mais li Escuz doit pendre a col,  
 por atendre, et por retenir  
 ce que li cors ne puet soffrir.

315 Ar. a la, B. sa ; 316 B. recoit ; 319 Ar. dou aimme ; 320 Ar. naistre ;  
 321 Ar. h. avons et f. et c. ; 322 Ar. vot bien ; 324 Ar. enlumine  
 lo baron ; 325 Ar. es armes done conissance ; 327 B. *om.* si, -1 ;  
 328 Ar. clartez, enlumine ; 330 Ar. serai si treschier venduz ;  
 332 Ar. enluminez ; 333 Ar. nois, Ar. B. atendent ; 335 Ar. une esparance  
 est la vertuz ; 336 Ar. traite l'escuz ; 337 Ar. niert bien s. ; 340 Ar. li hons  
 est tenuz ml't por fox ; 343 Ar. cele arm. ; 344 Ar. au col ; 345 Ar. *om.* et.

- Li apostres nos ait trovei  
 348 Escu bien fait, et bien ovrei,  
 ce nos mostre raisons et drois  
 qu'il est asëurs et adroiz.  
 Les Armes enlumine mont :  
 352 il n'ait si biaul escu ou mont ;  
 fors est, nuz ne lou puet percier.  
 Ensi l'oi Saint Pol tesmoignier,  
 tres est de vertu enterine :  
 356 selonc l'escriture devine,  
 en cest Escu n'ait fust ne fer.  
 De l'orde fumeë d'infer  
 nos doit escremir et deffendre.  
 360 Bien puet ses enemis atendre  
 qui ait en lui ceste vertu—  
 ne puet avoir si fort escu.  
 Sainz Pols nos ait l'Escu traitié,  
 364 et porvëu, et enseignié  
 si fort, qu'il n'ait mie doutance  
 de dens et de glaive et de lance ;  
 l'arme defent et assäure  
 368 et la vie qui toz jors dure.  
 C'est Pitiez, la digne, la sainte,  
 qui mainte malice ait estainte :  
 sil ait fort escu joint au cors  
 372 qui pis est et misericors ;  
 por coi ? que Deus li est escus.  
 Molt per est fors ceste vertus ;  
 se Pitiez et Mercis n'estoit,  
 376 por Dieu ! li siecles que feroit ?  
 Pitiez brisait d'infer les portes  
 ou les armes estoient mortes

350 Ar. qui est, B. aseur, adroit; 351 Ar. ml't; 352 B. se  
 biaul; 353-4 Ar. manquent; 354 B. ensi loti[?]; 355 B. om. de,  
 vertuz; 361 Ar. ou lui; 362 Ar. don sainz pos traita lescu;  
 363-368 Ar. manquent; 369 *Avant ce vers* Ar. donne ces deux vers :  
 ceste vertu vuil je nommer molt la doit lon bien recorder; 369 B. et d.  
 et s.; 370 B. maint; 371 Ar. ml't ai; 372 Ar. q. pidous, + 1; 375-6  
 manquent Ar.

se Merci et Pitieiz ne fust :  
 380 por ceu di que n'ait fer ne fust  
 en cest Escu, et s'est molt fors.  
 Pitiez est li plus grans confors  
 que nos atendins a la fin ;  
 384 or redient li bon devin  
 que ja pitié ne trouverait  
 sil *qui* pitié en son cuer n'ait :  
 ne puet estre frans ne gentis  
 388 s'il n'est misericors et pis.  
 A Pitié, a Misericorde,  
 l'Armäure forment s'acorde :  
 sens Pitié ne puet estre entiere.  
 392 Molt a ceste Armäure chiere  
 li sire de cu elle muet  
 et qui toute doneir la puet  
 a ceaus qui en lui ont creance,  
 396 qui ont fine et bone science.  
 Qui de ces armes ait envie  
 avoir en doit une partie.

Deus mete en nous ceste vertu  
 400 dont Sainz Pols nos ait trait l'Escu.  
 mais une Lance nos covient,  
 c'est uns bastons qui molt avient  
 es Armes, et forment i ciet.  
 404 Sil ne baise, sil ne deschiet  
 en cui Deus ait le vertu mise  
 ou sainz Pols ait la Lance prise.  
 Sainz Pols ait la Lance trovee  
 408 fort et droite, si esprovee  
 qu'elle ne faut n'elle ne tort :  
 sil *qui* ne conoissent lor tort  
 en avroient molt grant mestier.  
 412 Bien doit on teil Lance prisier

380 Ar. dis ni ai f. ; 381 B. cest m. ; 383 Ar. en l. f. ;  
 386 Ar. en soi ne ai ; 387 B. - 1 ; 388 Ar. se nest ; 389 Ar. B. e pit. e. m. ;  
 390 Ar. a l'arm. + 1 ; 392 Ar. ml't est, B. m. a. ; 395 Ar. a ces ;  
 396 Ar. fine amor et b. s. ; 397-8 Ar. manquent ; 397 B. des armes, - 1 ;  
 407 Ar. nos ai lance ; 408 Ar. f. e. dure ; 409 Ar. om. n'.

- qui* ne ploie ne *qui* ne brise.  
 De la vertu *qui* plus desprise  
 orguel et outraige est la Lance.  
 416 Sil ne verse, sil ne balance  
 qui ceste vertu puet avoir ;  
 je le vos fais a toz savoir,  
 bien puet et soffrir et dureir  
 420 et bien entendre et andurer.  
 [Ceste Lancë est de vertu  
 qui ait mon orguel abatu ;]  
 c'est la vertu c'ait non Mesure.  
 424 Sil vit, et croist, et monte, et dure  
 qui ceste vertu ait en lui.  
 De ceste Lance certains sui  
 qu'elle est contre orguel aguillons.  
 428 Lance, ce est douteiz batons ;  
 aguillons est encontre orgoel  
 ceste Lance, por ce la vuel  
 torneir contre nos anemis.  
 432 Boin baston nos ait Sainz Pols pris :  
 nulle vertu n'est plus veraie ;  
 li sire vuelle que je l'aie  
 de cui elle descent et muet.  
 436 Sens Mesure nuz hom ne puet,  
 c'est voirs, nulle oevre maintenir  
*qui* a grant bien puisse venir.  
 De la lance fait on compas,  
 440 on en mesure haut et bas ;  
 en la rigle trueve om mesure :  
 on en rigle, on en mesure  
 les terres et mainte riche oevre.  
 444 Mesure mostre molt et oevre

416 B. si ne bal. ; 417 B. vertu averont ; 418 B. tuit cil qui ceste  
 vertu ont ; 419 Ar. b. p. s. et endurer ; 420 Ar. toz les cous c'on li  
 puet doner ; 421-2 Ar. *manquent* ; 423 Ar. quex est la lance cest mesure ;  
 424 Ar. cil v. et monte et trait e. d. ; 425 Ar. vertu ai esleue ; 426 Ar.  
*intercale* et qui ou soi lai retenue ; 426 Ar. de ceste vertu certains sui ;  
 427 Ar. *intercale* certainement dire le puis ; 428 Ar. cest ml't ; 429 Ar.  
 contrë ; 430 B. lou v. ; 431 B. tornei ; 432 Ar. quis ; 434 Ar. l. s. lo vuet ;  
 437 Ar. nulle oevre cest voirs m. ; 439-40 Ar. *manquent* ; 441 Ar. de la  
 lance fait lon mes ; 443 Ar. maint bale o. ; 444 Ar. ml't aovre.

- maint bel art et maint bel engig ;  
 en Mesure n'ait point de fin :  
 tant par est et fine et entiere  
 448 toz jors durrai, tous jorz iert chiere.  
     Molt enlumine l'Armäure ;  
 iceste Lance et asäure ;  
 tuit la devons pres de nos joindre  
 452 por bien aguilloneir et poindre  
 nos anemis qui nos debotent.  
 Molt l'aissent et molt la doutent,  
 mais Deus la garde, Deus la tient,  
 456 nulle vertu plus ne maintient.  
 Devant ses euls serait Mesure  
 al grant jor, *qui* pas n'asegure  
 ceaus qui contre Mesure vont.  
 460 A icel jor jugié seront  
 li faus et li demesurei ;  
 de ceu soient tuit apensé  
 cil qui oient ceste Armäure,  
 464 dont la Lance trait de Mesure  
 li apostres qui tant fut clers.  
 Que ont, per tous ses dis nompers,  
 Saint Pol en une auctoritei ;  
 468 que tuit li autre sont nomei  
 en lor parolles, en lor dis,  
 mais Sainz Pols est comme rabis  
 de bien dire ; quant on recorde  
 472 les escriis, ou Deus molt s'acorde,  
 Saint Pol n'i oi gaires nommeir :  
 quant j'oi de l'Apostre parleir,  
 lors sai je bien que c'est Sainz Pols  
 476 qui les boins cuers met en repols.

445 Ar. engin ; 448 Ar. tot tans d. tot tans iert ch., B. tous est chiere, - 1 ;  
 450 Ar. escure ; 453 B. nos an. arrier de boutte ; 454 B. m. laidement et  
 m. l. boutte ; 455 Ar. garde et dex l. t. ; 456 B. vertus ; 457 B.  
 dev. cest jor ; Ar. eaz ; 458 Ar. a gr. ioie qui pas na se hure, + 1 ;  
 460 Ar. en icel j. ; 462 B. soiez ; 463 Ar. dient c. mesure ; 464 Ar. a  
 mesure ; 466 Ar. qui fu ; 467 Ar. B. sains pols, Ar. de une a. ;  
 468 Ar. ou tuit ; 469 B. parolle et en lor dit ; 470 Ar. rubiz ; 473 B. s. pols  
 ni ot. nommei ; 474 Ar. q. de lap. oi p. ; 475 Ar. peus ; 476 Ar. mat en  
 repous.



Li suen bon mot, li suen boin dit  
donet as entendans delit.

480 Molt adouce les grans paors,  
molt conforte les pecheors :  
maint pecheor mal esperei  
fussent, ce cuit, desesperei  
se ne fust ses [granz] sens agus.

484 Tant fut clers, tant fut agus  
que sui dit sont illuminei  
sor les autres et coronei.

Ses Armes que j'ai ci escrites  
488 sont des vertus toutes aslites ;  
mais une vertu me conforte  
*qui* trestoutes ses Armes porte.  
Les homes, les Armes sostient ;  
492 molt est bone, molt i avient—  
la Sainte escriture et la voire  
nos fait certainement a croire  
que c'est des vertuz la plus chiere  
496 et sor toutes autres lumiere.

Es Armes done molt grant force :  
tout autrei comme l'acorse  
tient l'arbre sain et en verdure  
500 tient ceste toute l'Armäure  
en sa force et en sa vertu.

Quant li hom cuide avoir perdu  
son cors, et il cuide estre mors  
504 ceste est si finë et si fors  
que de la mort lou gete et trait  
et la bone fin li atrait.

Iceste vertuz porte fruit  
508 que l'aimme et l'omme a Deu conduit.

477 Ar. sien, sien ; 478 Ar. es ent. ; 480 Ar. et conf. ; 481 Ar. espaonte ; 482 Ar. desconforte ; 483 B. ce ne f. om. granz, -1 ; 484 Ar. li pluisor an fuissent perduz, B. t. f. aveus ; 485 Ar. li, sien dit ; 487-8 Ar. manquent ; 490 Ar. B. que ; Ar. les ar. ; 491-2 Ar. manquent ; 491 B. et les ar, +1 ; 493 Ar. om. et ; 497 Ar. done grant conforte ; 498 Ar. lescorce ; 504 Ar. et tant fors ; 506 Ar. revenir a deu lo fait ; 507-516 Ar. manquent.

- Iceste tient sa droite voie,  
 que nulle part ne pent, ne ploie ;  
 ceste delivre home encombré,  
 512 ceste lou moinne a savetei.  
 Iceste porte l'ome a guie,  
 et croist et esloigne sa vie.  
 Nulle ne puet teil faix porter ;  
 516 vertu ne puet on tant loer :  
 por coi ? c'est celle qui tout porte.  
 Sanz li, si com raisons aporte,  
 ne puet estre nostre Armäure  
 520 fors ne entiere ne säure.
- Ja sens Chival n'iert honoreiz  
 nuz prodons, tant soit bien armeiz.  
 S'il vient entre ses anemis  
 524 sor teil Chival doit estre assis,  
 qui soit fors et säurs, et teix  
 que de ses anemis morteiz  
 lou puisset traire sens peril.  
 528 Assez est plus honorez cil  
 qu'est a cheval que cil a pié,  
 por c'ai Chival sainz Pols traitié  
 a celui qui mestier en ait.
- Qui Charitei en son cuer ait  
 532 n'est pas a pié, elle lou porte.  
 Nulle vertu si ne conforte,  
 ne si n'aface lou pechié.
- 536 Molt descombtre home chargié  
 et relieve les abatus,  
 et les navreiz et les ferus  
 garit et saine de lor plaies.
- 540 Sor toutes les vertuz veraies

511 B. cest; 516 Ar. doit ont; 517 Ar. tant porte; 518 Ar. raison, B. et que trestoz bien nos enorte; 520 Ar. entiers; 521 B. chivals; 523 Ar. les enemis; 525 B. quil soit; 526 B. qui; 527 B. lor puisset eschaper de mort; 528 B. Plus se trueve honorei et fort; 529 B. a grant besoig que sil a pie; 530 Ar. om. ai (*habet*) s. p. cheval tr.; 531 Ar. ai a cel. q. point nan a.; 533 Ar. quale lo porte; 534 Ar. ne nesfacit si l. p.; 536 Ar. m. descharge, B. et descom.

- est Charitei la coronee ;  
 c'est voirs, Deus l'ait si honoree,  
 qu'elle est en lu et Deus en li ;  
 544 et por ce sai et por ce di  
 que la ou Chariteiz se met  
 qu'elle fait molt lou vasiau net.  
 Tout voint, tout pesse Chariteiz.  
 548 Molt doit estre sil conforteiz  
 qui l'ait en soi, que Deus i est ;  
 et saichiez que boin sont li taist  
 dou vasiaul ou Chariteiz entre—  
 552 ja en faus cuer ne en faus ventre  
 n'anterait nul jor Chariteiz.  
 N'est pas a pié, bien est monteiz  
 qui en son cuer Charitei ait,  
 556 que Charitei si tresdroit vait  
 qu'elle ne ploie ne ne tort.  
 Et sacheis que sil vit a tort  
 qui ce ne croit ; n'il ne voit goute  
 560 qui ceste parolle ne doute.  
 Chariteiz les pechiez estaint  
 et la veraie fin ataint ;  
 bien porte celu et sostient  
 564 cui elle s'arme garde et tient.  
 A bone fin, et a droit port  
 vuellet Deus que Chariteiz port  
 ceaus qui ceste Armäure oront,  
 568 et qui de boin cuer l'entendront.  
 Car des bons dis li bien descendent  
 es cuers de ceaus qui les entendent ;  
 por coi ? par foi ! que li boin dit  
 572 viennent tuit dou Saint Esperit,  
 et li biau mot, qui que les die.  
 L'escriture qui ne ment mie

543 Ar. est en soi ; 544 B. Et por ce pri ; 546 Ar. om. qu' ; 547 Ar. et passe ; 549 A. en lui ; 550 Ar. test ; 554 Ar. ml't doit estre cil confortez ; 556 Ar. car ch. ; 557 Ar. que nulle part ne point ne tort ; 559 Ar. om. n' ; 560 Ar. redoute, om. ne ; 561-570 Ar. manquent ; 564 C. reprend ; 569 B. des biens dis.

- 576 puet estre el malvais parchamin,  
 que sont maint clerc et maint devin  
 qui ne font rien de ceu qu'il dient.  
 Lou bien desploient et deslient,  
 molt lou mostrent et dient bel;  
 580 mais quel que soient li vassel,  
 les parolles dedens sont saintes.  
 D'ordes serpillieres destaintes  
 trait on drap de bone color.  
 584 Li solous, qui rent la cholor,  
 en un vil leu lut bien et raie,  
 por ce, n'est mie moins veraie  
 ne sa cholor ne sa bonteiz.  
 588 La certaine deviniteiz  
 nos ait ceste Armäure ovree  
 que je vos ai ci devisee.  
 Sachiez que sil en bon point sont  
 592 qui desirier et talant ont  
 de ces saintes Armes avoir.  
 En boin desir, en boin voloir  
 norrist li biens, et la bone oevre  
 596 dont Deus son cuer et ses oeus oevre.  
 [Or ait Deus pidié de nos armes,  
 et si nos doingt toutes ses Armes!  
 Dites 'Amen! que Deus lo face'!  
 [600] 4 La douce Virge per sa grace  
 nos doint tele Armëure tenir,  
 que nous puissions trestuit venir  
 a la grant cort de paradis;  
 [604] 8 et nos gart de nos henemis  
 tant que nous sumes en cest monde;  
 et nos gart de la mort seconde!

575 Ar. en m. c. et m.; 576 Ar. B. C. qui s.; 577 Ar. de quanquil  
 dient; 579 B. molt lor mos.; 583 Ar. de bele col., B. tient on trop de b.;  
 585 Ar. leu descent et r.; 587 Ar. clartez, C. biautez; 588 Ar. li cert.,  
 T. saintime; 590 C. je vos a ci.; 591 Ar. en pris sont, -1, T. sont en  
 b. p.; 592 Ar. ne talant; T. talent on; 593 C. hautes arm., T. porter;  
 594 T. et desir del bien enorter; 595 T. si en orist toute bone oevre;  
 596 Ar. Ses eaz et son cuer. *Fin de B. C. T.; Ar. ajoute 16 vers; v.*  
*introd., p. xi.*

La mort que je vos ai nommee,  
[608] 12 que mort seconde est apelee,  
ce est d'infer la grant dolor.  
Or deprions lo Creator,  
et la douce Virge Marie  
[612] 16 que nos moint en sa compaignie !]

---

## NOTES.

### I. CHANSONS.

#### I.

27—29. M. Baudler imprime, telle quelle, la leçon de U. Cependant celle de C. est bien supérieure et convient mieux au contexte : “ on continue souvent de jouer en risquant, avec l'espoir de rattraper ses pertes.”

35. *Ele*, c.à d. *amors*.

34—40. Je comprends ainsi : “ L'Amour me fait trembler, moi qui suis un amant loyal ; car en toute chose j'ai agi selon 'droiture.' J'aurais préféré avoir à montrer des fautes ; j'eusse été ainsi exempt de peines.”

#### II.

J'ai imprimé les strophes dans l'ordre que nous donne le ms. C. C'est également l'ordre qu'a adopté M. Baudler.

26, 27. Ces deux vers sont évidemment corrompus. Bartsch et M. Baudler ont proposé des émendations que je n'ai pas cru bon d'adopter.

33. *Por ceu* de C. (“ malgré cela ”, cf. *Ch.* iii, 5) est mieux, comme sens, que *par ceu* de U. qu'imprime M.B.

#### III.

On pourrait risquer l'hypothèse, en se fondant sur les deux premières strophes, que cette chanson a été composée en Terre-Sainte.

23, 24. Ces vers sont peu satisfaisants. La leçon de C. semble indiquer que le texte est ici corrompu.

#### V.

24. M. Baudler lit : *a gent qui soit nen a nul altre don*, ce qui n'est guère satisfaisant.

## II BIBLE.

7. *Iere*, c.à d. *iert*, confusion fréquente.  
 8. Pour les cas d'hiatus, v. introd. p. xlvii.  
 9. *Losangier*, B., simple faute de lecture dûe, sans doute, au v. 5.

14. *Raison rendre* signifie : " rendre a chacun son dû, rendre justice " cf. *Livre des Manières* v. 77.

*A chascun doit rendre raison  
 et dreit tenir sanz acheison ;*

cf. aussi v. 295 du même poème.

16. *Se mirer* arrive, par un passage de sens tout naturel, à signifier simplement " trouver un enseignement " dans qqch. cf. v. 549.

39. " C'est par bêtise qu'il veut qu'il soit question de lui."

40, 41. Cf. *Li proverbe au vilain xxx*, éd. Tobler : *ades brait la pire ruee dou char*.

54. Pour cet emploi de l'indicatif, qui a un peu dérouté B., cf. le v. 171.

55, 56. Pour la rime v. introd. p. xlii. *Appelloient* : " on les appelait."

60. Au moyen âge, on attribuait l'invention du nom de " philosophe " à Pythagore ; v. Jean de Salisbury, *Polycraticus* VII, iv. V. aussi Leroux de Lincy, *Livre des prov. fr.* pp. xvi ss., où l'on trouvera une liste de noms de " philosophes," tirée de Guillaume de Tignonville, bon nombre desquels ne sont pas plus connus que *Cliges* et *Ostes* de notre texte.

71. Aujourd'hui St. Trophime : Tróphimus > *Trophe*, comme Christóphorus > *Christophe*.

73. *Generaus nons* paraît être un latinisme : *nomen generale*. Toutefois la confusion entre *général* et *généreux* a été faite au moyen âge ; v. les exx. de Godefroy, s.v. *General*.

77. Schulz, s'étonnant de voir figurer Cléon parmi les philosophes, se demande s'il ne faut pas lire *Caton*. Peut être ; mais il ne faut pas chercher trop de précision dans ces souvenirs d'école. D'autre part, il y a bien un poète grec qui s'appelle Cléon. Il est mentionné par les scholiastes d'Apollonius de Rhodes comme étant l'auteur d'un poème sur les Argonautes.

82. *Cliges* [?]. On trouve un *Clichon* parmi les quatre maîtres du jeune Alexandre. V. P. Meyer, *Alexandre le Grand, etc.*, I, p. 122.

88 et suiv. . Peut-être une allusion à la mort de Socrate ou de Boèce.

89. *Oirs* : pour la graphie, v. Introd. p. li.

98. Pour la leçon de B., v. Introd. p. liii.

113. *Avuylées* : ce mot signifie-t-il "trahies trompées," comme dans les exemples du *Lai du Conseil* et du *Prestre qui abevete* cités par Godefroy ? Ou bien "privés des 'lumières'" dont parle le poète au v. 384 ?

115. Cf. vv. 263 et ss. Le sujet de *plorent* est *belles maisons*.

132. Dans la formule : *Si Deus m'aït*, les mss. donnent tantôt la forme tonique *si*, tantôt la forme atone *se*, qui se confond avec *se*<*si*.

139. Ce vers, dans les deux mss., me paraît recéler une faute commune. Il est sans attache avec ce qui précède également dans A. et dans B. A modifie le vers 137 pour exprimer avec les deux vv. 137, 138 une pensée générale, mais il laisse 139 dans son isolement. La correction est facile.

147 ss. M. Ch. Langlois, *La vie en France*. . ., pp. 25 et 42, voit ici une allusion au thème souvent traité des complaisances coupables de femmes nobles envers les jeunes gens le leur "maisniée." Cela est très possible, mais on ne voit guère comment Guiot a pu faire pareille allusion "sauves lor honors" !

157. *Loz* : lisez *los* "réputation, gloire." *Etre au desoz* a comme pendant *être au dessus* ; on n'y sent déjà plus l'image ; témoin ce passage, et, pour *être au dessus*, les *Chansons* d'Adam de la Halle, éd. Berger, ch. X str. 2, et XI str. 3.

160. Pour la construction cf. vv. 2124, 25.

171. *Fu* : pour l'indicatif cf. v. 54. Pour la graphie *ui*=*u* v. Introd. p. li.

174. *Estapes et crevices* : "des soliveaux et des écrevisses" ; une allusion, à ce qu'il semble, à une version de la fable des *Grenouilles qui demandent un roi* où une écrevisse aurait joué le rôle du "hydrus" de Phèdre. Je ne trouve pas de version semblable dans les fabulistes latins du moyen âge que j'ai consultés. Les "hydrus," les "magnus serpens," les "coluber" abondent : d'écrevisses—point. Dans Hervieu, *Fab. lat.* II, p. 389 c'est une cigogne, et p. 312, un brochet (*lucius*) ;



de sorte que l'écrevisse, *a priori*, n'est pas impossible, car notre fable a subi bien d'autres modifications : tantôt ce sont des fourmis qui sont mangées par des serpents (Herv. iv, pp. 177, 334), tantôt des poussins par un milan (*ib.* p. 178). En ce qui concerne l'Écrevisse, son rôle dans le monde des fables n'est ni grand ni très honorable. Elle paraît une fois dans les fables de Jean de Capoue, où elle donne à l'Oiseau un conseil pour faire tuer son vieil ennemi le Serpent. L'Oiseau obéit; le Serpent est dévoré—l'Oiseau aussi; (Herv. iv, 6. 490).

Je ne sais que faire de la variante de B. La leçon *des*, c.à d. avec l'article, qui se trouve dans les deux mss., confirme l'hypothèse d'une fable connue. La correction, "[*car*] *d'estoupes et d'autres cinces*" proposée par M. Ch. Langlois, *La Vie en Fr.* pp. 43, 44, ne me paraît pas heureuse; v. plus bas. Pour l'assonance v. *Introd.* p. xliii.

175. A. relie ce vers au suivant. Mais le sujet de *font* est indéfini : "ils font," presque "on fait," sens très admissible en v.fr; cf. vv. 56, 543; cf. aussi *Erec* v. 291, "*Par la cort en font grant murmure,*" et l'usage latin et italien. *Sont . . . . rois* de B. serait une faute unique contre la déclinaison.

176. Pour A. ce sont les Allemands et les Tiois qui *font maintz empereors et rois*. Cette leçon, comme beaucoup d'autres dans A., est très bonne en apparence. Elle est adoptée par M. Langlois (*op. cit.*, p. 43) qui reproduit l'explication de Schulz; ce dernier y avait très bien vu une allusion aux querelles entre Philippe de Souabe et Othon IV. On aurait donc la leçon dont voici une paraphrase : "Nous avons tort de les appeler 'princes.' Les Allemands et les Tiois font beaucoup d'empereurs et de rois de(s) soliveaux et d(es) écrevisses." Ou bien, selon M. Langlois, qui a vu que le vers 173 ne doit pas rester isolé de ce qui suit : "car les Allemands et les Tiois font beaucoup d'empereurs et de rois d'étoupes et d'autres chiffons!" Pour une allusion historique, destinée sans doute à être comprise, ces deux leçons manquent un peu de clarté. Je considère que *Tiois* de A. a été amené par *Alemant*. En effet ces deux noms de peuples sont souvent confondus. Chrétien de Troyes, qui en sa qualité de romancier ne se pique pas de précision géographique ou historique, ne fait aucune distinction entre eux; cf. *Cliges* v. 2653 : *s'an iront an tiesche terre La fille l'anpereor querre . . . Car l'anperere d'Alemaigne Est m. riches et m. poissanz*. La même confusion se trouve vv. 2701 ss., 3524 ss., 3557 ss., où les soldats de l'escorte de l'empereur Alis sont appelés tantôt

*Tiois*, tantôt *Allemant*, selon les besoins du vers. Même les vers 2965 ss. où les deux noms sont réunis dans un même vers nous montre l'identification des deux peuples. Le Renclus de Moiliens, au contraire, *Car.* XXII (éd. Van Hamel), les distingue. Dans ses voyages à la recherche de Charité, il parcourt d'abord les pays des "Hongres," "de la gent grifoigne," des "Constantinoblois," des Alemans, de "chiaux de Sassoigne," des Lombards et de la crasse Bouloigne et ensuite va visiter Yrois, Escot, Danois, Frison, chil de Hollande, Tyois, Brabant, Avalois (? Néerlandais), Flamant et la gent Vermande. C'est que le Renclus est précis dans sa géographie. Pour lui les "Tiois" sont un peuple du bas-Rhin, et le nom correspond étymologiquement, et, *grosso modo*, ethniquement à l'anglais "Dutch." Guiot veut être précis lui aussi. Il y a donc deux allusions historiques : la première, aux troubles en Allemagne déjà indiqués, la seconde, à l'état tourmenté de l'Angleterre sous Jean-sans-Terre. Je comprends donc ainsi : "On a tort de les appeler des princes; de nos jours les empereurs et les rois sont faits de soliveaux et d'écrevisses. Je vois les Allemands et les Anglais, comme ils sont tiraillés par les princes, et je vois que les autres le sont assez aussi : le monde est plein de peuples affolés par les méchants princes qu'ils ont."

181-7. "Les chevaliers aussi sont complètement perdus; leur époque est finie . . . Quant aux délateurs et aux flagorneurs, ceux-ci subsistent encore." Il y a opposition évidente entre : "*cil ont perdu lor tens*" et "*cil ont passé.*" Un exemple de *perdre son tans* au sens de "mourir," se trouve dans Godefroy, tiré de la *Chanson d'Antioche* VIII, 855. Cf. aussi l'expression fréquente *issir del tans* c.à d. "mourir." Le sens des dérivés bien connus du mot *passer* : *repasser*, *respasser*, justifie le sens de "subsister," "survivre," que je donne au mot simple.

Il y eut, en effet, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, grâce au contact des troupes européennes avec les orientaux, des changements notables dans la tactique militaire; v. Delpech, *La tactique au XIII<sup>e</sup> siècle*, ii, p. 325 (Paris, 1886). Pour l'importance des pièces de tir et des machines de siège dans l'armée de Philippe Auguste v. Lavissee-Luchaire, *Hist. de Fr.*, III; p. 247.

197. *Mors*; pour le sens, cf. v. 226.

202. *Terrien* de A., à moins qu'il ne cache le mot *enterin*, n'a pas de sens ici. Ce mot signifie en français "ayant des terres" et en fr. ancien "terrestre" et "terreux." Ce sont les quasi-synonymes *liberal* et *doneor*, qui ont amené la retouche.

205, 206. Pour la III<sup>e</sup> pers. du sg. en *-ent* v. Introd. p. 1v.

207. Le premier ex. de cette expression que donne Littré, s.v. *Figue*, est tiré de Montaigne.

212. *Aserveti* manque dans Godefroy; il paraît synonyme de *acuiverti* que nous donne A., et doit signifier "réduits à l'état de serfs."

213. "Plus que ceux à qui on impose les 'tailles.'" "

214. J'imprime la leçon de A. qui donne cependant *joent* et non pas *juent*. Cette dernière forme ressemble davantage, paléographiquement, à *viennent* de B. Je n'ai rencontré nulle part ailleurs l'expression *jouer a toutes failles*. On peut conjecturer qu'il y a une allusion à ces jeux à rebours où le gagnant est celui qui a perdu le plus de points, dits communément "à qui perd gagne." Godefroy donne, s.v. *Failles*, l'expression *ferir a failles*, qui paraît signifier "donner des coups qui ne portent pas"; "S'en ist li dus o .x' batailles Qui ne sevent ferir a failles," *Athis*, Ars. 3312 fo 98<sup>a</sup>.

216—226. Passage un peu alambiqué qui a dérouté les scribes. En voici une courte paraphrase: "Dans leurs actions les princes manquent-ils à ce que l'on attend d'eux? Non. Car des hommes 'faillis' ne font jamais rien 'à droit.' Si, au contraire, le 'failli' fait chose qui vaille, c'est alors qu'en réalité il manque à ce que l'on attend de lui—c'est alors qu'en vérité il 'faut.' Malheureusement, nos princes ne démentent pas leur réputation en 'faillant' de la sorte. Je serais bien content de les voir ainsi 'faillir,' cela me redonnerait de la vie."

222. *Nule rien* a un sens positif ici: "quelque chose."

230. On est tenté de voir une faute commune et de lire *qui* ou *en* pour *il*. *Solas* aux deux scribes a paru jurer avec *deport*. L'emploi "courtois" de ce mot ne leur était pas familier. Dans B. il amène *confort*, dans A. il est remplacé par *joie*.

239. *Faire honor* et *faire bien* signifient, en somme, "être généreux," cf. vv. 252, 3. On sait que *faire le bien* est fréquent aux sens de "faire un don," cf. pour notre auteur v. 1795, et de "faire l'aumône" cf. *Le garçon et l'aveugle*. éd. M. Roques, v. I.

244. *Honir*, lui aussi a son sens spécial que je n'arrive pas à saisir parfaitement; cf. v. 211. *Honir* qqn. ou lui *faire honte* (v. 262), dans le langage spécial des trouvères de cour, paraît signifier "ne rien lui donner," "l'éconduire."

246. *Tenir cort*, expression fréquente que l'on traduit souvent par "serrer de près," a dû à l'origine se dire d'une façon de

tenir un cheval, c.à.d. à bride ou à licou raccourcis, pour lui laisser le moins de liberté possible.

248. Cf. v. 115.

275, 6. Cf. *Esther* c. 1. v. 4, où il est dit que la "cour" dura 180 jours. Schulz, *op. cit.* p. 128, fait remarquer que Arnold von Lübeck, dans sa chronique, fait une comparaison entre la cour de Frédéric Barberousse, dont il sera question plus bas, et le festin d'Asuérus.

277. *Ferri* : Frédéric 1<sup>er</sup>, qui en 1184 réunit à Mayence une cour de 40,000, selon d'autres de 70,000 chevaliers.

285, 6. Ces deux vers se trouvent dans le passage cité par Pasquier; v. note suivante. L'identité de début des vv. 285 et 287 a trompé le scribe de B.

285—296. Ce passage a jadis provoqué l'admiration d'Estienne Pasquier. Il le cite en entier dans l'amusant chapitre xxv du livre VI de ses *Recherches*. Voici comment il en parle : "Au demourant, encores que ce soit hors de propos, si est ce, que ayant recité quelques vers de ce gentil Moine, [Hugues de Berzé pour Pasquier] encores ne veux-je oublier ceux-cy où il se plaint que tout alloit de mal en pis : Car paraventure ailleurs ne trouveray-je lieu pour les employer." Suit la citation, et, pour finir, ces paroles : "Fut il jamais une plus hardie et plaisante hyperbole?"

298, 9. Le passage me paraît altéré dans les deux mss. Il est d'ailleurs assez étrange. J'ai corrigé dans le sens des vers 499 ss, dont notre couplet semble être une anticipation.

300. La leçon de A. paraît ici plus satisfaisante, car on ne voit guère ce qui est le sujet de *vaut*, mais il est fort possible qu'elle ne soit qu'une simplification de celle de B., et qu'il faille lire : "*li siecles, trop est vis et ors*" au vers suivant, en faisant *siecles* sujet de *vaut*.

313—475. Pour l'identification des nombreux personnages mentionnés ici par Guiot je me suis servi de l'excellent travail de M. Baudler. J'y renvoie le lecteur qui y trouvera nombre d'intéressants détails sur le rôle joué par ces personnages dans le mouvement littéraire de leur époque, détails que je n'ai pas cru devoir rapporter dans la liste des noms propres.

319. *Li jones rois* : surnom bien connu du fils aîné d'Henri II, Henri Court-Mantel.

321. M. Baudler défend la leçon *escharz* (eschars) de A., en affirmant que le courage militaire n'est pas une vertu aux yeux

de Guiot. M.B. attache trop d'importance aux plaisanteries de Guiot aux vers 1700, 1714-22. Un coup d'œil aux vv. 330 et 430, pour ne mentionner que ceux-là, suffit pour faire justice de son objection. En outre, notre leçon se justifie par le fait que pour Guiot *couarz* : *Richarz* faisait une meilleure rime que *eschars* : *Richarz*; ce qui paraît avoir échappé à M. Baudler.

343. *Emploiez* : fréquent dans ce sens; cf. Adam de la Halle, *Chanson ix*, str. 2 (édit. Berger) :

*Mais li dons est grans,  
Saiges doit estre et vaillans  
Li on a cui on l'emploie.*

Cf. aussi *Auc. et Nicolette* (éd. Suchier) ii, 36.

350. Guiot écrit peu de temps après la 4<sup>e</sup> croisade, 1203-1204. Cf. vv. 776, 777.

360, I. J'écarte la leçon de A. (et de Turin), admise par M. Baudler, pour les raisons suivantes. I<sup>o</sup> : à cause de la forme *tesmoigne* qui deviendrait une 1<sup>e</sup> pers. au lieu d'une 3<sup>e</sup>. M. B. explique la présence de l'*e* par le groupe de consonnes qui le précède; mais ce groupe n'est en réalité qu'un groupe graphique et n'exige aucunement une voyelle d'appui. II<sup>o</sup> : le vers 361 serait ridicule. III<sup>o</sup> : A. et Turin ont une faute commune au v. 362 qu'ils semblent (avec *des* pour *les*) rattacher abusivement au v. 361. Je reconnais l'étrangeté du v. 361 tel que le donne B.; mais, à la rigueur, on peut supposer une ellipse: " Certes, le siècle témoigne bien de ce qu'il était et [qu'il était] un des meilleurs ". Si cette interprétation ne satisfait pas, il serait facile de lire *fut* pour *et*, ce qui donnerait un texte irréprochable : ce serait encore une faute commune aux deux mss.

386. *Joffrois de Chandei* : non identifié. M. Baudler lit *Condé* avec A., et pense à Condé-en-Brie (Marne). On peut penser également à la petite ville du Vieux Condé sur l'Escaut, près de Valenciennes, lieu d'origine d'une maison fameuse; v. St.-Allais, *Nobiliaire* vol. xx, p. 72.

414 (A). Cf. ces vers de la *Complainte de Jherusalem contre la cour de Rome* (ms. Moreau 1727 f. 99) :

*Que li legas soit confondus  
et de sa gloire suspendus  
ne ja isse honores de l'an!*

L'expression *issir del tans* est plus fréquente et signifie, également, " trépasser "; cf. *Raoul de Cambrai* v. 3896 : *Qui la chaï bien est del tans issus*.

446. Ni au vers 429 ni ici, il n'y a de variantes. S'agit-il du même personnage, ou bien y a-t-il plutôt une faute commune ?

464. C'est plutôt *truis* qu'il faudrait lire, avec A., comme au vers 2132 ; cf. v. 496.

484. Le sujet de *ont*, dans B., paraît être les 'seigneurs' sus-nommés.

495. Cf. *Cliges* 5377 : *Se nel feisons sagement* Alé somes sanz *recovrier*.

499 et suiv. Le premier *ait* est subjonctif, le second indicatif. On comprendra : " Qui que ce soit qui ait des richesses, celui-là certes n'en a point qui n'en jouit pas." Pour la pensée cf. *Guillaume d'Angleterre* (éd. Förster) vv. 933, 934.

505. *Se*, des deux mss. doit être considéré comme la forme atone de *si*<*sic*.

507. *N'* manque aux deux mss. C'est évidemment une faute. *Selui* (celui) se trouve comme cas sujet à partir du XII<sup>e</sup> siècle ; v. Nyrop " *Gram. histor.* II, p. 394. Couper *se lui*, en faisant de *se* une conj., serait aller contre les deux mss.

513. La leçon de B., qui pourrait choquer un scribe, est conforme à la manière de Guiot ; cf. v. 1823.

Pour la pensée, cf. *Besant de Dieu* vv. 969-976.

522. Une allusion à un dicton connu : cf. Tobler, *Li proverbe au vilain*, xx : *Plus a li deables, plus convoite*. T. renvoie à Leroux de Lincy, *Prov. fr.* I, 9 : *Plus a le diable, plus veut avoir*.

526. Autre locution proverbiale, qui signifie, à peu près, " permettre c'est autoriser." La phrase est intéressante en tant qu'elle indique nettement la valeur des deux mots. Cf. Tobler *op. cit.* vi. " *Asez otrie qui se taist*." T. renvoie à Leroux de L. II, 175. Pour la même pensée sous une forme dévote cf. *Livre des Manières*, vv. 855, 856 : *Quar dou fet et de la consence sera egal la penitence*.

527. Littré, s.v. *Ecorcher*, cite Benoît, II 7372 : *Autresi fait il faite et force qui tient le pié cum qui escorce*." Godf. *Compl.*, s.v. *Escorcher*, donne assez *escorche qui le pié tient*, tiré du ms. B.N. L 14961. fo. 183 v<sup>o</sup>.

528—540. Passage difficile. N'arrivant pas à y voir clair j'imprime la leçon de B., telle quelle, ou à peu près. Quelques remarques de détail : au v. 533 il serait plus naturel de lire

*ou* (<aut) *conte*; *seignor* semble avoir son sens de "seigneur," tandis que *sire*, qui le suit presque immédiatement, signifie "maître." Il y aurait un moyen un peu hardi de se tirer d'affaire; ce serait d'entendre *tout* comme >tollit, et de lire *la tout*: "les juifs arrivent chez le seigneur ou chez le comte. Le maître [ou le seigneur] leur confie le capital et prend, ou si l'on veut, leur arrache l'intérêt et les disciples prêtent alors a des tiers." Il y aurait opposition voulue entre *prendre* et *tolre*: ce dernier signifie en effet "prendre avec violence"—ici, "avec rapacité." *Lou* pour *la* serait une faute commune dûe au scribe qui n'aurait pas compris *tout*. Seule difficulté, *s'en veut*: "si l'on veut"; serait-ce d'une bonne langue en v. fr? Pourquoi pas?

V. pour une autre mention de la pratique de prêter aux Juifs les vv. 970, 971.

543. *Saront*, indéfini: "on saura."

547, 8. Cf. *Matth.* XXIII, 13. La leçon de A. est ici plus naturelle.

549. *Se mirer*; cf. v. 21.

557. *Les Romans*, c.à d. le pape et son entourage, vv. 621-786. C'est là aussi, en passant, que Guiot traitera des *legats*; vv. 667 et ss.

563. *Des clers*, c.à d. du clergé séculier et des chanoines; vv. 925-1043.

593. *Reson*: "Justice," cf. v. 14; *tot de bout*, signifie, non, comme le dit Godefroy en citant ce passage, "tout de suite," mais bien, "pleinement," "franchement," "entièrement." Cf. *Cliges* v. 4432: *espoir le me done tot, Meis ce me resmaie* de bot, où le savant éditeur traduit "gänzlich." On trouvera deux autres exemples chez Littré, s.v. *Debout*.

595. *Estendre*: v. Ducange, *Extendere*: "æstimare," "appretiare," mot qui se trouverait uniquement dans des textes anglais. Godefroy donne *estente*: "arpenage."

628. Il y a 3 autres exemples dans Godefroy du mot *estache*, que nous fournit A., au sens de "appui." Mais la leçon de B., plus simple, est aussi celle de l'extrait de Pasquier.

632—654. On a dit de ce passage (cf. *Hist. litt.* xvi, III, 112 que c'était la première mention qui ait été faite en occident de l'usage de l'aiguille aimantée. Cette assertion ne paraît guère fondée. Alexandre Neckam, dans son *De Natura Rerum* II, ch. xcviij (p. 181 de l'édition Wright, Rolls series, 1863), composé

selon toute probabilité avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et bien connu à l'époque où écrit Guiot, en fait la description suivante : *Nautæ etiam mare legentes, cum beneficium claritatis solis in tempore nubilo non sentiunt aut etiam cum caligine nocturnarum tenebrarum mundus obvolvitur et ignorant in quem mundi cardinem prora tendat, acum super magnetum (var. magnatem) ponunt, quæ circulariter circumvolvitur usque dum, ejus moto cessante, cuspis ipsius septentrionalem plagam respiciat. Sic et prælatus in hoc mari suos subditos dirigere debet ut ratio ejus Aquiloni illi sese obviat (var. objiciat) de quo scriptum est : ' Ab Aquilone pandetur omne malum. '* L'exhortation aux prélats, le mot ' Aquilon ' qui a très bien pu suggérer l' " Aiguillon " de Guiot (v. 729) et d'autres ressemblances de ce passage avec celui de notre texte, rend assez vraisemblable l'hypothèse que Guiot, en l'écrivant, a eu sous les yeux le livre de Neckam. Wright, *op. cit.* pp. xxxv—xxxix, donne une série de passages tirés d'auteurs du XIII<sup>e</sup> siècle où il est question de l'aiguille aimantée. Il cite notamment celui du *Tresor* de Brunetto Latini, qui, chose intéressante à remarquer, a pour source évidente le texte de Guiot.

636. Je ne comprends pas bien l'expression *esgarder lor* (ou *le*) *droit point*.

645. *Tenebre* doit être une faute pour *tenerge* (ou *tenegre*, avec influence de *niger*) < \**tenebricus*. Dans un des textes cités par Godefroy, s.v. *Tenegre*, ce dernier mot figure comme un substantif : *tenegre ne ombre* ; il s'agit là sans doute d'une confusion analogue à celle du scribe de B.

648. *Assarrer* (*esserrer* < \**exiterare*), moins fréquent que *esgarer*, a pu fort bien être remplacé par celui-ci indépendamment dans A. et dans Pasquier. On pourrait en dire autant de la substitution de *obscur* à *tenerge* au vers 645.

664. Ce vers paraît signifier : " la religion chrétienne a changé de nature, est devenue une religion à rebours " car le père [le pape et la cour de Rome] tue ses enfants [ruinent ou oppriment les églises]. On pourrait songer à interpréter : " Ce n'est plus le tour de la religion ; son tour est fini " ; mais la première interprétation s'accorde mieux avec la pensée du poète aux vv. 660, 661.

*Faire le tour* se trouve au sens de " faire volte-face " ; donc : " changer de disposition, de manière d'être, " dans *Carité* CXXIII :

*O carités revien, ravole,  
Et rapareille a Diu s'escole*



*Car si desciple ont fait le tour :  
Lampes sont sans fu et sans ole,  
Langues de prelat sans parole.*

où Van Hamel traduit par "changer de disposition" ?

679. *Desapertir* ne se trouve pas à l'infinifit dans Godefroy. Il y a un exemple du participe qui semble signifier "en désarroi, bouleversé."

687. *Ou* c.à d. *o*<hoc; *o* lis. *oi*<audio.

688. Ici et au vers 700 *se* est la forme atone de *si*.

691, 2. J'ai de graves doutes sur l'authenticité de ces deux vers, qui ne se trouvent que dans A. : ils ne sont pas nécessaires au sens et le premier est fort bizarre. Il paraît signifier : "il ne doit pas s'enrichir en vieillissant." Il est vrai que la rime et l'étrangeté même des vers auraient pu les faire omettre par B.

694. Guiot, ou plutôt les mss., ne se trompent-ils pas en faisant porter au pape une couronne de plumes de paon. Je crois, qu'ici encore, il y a faute commune, et qu'il faudrait lire *flabelle*. Le pape portait en effet dans certaines cérémonies solennelles un éventail en plumes de paon, mais je ne sache pas qu'on lui ait jamais fait porter une couronne.

On avait donné au *flabellum*, à l'origine simple chasse-mouches ou éventail, une signification emblématique. D'après Macri, *Hiero-lexicon*, s.v. *Flabellum* (cit. Moroni. *Diz. Storico-Eccl.*), les ocelles nombreux signifieraient les yeux des fidèles qui observent attentivement le pape, ou bien (ceci ressemble à l'idée de Guiot), les nombreux yeux qui lui sont nécessaires pour surveiller les affaires de l'église. Ajoutons que l'usage de couronnes en plumes de paon existait bien au moyen âge. Le pape Urbain III (Moroni *op. cit.* vol. xxxvi, p. 113), faisant gré à une demande d'Henri II d'Angleterre, envoya une couronne royale de plumes de paon, tissée en or, pour couronner vice-roi d'Irlande Jean, fils du roi.

697, 8. L'ordre de A. est ici plus naturel si on lit *couronne*, celui de B. si on lit *flabelle*.

700. Lis : *si li*.

706. *Avugleiz*; cf. v. 113.

715. *Acorper*, c.à d. *acoper* : "achopper."

739. Il vaut mieux considérer *ait* comme étant de l'indicatif, avec A.; cf. v. 600.

741. *Es* c.à d. *as* (aux); v. *Introd.* p. 1.

763. Cf. Leroux de Lincy, *Prov. fr.* II, 180. *Il ne sort du sac que ce qu'il y a.* Oudin, *Curiosités françaises*, p. 491.

777. V. Introd. p. xx.

791. *Science* : cf. *Armëure* v. 396.

808. " Nous devons penser, puisque nous sommes à découvert, à suivre, les bonnes traces, le long des droits chemins car. . . " L'image est d'un troupeau qui avance tout en broutant l'herbe à côté de la route. Tout cela a disparu dans le remaniement effectué par A. *A ce que*, cependant, dans le sens de " parce que," est étrange. *A* a peut-être été amené par *penser*, du vers précédent, et aurait remplacé *por*. *A* serait donc une faute commune aux deux mss.

822. Cf. *Armëure* v. 124.

836. Guiot a peut-être écrit *tant vilain morsel*. Dès les plus anciens textes " tant " avec signification numérique, ainsi que le nom qu'il qualifie, s'écrit tantôt au sing., tantôt au plur. Il en est de même de " maint," dont on a négligé la valeur exclamative, et dont l'origine est peut-être à chercher dans une fusion de l'all. " manch " et de " tant."

836—838. " Dieu, que de morceaux peu propres ils avalent, lorsque, pour s'éviter des dépenses, ils ruinent des maisons pauvres." Cf. *Besant de Dieu* v. 641 [d'un évêque] :

*E manga en ses priories*  
*E en ses povres abeies,*  
*E od cels qui ostels li durent*  
*Qui par estoveir le recurent.*

844. Après cette kyrielle de reproches des vers 839-844, à l'adresse des évêques et des archevêques, Guiot s'arrête : " c'est peine perdue, dit-il en substance, ils sont vieux et ont l'oreille trop dure pour m'entendre."

855, 56. Ces deux vers semblent être mis dans la bouche des " clers " parvenus aux honneurs ecclésiastiques, qui " fuient, guilent et mentent." Sont-ils des réponses à des sollicitants? Et que veut dire " chacier son pris " ?

891, 92. Ces deux vers, qui manquent à B., pourraient bien être interpolés. Ils rendent les vers 893, 894 inutiles et même maladroits.

901. *Alé* ; cf. vv. 495, 665.

911, 912. Encore deux vers qui sont un peu suspects. Ils semblent trop éloigner le v. 913 du v. 908, car *nul autre mestier* se rapporte évidemment à *mentir* et à *guiler*.

914. Ce vers, si la leçon est bonne, signifie sans doute : "celui qui est le plus habile dans le métier du mensonge, celui-là a le plus d'influence à la cour [épiscopale]."

918. A première vue il semblerait que c'est l' 'avoir' qui est la 'source des péchés'; mais cette pensée ne convient guère à Guiot, et les vv. 920-924 nous prouvent qu'en réalité c'est de Rome qu'il s'agit. Cf. aussi vv. 771, 772. Je lirais volontiers au v. 916 *la ne vaut* comme au v. 923.

947. Cf. pour la construction v. 1519; et *Armëure*, v. 518.

950. *Desespere* de A. est presque certainement d'un remanieur. Se fondant sur la leçon de B. on peut lire : *li vaillant, li bienëuré* (ou *bienöuré*).

952. L'expression *criement honor* est étrange; il faut peut-être lire *aimment* avec A.

957. *Forgegié* c.à d. "forjugié"; v. Introd. p. li.

967, 8. Cf. pour la signification de *attendre les termes* les vv. 807, 8 du *Livre des Manières* : *Estre usurer et termeiant Ce est mestier a reckeant* (recreant). *Termeier* signifie "prêter à échéance," et les *termes* sont les jours d'échéance, où on devait payer sous peine d'être *destraint*.

969. C'était, à ce qu'il semble, une spéculation assez fréquente au moyen âge. Pour un autre exemple d'un prêtre "accapareur" cf. Rutebuef, Montaiglon et Raynaud, *Fabliaux*, III, fab. 82.

*Assez ot robes et derniers  
Et de bleif toz plains ces greniers  
Que li prestres savoit bien vendre  
Et pour bien la vendue atendre [?]  
De Paques à la Saint Remi.*

973. C'est *itiens gent* qu'il faut lire, avec A.

980. *Li* se rapporte à *Deus* et doit signifier "vis-a-vis de Dieu." On s'attendrait plutôt à *lor*.

981. L'orthographe *raignes*<\**retinas* est intéressante. Il y a évidemment influence graphique de *regnum*<*regne*, prononcé *rêne*.

982. *Troveront* : non pas "considéreront" comme on pourrait être tenté de traduire, mais bien "découvriront." De même aux vv. 2549, 82. Cf. vv. 2049, 2568.

984. *Regardent* est au subjonctif et *ja* est emphatique : "qu'ils regardent donc seulement. . ."

989, 997. Pour les formes *citein*, *citain* v. Introd. p. lii.

999, 1000. Ces vers qui manquent à B. sont ici nécessaires. L'omission s'explique par le fait que le v. 1001 commence par le mot *mais*.

1012. "Celui que ni esprit ni naissance ne dirigent."

1019. Faut-il voir, dans les deux mss., une lacune après le vers 1020? Nous avons vu que le ms. original de la famille A. B. était peut-être lacunaire dans deux autres endroits; v. Introd. p. xxxvii. A la rigueur on pourrait supposer une ellipse et comprendre: "même le fils du roi s'il la faisait, serait 'villain'" — interprétation à laquelle on ne peut guère opposer que des raisons subjectives.

1031. "Dans le monde, toujours prêt à voir le mal en tout." *Mescroire*: très attesté au sens de "se méfier" "soupçonner,"

1045. M. Ch. Langlois (*op. cit.* pp. 32, 33) exagère l'importance de ce vers. L'expression en *maintes cors* [lis. *en mainte cort*], ne signifie guère autre chose que *en mains leus*; c'est une expression où l'idée de cour n'existe pour ainsi dire plus, c'est du langage "usé." Cf. ces vers de *Guillaume d'Angleterre* (vv. 1600 ss.):

*Se tu ves an autrui servise  
et tu iers povres, trestuit cil  
qui te verront te tandrout vil,  
que povre sage hui est li jorz  
tient an por fol an totes corz.*

qui ne sont qu'un développement du proverbe "*Vis est tenu partout qui riens n'a*": Leroux de Lincy, *Pr. fr.* II, 333.

1056. *Abaiēs*, c.à d. *abahies*, *esbahies*.

1057, 8. " 'C'est par les abbés qu'elles sont détruites' disent ils, pourquoi donc se moquent-ils de moi? Que serait-ce si j'étais vraiment abbé de Cluny ou de Cîteaux!" Cf. v. 1068.

1060. Les exemples de *re* avec des substantifs sont rares en dehors de quelques mots bien connus comme "derechef," etc.; v. Nyrop. *Gramm. historique* III, § 489. Il y a cependant un exemple chez Froissart tout à fait semblable au nôtre. Il est cité par Meinecke, *Das Präfix Re im Französischen*. (Diss. Berlin, 1904) p. 32;

*S'il vos plaist, je saray les noms  
d'entre vos deux et les re-noms  
des deux dames.—Poésies, éd. Schéler, vol. iii,  
p. 57, v. 144.*

Comme on le voit, l'artifice poétique, peu louable d'ailleurs, est pareil dans les deux exemples.

1065. *Obedianciers*; v. Ducange s.v. *Obedientia*. Ils étaient chargés de la gérance d'une "grange" etc., ou de faire rentrer les revenus des terres appartenant au monastère. On donnait quelquefois ces charges à ferme. C'est peut-être une allusion à cette pratique qu'il faut voir ici.

1091. *Doze* de A. est plus vraisemblable. V. Introd. p. xvi, note.

1095, 6. Le passage est un peu elliptique. Il y a peut-être une allusion à des faits de la vie de Guiot que nous ignorons.

1104. *Gent* a ici son sens de "bande de soldats."

1109 et suiv. Ces vers signifient, semble-t-il : "Un couvent où l'on tient ses engagements peut livrer avec succès une grande bataille [car chefs et subordonnés c.à.d. abbés, prieurs et cloîtres, font tous leur devoir], mais aujourd'hui on fait peu de cas des engagements pris." La bataille serait la vie monastique avec toutes ses exigences, avec l'observance entière de la règle. B. semble ici corrompu.

1113. *Signor* : dans le sens fréquent de "complètement heureux." Cf. la note de Tobler, *Li Proverbe au vilain*, 170, où l'on trouvera d'autres exemples de cet emploi.

1139. *Appellet* : lis. *appellē on*, ou bien, avec A., *apele l'en*.

1167, 8. Ces vers se rapportent dans B. aux abbés, prieurs et obédianciers qui s'enrichissaient aux dépens des maisons qui leur étaient soumises; tandis que les vers qui suivent se rapportent à la vie misérable des cloîtres, du nombre desquels était Guiot. La leçon de A. laisse le v. 1171 trop isolé.

1170. "De peur d'être privés de nourriture."

1171. On ne saurait dire laquelle des deux leçons est la bonne. La désinence *-omes* semble être assurée pour le futur au vers 799.

1173. "Dans les statuts du chapitre général de Cîteaux il est souvent question des conspirations formées par les moines contre leurs abbés," Lavisse, *Histoire de France*, III, i, p. 350. Ce vers nous montre qu'il en était de même à Cluny.

1187, 8. La leçon de A. est préférable à cause de la rime. Cf. Introd. p. xlv.

1190. "Et il est vrai que j'ai été dans l'ordre." La suite des idées, que A. a entièrement transformée, paraît être la suivante : "Ce n'est pas parce que j'ai été Cistercien qu'on se moque de moi, c'est parce que je ne l'ai été que quatre mois. On dit que je m'y suis mal conduit; mais si j'étais resté deux ou trois ans

à Clairvaux jamais on n'aurait eu l'idée de me 'rampagner.' J'en vois tant [à Clairvaux] qui se conduisent mal [et dont personne ne se moque]. Du reste, celui à qui chaque jour est un jour d'épreuve, doit bien parfois se montrer sous un très mauvais jour."

1203. A noter la forme *partai* qui est du scribe.

1207. Cf. au v. 1173.

1210. Y a-t-il jeu de mots : *lor, l'or* ?

1222. Il faut entendre ce vers au sens figuré, mais l'expression doit conserver assez de son sens propre pour donner du relief au vers suivant. La citation qui suit, tirée du *Gemma Ecclesiastica* de Giraldus Cambrensis, *Distinctio II*, cap XXXIV, donne une explication édifiante de notre expression, avec une ample exégèse. "*Ad hæc etiam audiant prælati, qui per se vel per suos ovium tantopere indulgent tonsioni, quæ tonsoribus ovium, in quibus subditorum depilatores dantur intelligi, accidere solent, sicut in genesi legitur. "Laban in tonsione ovium suarum amisit societatem Jacob." Item, "Judas, cum iret ad tondendas oves obviam habuit Thamar nurum suam cum qua fornicationem commisit." Item, sicut legitur in Regum, "Absalon in tonsione ovium conjurari fecit, quo interfici jussit fratrem suum Amon." Item, "Nabal, vir stultus, in tonsione ovium negavit exennia David, cujus comminationis timore mortuus est. Si ergo temporalium tonsores ovium sic temporaliter puniti sunt, quanto magis spiritualium tonsores ovium, vel potius excoriatores, æternas ubi spiritus simul et corpora cruciabantur pœnas timere possunt."* Quelques "exemples" de "tondaisons spirituelles" suivent ce passage.

1227, 28. Ces vers font difficulté. *Parroches* paraît suspect, et que serait une *maisiere frouche* ? D'autre part la leçon de A. est évidemment une *lectio facilior* et n'a guère de sens. Je propose de lire : *Par tout, en viles et parroches, ont terres, maisieres et frouches*. L'original de A. B. aurait été trompé par le sens que comporte le mot *vile* de "propriété rurale" et aura fait entre ce vers dans l'énumération des richesses des Cisterciens. Nous sommes éclairés sur le mot *frouches* par les articles *Frostium*, *Fraustum*, dans Ducange. Dans un des textes qu'il cite il est même question de "*quoddam frostium nostrum situm in parochia de Guarranda*." "C'était de la terre en friche, ou bien de la terre "*en gast*." On trouvera d'autres formes du mot chez Ducange. M. Meyer-Lübke, *Etymologisches Wörterbuch* ne donne qu'un type \**Froccus* (dont on ignore d'ailleurs l'origine), et ne parle pas de notre mot. Il

faudrait pour celui-ci un type \*frōcca, \*frōccia ou, à la rigueur, \*frōccium. La série, "terres, maisieres (habitations), et frouches," forment une série très acceptable et on aurait ainsi une place pour y mettre "les brebis et les béliers, les taureaux et les vaches qui mugissent à faire peur." Notons que les deux mss. donnent *i a tant* au vers 1230.

1231. A. semble avoir introduit les truies à cause de son mot *essouent* (il distingue soigneusement u et n) qui ne se trouve pas dans les dictionnaires mais qu'on doit lire *essovent* et rattacher au latin *sūbare*.

1234. *Sois* (soz) "toits à cochons." Sur ce mot qui est très vivant dans les patois modernes (cf. *Atlas Linguistique, Carte Ecurie*) v. Antoine Thomas, *Essais d'Etym. fr.* I, p. 385.

1235. Les *Granges* (établies d'après Guiot dans les églises, v. 1226) contenaient en effet des étables et des écuries en même temps que des granges proprement dites. v. Ducange : *Grangia*.

1251. "A s'emparer de tout le pays qu'ils voient de leur abbaye."

1259, 1268. *Laissa* c.à d. *laissai*.

1263. Guiot a dû écrire *confes*, avec *gaaignie* en trois syllabes. Quant au sens du passage, si *sil* se rapportait aux Cisterciens en général, les "confesseurs" seraient les supérieurs, qui, ayant une vie pleine de douceurs, ne sont pas véritablement morts au siècle. Les martyrs seraient les cloîtres, moins heureux. Mais *sil* par sa position semble bien se rapporter à *clostriers*, ce qui fait difficulté. Quoi qu'il en soit des confesseurs, les martyrs sont évidemment des cloîtres qui mènent une vie pénible; ils sont "engigniés" s'ils comptent sur des récompenses futures de leurs peines, car le martyr subi sans résignation ne vaut rien. En effet les cloîtres ne sont pas résignés; cf. aux vv. 1260, 61.

1264. Sur la cupidité des Cisterciens cf. ces deux strophes du *Discipulus Goliæ Episcopi de grisis monachis* (*Poems attrib. to Walter Mapes*, édit. Wright (Londres, 1841)).

*Duo sunt qui nesciunt satis detestari,  
Quæ exosa sentio cœlo, terræ, mari,  
Quibus omnis regio solet devastari  
Quibus nullo studio potest obviari :*

*Pestis animalium quæ "shuta" vocatur  
Et Cisteriensium quæ sic dilatatur :  
Duplex hoc contagium orbem populatur—  
Quod sit magis noxium prorsus ignoratur.*

Cf. aussi Walter Mapes, *De Nugis Curialium* I, c. XXV, édit. Wright (Londres, 1850), et *Speculum Stultorum*, p. 84, édit. Wright (Londres, 1872).

1271. Aux jours où les moines étaient indisposés, soit par la saignée périodique, soit par la maladie, ils avaient droit à une pitance plus copieuse et surtout plus savoureuse que d'ordinaire. C'est la saignée, la *minutio sanguinis*, qui est appelée ici "enfermerie." On la considérait comme un plaisir, et c'était une punition sévère que de s'en voir privé. V. Ducange : *Infirmariae*.

1273-1275. Ne sachant que faire du texte de B., j'ai corrigé. Ce serait pour que le vin mauvais passât inaperçu qu'on l'aurait donné à ceux qu'un rude travail avait mis en nage. *Escumé* est attesté par Godefroy au sens de "ruisselant de sueur" : "N'i a si bon cheval n'ait la croupe escumee; Gui de Nanteuil, 1401.

1284. Ce vers se rapporte à *vie* du v. précédent; *enflé* signifie "plein d'orgueil."

1286. *Partir le jeu* signifie ici "assigner le parti que l'on doit prendre," non, comme d'habitude, "donner le choix entre deux partis."

1292. *Tirant*; le français paraît avoir abandonné l'emploi du verbe *tirer* dans le sens de "chercher à s'accaparer d'une chose." L'expression "tirer la couverture à soi" peut très bien être une nouvelle formation. L'italien populaire connaît 'tirare' au sens de "marchander," et l'espagnol 'tirar' : "apropiarse o comerse alguna cosa."

1293. *A Male gent* : "comme des brigands," cf. Montaignon et Raynaud *Fabliaux* III, p. 228 : *forment doute la male gent Que ne li toillent son argent*.

1298. Le texte se comprend, mais il est fort probable qu'il faille lire : *ne per engig ne per avoir*, en rattachant ce vers au suivant.

1303. *Ait*, subjonctif.

1304. Je ne comprends pas bien ce vers, et la suite me paraît, également, peu claire.

1313. *Ont fait* : "on a fait," comme *font* : "on fait" au v. 175. Le Cardinal en question serait Gui de Parai, "ancien abbé de Cîteaux, dont la carrière en cour de Rome fut si brillante sous Innocent III : légat en France et en Allemagne, évêque de Palestrina, archevêque de Reims. Il est mort le 30 juillet, 1206";



v. Ch.-V. Langlois, *op. cit.*, p. 55, note. Il fut fait cardinal en 1200. M. L. renvoie pour Gui de Parai à *Hist. Litt.* XVI, p. 499, et mentionne en outre un autre cardinal cistercien, Girard abbé de Pontigni, mort "vers 1210."

1353-8. Ces vers sont-ils une digression, ou considère-t-il les Cartusiens comme de véritables emmurés? Toute la suite des idées est difficile à saisir. Cf. la note suivante.

1359. Qu'on lise *sil* avec B., ou *que* avec A., il y a évidemment trouble dans les deux mss. On est tenté de croire à une lacune, où le poète aurait parlé d'une maison des Cartusiens autre que celle de la Grande Chartreuse. Mais, dans ce cas, où reprendrait-il le fil de son discours, car il est certain que plus loin, il est question de l'ordre en général? Cette incertitude rend très peu sûre la ponctuation du passage. Le fait que B. met *Chartouses* au pluriel (vv. 1327 et 1441) semble indiquer que Guiot a dû parler de plus d'une maison.

1362. *Mostrees et pareas*; Godefroy, s.v. *Parer*, ne nous éclaire pas sur le sens qu'il faut donner à ce mot ici. Mais il donne le mot *Paree*: "préparatifs faits, pour la réception des hôtes." Dans Ducange, s.v. *Paratæ*, on trouve les expressions *parare hospitium*, *mansio parata*, *mansionaticos parare*, dans lesquelles le verbe *parare* a un sens technique: "préparer pour recevoir des invités." Il est évidemment question dans notre passage du mot latin francisé. Cf. sur l'hospitalité des monastères, vv. 1499 et suiv.

1367. *Amendé* a ici sa signification fréquente: "améliorer sa condition matérielle, s'enrichir." Cf. v. 1702, etc.

1370. Cf. v. 1451. Le nombre des animaux domestiques permis à chaque maison de Chartreux fut établi par le chapitre général de l'ordre convoqué en 1141 par St. Anthelme. On leur permettait 1200 brebis ou chèvres, 110 vaches, 32 bœufs, 20 veaux, 6 mulets, 12 chiens.

1371. Il y avait chez les Chartreux "termes des moines": lieu où la promenade et la récréation étaient permises aux religieux, et "termes des possessions": les terres qui, par une ordonnance faite au commencement de l'ordre, étaient réduites à l'étendue nécessaire à l'alimentation du monastère. Cf. Helyot t. VII, p. 385.

1392. C'est *Inde* qu'il faut lire. Cf. la rime *princes*: *crevises*, v. 173.

1398. On peut peut-être comprendre: "et cela continue à se faire chez eux depuis longtemps [qu'ils refusent de la viande

aux malades].” Si on lit *se longuement dure* quel serait le sujet de *dure*? *Malades*, au vers 1399, ne serait guère possible.

1404. Guiot se trompe. C'est St. Paul qui le dit aux Corinthiens : *Cor. I, c. x, vv. 25, 27.*

1408. *Fust*; lis. *fu*, avec A.

1417. Cf. pour ce sens spécial de *desirer*, *Mort Aym. de Narb. v. 2449* : *La char manjuent et lo sanc boivent, plus que vin le desirent.*

1422. *Ait*; ici pour *ai*.

1435. *Es*; c.à d. *as* : aux.

1437. B. ne connaît pas dans son dialecte ni *enseing ni repreing*, de là son changement du texte.

1441. Ne faudrait-il pas lire *des Chartrouses*? Cf. au v. 1359.

1444. Lis. *ceste*.

1452. C'est une exagération. La fondation de l'ordre des Grammontains est de 1083. Il leur était défendu, selon la règle que formula définitivement en 1141, Étienne de Lisiac, 4<sup>e</sup> prieur, de posséder des terres ou du bétail, de se mêler de commerce ou de prendre de l'argent pour des messes. Cette règle, telle que la formula Étienne, étonna et attira à la fois par sa sévérité. Le goût de l'époque était aux austérités et à l'ascétisme. “ En moins de 30 ans, dit Helyot (t. VII, pp. 406-7), on fonda plus de 60 maisons en divers lieux, principalement en l'Aquitaine, en l'Anjou et dans la Normandie.”

1461. *Commandises*; v. Ducange, s.v. *Commendisia*. C'était d'abord l'action de mettre sous la protection d'un seigneur ou d'un monastère, moyennant une prestation annuelle, une terre que l'on ne pouvait surveiller soi-même. Le nom s'est appliqué ensuite à la somme payée pour une telle protection.

1463. Comme le dit Walter Mapes, *De Nugis Curialium I, xxvi*, “ *conservationem interius arcanam tenent, præter episcopum et summos principes non admittunt quempiam.*”

1464. La leçon de A. s'accorde mieux avec le v. 1509 que celle de B.

1465. Cf. vv. 1547, 78. La règle des Grandmontains, très sévère pour les religieux, l'était beaucoup moins pour les convers. Ceux-ci, chargés de toute administration temporelle, de l'exploitation des terres, etc., devinrent fort riches et commencèrent à s'immiscer dans les affaires spirituelles. Quelques-uns arrivèrent même à exercer l'office de correcteur. Cet état

de choses provoqua la rivalité dont parle Guiot. En 1185 les convers mirent en prison (cf. v. 1570) Guillaume de Treynac, 6<sup>e</sup> prieur, et voulurent le déposer. Au bout de trois ans le pape Lucien III le réintégra, mais les querelles continuèrent, avec des trêves plus ou moins longues, jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, comme il sera question plus bas des convers, il est possible que nous ayons ici une allusion à une autre querelle qui "vint se greffer sur celle des convers et des clercs," et qui partagea l'ordre en deux camps opposés : les *fratres Gallici* d'une part, les *fratres Anglici* de l'autre. Les *fratres Gallici* s'efforçaient à enlever à la maison de Grandmont, qui était dans le territoire de Henri II, la suprématie de l'ordre. En 1187 Philippe Auguste conclut un accommodement entre les deux partis. Cf. Guibert, *Destruction de l'ordre de Grandmont* (Paris, 1877), p. 54 et suiv.

1489. *Tot*, de A, est peut-être préférable.

1490. *As*; c.à d. *es*.

1494. *Se*; lis. *si*.

1501. A., avec *par*, nous instruit sur le sens qu'il faut donner à *de*. *Hosteil*; v. Ducange, s.v. *Hospitalis*; c'était la partie du monastère réservée aux hôtes.

1509-II. Malgré la maladresse évidente de ces vers, il se peut fort bien qu'ils soient authentiques. La rime en un mot identique et la répétition du verbe *savoir* ont pu pousser A. à corriger.

1514. Ce n'est pas un reproche que Guiot leur fait; *mais* signifie "malgré cela."

1545. *Crollent*: "font boucler"; cf. b.all. *krul*, anglais *curl*. Ce mot manque au *Dict. Etym.* de M. Meyer-Lübke.

1552. Guibert, *op. cit.*, p. 54, cite, à ce propos, Fleury, *Histoire Ecclés.* t. xvi, p. 74: "suivant leurs occupations ils [les convers] demandaient qu'on leur célébrât l'office divin quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard que la règle ne l'ordonnait. Si les moines de chœur le refusaient, ils se fâchaient contre eux, et ne leur donnaient point les choses nécessaires à la vie, qu'ils ne pouvaient recevoir que de la main des frères lais." Cf. aussi, W. Meyer (aus Spier), *De scismate Grandimontanorum (vier lateinische Rhythmen von 1187)* dans: *Nachrichten von der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1906, Heft 1, p. 49 et suiv.

1554. *Amandent*; cf. v. 1367 et note.

1561, 62. Ces vers, qui manquent à B., n'ont guère d'autre défaut que d'être inutiles. Observons cependant que A. a changé *signor* en *graignor* au v. 1563, tandis que les vers 1564, 65 semblent exiger *signor*. Le mot *barbaran*, qui contient une allusion évidente aux "barbes" des vers 1539-1545, ressort plus dans B. que dans A. On sait que l'on appelait les convers "fratres barbati"; cf. Ducange, s.v. *Barbati*, où l'on trouvera deux textes sur l'insolence des convers Grandmontains.

1574. V. Leroux de Lincy, I, p. 150, pour un autre exemple de ce dicton.

1579. Les chanoines de Prémontré portaient une robe de laine blanche et un scapulaire de même couleur. Cf. *Carmina Burana*, xvii.

*Dicuntur Norpertini [lis. Norbertini]  
et non Augustini  
in cano vestimento  
novo gaudent invento.*

1591. Paraît être une expression proverbiale, dont je ne connais pas d'autres exemples. *Chapel* signifie "abri de branches, hangar," v. Godef.; cf. Ducange, s.v. *Capellus*. On comprendra donc: "s'ils ne sont pas encore dans le dénûment complet ils font tout ce qu'ils peuvent pour y parvenir." Notons cependant que A. donne *cil*.

1601. Je ne saurais dire à quel incident il est fait allusion ici. Je n'ai pu consulter Winter, Fr., *Die Prämonstraten im 12ten Jahrhundert* (Breslau, 1865).

1611. La correction, si simple, paraît s'imposer.

1613. *Sermon*: latinisme, incompris par A. Cf. "*Monasterium sub sua tuitione et sermone jubeant gubernare*," Ducange, s.v. *Sermo*; cf. aussi l'emploi analogue de *Verbum*.

1615. *Chapés*: forme orientale de *chapeaus*; de là, différence de genre de l'adjectif dans A. et B. et, pour les besoins du vers, dénomination différente de l'étoffe. Les chanoines réguliers de St. Augustin portaient par dessus leurs vêtements blancs une longue *cappa* noire munie d'un capuchon de même couleur dont ils se coiffaient pour sortir; Wetzler et Weste, *Kirchen-Lexicon* II, p. 1830. Si nous conservons la leçon de B. il faudrait entendre *chapés* comme "capuchons" ou simplement "couverture de tête." Partout ailleurs B. écrit *-iaus*, ou *-ials* pour *-ellos*. Il est donc plus que probable que la forme *chapés* se trouvait déjà dans l'original de B. et que celui-ci a compris "cappas" malgré le genre de l'adjectif. Quant aux noms *wallebrun* et

*isanbrun*, ils sont fréquents et signifient tous deux un tissu assez fin de couleur noire. Les deux mots sont souvent réunis et on n'arrive pas à saisir ce qui les distinguait. V. Ducange, s.v. *Isembrunus*, *Galabrunus*.

1629. Selon la légende, St. Augustin apparut, en 1121, à St. Norbert, fondateur de l'ordre des chanoines de Prémontré, et lui montra sa règle, écrite en lettres d'or.

1635. Dont il a été question v. 989 et suiv.

1636. Il y a un jeu de mots sur *reguler* et *reculer*, j'ai donc gardé l'orthographe de B.

1648. Schulz, *op. cit.*, p. 147, cite à propos le *Speculum Stultorum*, p. 97 :

*Qui duce Bernardo gradiuntur, vel Benedicto,  
Aut Augustino sub levioere jugo,  
Omnes sunt fures. . . .*

1672. *Tens* de A. est peut-être à préférer.

1676. *Ai*; c.à d. *a*.

1680. *Jambais*; c.à d. *gambais*: "des fèves en gilet de laine"; expression pittoresque pour qui connaît l'intérieur velouté de la "robe" de certaines fèves.

1682. *Moilliez* de A. donne peut-être un meilleur sens, et d'autre part Guiot fait rimer *irié* avec *gié* vv. 1067-8.

1684. Lisez: *as buez*; *es* pour *as*, et réciproquement, est fréquent dans B.

1687. Peut-on donner à *maintenant* le sens de "sans discontinuer"? Cf. l'exemple de *Renaud de Montauban* dans Godefroy:

*Florant, brace levee, va baisier son enfant  
Et puis trestoz les autres cent fois de maintenant.*

Cf. aussi les expressions modernes "de suite" et "tout de suite."

1689. A noter le jeu de mots.

1700. *Siet*; cf. *Raoul de Cambrai* (Anc. Textes), v. 7471.

*. . . . il doute le paumier  
et ces covinnes malvoisement li siet.*

1702. *Amandent*; cf. vers 1367, note.

1712. *Il font*. . . : "On s'en sert [contre les Turcs] comme d'un château ou d'un mur."

1718. *De se*; c.à d. "de ne pas les attendre." On pourrait lire *et si*, car *se pour si* dans B. est fréquent.

1726. *Sainne*: cf. *Cligés*, v. 278, *Au mer qui ne lor fu pas sainne*.

1741. *Raisons*, comme ailleurs: "justice." Le mot *justice* au moyen âge contient à un degré beaucoup plus sensible que de nos jours l'idée de punition. *Justisier* c'est "punir," et le *justiceor*, c'est souvent "le bourreau."

1762. *Ventre*; cf. *Armëure*, v. 554. *Fermer* semble signifier ici "donner de l'assurance à."

1764. Pour l'idée cf. *Armëure*, vv. 263, 264.

1780-82. Pour trois vers presque verbalement identiques v. *Armëure*, vv. 122-124.

1792. *Sem*; c.à d. *sen*. Guiot semble attacher à ce mot une idée de prudente administration des affaires. Il y a un rapport étroit entre ce vers et les deux qui le suivent; cf. aussi v. 1753.

1795. Pour le sens de *biens* [il se peut très bien que A. donne ici la bonne leçon avec *bien*: *rien*] cf. v. 239, note.

1803. Si *vienent* est une erreur de lecture du scribe de B., et qu'il faille lire *vivent*, l'erreur a dû exister dans l'original de A., qui, lui, nous donne *vont*. Ce serait ainsi un nouvel indice de la parenté des deux mss.

1808. Le vers intercalé par B. est évidemment faux car chez lui il n'y a pas de rime à *mer*.

L'Hôpital, à son origine [fondé en 1065] n'avait d'autre fonction que de recevoir et de soigner les pèlerins des deux sexes tombés malades à Jérusalem. Il se composait alors d'une compagnie peu nombreuse de frères laïques. Lors de la conquête de la ville sainte par les chrétiens, en 1099, beaucoup de croisés entrèrent dans l'ordre, qui, ainsi agrandi, prit sur lui de veiller à la sécurité des pèlerins pendant tout leur séjour en Terre-Sainte. Pendant le 12<sup>e</sup> siècle l'ordre prit une telle extension que de nombreux hôpitaux affiliés furent fondés dans les villes de la côte méditerranéenne: au 13<sup>e</sup> siècle leurs revenus atteignaient un chiffre 15 fois plus grand que ceux du roi de France. C'est vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle, après la conquête de Jérusalem par Saladin en 1187, que les frères hospitaliers, abandonnant l'exercice de l'hospitalité, s'adonnèrent presque exclusivement au métier des armes.

1837. B. paraît ne pas connaître le mot *abet*. Pour le verbe, il écrit au v. 1840 *habiter*.

1844. Pour le sens de *aler par le droit* on pense à l'expression *aler parmi le voir*; cf. *Ivain*, v. 526 :

Parmi le voir, *ce sachiez bien,*  
*m'an vois por ma honte covir*; *Ivain*, 526

ou *parmi la verté*; cf. v. 2215 de notre poème. Si le parallèle était juste, *aler par le droit* signifierait "agir ou vivre selon le droit." Mais il est difficile de séparer *aler* du v. 1844 de *ira* du v. 1845. On doit plutôt comprendre : "Nous devons beaucoup redouter le droit, car c'est selon le droit que l'on disposera de nous,—c'est le droit qui veut que chacun s'en aille devant le grand tribunal; mais ceux-là seront condamnés à une mort infâme dans lesquels le Droit aura trouvé le tort."

1860 et suiv. Voyez sur ce passage Lavissee, *Histoire de France*, III, 1 (Luchaire), p. 352.

1875, 76. Les deux vers que donne ici B. sont, à un mot près, une répétition des vv. 1863, 64. Ne comprenant pas bien *lor touche* j'ai cru bon de prendre la leçon de A. Quant à l'épisode en question, que l'on chercherait en vain dans les évangiles canoniques, on le trouvera conté tout au long dans un texte publié par Méon, *Nouveau Recueil*, II, p. 202.

1913, 14. Ces vers, fournis par A., ne sont pas indispensables; si on les admet dans le texte, il faudrait écrire *qui* au vers 1916. Avec la leçon de B. *traverse* a comme sujet sous-entendu *li hospitaus*. *Traverser* signifie "changer de direction, de ligne de conduite," cf. la variante de A. au vers 1282; cf. aussi *Partenop.* 2202 (cit. Godefroy) :

*Ici traverse l'aventure :*  
*Dont ert soes et ore est dure.*

1915. *Traverser et tumer*; l'image paraît être d'un cheval qui "se traverse" en se cabrant.

1920. Cf. pour la construction les vv. 54, 171, etc.

1927, 35. La ligue des Capuchonnés fut formée au Puy-en-Velai à la fin de l'année 1182 et au commencement de l'année suivante. Elle avait pour but, l'établissement d'une paix générale visant à la suppression de tout acte de violence; on cherchait ainsi à mettre fin au pillage des routiers, Basques, Arragonais et Brabançons qui infestaient les régions environnantes, aussi bien qu'aux exactions des seigneurs. Cette ligue avait un caractère religieux très marqué qui se traduisait dans

ses règlements, et était à l'origine essentiellement pacifique.<sup>1</sup> Chaque adhérent se confessait avant de jurer la Paix et payait à la confrérie<sup>2</sup> une cotisation, de douze deniers à son admission et de 6 deniers chaque année à la Pentecôte. Il abjurait en outre le jeu et la taverne, ne portait plus ni couteau à pointe ni vêtements civils<sup>3</sup> et renonçait aux jurons indécents. Il était prescrit que chaque dimanche et jour de fête les membres de la ligue assisteraient à la messe et aux heures de jour, et suivraient les processions revêtus de leurs capuchons, signe distinctif de leur association et qui donnait à leur habillement un certain caractère monacal. Ces capuchons étaient en toile ou en laine blanche, garnis de deux rubans qui tombaient, l'un dans le dos, l'autre sur la poitrine. Celui de devant portait une image en étain représentant la Vierge avec l'enfant Jésus, et l'inscription : *Agnus dei qui tollis peccata mundi dona nobis pacem*. Les membres de la ligue formaient, comme le dit Mr. Luchaire, "une franc-maçonnerie très étroite dont les membres se jurèrent un dévouement absolu. Quand un Capuchonné avait tué quelqu'un par hasard, si le frère du mort était de la confrérie il devait aller chercher le meurtrier, le mener dans sa propre maison et, oubliant son deuil, lui donner avec le baiser de la paix, à manger et à boire."

Aussi ne tardèrent-ils pas à acquérir une réputation de sainteté, et des miracles se produisirent sur les tombes de certains d'entre eux, morts par la main des routiers. C'est précisément ce sentiment de fraternité et d'égalité qui leur valut par la suite l'hostilité du haut clergé et des nobles, et qui

1. M. Luchaire, dans la *Grande Revue*, no. du 1er mai 1900, (v. aussi dans Lavissee *Hist. de Fr.*, vol. 3, i, pp. 301-4) ne tient pas compte de cet aspect clérical et pacifique du mouvement. Le chroniqueur anonyme de Laon dit expressément (v. *Historiens de Fr.*, vol. XVIII, p. 705, 6) que la grande majorité des gens qui affluèrent au Puy pour prendre part à la "Paix de la Vierge" ne voulurent pas porter ni capuchon ni enseigne, "préférant marcher en ennemis contre les ennemis de la Paix." Et, plus bas, ce sont les "*caputiati sine chapiron*" qui, stimulés par les exploits des jurés de l'Auvergne qui avaient fait grand carnage de routiers, s'attaquèrent à un certain Curberand, chef de bande, tuèrent jusqu'à neuf mille de ses hommes et emportèrent triomphalement sa tête au Puy. Il est vrai que le chroniqueur Geoffroi, prieur de Vigeois (v. *ibid.*, p. 219), dans son récit, pourtant très détaillé, ne fait pas cette distinction.

2. *Confratria*, Geoffroi de Vigeois.

3. *Vestimenta togata*. M. Luchaire traduit : "vêtements efféminés."



finalement provoqua leur suppression. Leur ligue fut traitée de secte, et leurs doctrines égalitaires de présomptueuse et subversive hérésie. Leur mouvement s'était étendu à la Bourgogne, voire même au territoire royal, mais ils ne surent résister aux mesures rigoureuses que prirent pour les détruire les représentants de l'ordre établi.<sup>1</sup>

Quel rôle joua Durand Dujardin le charpentier dans la formation de cette ligue? Il est difficile de s'en faire une idée précise à cause du désaccord complet des chroniqueurs. Selon une croyance générale, propagée sans doute par les sectaires eux-mêmes, Dieu apparut à Durand et lui donna une image de la Vierge avec l'inscription " Agnum Dei, etc." C'est le récit de Rigord (v. Duchesne, *Hist. Fr. Scriptores*, vol. v) et du continuateur anonyme de la chronique de Robert du Mont St. Michel. Mais ceux-ci diffèrent entre eux sur plus d'un point : Rigord prête à l'évêque du Puy le premier rôle dans la formation de la ligue et fait de Durand un simple instrument, l'anonyme, au contraire, fait agir l'évêque à l'initiative de Durand. Pour le chroniqueur de Laon ce soi-disant miracle (sur lequel d'ailleurs il donne de tout autres détails) n'est qu'une duperie habilement agencée par un chanoine du Puy : le chanoine est le vrai fondateur de la ligue, Durand un bonhomme simple d'esprit et fort pieux. Robert, moine d'Auxerre, ne parle ni de l'évêque ni du chanoine, ni d'un miracle quelconque : Durand, selon lui, prétendait avoir été chargé par Dieu de prêcher la paix et, en peu de temps, réunit un nombre infini d'adhérents. Le chroniqueur Geoffroi, prieur de Vigeois, est contemporain des événements et a évidemment observé les Capuchonnés de très près. Son récit est fort intéressant par les détails qu'il donne sur l'habillement et les pratiques des assermentés, et paraît être en général digne de foi. Selon lui Durand " vir vultu abjectus sed simplex et timoratus " se serait rendu, dirigé par Dieu, auprès de l'Evêque du Puy et l'aurait averti de la nécessité de rétablir la Paix. L'humilité de son aspect provoqua l'étonnement de l'évêque et le mépris du vulgaire, mais il réussit cependant à réunir quelques centaines d'adhérents qui devinrent, après Pâques de l'année 1183, un " nombre innombrable " — "*numerus innumerus.*" C'est Durand qui alors établit les règlements de la ligue, mais c'est à la suite de la prédication de l'évêque, aux fêtes de l'Assomption de la

1. V. pour les détails de cette suppression dans l'évêché d'Auxerre, Luchaire, *op. cit.*, p. 304, et la *Chronique d'Auxerre*, dans *Historiens de la Fr.*, vol. XVIII, pp. 729, 30.

même année, qu'une foule de nobles, d'évêques, de moines et même de femmes, prit joyeusement les enseignes de la paix. Guiot est seul à faire de Durand un habile escroc s'enrichissant de la crédulité du vulgaire ; son récit est évidemment inspiré du même esprit rationaliste que celui de l'anonyme de Laon, et, comme celui-ci, vise à détruire la croyance à l'origine miraculeuse d'une secte que l'on avait fini par considérer comme hérétique et dangereuse.<sup>1</sup>

1936 et suiv. Voir, pour la fondation des hospitaliers de St. Antoine, Dom Maillet-Guy dans le *Bulletin de la société d'archéologie . . . de la Drome*, années 1907-08. Voici les faits qui nous concernent plus immédiatement. En 1083 le corps de St. Antoine se trouvait dans l'église de la Motte, petite localité du Viennois, où, selon la tradition, il avait été transporté de Constantinople par Jocelin, seigneur du pays. Il s'y trouvait depuis un temps assez long pour que le nom du lieu, déjà à cette époque, ait été changé en St. Antoine, nom qu'il porte encore aujourd'hui. Peu après cette date une colonie des Bénédictins de Montmajour fonda un prieuré à la Motte ; cet établissement fut confirmé en 1090 par l'archevêque de Vienne. Ce fut en 1095, au plus tôt, que Gaston, seigneur dauphinois, et son fils Gérin, ayant été guéris du feu de St. Antoine grâce aux saintes reliques, consacrèrent vie et biens au service du Saint et aux soins des malades atteints du mal. D'autres se joignirent à eux et l'hôpital fut fondé.

C'était à l'origine une corporation uniquement laïque bien qu'elle n'ait pas tardé à avoir des prêtres parmi ses membres. "Près de cent vingt ans, dit Dom Maillet-Guy, il n'y a à St. Antoine qu'une seule église, celle des Bénédictins (cf. Guiot vv. 2033, 2083), où le personnel tout entier de l'hôpital doit se rendre." Les hospitaliers, chez qui le nombre des prêtres augmentait d'année en année, cherchaient à se soustraire à l'autorité du Prieuré et parvinrent, en 1209, malgré l'opposition persistante des Bénédictins, à obtenir d'Humbert, Archevêque de Vienne, la permission de construire un oratoire sous le nom de Notre Dame. L'oratoire devait être de petites dimensions, et ne devait contenir qu'un seul autel pour la célébration de toutes les messes ; tous les droits de l'église mère étaient expressément maintenus. Cette mince concession n'aurait pu suffire aux besoins religieux de la confrérie, qui prenait de plus en plus un caractère monastique, et qui fut, en 1247, définitivement soumise

1. V. pour une autre étude sur Durand Chapuis, Legrand d'Aussy dans *Notices et Extraits des Mss*, v, p. 290.

à la règle de St. Augustin. Mais malgré l'importance toujours croissante du nouvel ordre, le différend avec les Bénédictins du prieuré durait toujours, ceux-ci ne cessant de faire valoir leur autorité et de réclamer une part aux produits des quêtes des hospitaliers. La querelle ne prit définitivement fin qu'en 1297, quand le pape Boniface VIII transféra à ces derniers le prieuré de St. Antoine, avec tous ses droits et ses appartenances, leur ordonnant de payer aux Bénédictins de Montmajour, en compensation, une pension annuelle de 1300 livres.

Il convient peut-être de modifier un peu le récit de Dom Maillet-Guy en tenant compte des abus qui s'étaient introduits dans l'hôpital, et qui excitèrent l'indignation de notre poète. En effet, nous savons qu'en 1231, seize ans avant que les hospitaliers eussent reçu la règle de St. Augustin, un légat du pape, probablement Gautier de Marvis, évêque de Tournai, avait formulé des statuts pour régler la vie en commun de la confrérie. Il se peut fort bien que l'extension des abus signalés par Guiot ait dans une certaine mesure provoqué ce règlement.

1957. *S'uevre*; c.à d. celle du prieuré bénédictin, car, comme le dit Guiot, les convers n'ont encore ni église ni chapelle.

1967, 68. Pour la rime, v. Introd., p. xliii.

1980. *Contraitas*; c'est un emploi plaisant du suffixe *-at* (<attus) qui sert à désigner les petits des animaux. *Contrairaz*, donné par Godefroy, et qui provient de A., est à rayer de la lexicographie.

1992. *Tig*; celle-ci est pour notre scribe la forme du présent; je ne saurais dire quelle était pour lui la forme du prétérit, qu'il faudrait introduire ici.

2001, 03. Ces vers doivent être compris comme une parenthèse; ce qui nous est indiqué du reste assez clairement par les mots *avant* et *icelui*, c.à d. "le vilain" mutilé par la justice.

2006. La "truandise" consistait à s'enrichir en faisant croire que ces bandits, sortis estropiés des mains de la justice, étaient atteints du feu de St. Antoine. On les guérissait, on criait au miracle, les malades accouraient et les revenus augmentaient.

2007, 09. *Vertuz* signifie "miracles," et *sains cors* "le corps saint"—ce qui a échappé à M. Langlois, qui a été, à propos de ces vers, plus dur pour Guiot qu'il n'aurait dû l'être; v. *op. cit.* p. 32.

2010, 11. *Oille* <ollam. Cf. *Li Prov. au Vilain*, 160: *Il pert bien aus tez quel li pot furent*. V. la note de Tobler à ce

passage. Il cite, entre autres, le proverbe latin : *Ex testa qualis fuerat dinoscitur olla*. Cf. aussi *Armëure*, 552.

2017, 18. Lis. *jostise :truandise*.

2027. Lis. *as*.

2027. Cette exploitation des reliques, qui consistait à les promener d'un endroit à l'autre, était souvent pratiquée au moyen âge. V. Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos* I, c. v: (*Opera*, édit. d'Achery, p. 375) ; cit. Franklin, *La vie privée en France au temps des premiers Capétiens*, vol. i, p. 7.

2088. " Ils s'entendent trop bien au sujet de leurs tromperies."

2113-28. Les vers 2111, 12 et 2119, 20, qui se trouvent également dans A. et dans B., rappellent les vers suivants du *Roman de Troie* :

*A femme dure dueus petit :*  
*A l'un ueil plore, a l'autre rit.*  
*Mout muënt tost li lor corage,*  
*Assez est fole la plus sage.*

(Vv. 13441-44 de l'édition Constans ; 13415-18 Joly). Les vers 2113-16, qui ne se trouvent que dans B., ne sont autre chose que les vers 13445-48 du *Roman de Troie* dont on n'a fait que transposer les couplets. La version qu'en donne M. Constans (v. aussi *Chrestomathie de l'ancien français*, p. 67) est la suivante :

*Quant que ele a set anz amé*  
*A elle en un jor oblié :*  
*Onc nulle ne sot duel aveir.*  
*Mout lor pert bien de lor saveir :*  
*[Ja n'avra tant nul jor mesfait*  
*Chose ne rien qui tant seit lait,*  
*Ço li est vis, qui que les veie,*  
*Que l'on ja blasmer les en doie.]*

Faut-il croire que Guiot a plagié Benoît de Sainte-Maure, ou bien est-ce le scribe de B. qui aura fait une interpolation ? Faut-il rétablir l'ordre des vers tel que nous le donne le *Roman de Troie* ? Les vers 2121-28, qui manquent également dans A, sont-ils aussi interpolés ? Autant de questions auxquelles il est malaisé de répondre avec conviction vu l'état défectueux de la tradition manuscrite.

2130. V. Tobler, *Kaiser C. als betrogener Ehemann*, Jahrbuch, xii, p. 104, et Förster, *Cligés*, Introd., p. xix.

2158, 62. La clef de ce passage, qui est corrompu dans les deux mss., nous est donnée par le prétérit *sot* que nous fournit A.

(v. 2160), mais qui chez lui est inintelligible. La suite des idées, à partir du vers 2149, paraît être la suivante : "Celui qui fit l'ordre des nonnes et des converses fonda une institution contre nature. En effet, comment la femme livrée à elle-même peut-elle vivre sagement alors que celle qui est sous une stricte surveillance parvient toujours à faire des folies ? Le pigeon (qui proverbialement salit les églises) agit selon sa nature en y faisant son nid, mais il était bien naïf celui qui pensait pouvoir faire tenir des femmes dans les ordres."

2160. *Se gaitier*, que les deux scribes semblent avoir mal compris, arrive à signifier "s'apercevoir, se rendre compte de qqch."; cf. Le Renclus, *Car.* xx. 6 éd. Van Hamel :

*et ele ne se sot gaitier  
por coi li fait senlant si lait.*

Mais le passage suivant du *Philomena*, v. 874 :

*Mal s'i sot Tereus gaitier  
Quant a garder li commanda,*

[c.à d. "il prit mal ses dispositions"], nous fournit un sens plus voisin du nôtre; v. aussi *Philom.*, v. 1342.

2164. Cf. Leroux de Lincy, *Prov. fr.*, I, 125 :

*Qui veut tenir nette sa maison  
N'y mette femme prêtre ne pigeon.*

2165. L'interprétation que donne M. Langlois, *op. cit.*, p. 64, serait aussi erronée que celle qu'il reproche à l'*Hist. littéraire*. M. L. interprète "leurs cœurs." On doit plutôt comprendre, plus littéralement, "ils ne maintiennent pas la pureté [L'*Hist. litt.* dit "propreté"] dans leurs couvents. Cf. v. 1742 ss. Guiot ajoute plus bas, v. 2179 ss. : "Il est vrai que c'est le cœur fidèle qui est le véritable temple de Dieu, mais cependant Dieu aime aussi qu'un lieu qui est honoré en son nom soit proprement [c.à d. purement] tenu."

2166. *Costume*, en plus de sa signification de "habitude," signifie aussi "chose dûe" ou "chose rendue habituellement." *Dete*, lui aussi, a deux sens : "chose que l'on doit" et "chose que l'on rend, ou qu'on a rendu." Cette double sémantique, dont le poète ne se préoccupe guère, nuit à la clarté des idées; cf. plus bas, v. 2188.

2176. La correction est facile et s'impose; sans elle le v. 2179 n'aurait guère de sens.

2188. *Ex consuetudine constat jus*. Il va sans dire que le lien qui unit ce vers au suivant n'est que verbal. Tout le passage

est rendu obscur par l'emploi des mots *dete*, *droit*, *costume*, *acostumance*, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre.

2197. *Aquiter* et *encombrer* sont souvent opposés dans les textes à propos du paiement de dettes. Cf. *Livre des Manières*, v. 712; *Prov. au vilain*, 122; *Rustebuef, De la Griesche d'Yver*, v. 74 ss.

2202. Je corrige *tient en rent*. A. fait la faute inverse au v. 2210.

2208. *Eslume*. Godefroy donne deux exemples de ce mot, mais dans les mss. lorrains, *es-* étant souvent remplacé par *a-* [cf. *Armëure*, v. 498 : *acorse* (écorce), v. 587 : *ajace* (efface)], on trouve aussi, par graphie inverse *es-* pour *a-*; cf. *Orson de Beauvais* (G. Paris), *Introd.*, p. x.

2228. Pour le sens de *dette*, voir v. 2166, note.

2297. *Lisoient* : cf. Ducange, s.v. *Legere*.

2303. *Croces* de A., c.à d. "des évêchés," est une leçon attrayante mais pas plus assurée que celle de B.

2304. *Anz* de B. est étrange avec *tans* dans le vers suivant. Ne faudrait-il pas lire : *aanz*, *ahanz*? *Tanz* (<tempus) : *granz*, de A., serait une négligence unique chez Guiot; cependant *pourpens* que nous donne A. au v. 2305 est assez séduisant.

2316. Cf. le passage de *l'Armëure* vv. 574-89.

2318 et suiv. Schulz, *op. cit.*, p. 189, cite Rayn. *Lex rom.* II, 189 : *semblans es a barutel—Reten lo lach e laissa'l ben*, mais ne trouve pas de passage semblable dans la Bible.

2325. Le vers est étrange. Faut-il lire : *Ypocrisie est et traïsons*, en faisant une crase à la 4<sup>e</sup> syllabe?

2339. Pour le genre fém. de *chenal*, dont il n'y a pas d'ex. dans Godefr., v. l'article 1568, *Canalis*, dans Meyer-Lübke, *Etym. Wörterbuch*.

2384. Cf. *Lou jeu li a fait* au droit neu : Mont. Rayn. *Fabl.* IV, 148.

2389. *Pora* [fut. de *porir*] de B. serait une allusion à la "chenal"; *purra* [de *puir*] que nous donne A. se rapporterait à la "chandelle."

2399. Cf. Tobler, *Prov. au vil.* iii, 7 : *L'uevre se prueve*; v. Adam de le Halle, *Cançons et Partures*, édit. Berger, p. 105, où l'éditeur a réuni sous diverses formes de nombreux exemples de cette pensée.

2404. Les *legitres* sont à la fois ceux qui enseignent le droit, et ceux qui l'exercent; v. Ducange, *Legista*.

2414. Cf. *Armëure*, v. 548.

2420 et suiv. La leçon de B., où il est question de ceux qui enseignent le droit, va mieux avec les vv. 2416, 17.

2428. Cette allusion évidente au vers 2399 a été méconnue des éditeurs de la *Chrestomathie* de Bartsch.

2429, 30. Il y a divergence entre les deux mss., B. donnant *glose* au premier des deux vers, A. au second. A lire *lose* avec A. au v. 2429 le mot *mais* n'aurait guère de raison d'être, car il n'y aurait pas opposition d'idées, mais continuation d'une même pensée dans les deux vers. Je lis donc *glose* dans chaque vers, lui donnant d'abord le sens de "glose," ensuite de "critique," "réprimande." La rime identique suffirait pour expliquer la gêne des scribes. Mais on pourrait à la rigueur conserver au v. 2430 la leçon *chose* de B. et l'entendre comme un postverbal de *choser* signifiant "réprimande." La place importante que tenaient les gloses dans l'enseignement du droit au moyen âge est bien connue. Le perfectionnement que les professeurs de l'école de Bologne apportèrent à cette méthode leur valut le nom de Glossateurs.

2431, 2, 3. A en juger d'après le v. 2433 l'original de B. était ici difficile à déchiffrer. J'ai donc adopté la leçon de A. qui est supérieure comme sens. *Desliées* = bien pendues, et *liées* = attachées. Il y a un petit jeu de mots sur les deux sens de *desliées*. On peut hésiter sur la ponctuation, le vers 2433 se rattachant tout aussi bien à ce qui le suit qu'à ce qui le précède.

2436. Bologne-es-lois, pour distinguer Bologne de Boulogne (Pas-de-Calais).

2437. *Cors*: nous avons évidemment à faire à un *Cursus*, terme universitaire. On trouve *cursus theologicus* dans Ducange, s.v. *Cursor*. Pour le sens de *maintenir*, cf. l'expression "maintenir le siecle": *un veil chanu Qui a le siecle maintenu Quatre vinz ans ou pres de cent: Besant de Dieu*, v. 910.

2448. On connaît l'emploi poétique du mot *fougère* au sens de "verre à boire."

2451. *Deus* de B. semble avoir été appelé par *Deus* du v. 2454.

2455. *As cors*: *Cursus* ou \**curtes*? *Cursus* convient mieux aux deux vers qui suivent.

2463. *Ait*; indicatif.

2485. Le sens semble exiger *jugleor* qui est la variante de Turin. B. donne ailleurs *guilleor* où A. nous donne *jogleor*, v. 124. Cf. au sujet de la vénalité des avocats, *Le Dit des Avocats* : Rom. XII, p. 215 et suiv. Pour mettre fin à leur avidité, plusieurs conciles (Monpellier 1162, Tours 1163, Paris 1212) interdirent aux moines et aux chanoines réguliers l'étude du droit civil ainsi que celle de la médecine, disciplines plus lucratives, partant plus populaires, que celle du droit canonique. Cf. *Hist. litt.* IX, p. 218; Lavissee (Luçhaire) *Hist. de Fr.* III, 1, 329.

2505. Remarquons qu'il y a ici divergence entre les mss. [Turin donne *convertie en amer*], qui sont cependant d'accord pour donner (v. 2506) "*et si rai je oï conteir*," dont la traduction naturelle est : "et j'ai entendu dire aussi." Etant donné le caractère conservateur du ms. B., il est à peu près assuré qu'il y avait ici une lacune dans le ms. dont paraît descendre notre famille. Cette lacune aurait été comblée par A., qui, nous le savons, ne craint pas les remaniements. Le couplet qui manque a dû contenir plus ou moins amplifié l'équivalent de ces mots : "on dit que l'on trouve." Que la légende de sources d'eau douce trouvées dans la mer existait, c'est ce que nous prouve la jolie strophe qui suit. Elle est tirée du *Recueil de Chansons pieuses* du XIII<sup>e</sup> siècle, publié par Edw. Järnström (Helsingfors, 1910). C'est une série d'épithètes de la Vierge :

*Rose cui nois ne gelee  
Ne fraint ne mue colour,  
Dedenz haute mer salee  
Fontenele de douçour,  
Clere en tenebrou,  
Joieuse en tristour,  
En flamme rousee.* [P. 44, pièce XII.]

C'est à l'obligeance de M. Artur Långfors que je dois la connaissance de ce texte.

2507. *Triacle* : "*Dicamus igitur quod tyriaca potest primo modo dici quasi tyrie caro : quoniam in ipsa ponitur caro tylie T serpentis femine taliter nominati : que etiam vipera et chidua ab autoribus nuncupatur : propter quam precipue carnem tyriaca ponitur valere contra venena præsertim animalium venenosorum : Nicolai Præpositi, Dispensarium, fol. lxxiii vº (Lyon, 1536).*

2512. On trouvera, inversement, *loi por lor* dans B., v. 2527.



2522. Je ne sais que faire des deux vers étranges ajoutés par B.

2523-2686. On peut consulter sur les médecins et la médecine du moyen âge : C. Vieillard, *Gilles de Corbeil, essai sur la société médicale et religieuse au xiii<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1909).

2544. *Chergié de grant ennui*—à cause du nombre de charlatans.

2551. Ce vers paraît se rattacher à l'idée déjà exprimée au v. 2536, et on est étonné de l'étrange traduction *Liien* : "intestin" du glossaire de la dernière édition de la *Chrestomathie* de Bartsch. Pour d'autres exemples du mot *liien*, où le sens côtoie toujours l'idée de "entrave," ensuite "rapport, relation" v. *Cliges*, v. 6783; Tobler, *Prov. Vil.* 133 et note; *Rom.* xli, p. 230: *Poème contre les femmes*, v. 82; *Livre des Manières*, v. 420.

2552. *Qui*, etc. : "Quant on se met."

2554. *Mais* est adv.

2563. *Penseret* ou *pasceret*? Le sens probable est celui de "malade" ou de "maladie."

2570. On est tenté de voir dans *corpeus* le mot *cuerpous* [selon M. Förster de *cor* et *pulsus*] de *Cliges*, v. 3025; mais il s'agit là d'une maladie : "de *quinancie* et de *cuerpous*" tandis que dans notre passage le mot est adjectif. Peut-être faut-il remonter à un type \**corpousus*? Notons que *corporosus* est attesté au sens de "corpulent"; *corpousus* serait donc une formation possible.

2571, 72. On connaît la quadruple division des tempéraments de l'homme en : *Sanguinei*, *Cholerici*, *Flegmatici*, *Melancholici*; cf. *Flos Medicinæ Salerni* vv. 1167-97, édit. Renzi, *Collectio salernitana*, I (Naples, 1852).

2574. *Ventosité* : *Quatuor [morbi] ex vento veniunt in ventre retento* : *spasmus, hydrops, colica, vertigo*—*quatuor ista*; cf. *Flos Medic. Sal.*

2575. *Enpotes* [empostes] : selon la *Chrest.* de Bartsch, "trompeuses." Mais un coup d'œil aux exemples de Godef. suffit pour prouver que le mot signifie plutôt "sale," "vilain," interprétation qui convient parfaitement au v. 2578 de notre texte. Cf. aussi *Miserere* 136, 8, où il est question d'une *composte emposte*. Godefr. traduit par "impotent" (!), et, pour notre exemple, "trompeur."

2580. *Fi* : il y a dans les *Recherches* d'Estienne Pasquier (l. vi, c. xxv), un chapitre fort amusant, intitulé "De ces mots, de

Fy entre les François, et de Physicien usurpé pour Médecin par noz ancestres," et qui commence : " On dit en commun Proverbe que les paroles ne puent point." Après avoir constaté que chez Terence le mot " Phi " n'exprimait que l'étonnement, il fait remarquer que le mot est " dégénéré de cette ancienne noblesse " et ne s'applique qu'aux choses les plus sales. " Et c'est pourquoy nos appellons Maistre Fify celui qui se mesle du mestier de curer nos latrines. Mot qui a esté de toute ancienneté ainsi usité entre nous, comme vous entendez des vers que je vous reciteray maintenant." Suit alors la remarque que " Physicien " signifiait encore " médecin " au temps de la *Farce de Pathelin*, et enfin ces mots : " Or comme ainsi soit qu'ils fussent ainsi appelez des le temps mesmes de S. Louys, Hugues de Bercy, Moine de Saint Germain les Prez en sa longue satire ou il taxe tous les Estats souz le titre de la Bible Guiot après n'avoir pardonné aux Advocats, tombant dessus les Medecins, voicy comment il les paye en l'orthographe qui s'ensuit." Dans sa citation on remarque les particularités suivantes : les v. 2581, 82 manquent ; 2583, 84 : *De fy doit toute ordure naistre, Et de fy Fisique doit estre* ; 2585, 86 manquent. Sauf ces lacunes la citation va du v. 2579 au v. 2590. Les v. 2583, 84 sont plus forts chez lui que dans nos mss., quant aux vv. 2585, 86, ils sont presque certainement une interpolation de A.

2592. La leçon de A. est ici préférable ; cf. v. 2639.

2603. Lis. *rachat*.

2609. "*Ubi indigentia non oportet laborare*" et "*Dum dolet accipe*" sont, selon Jean de Salisbury (*Metalogicus*, I, 4), les deux règles que les médecins observent le mieux. On peut citer à ce propos les sages conseils du *Flos Medicinæ* :

*Est Medicinalis Medicis data regula talis  
Ut dicatur : da ! da ! dum profert languidus : ha ! ha !  
Dum dolet infirmus Medicus sit pignore firmus  
Instanter quærat nummos vel pignus habere.*

2612. L'école de médecine de Montpellier était aussi fameuse que celle de Salerne. Il faut croire que son prestige était grand même auprès de sa rivale car le compilateur du *Flos Medicinæ* de Salerne en appelle à son autorité :

*Quidquid enim scribam probat ars et opus medicinæ  
Est que mihi testis mons physicus pessulanus ; vv. 1425, 26.*

2614. Les électuaires étaient souvent, en même temps que des

médicaments, des friandises que l'on servait comme dessert. Le *Pliris archonticum* était un électuaire aromatique, employé dans les mêmes cas que le diamargariton, lequel paraît avoir été plus coûteux; cf. Aegidius, *De Comp. Med.* III, v, 247: *Nobilibus Diamargariton sua dona ministrat; Se Pliris axe volans medio mediocribus offert*; cit. San Marte, p. 331. Pour ses propriétés v. *Flos Medicinæ*, v. 1497 ss.

2616. Ne faudrait-il pas lire *qu'i ont*? Ce qui rendrait plus faciles les vers 2619, 20.

2617, 18. *Rosat, Violat*: il faut sous-entendre sans doute "sucre." Le sucre rosat s'employait surtout dans les troubles gastriques, le sucre violat dans les affections des organes respiratoires v. *Flos Medicinæ* v. 1131 et suiv.

2619. Nicolaus Prepositus distingue trois espèces de "diarhodon": le diarhodon proprement dit, le diar. abbatis, et le diar. Julii. C'est ce dernier qui semble être le plus important des trois. Il contient jusqu'à 45 ingrédients dont de la limaille d'or et d'argent, des perles, de l'ambre, du miel et un nombre infini d'épices. Pour les propriétés du diarhodon v. *Flos Medicinæ*, v. 887.

2623. *Dyamargariton*; la poudre de perles jouait un très grand rôle dans la composition des électuaires. Nicolaus Prepositus donne la recette de deux sortes de diamargariton: "calidum" et "frigidum"; il entrait dans tous les deux du gingembre et de l'aloès; v. *Flos Medic.*, v. 889.

2629. *Noir brun* (B.) et *or brun* (A.) me sont inconnus l'un et l'autre. *Sifoine* (A.): "ellébore" est peut-être la bonne leçon. Mais on pourrait voir dans *sidoine* de B. le mot *cydonea*, autre forme de *cotonea* "coing." On trouve mentionné comme purgatif *radix citoniorum* dans De Renzi: *Coll. Salernitana* V, p. 231.

2631. Cf., pour un autre exemple de l'expression *passer lou col*, *Mort Aym. de Narb.* (Anc. Textes), v. 2005. *Les morteus plaies en a fait aesmer* [var. *meciner*], *Dedenz tochie*, et *desors adeser*, *Et un petit l'en fist lo col passer*, *Et puis drecier et en estant lever*—*Ez vos lo conte gari et respasé!* Le sens semble être "prendre une gorgée."

2667. *Machefer*. La *Chrestomathie* de Bartsch relègue ce mot aux variantes. Pourquoi? Notons que le premier exemple qu'en donne le *Dict. Général* est de Villon.

## III.

## L'ARMÈURE.

22. *Li mestre* : il s'agit sans doute d'une pénitence imposée à Guiot par les supérieurs du monastère.

149. *Sinteur*, c.à d. *cinteur* : "ceinture." On est tenté de voir dans ce mot, qui manque à Godefroy, le cas régime du mot *cintre* (<cīntor avec traitement irrégulier de la 1<sup>e</sup> voyelle), malgré l'étymologie officielle qui voit en ce dernier mot un postverbal de "cintrer."

170. *Engignier* des mss. est une faute évidente.

333. *Atendent* des mss. ne donne pas de sens.

366. *Dens* de glaive : "coup," "contusion." Ce mot ne serait-il pas apparenté à l'anglais *dent*, *dint*, v. nor. *dynte* et suédois mod. dial. *dunt*, qui tous ont la même signification ?

368. Faut il lire "a la vie ?"

444. *Oevre* : "expose," "présente."

466. Avec la leçon de B. on comprendra : "Car on accorde a St. P. une autorité unique à cause de ses paroles nonpareilles puisque, etc." Cet emploi indéfini de la 3<sup>e</sup> personne du pl. : *ont* = on a, est affectionné par le poète, cf. *Bible*, vv. 175, 543, 1081, 1313.

518. Pour la construction, cf. *Bible*, vv. 947, 1519.

[599—614]. Pour ce qui est de l'authenticité de ces vers v. Introd. p. xl.

Après la mise en page de mon texte, j'ai eu l'occasion de m'occuper du ms. Moreau 1727 de la Bibliothèque Nationale. Là j'ai trouvé une copie du texte de *l'Armèure du Chevalier* faite par Sainte-Palaye sur le ms. G.I. 19 (L V 32) de la bibliothèque de Turin, manuscrit disparu, on le sait, et que nous désignons par la lettre T. Je donne ici les variantes que nous offre cette copie, découverte malheureusement trop tard pour être utilisée dans l'établissement du texte.

1-26 *manquent*. 28 a tel. 29 *eslece*. 30 *om. c.* 31 *om. s'*. 33 *men soit defensus*. 34 *me vuelh traire en sus*. 35 *de celi*. 37 *de l.g.*; *haitier*. 40 *ensi me vorai je defendre*. 42 *car qant*; *a bien*. 45 *ceste p.* 46 *je sai bien tant que*. 50 *me s.* 54 *t. et f.* 55 *ne me puist engignier*. 60 *tant par*. 61 *q. l'armeure esist*. 62 *et bien le n. m. et d.* 64 *doit bien*. 65 *et roide et f.* 66 *trovée*. 67 *deveriens*. 69 *soit*. 70 *e. que*; *le nos d.* 71 *et en mon lai*

b. r. 72 et s'ele est bien d. 73 sera. 75 le. 76 par savoir. 78 tesmogne. 79, 80 *manquent*. 82 con est l. o. ens el p. 83 ne vara rien. 84 son nele m. b. 85 ne l'ose d. n. m. 85 mostrer. 91 car mis. 92 recorder; aventure. 94 li mostreroie. 96 vuell. 99 i ent. 100 qu'il ni entendent. 101 les en. 105 iceste a. me d. 108 de tez armes. 109 ki az ames les vies g. 110 et m. m. t. 111 ke j'en. 112 ke li spastiers le vos d. 114 ki es lettres les v. 115 toutes; les puis. 116 m'en; espoir. 117 con j'en. 122 ke ilh m. t. 123 bien s'exploite + l. 125 k'a lui parv. 126 et ke sens terme me retiengne. 127 quanque en ma jovente ai usé. 131 et cors et ame a li c. 132 les a. 134 chantes ja [sic]. 136 dont chil at. bonnes s. 140 m. i par a. 144 e. con same d. - l. 146 cuevre. 147 chantes par bien fait et p. a. 148 del chanter. 149 cantor. 151 des le chanto pres de la t. 152 ke e. ne puist. 153 desus. 154 le devons nos ap. + l. 155 et p. et f. 156 l'escr. devine. 159 poindans. 161 sot. 162. est ch. 164 f. ne s.; sera. 167 c'est p. 168 ki doit; soffrance. 169 le seit chachier. 170 om. c'; ne le seit enchauchier. 171 si d. 175 ja ne se soi esjoira. 178 conscience. 181, 2 *manquent*. 183 de teiz armes tos nos armons. 184 nos e. 185 tout jors esproner; - l. 186 devons a. 188 chil; destors. 193 ki tel a. 194 n'estuet d. 196 encloz d. 197 voi ge. 206 f. s. l. s. 210 si touz est fait. 211 celui. 212 m. est cis f. 213 fortes; en *barré*. 216 le tr. 219 les mesdisans. 220 ne s. c. ne b. 221 ordene con tant en p. s. 224 et la s. 225 ml't me done. 226 si affort. 228 et d.; on na m. 229 ame. 230 toz. 231 nos devons a. 236 le d. 237 om. et. 239, 40 *intervertis*. 241, 42 *intervertis*. 241 ki s. l. p. tel. 246 cele n'est ne floibe. 247 esmolus. 249 cest; - l. 252 et lui d. 259-66 *manquent*. 269 car b. 271 tot tans. 272 dotans. 273 en t. lies. 274 cele; bien t. 280 vos. 281 que. 285 anseiz en i f. 287 om. de; - l. 288 vos; om. a. 289 vos garde; + l. 290 meschief. 291 a nostre e. 293 en d. 294 se lerne clert fort et ap. 296 f. et ovré. 297 cler i v. 298 icles elmes d. n. d. 304 cesti devons bien m. 305 d. membre. 306 seignor ki le m. 308 majeste. 309 humeles fu ilh mlt entre n. 311 nos m. 312 fu ores vraie. 313 ki p. n. s. l. 315 et nos mist. 318 todis dura. 319 el mont sont chil sangnor et m. 321 el mont elliet et sui teler. 322 ki un home vuet. 325 des arme et donne c. 326 nos retrait p. s. 329 chis e. 330 de tel clarte v. 331 tout. 333 li forfaiteur ml't s'i amendent. 334 tot chil qui a r. 335 desperance; om. en. 336 a trait. 337 n'iert bien s. 339 l'escu doit retenir les cols. 343 nul cop. 344 m. l. e. i parvant trop. 349-52 *manquent*. 353 riens n. l. p. 355 fors est de v. 357 fus. 361 ki l'escu a de tel v. 362 plus f. 365 nule d. 366 de dart de quarel ne de l.

368 de la grant mort q. *Entre* 368 et 369 : ceste vertu vuellh je nomer ml't le doit on bien ramembrer. 370 dolor. 371 ml't a fort escut a son col. 373 car dix. 374 fols c. v. 376 pechieres q. f. 379 n'avenist se p. re. f. 382 nos est mon grant c. 383 entendons en l. f. 384 nos dient. 385 no tr. 386 e. s. c. p. 389 et m. 395 qui ont a lui entente. 396 fin ; atente. 404 n'abaisse. 409 ne ploie ne ne t. 412 ml't d. 417 c. v. averont. 418 tot chil qui ceste vertu ont. 419 puent atendre et endurer. 420 et bien soffrir et bien durer. 421 de grant vertu. 422 si a maint orguel abatu. 423 kez est la v. c'est m. 424 chil vient. 426 d. c. vertu. 428 l. est uns ml't d. 432 quis. 433 vraie ; -1. 437 nule bone enure [sic] m. 438 powist v. 439 de lance f. o. bon c. 441 en la lance. 442 oir menesterire o. e. m. 443 et terres. 446 a ml't bele f. 447 et dure et ent. 448 tot tans dura toz tans iere c. ; +1. 449 ml't en abelist l. 450 icele. 454 le heent ml't le redotent. 456 ceste v. ml't bien m. 457 d. s. cous. 458 al jor qui nului n'asëure. 459 ironit. 460 a ce j. ; -1. 462 soient assëuré. 465 ml't f. c. 466 qu'il est ; nunpers. 467 sains pols a u. a. 469 parole et en. 470 om. est ; ravis. 471 de b. d. et de bien mostrer. 472, 3 *manquent*. 476 a repoz. 477 bel m. 479 adolchist. 481 p. esporventé. 482 je croi. 484 sages et conëus. 488 de v. 489 encore une me reconf. 490 les a. 491 et ame et cors d'omes s. 492 et m. av. ; -1. 493 om. et. 494 sëurement. 498 la score. 499 t. l'arbre en seve et en v. 504 ceste vertus par est s. f. 508 ki l'ome et ses ames conduit. 509 ceste t. ades droite v. 510 ki de nului ne p. n. p. 512 l'ameine. 513 en guie. 514 alonge. 516 doit nus t. l. 522 li p. ja n'iert si monteiz. 523 contre. 527 le puisse delivrer de mort. 528 pus se trueve honores et fort. 529 al grant besoing de cels a piet. 530 por cha sains pol cheval tr. 533 cele l'enporte. 534 nule si biele si la conforte. 535 netoie. 540 vraies ; -1. 542 de la tant h. 543 k'ilh est e. l. e. ilh e. l. 544 vos raconte et di. 547 et passe. 548-53 *manquent*. 556 car c. 559 ne ne v. g. 560 redote. 561 estraint. 562 vraie ; atrait ; -1. 564 la cui ame garde ele tient. 565 bon port. 566 mete d. cui cor. port. 567 et ki ; aront. 568 le tenront. 570 bien ent. 571 por ce ke li b. d. 573 bon mot ki ki le die. 575 en m. p. 576 il sont. 581 l. p. dieu si s. s. 582 d'orde sarpelhiere destraintes. 583 bele c. 584 luor. 585 en vilain liu luist b. e. r. 586 ne por ce pas ne se delaie. 587 color, clarte. 588 saintime d. 591 sont e. b. p. 593 s. a. porter. 594 et desirs del bien enorter. 595 si enorist tote b.o.

Parmi toutes ces variantes il n'y a que celle du v. 108 qui pourrait nous amener à établir une parenté quelconque entre le

ms. T. et les mss. de Paris. Si nous avons affaire à un manuscrit indépendant nous serons obligés, chaque fois qu'il y aura divergence entre les autres manuscrits et que telle ou telle leçon se trouve appuyée par le ms. T., d'accepter cette leçon comme bonne et de l'admettre dans le texte. Le cas se présente assez rarement. Voici tous les changements qui paraissent nécessaires :

v. 126. *Lis.* : et que sans terme me retiegne (Ar. T.).

v. 127. *Lis.* : qu'auques ai (Ar. T.).

v. 368. *Admettre après ce vers le couplet 'ajouté' par Ar. T. :*

Ceste vertu vuil je nommer,  
Molt la doit l'on bien recorder.

421, 22. *Leçon de T.* [?].

466, 67. *Leçon douteuse.*

527-29. *Lis.* : lou puisset eschaper de mort.  
Plus se trueve honorei et fort  
a grant besoig que sil a pié.





## GLOSSAIRE.

Le glossaire est, sauf erreur, en même temps qu'un lexique, un répertoire complet des formes. Chacune d'elles est accompagnée d'au moins un renvoi. Les renvois précédés de *A* ou de *C* se rapportent respectivement aux vers de l'*Armëure* et des *Chansons*, les autres à ceux de la *Bible*. Les substantifs figurent sous la forme du cas régime singulier; cette forme, ainsi que celle de l'infinitif mise en tête des verbes, se trouve entre parenthèses [ ] lorsqu'elle ne se présente pas dans les textes.

- A**, prép. marquant: I, *position: lieu*, Abat *v.* Abet.  
*temps, condition, état, etc.*, 70, 86, Abatre, *A* 48; -u, 1466; -us, *A* 539.  
 279 375, 408; *accompagnement*, 1680, Abbé, Abé, 114, 1125, 1142; -éz, -éiz, 564,  
 1761; *instrument*, 292, 1099, *C* II, 10; 1043, 1056, 1057, 1267, 1311, 1601,  
*manière*, 1389, 2000, 2031, 2363; 2327; ábbes, ábes, sg. suj., 1059, 1060.  
*moyen*, 2010; *appartenance*, 1827; Abelestrier: *arbalétrier*, 1183.  
*ressemblance*, 1293, *C* V, 16; II, *des-*  
*destination: lieu, personne*, 7, 102; *but*, Abert, 189 *v.* Haberc.  
 1119, 1251; *fonction*, 683, 1096, 1097, [Abet], [Abat]: *fraude, ruse*, abas,  
 1377, 1650, 2615, *A* 513; *en composi-* 2044; abes, 1837.  
*tion avec "jusque"*, 574; III, *avec*  
*régime indirect d'un verbe*, 501; *idem*, Abeter: *duper*, 1840.  
*avec sens plus adverbial*, 96, 97; IV, [Abevrer]: *abreuver*; -éi, 2503.  
*avec un verbe, formant un tout verbal*  
*transitif*, 1158, 1873, 1992; V, *avec*  
*l'infinitif*, 42, 584; VI, *dans des locu-*  
*tions adverbiales: place*, 698, 730, Abstinance, 1401; Estinance, 1885.  
 811; *manière*, 173, 218, 1005, 1186, [Acenser]: *donner à ferme*; -ent, 2028.  
 1189, 1212, 1289, 1389, 1646, 1691, Achater, 967; -e, 993; -ent, 868; -erai,  
 1733, 1816, 1842, 2022, 2031, 2484, *A* *C* III, 30.  
 36, *A* 226, *A* 558, *C* I, 53, *C* II, 15, Acointance: *commerce, fréquentation*,  
*C* II, 24. *Avec article: al, au*, 382, 1526.  
 512; *pl., as, es*, 45, 1614. [Acointier]: *faire connaître*; ind. prés.  
 i, acoint, 500.
- Aaismer [aësmér]: *diriger vers un but*,  
 2492.  
 [Abahir]: *étourdir*; abahi, 464; -s, 104;  
 -es, 1056; *autre forme de Esbahir*.  
 [Abaïe]; -s, 1055, 1596, 2035.  
 [Abaissier]; -ent, 1317; abassa, 1456;  
 -iée, 765.  
 [Abandoner]; -e, 106; -éiz, 1028: *sans*  
*retenu*.
- Acorse: *écorce*, *A* 498.  
 Acostumance: *coutume, redevance due*  
*par une coutume*, 2196.  
 Acun *v.* [Aucun].  
 Ades: *de suite*, *C* II, 13; *toujours*, *C*  
 II, 20.  
 [Adoucier]: *mitiger*; -e, *A* 479.

- [Adrescier] : *faire prendre une direction*; -e, 1012; réfl. -ent, 842.  
 Adroit, 815; -s, -z, 1650, A 350.  
 Adroitement, 1500.  
 Aduré : *de bonne trempe*, A 296.  
 Aé, s.m. : *existence*, C III, 15.  
 Aemplir : *remplir, exécuter*, 2104; -issent, 1277; prét. iii, -ist, 2055; -ie, C I, 42.  
 Aeschappe v. Eschaper.  
 [Afacer] : *effacer*; -e, A 535.  
 Afaire, s.m. : *genre d'existence, manière d'agir*, 938, 1120, 1801.  
 [Aferir] : *convenir*; afiert, A 23.  
 [Afermer]; -e, 60.  
 Affechier (affichier) : *déclarer*, 376.  
 [Afiér] : *certifier*; ind. prés. i, afi, 1652.  
 [Afoletir] < follet : *mystifier*; afoleti, 2025.  
 Agaitier : *guetter*, A 9; -ent, A 11.  
 Agolloigne v. Agulloigneir.  
 [Agreer]; -e, C III, 6.  
 Agu : *pointu*, A 159; -e, A 248; *affiné, perspicace*, 87, 2479; -s, A 483.  
 Aguille, Agulle, 637, 647.  
 [[Aguillon], [Agullon]; -s, 729, A 426.  
 Agulloigneir, Argoilloneir, Aguilloneir : *aiguilloner*, 3, 732, A 452; ind. prés. iii, agolloigne, 1290.  
 [Agusier]; agusies : *affilées*, 2311.  
 Ahi, Aī, interj., 112, A 208.  
 [Aibre] : *arbre*; -s, 145.  
 Aide, 1420.  
 Aidier, 2082; ind. prés. iii, aide (réfl.), 2463, aïde C IV, 8; vi, aident, 1475; subj. prés. iii, aît, 132.  
 Aigle, 701.  
 Aimme : *âme*, A 508.  
 Ains, Ainz, prép. : *avant*, 46; adv., *plutôt*, 1300; avec nég. : *jamais auparavant*, 1944; avec "que" : *avant que*, 849; *plutôt que*, 205.  
 Ainsi, Ainsic, Ansi, Enci, Ensi, 26, 717, 1096, 1478, 1884, 2586.  
 Aiques v. Auques.  
 Airme v. Ame.  
 Aise, 947, 1075.  
 Aispre : *rude*, 1375.  
 Aisseiz v. Assez.  
 Aissent v. Hair.  
 [Aister] : *hâter, stimuler*; -e, 2346.  
 Al v. A.  
 Aler, 606; ind. prés. i, vois (m'en), 2215; iii, va, 649; C V, 40; vait, 776, 1891 (s'en), 1973 (en), C IV, 15; vont, 625; fut. iii, irait (s'en), 1845; subj. impf. iii, -aist, A 36; impérat. ii, va (t'en[t]), C II, 43; alei : *fini, perdu*, 495; -eiz, 901.  
 Aloei : *aloès*, 2622.  
 [Al] : *aïl*; -s, 1356.  
 Altre v. Autre.  
 Alumer, -eir, 385; -ée, 2377; *enflammer*, -éi, 667; -é, 2362; *illuminer*, -éi, 385; v. neutre, -e, 2365.  
 [Amander, Amender], act. : *améliorer*; -e, 2415; *faire fructifier*, -ent, 1702; réfl. : *s'améliorer*, -ent, 22; *s'enrichir*, -é, 1367; neutre : *s'améliorer*, -e, 1446; -ent, 106; -eront, 108.  
 [Amant]; -s, -z, 59, C IV, 22.  
 [Amaor] : *qui aime*; -s, 67.  
 Ame, Aimme, Airme, Arme, Erme : *âme*, 1876, 2195, A 508, C III, 22; -s, 1130.  
 Amen, A [599].  
 [Amener]; -eine, C I, 11; -oint, subj. prés. iii, 2677.  
 Amenuisement, -usement : *rapetissement*, 288, 289.  
 Amer, Ameir, 2268; ind. prés. i, aim, 1366; iii, aime, -et, 1168, 1358 (réfl.), 1885; vi, -ent, 230; -oit, 62; prét. iii, -ait, 316; -eroie, 1280, 2625; aint, subj. prés. iii, C IV, 24; -é, -éi, 1754, 2115; -éiz, 2244; -ée, C III, 8; -ées, 1538.

- Amerous : *amoureux*, C IV, 35.  
 Ami, 1071; -s, 417.  
 Amie, 1971, C II, 44.  
 Amoine v. Aumosne.  
 Amonesteir : *admonester*, 829; -ent, 580.  
 Amonesteor : *qui admoneste*, 2323.  
 Amor, f., 1214; -s, C I, 17 (gén. pl.);  
 C IV, 29.  
 Amordre : *allécher*, 1508.  
 Ampire v. Enpirer.  
 An, 2608; -s, 1091; -z (?), 2303  
 An v. En, On.  
 [Ancestre]; pl. ancessor, 251.  
 Ancien : *agé*, 240.  
 Anclume : *enclume*, 2366.  
 Ançois : *plus tôt*, 2133.  
 Ancors v. Encor.  
 Andurer : *endurer*, A 420.  
 [Anel] : *anneau*; -eals, 2050.  
 Anemis v. Enemis.  
 Anfance, 102.  
 Anfermetei : *indisposition*, 2680.  
 Angoissous : *dur, parcimonieux*, 143,  
 498.  
 [Anmuser] : *occuper avec des riens*;  
 -ent, 2421.  
 Annee, 2057.  
 Annouus, Anuouus : *déplaisant*, 1079;  
 -es, 2662.  
 [Anciantir] : *anéantir*; pcp. passé, -is,  
 103.  
 Ant v. En.  
 [Antandre] v. Entendre.  
 Anterait v. Entrer.  
 Antier v. Entier.  
 Anuouus v. Annouus.  
 [Anvêous] : *envieux*; -e, A 218.  
 Anvie v. Envie.  
 [Apareillier s'] : *se comparer*; aparaille,  
 2222.  
 [Apeler, Appeler]; apel, ind. prés. i,  
 A 181; -e, -eille, -et, 173, 1139, A  
 144; -ent, 627; -oient, 56; -éi, 2579.  
 [Apenser, s'] : *avoir l'idée de qqch.*;  
 -eroit, 2157; être apensé de : *réfléchir*  
 à, A 462.  
 [Apersoivre] : *remarquer* : -oivent, 871.  
 Apert : à *découvert, évident*; -e, 1154;  
 -es, 874; *accompli*; apers, 404; *habi-*  
*lement ajusté (?)* A 294; en ap. :  
*clairement*, 551.  
 Apertement : *clairement, visiblement*,  
 867.  
 [Apeticer] v. intr.; -era, 290.  
 Aplaignier : *caresser*; -ent, 1545.  
 [Aporter]; -e, 1679, A 518 (*enseigne*);  
 -erent, 746.  
 Apostole : *le pape*, 621, 758; -s, 686,  
 713, 783.  
 Apostre, A 474; -s, A 347.  
 Aprendre : *apprendre, enseigner*, 2423;  
 aprent, 2137; -egnent, 2512; -ist,  
 prêt. iii, C I, 18; -is, 1582.  
 Apres, adv., 567; prép., 1683.  
 [Aquiter] : *décharger, affranchir*; -e,  
 -2197.  
 Araigne, Yrangne : *araignée*, 1892, 1866.  
 [Araster] v. neut. : *se fixer*; -cirent,  
 745.  
 Archevesque, 820, 895, 2016; -s, 561.  
 [Ardre] : *brûler*; ind. prés. iii, art,  
 1486; vi, ardent, 2457; -ans, pcp.  
 prés., 1155; ars, pcp. passé, 170.  
 Ardure : *feu, passion*, C I, 25.  
 Argent, 309; -s, 8.  
 Argoilloneir v. Agulloigneir.  
 Arme, C V, 30; -es, A 57, etc.  
 Armer, A 57, etc.; -e, A 145; -ast subj.  
 impf. iii, A 95; -éz, A 108.  
 Armëure, Armäure, Ermäure, A 49, A  
 92, etc.  
 Arriere : *en arr.*, C III, 36.  
 Art : *branche d'études, science*, 1020;  
 -s, 2141; *machine, engin*, 632; *objet*  
*d'art*, A 445; -s, 652.

- As v. A.  
 [Asavorer]: *goûter*; -éi, 1705.  
 [Asegurer] v. [Assaurer].  
 Asembler, Asssembler: *réunir, amasser*, 196; -e, 503; -oient, 1176; neut., -ent, 1360.  
 Aservetir: *réduire à l'esclavage*; -i, 212.  
 [Asëur]: *rassuré*; -s, A 350.  
 Asis, -es, v. [Assëoir].  
 Aslites v. [Eslire].  
 [Asne]: *âne*; -s, 1215.  
 Assaillir, Assallir: *attaquer*, 14; -aut, ind. prés. iii, A 41; -i, pcp., 797.  
 Assarreir [esserrer]: *perdre le chemin*, 648.  
 [Assaser]: *rassasier*; -éiz, 521.  
 [Assäurer]: *rassurer*; -e, A 367.  
 [Assëoir]: *établir, instituer*; assis, 1633, -e, 1302; -es, 90, 1144 (*rassises*).  
 Assez, Asseiz, Aisseiz: *suffisamment*, adv., 526 (?), 527 (?); pronoun, 522, 2216 (?); *pas mal, considérablement*, adv, 1369; avec comparatif, 685; pron., 570; avec de: *bon nombre*, 178.  
 Assier: *acier*, A 138.  
 [Assoter]: *assommer* (?); cf. "affoler" en v. fr.; -e, 769.  
 [Atachier]: *fixer*; -iée, 628.  
 Atandre, C I, 21; -aint, A 562; -eigne, A 171.  
 Atant: *autant*, adv., 2481.  
 Atendre, Atandre, 968, A 251; atent, ind. prés. i, C V, 21; iii, A 136; iv, -dins, A 383; -roie, 1717; -dent, subj. prés. vi, A 100.  
 [Atenvir]: *affaiblir, atténuer*; -vent, A 99.  
 [Atiser, Atisser]: *tisonner*; -ent, 1338; *exciter*; -e, 1290.  
 Ator; estre de bel ator: *porter de beaux habits*, 1604.  
 Atorneir: *prendre, donner une tournure*, 1120; -éiz, 2497; -é, C II, 37.  
 [Atraire]: *provoquer, attirer*; atrait, 1411, A 44.  
 Au, Aus, v. A.  
 Auci v. Ausi.  
 Aucun, Acun, adj.: *quelque*, touj. av. nég., 516; -e, 892.  
 Augue: *eau*, 639.  
 Aumosne, Amoine: *aumône*, 544, 991.  
 Anques, Aiques: *un peu*, adv., 182, 1106.  
 Aür: *destinée* (heureuse), 956.  
 Aus: *eux*, 68; os, 2368.  
 Ausi, Auci: *de même* (en comparant), 1872; avec "con, comme," 502, 1865.  
 Autre, 740, 1049; -s, 178, 273.  
 Autrement, 1559.  
 Autrui, dat. et gén. de Autre, 517, 1294.  
 Avant, adv.; *temps*, 185; *lieu*, 921.  
 Avenir: *arriver* (d'un évènement), 554; ind. prés. iii, avient, 505; -enra, 296; *convenir*; avient, 2413.  
 Aventure, Avanture: *fortune*, C I 22; *évènement*, 319; en av.: *pour tenter sa chance*, C I 28; se mettre en av.: *se risquer*, A 91.  
 [Aver]: *avare*; -s, 322.  
 Avoi, interj. de regret, 478.  
 [Avoier]: *guider*; -e, C IV 19; -ent, 624 (réfl.).  
 Avoir, v. act., impers., auxil., 497; ind. prés. i, ai, 1054; iii, a, ai, ait, 499, 237, 189; iv, avons, 792; v, avez, -eiz, 477; vi, ont, 17; impf. i, -oie 123; iii, -oit, 64; vi, -oient, 1229; prét. i, oi, 1204; iii, ot, 387; vi, orent, 395, C II 17; fut. i, avrai, arai, C III 1, A 119; iii, avra, -ait, arait, 976, 1346; vi, avront, aront, 1073, C I 57; cond. i, aroie, 1564; vi, -ent, 1432; subj. prés. iii, ait, 1101; vi, aient, 849; impf. i, äusse, 1195; iii, èust, 658.  
 Avoir, subst., 92; -s, 118.

- Avuec, 2053.  
 [Avugler]; -éiz, 706; -ées, 113; v. note.
- Baillie : *juridiction*, 1550.  
 Baing : *bain*, 2532.  
 Baisier, s.m. *C* II 25.  
 [Baissier]; baise, ind prés. iii, *A* 404.  
 Barat, -ait : *trafic, pratique fraudulente, manœuvre louche*, 708, 1288, 1970; -s, 1121, 1944.  
 Barate : *commerce malhonnête*, 994.  
 [Barater] : *exploiter*; -ent, 2515; *trafiquer*, -ent, 966.  
 Barbaran, 1563; v. note.  
 [Barbe]; -s, 1541.  
 Barbis : *brebis*, 614.  
 Baron : *grand seigneur, homme noble et courageux*, 142, 353; -s, 116, 303.  
 Bas, adj., 1008.  
 Baston, *C* V 30; -s, *A* 238.  
 Bataille, 1108; -s, *A* 214.  
 [Batre]; battent, 1601; batront, 291; -oient, 1560.  
 Beal v. Bel.  
 [Béer] : *aspirer à*; ind. prés. iii, bée, 497; vi, -ent, 241, 2301.  
 Bel, Beil, Beal, Bial, Bia, Biau, Baul : *beau, noble*, 248, 389, 1604, 2409, 2450; *biaus, biaux*, 19, 285; *belle*, 307; -es, 115. Adv., 253; *bien et bel*, 452, 2317.  
 Belement, Bellement : *largement, noblement*, 1499, 1701.  
 Bendeir : *nouer d'un ruban*, 1542.  
 Besoig : *besoin*, avoir b., 1431; *fatigue*, 1889.  
 Beste : *bête*, 1454; -s, 807.  
 [Bestorner] : *dévoier*; -éi, 1809.  
 Biautei : *beauté*, 2657.  
 Bible, 2, 5, 8, 44, 47, 487, 584, 591; v. introd., p. xxiii.  
 Bien, adv. ; *manière*, 21; *quantité*, 123; *pour appuyer, ou pour attirer l'attention*, 214, 595.  
 Bien, subst., 59, 239 (v. note); -s, 1795.  
 Bienfait : *bonne action*, 1882.  
 [Bille]; -s, 2066.  
 Blaimer, Blaismer, v. Blasmer.  
 Blanc, 1616; -che, 1187; -s, 1509.  
 [Blandir] : *flatter*; ind. prés. i, -is, 1034.  
 Blasme, Blaisme : *blâme*, 35, 38.  
 Blasmer, 29; -e, 1333; -éi 1746; éiz, 150; ée, 1005.  
 Blason, *A* 324.  
 Bleif : *blé*, 292.  
 [Blescier], se : *se faire mal*; -ent, 841.  
 [Bobant] : *fasté*; -s, 869.  
 [Bocage] : *lieu boisé*; -s, 265.  
 Boche, Boiche : *bouche*, 1656, *A* 19.  
 Boen, Boin, v. Bon.  
 Boiste : *boîte*; -s, 2625.  
 [Boivre] : *boire*; boivent, 1272; bovoie, 1686.  
 Boivre : *boisson*, 1684.  
 Bon, Boen, Boin, 24, 144, *C* II 17; -s, 116; -e, 144; -es, 267.  
 Bonbance : *vie fastueuse*, *A* 59.  
 Bontei, 1257; -eiz, *A* 587.  
 Borce : *bourse, pécune*, 1707, 2039; -s, 1383.  
 Bout; tot de b., 593; v. note.  
 Bouteir : *pousser, heurter*, 731; -e, 1172.  
 Bos : *bois*, 1310.  
 [Bovier] : *bouvier*; -s, 734.  
 [Braire] : *crier*; brait, 40.  
 Bram : *son*, 2321.  
 [Brisier]; -e, *A* 413; -ait, prêt. iii, *A* 377.  
 Bruell : *bosquet*, *C* II 2.  
 Bruire, Brure : *faire du bruit; jaser*, 1378; *bruit, brut*, ind. prés. iii, 973, 1871; vi, -ent, 1065.  
 Bruit : *bruit; scandale*, 1518, 1874.  
 [Bruller] : *brûler*; -éi, 166.  
 Brun : *obscur, noir*, 1616, 2629; -e, 645.  
 [Brunet] : *foncé*; -ete, f. 634.

- [Buef]: *bœuf*; -z, pl., 1231.  
 Bureteal: *bluteau*, 2318.  
 [Burre]: *beurre*; -s, 1410.
- C': *ce, cēla*, 220, 652; s', 1466.  
 C': *que* (réf.), 259.  
 C': *que* (conj.), 205; *car*, 506; remplaçant "quand," 646.
- Ca, Cai, v. Sa.  
 Campenelle: *clochette*, 2034.  
 Car, Quar, 598, C V 12; *si seulement!*, C III 23.  
 Ce: *ce*, pron. atone, 11; v. Se, Ceu, Ice, Iceu, Ic', C'.  
 Ceas, Ceaus, Cel, Celi, Celui, v. Cil.  
 Celeir, Celer, v. Saleir.  
 Celerier v. Sallerier.  
 Celonc v. Selonc.  
 Cent, Sant, 276, 2117; -s, 1452.  
 Cerne: *piège en cerceau* (?), C II 14.  
 Certain, 2401; -s, 232; -aine, -ainne, -einne, 628, 723, 2228.  
 Certainnement: *assurément*, 2400.  
 Certes: *assurément*, 113; *sertes*, 676.  
 Cest, Ceste, Cestu, Cestui, v. Cist.  
 Ceu, pron., forme tonique de *ce*, 217.  
 Chacier [Chescier]: *chasser, chercher à atteindre*, 737; *chescent, chessant*, 1254, 1487; -ié, 856.  
 Chainge: *échange*, 1151.  
 Chaingier, Changier: *changer, échanger*, 716, C V 23; -ié, 284; -iez, 344; -iée, 2194.  
 Chair, Char: *chair*, 1396, 1401.  
 Chair [Cher]: *char*, 40; -s, 1574.  
 Chairait v. Cheoir.  
 Chaitéé: *chasteté*, A 144.  
 [Chaloir] v. impers. ind. prés. iii, *chaut*, 2483.  
 Chalor: *chaleur*, 1411.  
 [Chambe]: *jambe*; -s, A 187.  
 Chamin: *chemin*, 738; -s, 811.  
 [Champion]; -s, A 244.  
 Chanceneté: *chansonnette*, C II 43.
- [Chançon]; -s, C V 33.  
 Chandoile, -oille: *chandelle*, 1479, 2364.  
 Chanoine, -oinne, 929, 997, 1612, 1625, 1635, 1651, 1691; -s, 563, 569, 1579, 1641.  
 [Chant], -s, 1310.  
 Chanter, -eir, 209, ind. prés. i, *chant*, C V 38; -ent, 973; -erai, C II 3.  
 Chapeil: 1591; -es, 1615; v. notes.  
 Chapelle, 2033.  
 [Chaperon], Chapiron, A 19; -s, 1929.  
 [Chapistre, -itre], -s, 595, 787.  
 Chappon, 2624.  
 Chardenal: *cardinal*, 666, 1313.  
 [Chargier, Chergier], -ié, 1216; -iez, 540; *charja*, 1001.  
 Charitei, -é, 1434, A 532, etc.; -éiz, 1137.  
 Chascun v. Chescun.  
 Chasteil: *château*, 428; -ials, 932.  
 [Chastelain]: *châtelain, seigneur qui possédait ou qui occupait un château et qui y administrait la justice au nom du roi ou d'un haut feudataire*; -s, 231, 399, 446.  
 [Chastier, se]: *se corriger*, -e, 891; -ent, 1757.  
 Chateil: *capital*, 534.  
 Chances, A 134.  
 [Chauciée]: *chaussée*, -s, 682.  
 Chaucier: *chausser*, A 169; -iet, pcp. passé, 1644.  
 Chaut v. [Chaloir].  
 [Chaut]: *chaud*, -z, 1275; -des, 1537.  
 Cheance: *fortune*, 1278.  
 [Chece]: *châsse*, -s, 2032.  
 Chenal, f.: *gouttière*, 2339; -aus, 2344.  
 Chëoir: *choir, tomber*, 715; ind. prés. iii, *chiet*, 2213; vi, -ent, 718; fut. iii, *chairait* (*cherra*), 1089.  
 [Cherriere]: *rue, route*, -s, 2336.  
 [Cherroi]: *chariot*; -s, 1247.  
 Chers v. Chair.

- Chescun, Chascun : *chaque, chacun*, 663, 2309; -s, 1079; -e, 596.
- Cheval, Chival, 1965, A 521.
- Chevalier, 181, 212, 457, 1704; -s, 427, 472.
- Chevallerie, 1709.
- Chiche : *avare*, 512, 934.
- [Chief] : *chef*, -s, 1107; *tête*, A 292.
- Chier : *estimé, cher, chéri, précieux* : 86, 185, 1583; -e, 922; -s, 1131; acheter chière, C III 30; comparer, C IV 11; avoir chier, 1661; tenir chier, 1754; -s, 1994; -e, 2648.
- Chierement : *affectueusement*, 1115.
- Chierté : *privation*, 1324.
- Chose, 1220 (avec nég. : *rien*), 1671, 1745.
- Ci, Si : *ici*, 364, 897, 1151; pour "Si" (sic), 2235.
- Ciel, 2082.
- Ciet v. Sëoir.
- Cil, Sil : *ce, celui-là; ces, ceux-là*, 16; cel, rég. atone, sg., 86; celui, selui, rég. tonique, dir. et indir., 865, 1158, 1737; ceaus, ceas, pl. rég., 363; fém. : cele, celle, selle, 625, 628, 631; celi, rég. indir. sg., 220, C II 4; celles, 1184; cf. Icil.
- [Cimitiere]; -s, 1233.
- [Cinture]; -s, 2051.
- Cist : *ce...-ci, celui-ci, ces...-ci, ceux-ci*, 384, 2087, 2429; cest, rég. sg. atone, 958; cestu, cestui, rég. sg. tonique, 949, A 229; ces, ses, pl. rég., 365, 932; fem., ceste, 8; f.pl., ces, ses, 989, 1146; cf. Icist.
- Citain : *d'une ville*, 997; -eines, 989.
- [Cité] : *ville*, -eiz, 932.
- [Clamer] quite : *abandonner toute prétention à qqch*, ind. prés. i, claim, 1737; *appeler*, A 227.
- Clartei, A 328.
- Cler, Cleir : *clair*, 693; -s, 657; -e, 655, A 247 (*fourbie*).
- Clerc : *moine* (distingué des chanoines et des convers), 928, 1022, 1546, 1572, 1945; -s, 563, 1570; *ecclésiastique*, 847, A 576; *étudiant*, 2296; -s, 1776; *savant*, 2672; -s, 45, A 465, A 484.
- Clergië : *science*, 2499.
- Clergie, -iët : *clergé*, 925, 961, 2015.
- Cloche, 1964.
- Clore : *enfermer*, 807; clos, A 196; close, 795.
- Closon : *enceinte*, 803.
- Clostre : cloître, 1281, 1517.
- Clostrier : *cloitrier*, 1113, 1164, 1283, 1319; -s, 1097, 1259.
- Coens v. Conte.
- Coi : *quoi*, 66, 1919 (réel), 2393 (interrog.), v. Por coi.
- Coig : *coin*, 128.
- Cointe : *renseigné*, 650; *rusé*, 1970.
- [Coitier] : *serrer de près.*, -e, 416.
- Coitous : *ardent*, C IV 14.
- Col : *cou, gorge*, 1965, 2631.
- Col : *coup*, A 343; -s, 1717.
- [Colée, Collée] : *coup*, -s, 603.
- Colerique, 2571, v. note.
- Colon : *pigeon*, 2164; -s, 2158.
- Color : *couleur*, A 583.
- [Colp] : *coup*; cols, 1717.
- Com v. Con.
- Combatre se : *se battre*, 294; ind. prés. i, -bat, 1077; vi, -batent, 1719; fut. iii, batront, 1788; cond. i, -batroie, 1698.
- Comble : *rempli*, 670.
- [Combler] : *remplir*, -éi, 1605.
- [Commander] : *commander, confier, recommander*; comant, ind. prés. i, A 130; -e, 1415; -ent, 1553; -é, 2072.
- [Commandement] : *ordre* (du pape), -s, 659, 1573.
- [Commandise], -s, 1461, v. note.
- Comme, dans des comparaisons, 50.
- Commencement, 2581.

- Commencier, Comencier, 2, 1552; ind. prés. iii, -e, 2578; fut. i, -erai, 559.  
 Comment, Coment, 108, 310.  
 Commun, 38; -s, 1708, 2529 (subst.).  
 Communal, 1794.  
 Compareir : *payer*, C IV 11.  
 Compas v. Compas.  
 Con : *comme*, *que* (en comparaison : si con, ainsi con, tel con, etc.), 159, 482, 1442; 502, 717; prem. terme d'une compar. corréll, 520; *combien*, *comme*, 113, 114; *quand*, 2557, 2561 (!); manière : *comment*, 1244.  
 Conëu v. Conoistre.  
 Confessor : *confesseur*, 1262, 1263.  
 [Confondre], confonde, 1292.  
 Confort : *soulagement*, *secours*, *consolation*, 1420, 2644, 2679, C II 17; *résignation pieuse*, 804.  
 Conforter, -eir : *consoler*, *encourager*, 2242, A 27; -e, 2642 (réfl.), C III 19; -éi, -éit, 2645, C IV 10.  
 [Confrairie] -s, 1923.  
 [Confondre]; -funduz, A 202.  
 Congié, -iét : *congé*, 1424, 1426.  
 [Congreer] (concreer) v. neutre : *pousser*; ind. prés. iii, congrie, 1042.  
 [Conissant], Conoissant, adj. et subst. : *qui sait apprécier*, 120; -s, 355.  
 Conoissance : *connaissance*, 1525; *jugement*, 2349; *signe distinctif*, A 325.  
 Conoistre : *connaître*, *juger*, *apprécier*, 36; ind. prés. iii, -oist, -oit, 268, 987; iv, -oissons, 1175; vi, -oissent, 105; pcp. passé, -ëu, 2668; -z, 1951; -e, 2110.  
 Conpaignie : *compagnie*, *société*, 1004, 1344.  
 Conpagnon, 2152; -s, 1270.  
 Conpas, Compas : *règle*, A 439; a droit compas : *avec régularité*, *proportion*, 1389.  
 [Conpasser], -ent, 2516.  
 Conquerre : *acquérir*, *amasser*, 1251; ind. prés. vi, -ierent, 936; prétt. iii, -ïst, 1933; pcp. prés., -erant, 2026; passé, -is (*conquis*), 751.  
 Conquerrement : *biens acquis*, 2064.  
 Conscience, A 78.  
 Conseillier, Consillier, Consoillier, 832; -oient, 194; *parler en secret*, C V 31; réfl. : *prendre conseil*; *conspirer*, 766; -e, ind. prés. iii, 741.  
 Consentir v. act. : *approuver*, *accorder*, A 97; consent, ind. prés. iii, 1567.  
 Consoil : *conseil*, 739; *façon de penser ou d'agir*, 1421, 2524; *concile*, *consols*, 768.  
 Consoillier : *conseiller* (subst.), 910.  
 Consoilloour : *conseilleur*, 192; -sil- lieres, suj. sg., 1179.  
 [Consoler]; subj. prés. iii, consot, consout, 784, A 24.  
 Conte : *comte*, 261; coens, cuens, quiens, 324, 455, 2406.  
 Contenance : *maintien*, *conduite*, 839; -s, 1533.  
 Contenir se : *se conduire*; -tiennent, -tiennent, 1701, 1727; *se contenir*, 126.  
 Conter; *raconter*, *énumérer*, 70; -a, 1993; -eroie, 1225; -ée, A 66.  
 Continance : *privation*, *restreinte (état de)*, A 29.  
 Contrait : *contrefait*, *estropié*, 1983; -s, 1943; -e, 1977; -es, 1976.  
 [Contraitat] : *petit "contrait"*; -s, 1980; v. note.  
 Côntre, 93; *vers*, 642; à l'occasion de, C II 1.  
 Contree : *pays*, C III 2.  
 [Contrefaire] : *imiter*; -font, 2318; -faites : *de déguisement*, A 14.  
 Convaint v. Covenir.  
 Conveir v. Convers.  
 Convenant, Covenant : *accord*, 1658, 1685; -s, 1663.



- Convent, Covent, -ant: *engagement*, [Covenir]: *falloir*; covient, -vaint, 42, 991; -s, -z, 1110, 1112; *monastère*, C IV 10; fut. iii, covendrait 833; 1109. cond. iii, -oit, 1667.
- Convers, Conver, -veir, 573, 1553, 1556, [Couverner] v. Gouverner. 1560, 1561, 1569, 1937, 1967; -e, 2149; Covert v. Covrir. -es, 577, 2091.
- Cop: *coup*, A 286; cf. Col.
- Coraige: *disposition*, *humeur*, 1326; *cœur*, A 27.
- Corone: *couronne*, 415, 694.
- [Coroner]: *glorifier*, *exalter*; -e, 2287; -éi, 923; -ée, 2284.
- [Coros]<Corrosum (?): *pourri*, *dégoûtant*; -es, 2626. Cf. Ducange, s.v. *corrositas*: "putridine aut corrositate."
- Corpe: *faute*, 1095; -s, 1068.
- Corpeus: *corpulent* (?), 2570.
- Corpus Domini: *l'hostie*, 1223.
- Corresous: *courroucé*, C IV 6.
- [Corroussier]; -ent, 1062.
- Cors: *corps*, 454.
- Cors (cursus): *cours*, 2437.
- Cort: *cour*, 245; -s, 117; -z, 911.
- Cort: *court*; tenir cort, 246; -s, 1112; -z, 912.
- [Cortil]: *jardin attenant à une maison*; -z, 2342.
- Cortois: *courtois*, *noble*, 65.
- Cortoisement: *honnêtement*, 1692.
- Coson, Cosson: *courtier*, *homme d'affaires*, 1245, 2061, 2485.
- Costous: *coûteux*, 2609.
- Costume, Custume: *habitude*, *pratique*, 1890; -s, 1575; *redevance*, *chose due par coutume*, 2166; *usage* (juridique), 2188.
- [Couart] v. Cowart.
- Couchier, 1539 (neutre); -ent (réfl.), 1285.
- [Coudre]; *cosu*, A 20.
- [Coutiere] (gouttiere): *larmier d'une maison*; -s, 2335.
- [Covoiter]: *convoiter*; -e, 520.
- Covoitise: *cupidité*, *avidité*, 668.
- Covoitous: *avide de gain*, 1749.
- Covre: *cuivre*, 1906; -s, 1909.
- Covrir: *cachier*, *dissimuler*, 41; ind. prés. iii, cuevre, 722; vi, -ent, 1531; pcp. passé, covert, 1509; -e, 1153; cuvertes, 873.
- Cowart, Couart: *poltron*, 2123; -s, 322; f., -de, 2154.
- Crassance: *progrès*, *avancement*, 1786.
- Creance: *foi*,  *croyance*, 17, A 395.
- [Creater]: *autoriser*, ind. prés. iii, -et, 526.
- Creature, 1488, avec nég.: *personne*.
- [Crembre]: *craindre*; ind. prés. iii, crient, 1014; vi, criement, -mment, 835.
- [Crestien]: *chrétien*; -s, 46.
- Crestientei, 664, C II 28.
- [Crever], -éiz, 705.
- [Crevice]: *écrevisse*; -s, 174.
- Criemment, Crient, v. [Crembre].
- [Crier]: *accuser publiquement*; -ei, 1745.
- Criminal, -s, 711.
- Croire, 1946, A 494; ind. prés. i, croi, 26; iii, croit, 760; vi, -ent, 168; subj. prés. iii, croie, 2316; *avoir confiance*, 1356; croit, (réfl.), 1358; je me croi, C I 17; je me fie.
- Crois v. Croix.
- Croistre: *pousser*, *grandir*, 2660; ind. prés. iii, croist, 1042; act., A 514.

- Croix, Crois, 1761; être en la cr. : être torturé, 1100.
- Croller, v. neutre : bouger, 790; -e, 654.
- [Croller]; -ent, 1545; v. note.
- Cruai, Cruel, Cruiel : cruel, méchant, 1151, 1755, C V 28; -als, -aus, -els, 200, 875, 1145, C III 26 (f. sg.).
- Crualtei : cruauté, 748.
- Cruai : cru, 172.
- Cude, -ent, v. Cuidier.
- Cuer, 387; -s, 828; bonne disposition, 2494.
- Cui, cas indirect de qui; réj. d'un verbe, 677; après prép., 561; avec sens génitif, 1949, A 564.
- Cuidier [Cudier] : s'imaginer, supposer, croire, 592; ind. prés. i, cui, cuit, cuz, 124, C I 21, A 46; iii, cuide, cude, 1835, 2103; vi, -ent, 525; prêt. i, -ai, C II 13; iii, -a, 2161.
- Cuire; ind. prés. iii, cuit (réfl.), 1479; pcp. prés., cuissans, 585; passé, cuit, 166; -e, 2011.
- Cure; avoir c. : se soucier, 1140.
- Cusine : cuisine, 1336.
- Costumes, 1575, v. Costume.
- Cuvertes, 873, v. Couvrir.
- D', 1039, v. De.
- [Dait] : dette; -s, 1835; v. Det.
- Daite, v. Dette.
- Damaige : détriment, 1007; -s, 200.
- Dame [Damme] : dame, C III 25; -s, 151; maîtresse, A 201; -s, 1129, 1157.
- Damedeus : le bon Dieu, 2236, C V 29.
- Dampner : damner; -é, 161.
- Darriere : derrière, 921.
- Davant, 1774; v. Devant.
- De : de, avec, à cause de, concernant, en vue de, 39, 51, 939, 1047, 2088 etc.; dans une comparaison, 473; de bout, 593 (v. note); de voir, 296; de rien, 2604; de nule rien, 2671 : en rien; avec article : dou, du, 1, 1670; del, 2262; des, 177, 850, etc.
- Debonaire : gracieux, bon, 242.
- [Debouter] : pousser à bout; -ent, 1047.
- Deça, Deçai, Desai, 400, 473, 1808, 1812.
- [Dechêoir], dechient, ind. prés. vi, 551.
- Deciple, Disciple, 536, 1403; -s, 532.
- Decliner, neut. : baisser; -ent, 1471.
- [Deçoivre], Desoivre : tromper, 2048; ind. prés. iii, deçoit, 1386; vi, desoivent, 2069; impf. iii, decevoit, 1932; pcp. passé, decëu, 800; -z, 2008.
- [Decret] au pl. : le droit canonique; -eiz, 2334.
- Dedens, Dedans, adv. 1504; prép. 589.
- Defaire [Desfaire] : mutiler, avilir; -ait, 1997, A 18; -e, 1619, -es, A 13.
- [Deffendre] : protéger; defent, ind. prés. iii, A 367; interdire; -dent, 2610; -du, 954; -uz, A 133.
- [Defier] : inspirer de la méfiance; ind. prés. iii, defie, 2587.
- [Defoller] : fouler aux pieds; -ent, 676.
- Defors : dehors, 1501.
- [Degouter] : dégoutter; ent, 2336.
- Dehaitié : souffrant, 1073.
- Dela, 1529, 1808, 1811.
- Delaiier : retarder, C V 27; deleant, C V 40.
- Deleiz, : à côté de, 2656.
- Delit : plaisir, A 478.
- Delitous : agréable, délicieux, C IV 21.
- Delivreir : libérer; -e, A 511; prêt. iii, -ait, 2260; subj. prés. iii, -e, 1181; faire abandonner (?), 1308.
- Deluge, 602.
- [Demander], demant ind. prés. i, A 132; -e, 995; -ent, C V 9; demant, impérat. ii, C V 37.
- Demandeor : quêteur, 2486.
- [Demener]; -eine C I 4.
- Demesurei v. Desm.
- Demi, A 146.

- Demorée : *séjour*, C III 13.
- [Demorer] : *tarder*, A 95; ind. prés. iii, -et, 1260; vi, -ent, 676; *séjourner*, -e, 1880; -é C III 2.
- [Denier] : (au pl.) *argent*, 971.
- [Dent], A 366, v. note.
- Departie : *séparation*, C I 48.
- [Departir]; departies : *distinctes*, 2655.
- Deport : *amusement*, 230.
- [Depriier] : *supplier*; -ons, A [610].
- Derendre : *jeter le froc*, 1064.
- Des : *dès*, 380, 2322.
- Des v. De.
- Desai, 1808; v. Deça.
- Desapertir : *déconcerter, bouleverser* (?), 679.
- [Desarmer, -ermer]; -é, 52; éiz, A 107.
- [Descendre]; descent, ind. prés. iii, A 435; -dent, A 569.
- [Deschëoir]; -chiet, ind. prés. iii, A 404.
- Desclos : *ouvert*; -e, 796; *exposés*, 809.
- [Descombrer] : *décharger*; -e, A 536.
- [Desconfire] : *malmener, mettre à bout de ressources*; -is, 100, 1051.
- [Desconforter] se : *perdre courage, être gêné*; ind. prés. iii, -e, 2641; vi, -ent, 2604; subj. prés. iii, desconfort, 1106; -éi, 2646; -éiz, A 165.
- [Desconoistre]; desconëue : *méconnaisable*, 2203.
- [Desconoissant] : *peu éclairé*; -s, A 80.
- [Descorder] se : *différer*; -ent, 1621.
- Discovert (à) : *à découverte*, A 293.
- [Descovrir] se : *s'exposer, se dévoiler*; ind. prés. iii, -cuvre, 37; vi, -ent, 1532; pcp. discoverte (act.) 1464.
- [Desdeignier] : *dédaigner*; -ogne ind. prés. iii, A 172.
- [Desdire] : *réfuter*; prét. iii, -dist, 2254; *défendre*; pcp. passé dit, 959.
- [Deservir] : *mériter*; -i, C V 12.
- Desesperance : *irréligion*, 1030.
- Desesperer : *désespérer, perdre la foi*, 930, 1325; prét. iii, -ait, 1883; pcp. passé, -éi, 156, 496; -éis, éiz, -éz, 1027, 2328, 2434.
- [Desëuré] : *malheureux*, C III 33.
- Desevrer : *détacher*, réfl. 2126.
- Deshonor, 1548.
- Desierrance, Desirrance : *envie forte, désir*; 1419, A 117; C I 12.
- Desir, A 594, C IV 30.
- [Desirer]; ind. prés. i, desir, 2677; -ans C IV 12.
- Desirier : *désir*; A 592, C II 38.
- Desirous : *désireux*, C IV 13.
- [Desliier] : *délier*; -lient, A 578; -iées, 2431.
- Desloaul : *faux, infidèle*, 1037; -aus, 130.
- [Desloi] : *infidélité, fausseté*; -z, 2443.
- [Desmesuré] : *qui dépasse les bornes*; -z, 931.
- Desoivre, -oivent v. Decoivre.
- [Desonoré]; -z, 999.
- Desordenement : *désordre*, 1577.
- Desous, Desoz; au d., 157, 1078.
- [Despecier] se : *s'effriter*; ind. prés. iii, -piece, 1904.
- Despendre : *dépenser*, 253; ind. prés. iii, -spent, 506; vi, -spendent, 951.
- Despens : *dépense*, 838.
- Desplaire, 1851.
- Desploier : *délier*, 2290; *répandre*, -e, 2348; -ent, A 579; -e, 2387.
- Despondre : *discourir*, 2572.
- Desprisier : *déprécier*, 31; *mépriser*, -e, A 414.
- Desraison (à) : *injustement*, C I 46.
- [Desteindre]; -taintes, A 582.
- Destorbier : *embarras*, C V 25.
- Destraindre : *contraindre, faire souffrir*, C I 31; ind. prés. iii, -aint, -oint, C IV 16, 2678.
- Destre; a d., 730.

- Destroit : *serré, avare*, 234; -e, 1155; -s, 2468; *abattu, affligé*, 1219, 2454; *sévère*, 1335; se mettre en destroit : *se priver de liberté*, 1357.
- Destruire, Destruure, 1119, 1593; ind. prés. iii, -struit, 770, 2345 (réfl.); vi, -struent, 837; prêt. i, -strus, 1093; fut. vi, -struiront, 1163; subj. prés. iii, -strusce, 779; pcp. passé, -struit, 1586 (réfl.); -es, 1057.
- Desus, -uz, 640, A 288 (a d.).
- Desvoier : *s'égarer*, 825; -ent, (réfl.), 1224.
- [Deswuidier] : *dévider*; -e, 1866.
- Det < debitum : *dette*, 2197; v. Dais.
- Dete, Dette, Daite, 1833, 2166, 2201.
- Detor : *débiteur*, 2210.
- Deu, Dieu, 10; voc. 426; Deu merci, 444, A 16; Deus, 23; voc. 119.
- Deus, Deux, 434, 1617.
- Devant, Davant, 1393, 1774; (*temps*) 1229.
- Devenir, 691; -viennent, 2403; fut. iii, -venra, 295; vi, -venront, 1164; subj. prés. vi, -viegne, 1088; pcp. passé, -u, 282; -s, 308, 478.
- Dever : *du côté de*, 2627.
- Devin : *maître en théologie*, 1476, 2275, 2286, 2295, 2307, 2357, 2367, 2390, A 576; -s, 579, 2271, 2274; *divin*; -e, 774.
- Devinaille : *invention*, 592.
- Deviner : *inventer*, 2271; -ent, 2357.
- Devinitei, Div-; *théologie*, 2140; éiz, A 224; *divinité*, 2278.
- Deviser : *expliquer*, ind. prés. i, devis, 805; iii, -e, A 112; *combinaer*; -éz, 1901; -ée, A 590.
- Devoir, auxil.; ind. prés. i, doi, C I 8; iii, doit, 210; iv, devons, 715; vi, doivent, doivent, 16, 843; fut. i, dovrâi, 32; iii, -ait, 678; cond. iii, -oit, 656, devroit, 209; vi, -oient, 767; subj. prés. iii, doie, 29; impf. iii, dëust, 690; verbe act : *devoir*; doit, 259; doivent, 1855; *exiger, réclamer*; doit, 744, 1436.
- [Devorer], -ent, 671.
- Di, Die, Dient, etc., v. Dire.
- [Diable, Dyable]; -s, 522, 658.
- Diadragagant : *médicament émollient à base d'adragante*, 2617; v. *Flos Medicinae*, v. 925.
- Differance, 1623.
- Digne, 256, A 367; -s, 415; *juste*, 1402.
- Dire : *dire, parler, raconter, nommer*, 11, 51; ind. prés. i, di, 221, 518, dis, 152; iii, dit, dist, 548; iv, disson, 887; vi, dient, 1055; prêt. iii, dist, 1404; fut. i, dirai, 560; iii, -ai, 1243; iv, -ons, 489; subj. prés. i, die, 1421; iii, 1355; impérat. ii, di C II 45; v, dites, A [699]; pcp. prés., diant, 1657; passé, dit, 897; -s, 438; -e, 587; -es, 2382.
- Disciple, 536, v. Deciple.
- Dit : *mot, sentence, récit, etc.*, 24; -s, 15.
- [Ditier] : *dicter, composer*; -e, 70.
- [Divers] *étrange, farouche, mauvais*, A 7; -e, 2527; es, 578.
- Doble : *double*; -s, 1271.
- Doble, 2202; v. Doubleir.
- Doblier : *à double tissu*, A 227.
- Doctrine : *étude (?)*, 2500.
- Dognent, Doignent, Doingt, Doint; v. Doner.
- Doit s.f. : *fontaine*; -z, 771.
- Dolent, C IV, 28; -s, C IV 6.
- Doleros : *douloureux*, C II 36.
- Dolor : *douleur*, C III 8; -s, C II 42.
- Dolz v. Douz.
- Don v. Dont.
- Don, 195.
- Donec, 509, v. Dont.
- Doneor : *aimant à donner, généreux*, 202.

- Doner, Doneir, 4, 195; ind. prés. iii, Droiturier : *juste, vrai, équitable*, 738; done, 881; vi, -ent, 257; impf. vi, -a, 607; -e, 6, 137.
- oient, 118; prét. iii, -a, -ait, 1930, Duc, 261; -s, 357.
- 1931; vi, -erent, 1571; fut. iii, -rait, Duel : *chagrin*, C IV 34; *deuil*, 2113.
- 2467; cond. i, -roie, 1070; iii, -roit, Dui : *deux*, 293, v. Deus.
- 1406; subj. prés. iii, dogne, 205, Dur, 235; -e, 1072; -es, 585.
- doigne, 1417, done, 1985, doingt, Durement : *fortement*, 464; *avec vi-*  
A 598, doint, 1782; impf. iii, donaist, *gueur*, A 171; *avec difficulté*, 845.
- 992; pcp. passé, -éi, 492; -ée, C III Dureir : *durer, subsister*, 907; -e, 818;  
16; -ées, 882; -éz, C III 35. -ent, 228; prét. iii, -a, -ait, 276,  
1897; fut. iii, durrai(t), A 318, A 448.
- Dont, Donc, 129, 1947; *d'où ?*, 1408; Durtei, 1206.
- donc*, 2590; *alors*, 2226. [Dyable] v. [Diable].
- Doräure : *dorure*, 1907. Dyamargariton, 2623; v. note.
- Dorer; -éi, 1911. Dyarodo, 2619; v. note.
- Dormir, 1666.
- Dortour : *dortoir*, 1516.
- Dotens : *craintif*, A 272.
- Dotte, 2168, v. Douter.
- Doubleir, C II 42; -e, doble (neutre), 2202, 2204.
- [Douloir] : *souffrir*; duet, ind. prés. iii, C II 29; réfl. : *se lamenter*; duell ind. prés. i, C II 4.
- Doutance : *crainte*, 280.
- Doute : *crainte*, 111; *doute*, 642.
- Douter, -eir : *craindre, hésiter*, 761, 806; ind. prés. i, dout, 1034; iii, -e, dotte, 1006, 2168; iv, -ons, 1527; vi, -ent, -et, 835, 2354; fut. iii, -erait, 644; pcp. prés. -ans : *circonspect*, 690; réfl., -ent, 236.
- Douz, Dous, Douls, Dolz : *doux*, C III 6, IV 2, IV 8, V 13; -ce, 2505.
- Doze : *douze*, 1071.
- Drap, A 17; *habit, robe*, -s, 1090.
- Droit : *juste, précis*, 636; *droit*, 831; -e, 30; sbst. : *le Juste*; -s, 1848; a droit, adv. : *comme il convient*, 218.
- Droit : *droit, ce qui est dû*, 260; *ce que l'on paye*, 2189; *droit, justice*, 51, 62, 1297; *un droit*, 2188; -s, 1473.
- Droit, adv. : *directement*, 2686.
- Droiture : *probité*, 59; *justice*, A 249.
- Emeume v. Hiaume.
- Eglise, Englise, 71, 941; -s, 965.
- Eil, [el]; *autre chose*, 1502.
- El, Ou : *en le*, 128, 1053.
- Ele, Elle, 276, 1446; -s, 578; el, C II 26.
- Embleir, Enbleir : *voler, enlever*, 704, 878; -ei, 448.
- [Em-, Enbraser]; -é, 668; -ée, 236.
- Empereor, 277; -s, 175, 362; -eres, 313.
- Em-, Enpirier : (neutre) *retrograder, baisser*; (act.) *abîmer*, 107; -e, 583, 1752 (ampire); -ent, 106.
- [Emplir] : *remplir*; -issent, 1277.
- En, An, pron., 74, 683.
- En, Ant, adv., 1141, C II 43.
- En, prep., 30; en apert, 551; en destroit, 1357; en travers, 1560; en estant, 1675; en parfont, 2308; av. article : El, Ou, Es.
- En v. On.
- [Enbatre] s' : *s'engager dans une voie*; -us, 2146.
- Enbleir, v. Embleir.
- Enbrase, v. Embraser.
- Enchaucier : *poursuivre*, A 170.
- Enci, v. Ainsi.
- [Enclore] : *enfermer*; -clos, 1836.

- [Encombrer]: *embarrasser, charger*, Emploier, 2289; -e, C IV 32; -iez, pcp., *gêner*; -e, 2465; -é, -éi, 155, A 509; -z, 343.  
1162; *augmenter* (d'une dette); -e, [Enpoignier]; -e, 1478; -iée, 1480.  
2198. Enpoindre: *frapper*, 731.
- Encontre: *contre*, A 157. [Enporter]; -ent, 681.
- Encor, -e, Ancors, 132, 350, 1509. [Enpot] (enpost): *trompeur*; -es, 2576.
- Encuseor: *délateur*, 186; -s, A 219. Enprendre: *entreprendre*, 2096.
- Endemaim: *lendemain*, C I 24. [Enquerre]: *demander*; pcp. passé, -is, 1407.
- [Endetter] s'; -e, 1834. Ens: *dedans*, 2187.
- Endouceir: *endosser*, A 193. Enseignement, 25.
- Endurer, C I 26; -é, C III 3; subst., C I 30. Enseigner: *indiquer*, 831; ind. prés. i, -seing, 1437; -ié A 364.
- [Enemi], -s, 806; *Satan*, -s, 1599. Ensemble, 504; *avec*, A 126.
- Enfant, 1116; -s, -z, 286, 660; -fes, 1478. Ensi v. Ainsi.
- Enfance, C I 18. Entendement: *intelligence, discernement*, 2298.
- [Enferm]: *malade*; -s, 1435. Entendre, Entandre: *comprendre, discerner, apprécier; écouter avec attention*; à, en: *s'occuper de, se donner la peine de*: 98, 596 (subst.), 945; ind. prés. iii, entent, 26; vi, -endent, 21; -oient, 96; -dront, A 568; subj. prés. iii, -ende, 2416; vi, -endent, 142; pcp. prés., -ans: *éclairé*, 608, A 478.
- [Enfermerie]: *saignée*; -s, 1271. Entendue: *discernement*, 2277.
- [Enfleir]; -eiz, 1284, v. note. Entente: *application, énergie*; -s, 1250.
- Enfundu: *malade de l'enfontëure* (genre d'hydropisie), v. Godefr., s.v. *Enfondu*; -z, 2568. [Ententif]: *absorbé, appliqué*; -s, C II 12.
- Engegnairant, 2131, v. Engignier. Enterain: *intègre*; -ne, 394.
- Engegneur: *ceux qui font les machines de guerre*, 184. [Enterin]: *sans alliage*; -e, A 355.
- Engendreur: *celui qui engendre*; -s, 152. [Entier], Antier, 2608; -s, 812; -e, 1505; *consciencieux*; -es, 2664; *sin-cère*, -e, C III 32.
- Engendrëure: *génération*; -s, 147. Entor: *autour*, 698.
- Engig: *artifice*, 1298; *œuvre d'art*, A 445. Entr', Entre: *entre, parmi*, 124, 126.
- Engignier: *tromper*, 1840; -e, 1387; -ent, 2515; prêt. vi, -aient, 2131; -ié, -éy, 800, 926. [Entremeller]: *mêler, mélanger*; -ent,, 1273; -a, 1002.
- [Enlosangier]: *enjôler*; -ent, 2046. Entremetre] s': *prendre part à*; -ent, 1321.
- Enlumineir: *illuminer, donner de l'éclat à*; -e, A 351; -éi, 1912. Entrepris: *poussé à bout*, 188, A 165.
- Enmi: *au milieu de*, 2505. [Entrer]; -e, 1167; pcp. passé, -eiz, 30; anterait, f. iii, A 553; réfl., -éa, A 31.
- Enmureir, 1353.
- Ennuble: *nuageux*, 1506.
- Ennui, Enui, 2545, A III 3.
- [Enparlei]: *éloquent, habléur*; -éiz, 2027, 2591.
- Empirier v. Empirier.

- Enui *v.* Ennuï.
- [Envellir]: *vieillir*; -issent, 846.
- Envelopeir, [Envoleper]: *envelopper*, *enrouler*, 1541; -éiz, 1092.
- [Envenimer]: *empoisonner*, A 153; -éi, 2509.
- [Envers]: *à rebours*, *contre nature*; -e, 1280, 2155.
- Enverser: *renverser*, 2360.
- Envie, Anvie, 64, 1315.
- Envis: *difficilement*, 140; *a envis*: *de mauvais gré*, 2484; *difficilement*, A 86.
- [Envoïier]: *envoyer*; envoi, ind. prés. i, C II 44.
- Envolepeiz, 1092, *v.* Envelopeir.
- [Enwagier]: *mettre en gage*; -ié, 1607.
- Ermäure *v.* Armäure.
- Erme *v.* Ame.
- Errer: *voyager*; -ant, 1246.
- Es: *en les*, 19.
- Es *v.* As: *aux*, 1614.
- Esbahi, 179.
- [Esbatre]: *égayer*; -e, subj. prés. iii, A 29.
- Eschainge; -s, 307.
- Eschapeir, 2537; *aeschappe*, 2536; -eroient, 160.
- Eschaquier: *échiquier*, C II 41.
- Eschars: *avare*, 169.
- Eschauféi, 2574
- Esclot: *trace*, *empreinte*; -s, 810.
- Escole, Escolle, 2142; -s, 2299.
- Escolier: *étudiant*, 2495.
- [Escorchier], -e, 527; -ent, 206.
- [Esconter], -ent, 610.
- Escremir: *garer*, A 359.
- [Escrire]; pcp. passé, -it, 494; -s, 20; -e, 588.
- Escrit: *écrit*, *écriture*, 987; -s, 821.
- Escrature, 60; -s, 55.
- Escu: *bouchier*, 330.
- Escumé: *ruiselant de sueur*; -z, 1275.
- Esfroi: *agitation*, C I 13.
- [Esfroier]; -ent, 1252.
- Esgardeir: *noter*, *remarquer*, 1428; -ent, 636; -ez (impératif), 306.
- [Esgarer]; -éi, 2094; -éiz, 177.
- [Esjoïr s']: *se réjouir*; -i, pré. iii, C V 14.
- [Eslire]; pcp. passé, -it, 493; *aslites choisies*, A 488.
- Eslaignier, 9.
- [Eslumer]: *flamber* (?); -e, 2207.
- Esmai: *effroi*, 2148.
- [Esmarrir]; *esmarri*: *affligé*, 1285.
- [Esmeré]: *à l'épreuve*; -e, A 65.
- [Esmerillon]: *émérillon*, 702.
- [Esmiier] s': *s'émietter*; -e, 1904.
- [Esmolu]: *émoulu*; -e, A 247.
- [Esnesce]: *ânesse*; -s, 1235.
- [Espandre]: *répandre*; ind. prés. iii, *espant*, 2351; -u, 611; -ues, 2650.
- Espee: *épée*, A 237, etc.
- Esperance, 2240, C IV 30.
- [Esperdre]: *ruiner*; -us, 366; *éperdu*, 181.
- Esperé; *mal esp.*: *désespéré*, A 481.
- Esperit: *esprit*, 23.
- Esperite, A 89.
- [Esperon]; -s, A 158.
- Esperonner, A 185; -e, 416, A 180.
- [Espice]; -s, 2630.
- Esloit: *avantage*, *profit*, 2482.
- Esloitier: *tirer un avantage*; -ent, 2455; *réfl.*: *profiter*, *avancer*; -e, 519, 1781.
- Espoir: *peut-être*, 484, 525.
- Espoir, C V 23; -s, IV 8.
- Esposer: *épouser*; -aient (prét. vi), 1127; -ée, C III 24; -ées, 1134.
- [Esprendre]: *s'enflammer*; ind. prés. iii, *esprent*, 2208.
- [Esprover]: *se rendre compte*; -ai, C II 10; -ée: *éprouvée*, A 408.
- Esprueve: *épreuve*, 1199.
- [Estable], adj.: *ferme*; -s, 657.
- [Establir]; -i, 1919; -ies, 1130.

- [Estaindre]: *éteindre*; ind. prés. iii, -aint, (neutre) 2380, (actif) *A* 561; -tainte, *A* 370.
- Estallon: *étalon*, 141.
- Estape: *poteau, souche*; -s, 174. Mot germanique, cf. v. néerl. *stappe*; v. Verwijs et Verdam, *Middelnederl. Woordbk.*, s.v. *Stap*, 4, 6, où l'on trouvera les deux significations que donne Godef. du mot "estape."
- Esteir, lais ester: *je laisse aller*, 555; ind. prés. iii, estait: *va*, 1887; en estant: *debout*, 1675; pcp. passé esté: *été*, 189; estoie, 1423; -oit, 61; -oient, 87.
- Estendre, 595, v. note.
- Estinance: *abstinence*, 1885.
- Estoile, Estoille, Stole, Stoile, 622, 625, 646, 655; -es, 717.
- Estordre v. neutre: *se dégager*, 1124, 1189; -tors, pcp. passé: *hors de danger*, 188.
- [Estornel]: *étourneau*; -s, 2439.
- [Estouvoir]: *falloir*; ind. prés. iii, estuet: *il faut*, 2.
- Estraigement: *d'une façon effrontée*, 1954.
- Estrainge: *effronté, sans scrupule*, 1152.
- Estre, subst.: *manière d'être, condition, etc.*, 43, 1333.
- Estre v. 109; ind. prés. i, sui, suis, seux, 30, 104, *C* IV 7; ii, es, 1179; iii, est, 84; iv, somes, sommes, sumes, 284, 735, *A* [605]; v, estes, 113; vi, sont, 18; impf. estoie, estoit, estoient v. Ester; iere, impf., *A* 72; prêt. i, fui, 1092, fu, 1201; iii, fu, 81, fut, 65, fuit, 415; vi, furent, 46; fut i, serai, 1721; iii, -a, -ait, 487, *C* III 39; iere, 7, iert, 5; iv, seromes 799; vi, -ont, 185; cond. i, seroie, 1350; iii, -oit, 100; vi, -oient, -ient, 237, 1184; subj. prés. i, soie, 1512; iii, soit, 759; v. soiez, *C* III 26; vi, soient, 897; impf. i, fusse, 1197; iii, fust, 343, fut, 1454; vi, fussent, 161; pcp. passé, esté; v. Ester.
- Estreloi: *crime, forfait*, *C* I 16.
- Estrenormie: *astronomie*, 2137.
- [Estroit]: *étroit*; -e, *A* 260.
- Esvellier: *éveiller*, 1806.
- Et, conj., 1, 3.
- Euls, Eus, Euz, v. Oeul.
- Euve v. Uevre.
- Evesque: *évêque*, 819, 859, 896, 2015, 2331; -s, 562.
- [Evesqué]: *évêché*; -s, 1312, 2028.
- Evre v. Uevre.
- Exemple 4; -s, 15; *parabole*, 2391.
- Fable, 1992.
- Fable v. Foible.
- Faille: *faute, manque*, 220, 1699; faire faille: *faire défaut*, 1733; joer a totes failles (?), 214.
- Faillir, Fallir: *manquer, tromper, tromper l'espérance, faire défaut, dégénérer, s'abîmer, se fausser*, 225; ind. prés. iii, faut, 217, 1111 (en f.); vi, fall-, faillit, 216, 1825; fut. iii, faudra, fadrait, 288, 289; cond. i, fauroie, faudroie, 1733, 1735; subj. prés. i, faille, 591; pcp. passé, failli, 223; subst. -s, 218.
- Faire. I, Trans. (a): *faire, rendre*, 218; ind. prés. iii, fait, 144; vi, font, 175; impf. iii, faisoit, 1019; vi, -oient, 1559; prêt. i, fis, 1094; iii, fist, 748; vi, firent, 252; fut. iii, ferait, 2430; vi, -ont, 187; cond. i, -oie, 1429; iii, -oit, 1687; subj. prés. iii, face, 1383; vi, facent, fasc-, 1495, 2482; impf. iii, feïst, 239; vi, -ïssent, 1980; impératif. v, faites, 480; pcp. passé, fait, 207; -z, -s, 1944, 2180; -te, 1620; -tes, 1234. (b): *Prendre l'allure de*, 933. (c), *réfléchi*, 1275 (?) 1937. II, Avec l'inf., 1384. III,



- Intrans., 2335; feroient à proisier, [Fier]: *rude, pénible, difficile, redoutable, atroce*; -s, A 240; -e, 1506, C remplacer un autre verbe, 1116. V. V 5; -es, 575.
- Impersonnel, 1688.
- Fais, Faix : *fardeau*, 1320, A 515.
- Faiste v. Feste.
- Fait : *action*, 775; -z, -s, 222, 953.
- Farine, 2320.
- Fauce v. Faus.
- Faucement : *faussement*, C IV 26.
- Fauceté, 2013.
- [Faukon] -s, 701.
- Faul, Faus : *faux*, 579, 2324; f. pl., fauces, fauses, 147, 2431.
- Fausser, A 211; fut. iii, faucerait (neutre), 643.
- Fautre : *feutre, matelas* (?), 1218.
- Fellon : *vil, méchant, traître*, 167, 235, C I 47, etc.; -s, A 184.
- Feloignie, -oignoie, -onie : *bassesse, méchanceté*, 12, 510, 781.
- Feme, Femme, 2095; -s, 2049.
- Fenir : *finir*, 1261.
- Fer, A 138, etc.; -s, 635; *entraves*, 1570.
- [Ferir] : *frapper*; se fierent : *se jètent*, 1294; cond. iii, ferroit, A 293; pcp. passé, feru, 128; -s, A 536.
- [Fermail] : *boucle*; -aus, 2051.
- Fermer : *donner de l'assurance à*, 1762.
- [Ferré] : *garni d'une boucle*; -ées, 2051.
- Feste, Faiste : *fête*, 245, 2473; -s, 252.
- Festu : *fétu*, 638; -z, 640.
- Feu, Fou, 1338; -s, 171.
- [Feve] -s, 1680.
- Fi; syllabe, et interj. de dégoût, 2578, etc.
- Fi; de fi. : *en verité, assurément*, 2587, A 276.
- Fiance : *confiance*, A 168.
- [Fichier] : *fixer*; -iée, 638.
- Fier se, 2586; ind. prés. i, fi, 2590; iii, -e, 509; fut. i, -erai, 134; cond. i, -eroie, 1352.
- Fierement : *rudement, vigoureusement*, 1711, 1719, A 266.
- Fievre, 2566.
- Figue; faire la f., 207.
- [Fille] -s, 2065.
- [Filler] : *filer*; -e, 1866; -éi, 1867.
- Filz, Fiz : *filz*, 319, 1019.
- Fin, subst., 161.
- Fin : *sincère, véritable*, 162; -e, 6.
- Finement : *fin*, 2582.
- Finer, -eir : *achever*; -ent, 2358; *prendre fin*, 678; -ent, 1472.
- Fious : *qui a le fi* (espèce de ladrerie) [?], 2569.
- Fis-, Fesicien, Fesecien, Phisicien : *médecin*, 2542, 2579, 2594; -s, 2523.
- Fisique, Phisique : *médecine*, 2139, 2584.
- [Flael] : *fléau*; -s, 292.
- [Flairer] : *sentir*, intr.; -e, 2380.
- Fleumatique : *d'un tempérament caractérisé par un excès de flegme*, 2572.
- Florir : *ornier*, 47; *fleurir*, n. 2660; -issent, C II 2.
- [Flor] -s : *la fleur*, 377.
- Foble v. Foible.
- Foi, 54; -s, -z, 1474, 2375; per foi, 93.
- Foible, Foble, Flobe, Faible, Fable : *faible*, 796, 986, A 52, A 56, A 246.
- Foie, 2573.
- Foire, 1221; -es, 1248.
- Fois, Foiz, 892, 1188.
- Fol : *fou, insensé, dérégé*, 121; fols fous, 509, 1718; folle, 615; -es, 1048.
- Folie, Follie : *sottise, folie, sottie action*, 34; -s, 1595.
- Follement : *sottement*, 37, 611, 2358.
- Foloier : *faire des folies, s'égarer*, C V; ind. prés. i, -oi, C I 20; V 15.
- [Fonder]; -eiz, 2180; -ée, 2186.
- Fontaine, -ainne : *source*, 918, 2502.

- For : *four*, 291, 2042.  
 [Forastrier] : *forestier*; -s, A 6.  
 Force, 2265.  
 Forest : *forêt*, A 5.  
 Forfait, A 333.  
 Forge, 135; -s, 130.  
 [Forgegier] (forjugier) : *bannir*; -ié, 957.  
 [Forgier]; forje, 138; -ié, 131.  
 Forme : *modèle*, 653.  
 Forment, adv. quantitatif, 1046.  
 Fors, for : adv., *dehors*, 1503; f. de, 1253; prép., *excepté, hormis*, 1239; fors que, 1734.  
 Fort, fém., 803; fors, fém. pl., 1537; adv. C II 29  
 Fou v. Feu, Fol.  
 Fouchière : *fougère*, 2448.  
 [Franc] : *noble, généreux*; -s, A 387, C V 35.  
 Franchement, 1203.  
 Franchise, 1257.  
 Fraternelte, 1211; -z, 1279.  
 Freire : *frère*, 397; -s, 338.  
 Froit : *froid*, 2122.  
 [Fromage, -aige] -s, 1410, 2052.  
 Frouches, 1228, v. note.  
 Fruit, 145; -s, 2176.  
 Fuer : *taux*; à nul f., A 32 : à aucun *prix*.  
 [Fuire]; fuent, 264 (tr.), 854 (intr.); fut. iii, fuirait, A 164; vi furont, 1713; cond. i, furoie, 1716.  
 Fust : *bois*, A 357.  
 [Gab] : *plaisanterie*; gas, gais, 84, 1089.  
 [Gaber] : *se moquer de, railler*; -ée, 902; -éiz, 1058.  
 [Gaignier] : *gagner*; -iéi, 1263, v. note.  
 Gaire, Gaires : *guère*, 1332, 1889.  
 Gaiste v. Gaster.  
 Gais v. Gab.  
 Gais : *bavardage*, 367.  
 Gaitier : *surveiller, protéger*, 2100; réfl. 2160 (v. note), A 10.  
 Galie : *espèce de bateau*; 2682.  
 [Garçon] -s, 286.  
 Garde; avoir g., A 204.  
 Garder, -eir : *garder, protéger, surveiller, observer*; réfl., *sé garder, s'abstenir*, 807; -e, 2153; -ent, 813; -oient, 48; -erai, 1739; subj. prés. iii, gart, 23, C III 36; -essent, 2607; -éiz, 2184.  
 Garir : *défendre*, 1394; *guérir*, C V 3; ind. prés. iii, -it, A 539; pep., -i, 224.  
 Garni : *muni*, A 292.  
 Gas v. Gab.  
 [Gaster] se : *s'user*; gaste, gaiste, 2341, 2345.  
 Ge, Gié, Je, 11, 132, 1054.  
 [Gement] v. [Jument].  
 [General] -s, 73; v. note.  
 Gengibre : *gingembre*, 2622.  
 Gent : *joli*, 2446; C II 9; adv. 70; *noble*, -z, 317 (?).  
 Gent, 54; -s, 7; male gent : *brigands*, 1293; gent : *compagnie de soldats*, 1104; gent, genz avec nég. : *personne*, 947, 1519.  
 Gentil : *bien né*, 1010; -s, -z, 1000, A 388.  
 Gentillesce : *noblesse*, 996.  
 Géolle : *cage*, 2439.  
 Geometrie, 2138.  
 Gesir : *coucher, être couché*, 1218; ind. prés. vi, gisent, gissent, 1337, 1591; impf. gisoient, 89.  
 Geteir, -er, 762; ind. prés. iii, gite, -et, 1419, 2320; vi, -ent, 1253; geteroit, 613; getées, 1141.  
 Jeu : *jeu*, 1286.  
 Gëuner, Jëuner, 1665, 1875; -é, 1879.  
 Gié : *je*, v. Ge, Je.  
 [Gigue] : *violon*; -s, 208.  
 Gingebret : *médicament et friandise à base de gingembre*, 2616.

- Gisent, Gissent, Gisoient, v. Gesir.  
 Gite, Gitet, Gitent, v. Geteir.  
 Glaive, *A* 366.  
 [Glorious]: *glorieux*; -e, 347.  
 Glose: *glose*, 2429; [*réprimande*, 2430].  
 Glout: *avide*, 536.  
 Gote, Goute: *goutte*, 709, 2107.  
 Goule: *gueule*, 1973.  
 Gouverneur [Coverner], 2411; -ent, 1289; -assent, 2608.  
 [Gouverneur], -eres, 1180.  
 Grace, Graice, 946, *A* [600].  
 Grain, 144.  
 Graindre: *plus grand*, *C* I 24.  
 [Grainge] -s: *entreprise agricole d'un monastère*, 1226; v. note au v. 1235.  
 [Graingier]: *religieux chargé de l'administration d'une grange*; -s, 1288.  
 Graine, Grainne, 311, 1040.  
 Grais, Graiz: *gras*, 1967, 1983, 2624.  
 Grant, 4; -s, -z, 82, 117.  
 Gre; de son g.: *librement consenti*, *C* II 25; mal g. mien: *malgré moi*, *C* II 34.  
 Grever: *charger, peser, ennuyer*; *C* I 40; ind. prés. iii, *grieve*, 1670; *greueroit*, 1714; subj. prés. iii, *griet*, 2214; pcp. passé, *éz, -éiz*, 540, *C* III 31.  
 Grief: *difficile, pénible*, *A* 290.  
 Grijois: *grec*, 57, 66.  
 [Grondre]: *murmurer, gronder*; -e (subj. prés. iii), 44.  
 Gros, 396; -ses, 882.  
 Guerre: *lutte*, 1465; *brigandage*, 1998.  
 Guerredon: *récompense*, *C* I 57.  
 [Guerroier]; -e, *C* IV 9; -ent, 1953.  
 Guie: *guide*, *A* 513.  
 Guier: *guider*, 816.  
 Guile, Guille: *ruse, fourberie, duperie*, 387; -s, 268.  
 Guileor, Guilleor: *fourbe*, 122, 2485 (?).  
 Guiler, Guiller, -eir: *duper, ruser*, 125, etc.; -e, 2595; -ent, 854; prêt. -ait, 1935; -ant, 2021; -éi, 2087.  
 [Guiple]: *morceau de toile ou de soie avec lequel les femmes s'entouraient le visage*; -s, 2050.  
 Guise: *façon, guise*, 1128; -s, 872.  
 Ha! Hai! 661, 882.  
 Haberc, Habert, Abert: *haubert*, *A* 206, etc.  
 Haïr, 29; ind. prés. i, he, *C* III 13; heit, 1469; vi, aïssent, *A* 454.  
 Hardement, Herdement: *bravoure*, 1720, 1787.  
 Hardi, Herdi, 50, 2026.  
 Haut; -s, 305; -z, 2451; -e, 447; -es, 262; de h.: *d'en haut*, *A* 286.  
 Hautesc: *noblesse*, 995.  
 He las! *C* III 33.  
 Heit v. Haïr.  
 Herbe, 2593.  
 Herbergeor: *hospitalier*, 201.  
 Herdement: *bravoure*, 1720.  
 Herdi v. Hardi.  
 Hermite, 1242.  
 [Herpe]: *harpe*; -s, 208.  
 Hiaume, Haume, Eaume, *A* 294, *A* 319; -s, *A* 298.  
 Hoi v. Hui.  
 [Hoir]: *descendant, héritier*; -s, 553.  
 [Homecide], Homicide, 1391; -s, 759.  
 Hom, Hon, 325, 1345; hons, 501; home, homme, ome, omme, 28, 1418, 1763, 1868; -s, 291.  
 Honeste: *honorable*, 63.  
 Honestéi: *honorabilité*, 996.  
 Honestement: *honorablement*, 992.  
 Honir: *souiller*; -i, 211; -s, 244; euphém. pour *cacare*, 2633.  
 Honor, 239; -s, 151.  
 Honorer, Onoreir, 1956, *C* IV 14; -oient, 204; -éi, 190; -eiz, 305; ée, 2493; -ées, 114.

- Hons, 501, v. Hom.  
 Honte : *déshonneur*, 262; *chose dés-honorable*; -s, 560.  
 Hospitalitei, 1802; -z, 1799.  
 Hospitaul, Ospitaul : *hôpital*, 1943; -als, 682; *ordre des hospitaliers, leur hôpital à Jerusalem*, 571, 1793, 1810, 1850, 1911; -aus, 1816, 1894, 1899.  
 Hospitelier : *hospitalier*, 1805; -s, 1789.  
 Hosteil : *annexe réservée aux hôtes d'un monastère*, 1501.  
 Hosteir, 1295, v. [Osteir].  
 Huevre v. Uevre.  
 Hui, Hoi : *aujourd'hui*, 214, C II 40.  
 Humiles : *humble*, A 309.  
 Humilitei, Umilité, 1770, A 301; -z, 1759.  
 I, adv. : y, 22; avec "avoir," 233; av. "est," 488; pron. 704, 2222.  
 Iauz v. Oeul.  
 Ic', Ice, Ise, Iceu : *ce*, 280, 1020, 1174, 2275.  
 Ici, 994.  
 Icil, 243; icelui, 2002; icelle 988; cf. Cil.  
 Icist, 819; icist *pour icest*, 1562; icest *pour ices*, 1617; iceste, 2034; cf. Cist.  
 Igaul : *pareil*, 2637.  
 Igaulment : *sans intermittence*, C IV 16.  
 Il : *il*, 189; *ils*, 53; *eux*, 1239; *im-personnel*, 408.  
 [Illuminer] : *donner de l'éclat à*; -e, A 328; -ent, A 324; -éi, A 332.  
 Infer : *enfer*, A 358.  
 Ipocrisie v. Ypocrisie.  
 [Ipocrite] -s, v. Ypocrite.  
 Iqui : *ici*, 457.  
 Ire : *colère*, 12.  
 [Iréi] : *en colère*; -eiz, 1681; mais v. note.  
 Irié : *en colère*, 1067.  
 Irous, Iroz : *en colère*, 600; *triste*, 1348.  
 Ise v. Ice.  
 Isil v. Icil  
 Isnel, -eil : *rapide*, 1592.  
 Iteil : *tel*, 991; -s, 295.  
 Ivre, 1687.  
 J' : *je*, 20.  
 Ja : *jadis*, 274; avec nég. : *jamais*, 100; simple renforcement, (a) d'un nég., 28, 160, etc., (b) d'une affirmation, 200, 398, etc.; *admettons que, quoi-que*, 984, 2158; ja mais : *jamais plus*, 435, 2686, *jamais*, 134.  
 Jalee : *gelée*, C III 12.  
 Jambais : *pourpoint rembourré porté sous la cuirasse*, 1680.  
 Jambe : *jambon*; -s, 2052.  
 [Jangler] : *bavarder*; -ans, 2438.  
 Jangleor : *jaseur*, C V 25.  
 Jarcir : *scarifier*, 2001.  
 Je v. Ge.  
 Jes : *je les*, 1028, 1438.  
 Jëuner v. Gëuner.  
 Jevent v. Jovent.  
 Joer, Juer : *jouer*, 1656, C I 27; jueent, 214.  
 Joie, 247.  
 Joindre : *attacher, adjoindre*, A 451; réfl. ind. prés. iii, joint, 635; pcp. passé, joint, A 371.  
 [Joint] : *adapté*; -e, 726.  
 Joious, C IV 7.  
 Joïr : *jouir*, C IV 11; pcp. prés. joianz, C IV, 35; réfl. ind. prés. iii, jot, 500.  
 Jone : *jeune*, 240, 2122; -s, 319, 349.  
 Jor : *jour*, 663; -s, 276; toute jor : *toute la journée*, 292; ja jor (avec nég.) : *jamais*, 100; hui est li jors : *de nos jours*, 901; tous jors, 2259.  
 [Joster] : *jouter*; -e, A 205.  
 Jovent : *jeunesse*, 229.  
 Jueent v. Joer.

- Jugement, 1846; -z, A 106.  
 [Jugeor]: *juge*; -ieres, 1180.  
 Jugier: *juger, condamner, punir*, 158; -e, 601, 1477 (réfl.) -ent, 2356; -era, 2397 (réfl.); pcp. passé, -ié, A 460; -iéz, 539.  
 [Juif]; -s, 523, 531, 971.  
 Julii v. Dyarodo.  
 [Jument], [Gement]; -s, 1370, 1451.  
 Jurer, C I 23.  
 Jus; de j.: *d'en bas*, A 287.  
 Jusc', Jusqu', Jusque, 334, 574, 1553.  
 Justice: *punition*, 269; -s, 871.  
 K': *que*, conj. 298.  
 Kant v. Quant.  
 Ke v. Que; *qui*, C IV 32.  
 Kel que: *quelconque*, C I 15.  
 Ki v. Qui.  
 L', article et pron. m. et f., 43, 60, 71, 627; l'avoir mauvaise: *être mal loti*, 1347; pron. m. dat., 1417.  
 La, lai, adv., 222, 2007.  
 Labor, 1274.  
 Laboreir: *labourer*, 1371; *travailler*, -ent, 1374.  
 Lac, 380.  
 Laidement: *honteusement, avec ignominie*, 1472, 1847.  
 [Laire]: *céder, léguer, quitter, permettre*; lait, 534; cond. i, lairoie, 1392.  
 Lairon: *larron*, 1881.  
 Lais v. Laissier.  
 Lais, Las: *hélas!* 424, C I 3.  
 Laissier: *laisser, abandonner, s'abstenir de*, 153; ind. prés. i, lais, las, 555, 2611; vi, 1318; prêt. i, 1205.  
 Lait, Leit: *ignoble, honteux, laid*, 919, A 17; -s, 1036; -de, 634; -es, 1145.  
 Lait: *punition, action honteuse*, 857, 2354.  
 [Lait]: *lait*; laiz, 1410.  
 Laituaire: *électuaire*, 2614.  
 Lance, A 366.  
 [Langaige]: *langue*; -s, 1528.  
 Langue, Lengue, 828; -s, 2395.  
 Languir, C II 18.  
 Lanterne, 2628.  
 [Large]: *généreux*; -s, 325.  
 Largement: *généreusement*, 1985.  
 Larme, Lerme, C III, 10; -s, 1259.  
 Las v. Lais.  
 [Lasser]; -ez, C III 39.  
 Lasser: *lacer*, A 137.  
 Latin, 57.  
 Laver, 1540; ind. prés. iii, leve, 2414; vi, -ent, 2337.  
 Le v. Lou.  
 Lealment: *loyalement*, C I 37.  
 Leans: *là dedans*, 2044.  
 Legat, -ait, -aut, 707, 896; -s [ligals], 562.  
 Legier, Ligier: *facile*, 1295; -e, A 39; *léger* (moralmt.), -e, 2118; de l.: *facilement*, C IV 7.  
 Legierement: *facilement*, 1891, 2424.  
 [Legistre]: *legiste*; -s, 2402 (v. note); logistres, 581.  
 Leial v. Loal.  
 Leiauté v. Loaulté.  
 Leïçon: *leçon*, 1772.  
 Leitre v. Lettre.  
 Leitréiz v. Lettré.  
 Lenier: *lâche, mou*, A 56.  
 [Lent]; lens, 2232.  
 Lermes v. [Larme].  
 Les, art. et pron., 18, 46, 56, 802.  
 Les: *à côté de* (al.), 811.  
 Lesche: *lâche*, 122.  
 Letträure: *étude, instruction*, 2283.  
 Lettre: *écriture*, 1776; *écriture sainte*, A 190.  
 Lettréi: *instruit*, 2639; leitréiz, 2592.  
 Leu, Lieu: *lieu, place, moment pro-pice*, 382; -s, 489.  
 Lez: *auprès de*, C II 44.  
 Li, art. m. s., 57; pl., 22; f.s., 645.  
 Li, pron. dat. m., 694; f., 259.  
 Liberal: *généreux*, 202.

- [Liiier], part. passé, lié, 859; -iez, 1600; Lors, Lor : *alors*, 267, 647.  
liées, 2432. Los, Loz : *renommée*, 157, 395.
- Ligals *v.* Legat. Losangier : *flatteur, faux*, 186; -e, 5; -s, C I 47.
- Lignaige, 1008. Lou, Lo, Le, art. et pron. m. sg. rég., 13, 124, 152, 466.
- Ligne, 1388. Loz *v.* Los.
- [Ligner]; -ent, 2516. Lowaïs [loeïz] : *mercenaire, intéressé*, 2462.
- Liiens, 2551, *v.* note. Lui, Lu, pron. m. rég. indir., 24, 35; dir., tonique, A 37.
- Lion, 50. [Luire], Lure, 1209; ind. prés. iii, luit, lut, 1905, A 585; lusans, 1543.
- Lire : *lire, faire un cours*, 943; lisoient, 2297. Lumiere, 1485; -s, 384.
- Livre, *s. f.*, 2047. Lune, 646.
- [Livre] *s. m.*; -s, 2451. Luxure, 1412.
- [Livrer] *se*; -ait, *prét.* iii, A 313. M' : *me*, 2.
- Lo *v.* Lou. M' : *ma*, 2680.
- Lo *v.* Loer. Ma, 1076.
- Loal, Loaul, Leial, [Leal] : *honnête, juste, véritable, etc.*, 607, 2152, C V 16; -s, C V 17, 129 (loaus). Machefer, 2667.
- Loaultéi, Loautéi, Leiauté : *bonne foi, honnêteté*, 1256, 2372, C II 48. Madite *v.* Maudire.
- Loer : *louer, conseiller*, 877, A 516; ind. prés. i, lo, 1374; vi, -ent, 55; *pcp.* passé, -éi, 2621. [Maigre]; -s, A 135.
- Logistres *v.* Legistre. Main, 2554; -s, 1018.
- Loi, 94; -s, -z, 2443, 2444; *religion*, 53; *race*, C V 11; *coutume*, 1482; *pl.* : Maingier : *manger*, 1499; ind. prés. iii, étude du droit, 2139; *droit civil*, 2407. -jue, 1655; vi, -juent, 841; -erent, 1404.
- [Loier] : *gain, salaire*; -s, 2470. Maingier : *repas*, 1515; *appetit*, 1399; -s : *choses à manger*, 1276.
- Loig : *loin*; au loig, 1835. Maint, 662; -s, 999; -e, 576; -es, 586.
- Loisir; à l. : à *volonté*, C II 24. Maintenant : *tout de suite*, 1686 (*v.* note), 2633.
- Lon, Lonc; *adj.* : *loin*, C III 1, etc.; -s, -z, 1185, C V 2; *adv.* 1941; *prép.* : Maintenir : *soutenir, observer*, 1050, 2437 (*suivre des cours, v.* note); *selon*, C II 3. -tient, -taint, 528, C IV 8; -tiennent, 524; -tenoient, 94; *manteigne*, A 88; *mantenissent*, 1918.
- Longnement, Longement, 1103, 2020. [Mairc] *v.* [Marc].
- Lor, pron. poss. m. et f. sg. et pl., 71, 151; pron. pers. cas oblique pl. m. et f., 125, 199; le lor : *leur substance, leur argent*, 838. Mais, Mas, Maix, Mes, 6 C IV 10, 1464; *désormais*, 175; *av. nég.* : *plus*, 245; *jamais*, 244; *maix que* : *sauf*, 97, *pourvu que*, 2482; *ne pouvoir mais*, 1319; *v.* Ja.
- Lorain : "*courroie façonnée qui orne le poitrail et la croupe d'un cheval, et qui sert en même temps à maintenir la selle,*" 981.

- [Maisiere]: *habitation*; -s, 1228.  
 Maison, 1329; *maison religieuse*, 1895; -s, 115.  
 Maistre, Mestre: *maître, savant*, 529, 794; -s, 1459; *fém. maîtresses*, 1129.  
 Maistrement: *savamment*, 1932.  
 Maistroïer: *commander, gouverner*, 2099; -e, C IV 16.  
 Mal adv. 1193; adj.: *mauvais*, 735; *méchant*, 1755; -e, 1293; mal cuer, 1683; mal gré v. Gré; subst., 572; -s, -z, 1202, C IV 24.  
 Malade, Malaïde, 1219; -s, 1391.  
 Maladie, 2678.  
 Maldit, etc., v. Maudire.  
 Maleïçon: *malédiction*, C I 54.  
 Malement, Mallement: *durement, lamentablement*, 284, 539.  
 [Malëuré]: *malheureux*; -e, C III 4.  
 Malice: *méchanceté*, 771.  
 Malicious: *méchant*, 743.  
 Malmetre: *détriquer, abîmer*, A 229.  
 [Malparlier]: *médisant*; -e, C III 38.  
 Malvais, Mavais: *mauvais*, 88; -e, 311.  
 Malvaïsement, Mav-: *mal*, 813, 1913.  
 Manasse: *menace*, 2155.  
 Manate, s.f.: *aimant*, 633.  
 [Mander]: *envoyer*; mant, ind. prés. i, C II 45, v, 34.  
 Maniere: *manière, coutume, genre de vie*, 847, 966, 975.  
 [Manoir]: *demeurer*; maint, ind. prés. iii, C IV 31.  
 Manteal, -eil: *manteau*, 1767, 1773; -eaus, 1761, 1769.  
 Manteigne, Mantenissent, v. Maintenir.  
 Mantir v. Mentir.  
 Mar: *interjection de regret*, 271.  
 [Marc, Mairc]: *marc*; le marc d'argent pesait 245 grammes et valait 10 sous (45 frs. env.); -s, 1968.  
 Marenier: *marin*, 624; -s, 644.  
 [Marier], -ent, 2065; -ées, 1133.  
 Marteil: *marteau*, 2366.  
 Martir: *martyr*, 1262.  
 Martire: *martyre*; -s, 1266.  
 Mat: *triste, renfrogné*, 2454; mes: *abattu*, C IV 6.  
 Matière, 588.  
 [Maudire]; ind. prés. iii, -dit, 547; pcp. passé, maldit, 954; madite, 2195; prés., maldisanz, A 219.  
 Māur: *digne, sage*, 1021; -e, 839.  
 Mavais v. Malvais.  
 Me, 23.  
 Mëaille: *maille, monnaie, en valeur la moitié d'un denier*, 1958.  
 Medixant: *médisant*, C IV 34.  
 Mehaig: *défaut physique*, 2533.  
 Meïllor v. Millor.  
 Meir, Mer, Merr: *la Méditerranée*, 350, 400, 1790; *mer*, 2502.  
 Meire: *mère*, 337.  
 Meïsmes: *même*, 820.  
 Meïst v. Mettre.  
 Melancolious: *mélancolique, qui a un excès de bile noire*; cf. fleumatique, colérique, 2569.  
 [Meller]: *mêler*; -eiz, 1682; mais v. note.  
 Mellors v. Millor.  
 [Membre]; -s, A 151.  
 Membreir, v. impers.: *souvenir*, 883; -e, 271.  
 Mençonge, Monçonge, 587, 1991.  
 Meneour: *mineur*, 183.  
 Mener, Moneir, 254, C IV 4; ind. prés. iii, moïne, 1763; vi, -ent, 1247; menoit, 63; subj. prés. iii, moïnt, A 64.  
 Menjuent v. Maingier.  
 Menoïer: *manier*; -ent, 1223.  
 Menoie, v. Monoie.  
 Mensongier, 1662; -s, 2546.  
 Mentir, Mantir, 48, 125; ind. prés. i, ment, 1823; iii, A 254; vi, ent, 854; subj. prés. i, mente, 591; menti, 513.  
 Merchëant: *marchand*, 1221.

- Merchié [marché]: *affluence, foule*, A 4; a bon m., A 295.
- Merchis: *marquis*, 368.
- Merci; Dieu m., 444; *miséricorde, pitié*, 480; -s, A 375; *soumission (à une dame)*, 2128.
- Merite: *récompense*, 2233.
- Merr v. Meir.
- Merveille, -elle, -oille, 398, 2221; -s, 598; adv. *étonnamment*, 1972.
- [Mervillier] se: *s'émerveiller, s'étonner*; ind. prés. i, -oil, 740.
- Mervillous: *extraordinaire, admirable*, 599; -e, 269.
- Mes: *mes*, 417; *mon*, 1354.
- Mes v. Mais, Mat.
- Mesaise: *désagrément*, 1076, A 44.
- Meschéance: *malheur*, A 177.
- Mescroire: *abandonner la foi*, 927; -ent, 1032; prêt. -cruit, 1883; *être soupçonneux*: -ent, 1031; v. note.
- Mesestance: *gêne, inconvénient*, C I 15.
- [Mesfaire]: *faire une mauvaise action*; -fis, 1095.
- Mesfait: *crime*, 1998.
- [Mesprendre] v. neutre: *se tromper*; mespris, 1386.
- Mesprisier: *mépriser*, 2079.
- Mesprison: *parole outrageuse*, C I 50.
- [Messe]; -s, 1236, 1368.
- Mestier: *métier, vocation*, 542, 913; -s, 545; avoir mestier: *être utile*, 768; *être nécessaire*, 2644; être m., même sens, 898; av. m.: *av. besoin*, A 531.
- Mestre v. Maistre.
- Mesure, A 233; *modération*, A 423.
- [Mesurer]; -e, A 440.
- [Metal]; -aus, 1893.
- Mettre: *mettre*, 817, 1775 (réfl.); ind. pr. iii, met, 39; vi, mettent, 639; prêt. iii, mist, 1630; vi, mirent, 1570; fut. i, metrai, A 118; cond. iii, metroit, 1405; subj. pr. iii, mette, mettet, 822, 1780; subj. impf. iii, meist, 732; pcp. passé, mis, 504; -e, 780; -es, 1143; mettre de l'argent: *l'employer à qqch*, mis, 1900; -e, 1958.
- Meuz, Mielz, Muez: *mieux, plutôt*, C I 21, C II 24, 172.
- Mi: *mes*, cas. suj., 371.
- Mie, second élément d'une négation, 84.
- Mien v. Gré.
- Mil: *mille*, 508; -e, 1935.
- Millor, [Meillor], [Mellor]: *meilleur*, 903; -s, 358, 361.
- Mine, 2445.
- [Mire]: *médecin*, 2529.
- [Mireor]: *miroir*; -s, 9.
- Mirer, -eir, se: *se mirer, prendre exemple, s'instruire*, 16, 1766; subj. prés. vi, -ent, 21.
- Misericorde, A 389.
- [Miséricort]: *miséricordieux*; -s, 879.
- Moi: *moi, me*, 1074, 2129.
- Moie: *ma*, 1095; *mienne*, C IV 30.
- [Moillier]: *mouiller*; -e, 2342.
- [Moinne]: *moine*; -s, 564, 1043, 1050, 1300, 1860, 1975.
- Moinnent v. Mener.
- Moins, 806.
- Mois, 1192.
- [Moiste]: *fade*; -s, 2626.
- Mol: *mou*, 122.
- Molle: *moule*, 653.
- Mollin: *moulin*, 2042.
- Molt: *beaucoup, très*; adv., 13, 65; pron., 503; molt de, 931; adj., 72.
- Mon, 23.
- Monçonge v. Mençonge.
- Monde: *le monde*, 43; -s, 935; cf. Mont.
- Monde: *pur*, 1158.
- Monoir v. Mener.



- Monoie, [Menoie]: *monnaie*, 2053; -s, [Murtrir]: *assassiner*; pcp. passé, -ia, 129.
- Mont (montem), 414; Grand mont, 566, 1443, 1444, 1489, 1491, 1534, 1571; -s, 681.
- Mont (mundum): *le monde*, 179, 325, 751, 872, 1210, 1237 (tout le m.), 1722, 1895; -s, 342.
- Mont (mundum ou montem): *beau-coup*, 565.
- Monte: *les intérêts*, 534.
- Monter, 1317; -e, A 424; -ait, pré. iii, A 307; -eiz, A 554.
- Morciaux v. [Morsel].
- Mourir: *mourir*, 1393; ind. pr. i, *muir*, C II 21; vi, *muerent*, 1472; *morrai*, fut. i, C V 6; vi, *moront*, C IV 34; mort, 229; -s, 197; -e, 2520; trans. *tuer*, 799; -s, 90.
- [Morsel]: *morceau* (à manger); -aus, 836, -ciaus, 1690.
- Mort, sbst. f. 416; s.m., A 25.
- [Mortel]; -eus, -eiz, A 311, A 341.
- Mostier: *église, chapelle*, 1516; *monastère*; -s, 972, 1098.
- Mostrer, -eir: *montrer, démontrer*, 11; -e, 1741 (réfl.); -ent, 1381; -a, -ait, pré. iii, 1878, A 306; *mosterai*, fut. iii, 34; -éi, 1587; -ées, 1362.
- Mot, 618; -s, 20, 99.
- Mouton: *bélier*; -s, 1230.
- Mouvoir, réfl., 790; ind. prés. iii, muet, 623; neutre: *provenir*, muet, 10; muevent, 24.
- [Mu]: *muet*; -e, 1656.
- Muer: *changer*; -e, 2119; -ent, 630.
- Mueble: *bien meuble*; -s, 862.
- Muet v. Mouvoir.
- Muez v. Meuz.
- Mur: *mur de fortification*, 1712; -s, 1349.
- [Murer]; -e, 1357.
- Murmure: *dissension*, 1207.
- Murtrir]: *assassiner*; pcp. passé, -ia, 750.
- Musique, 2140.
- N: *ne*, 5.
- Naist, Nasqui, v. Nestre.
- Nate v. Net.
- Natement v. Netement.
- Natoiier: *nettoyer*; -e, 2414; -ent, 2337.
- Nature, 1012.
- [Navrer]: *blessé*; -eiz, A 538.
- Ne, Nei: *ne, ni; et, ou*, dans des phrases négatives, 8, 29; dans une comparaison, A 187, C II 5.
- Nei v. Nestre, Ne.
- Nen, autre forme de Ne, 263.
- Nes: *ne les*, 91.
- Nes: *même*, A 333; nes que: *pas même autant que*, 1215.
- Nestre; *naître*, 541; pré. iii, *nasqui*, 337; vi, *nesquirent*, 227; née, 72.
- Net, Nat: *propre, pur*, 738; -e, -te, 1492, A 155; -es, 1131.
- Netement, Nette-, Nate-: *proprement, purement*, 1643, 2167, 2294.
- Neu: *nœud*, 2384.
- Ni: *ni*, 702; *ne* (?), 2670.
- Ni: *nid*, 2159.
- Nice, Nisce: *grossier, ignorant*, 121, 449.
- Nigromance: *nécromancie*, 2138.
- No v. Nou.
- Noble, Nouble, 428, 459; -s, 45.
- Noblement, 940.
- [Noer]: *nouer*; -éiz, 2384.
- Noir, [Nor], 1625, 2629 (?); -s, 1090; -e, 1696; -es, A 13.
- Nois: *neige*, C III 12.
- Nom v. Non.
- Nombre: *chiffre*, 2200.
- Nomer, -eir: *nommer*, 364, 1136; -e, 2529; -erai, 28; -éi, 491; -éiz, 61.
- [Nomper]: *nonpareil*; -s, A 460.

- Non, Nom, 58, 1807; -s, 65.  
 Non, 216; se non, 2577.  
 None, 574.  
 Nonnain [Nonain], 2149; -s, 577, 1975, 2091, 2164, 2173.  
 [Norrir]: *nourrir*; ind. prés. iii, -ist, 2342; neutre: *croître*, -ist, A 595.  
 Nors v. Noir.  
 Nos: *nous*, 149; *nos*, 1055.  
 Nostre: *notre*, 157; -s, 688.  
 Nou, No: *ne le*, 525, 1811.  
 Nouble v. Noble.  
 Novel [Nouvel]: *nouveau, récent*, C II i; -le, 2034; -es, 1184.  
 [Nuef]: *neuf*; -z, 1573.  
 Nuire, 1609.  
 Nuit, 1100; -s, 645.  
 Nul: *nul, personne*, 64; nuls, nus, nulz, nuz, 9, 497, 1355, 1672; nulle, 54; -s, 941; affirm., A 93; nulle rien: *quelque chose*, 222; nullui, cas rég.: *personne*, 885.  
 O: *avec*, 1485.  
 [Obediancier] -s, 1065; v. note.  
 Obëir, 1956.  
 Oblïer: *oublier*, C II 30; subj. prés. i, obli, 582; impérat. v, -ez, C III, 25; pop. passé, é, -éi, 1810, C III 5.  
 Ocïre: *tuer*, 1418; ind. prés. i, oci (m'), C V 4; iii, ocïst, -it, 660, 988; v, -iez, 663; vi, occïent, ocïent, 2368, 2547; prét. iii, ocïst, 747; fut. ii, orcïrrais, 662; pop. passé, occïis, 1721.  
 Odour: *odeur*, 2658.  
 [Oef]: *œuf*; pl. oez, 1679.  
 Oeul, Oil, Uell: *œil*, 371, 823, C II 7; euls, eus, euz, oeus, iauz, 699, 1777, A 596, C II 10, 692.  
 Oevre v. Uevre, [Ovrer], Ovrir.  
 [Offrir]; offrent, 1498.  
 Oi [ahi] interj. de compassion, 476.  
 Oïgnement: *onguent*, 2002.  
 Oille: *pot de terre*, 2011.  
 Oïndre, 2002.  
 Oïr: *ouïr, entendre*, 1728 (subst.), 863; ind. prés. i, oi, ois, 125, A 221; iii, ot, C I 34; vi, oïent, A 463; prét. i, oï, 70; fut. v, oreiz, 578; cond. iii, oroït, 2561; pop. passé, oï, 363; -s, 487; -e, 1764.  
 Oïrs v. Ort.  
 Olleït [oeillet]: *ocelle*, 696.  
 Om, Ome, Omme v. Hom, On.  
 [Ombrage]: *obscur, triste*; -s, 266; *louche*, A 7.  
 On, Om, En, 173, 381, 535 (?), 906; l'on, 213.  
 Onor: *honneur*, 352.  
 Onoreïr v. Honorer.  
 Onques; avec ne: *jamais* (dans le passé), 171.  
 Opitaul v. Ospitaul.  
 Or, Ore; à *présent, maintenant*, 23, 445; -es, 911; orent (*sic*), 483.  
 Or, subst. 680; -s, 8.  
 Oraur: *oratoire*, 2037.  
 Orcïrrais v. Ocïre.  
 Orde, Ordes, v. Ort.  
 Ordeneïr: *soumettre à une règle*, 2161; -ei, 1634.  
 [Ordoner]; ordone, 1771.  
 Ordre s.f.: *ordre, ordre religieux, règle monastique*, 596; -s, 18; par ordre, 605.  
 Ordure: *saleté, malpropreté*, 977, 2551.  
 Ore, -s, v. Or.  
 Ore, Oure: *office divin*, 1729; *heure*, 1734, C V 3; -s: *heures*, 1731.  
 Oréi; bien oréi (ëuré?): *bienheureux*, 950.  
 [Oreille], [Oroille], -s, 597, 609.  
 Orent v. Or.  
 Orgoïl, Orgoel, Orguel: *arrogance*, 781, 1316, 1365; -s, 198.  
 Orgoïllous, Orguilloz, -ous: *arrogant*, 934, 1455, A 340.  
 Orïble: *horrible*, 1.

- [Oriner]: *examiner les urines*; -ent, 2561.
- [Orison]: *oraison, prière*; -s, 786.
- Ors: *ours*, A 15.
- Ort: *sale, ignoble*, 156; ors, oirs, 89, 1576; orde 1039; ordes, ordres (*sic*), 1144, A 582.
- [Ortie] -s, 2656.
- Ortief: *la plante de l'ortie*, 2659.
- Os: *eux* [-même], 2368.
- Oscur: *indigne* (?); -s, 148.
- [Oser]; ind. prés. iii, -e, 247; iv, -ommes, 1171; vi, -ent, 1551; subj. impf. vi, -aient, 91.
- Ospital, Opital, v. Hospital.
- [Oster]: *ôter*; -oient, 1433; pcp. passé, -eiz, 720; hosteir, 1295.
- Otroie v. Outroier.
- Ou: *oui*, 687.
- Ou, adv.: *où*, 131; pron.: *auquel, dans lequel, etc.*, 16.
- Ou: v. El.
- Ou, conj., 146.
- Outraige, A 415; -s, 199.
- Outre: *au delà de*, 350; adv., 378.
- [Outroier]: *permettre*; ind. prés. i, outroi, 1787; iii, -e, 526.
- [Ovrer]: *travailler* (tr. et intr.); oeuvre, 136; -é, A 331; ée, A 589.
- Ovrier: *ouvrier*, 133; -s, 136.
- Ovrir: *ouvrir, montrer*, 42; oeuvre, oeuvre, 2280, A 444.
- Pacience, Patience: *résignation*, 17, 789.
- Païen, 685; -s, 45.
- [Païier]: *payer*; -e, 2209.
- Pain, 1254.
- Painne v. Poinne.
- Païs: *pays*, 317.
- Païs: *paix*, 2601.
- Païs v. Pas.
- Palasinous: *paralytique*, 2570.
- Pallais, 249.
- Palu: *bourbier*, A 82.
- Pandre, Pendre: *pendre, dépendre, pencher*, 2356, A 344; ind. pr. iii, pent, A 510; subj. prés. iii, -det, 2043; vi, -ent, 2483; -ue, 1965.
- [Panir]: *dépouiller*; -iz, 1011.
- Panre, [Penre], Prendre, [Prandre], 886, 889; prant, prent, 38, 2348; prennent, prenet, 653, 2442; prêt. iii, prist, 2253; fut. iii, penrai, 35; cond. i, penroie, 1424; subj. prés. iii, pregne, 2070; impf. vi, preissent, 92; pris, 664; -e, A 406.
- Pans v. Penseir.
- Pansé: *pensée*, C III 21.
- Pansif, Pensif: *chagrin, souffrant*, 1219; -s, 1348.
- Paor, Paour: *peur, frayeur*, 110; -s, 2241.
- Papelon: *papillon*, 1483.
- Par: *part*, 1406.
- Par v. Per.
- Paradis, 936.
- Parant, 2548.
- Parantei, 1526.
- Parc, 808; -s, 12.
- Parchamin, A 575.
- Pardon, Perdon, 1882, C I 49.
- [Parer]; -ées, 1362, v. note.
- Parfait, 1037.
- Parfondement, 2333.
- Parfont; en p.: *avec profondeur*, 2308.
- [Parlant]: *causeur, bavard*; -s, 1527.
- Parleir, -er; 363, 557; ind. prés. i, parol, 2144; vi, -ollent, 1515; fut. -erai, 27; -erons, 574.
- [Paroil]: *pareil*; -le, 281.
- [Paroir]: *paraître*; ind. prés. iii, pert, 1909; id. impers., 1599.
- [Parole], Parolle, 2141; -e, 585.
- [Parroche]: *paroisse*; -e, 1227.
- Pars v. Parc.
- Part: *part*, 505; *côté, parti*, 1484; -s, 2442.
- Partie, 2281; -s, 1542.

- [Partir] : *partager*; ind. prés. iii, part 687; vi, -ent, 2018; pcp. passé, parti, 1286, v. note; réfl. : *se séparer*; part, 1916; prêt. i, parti, 1255; partai, 1203; pcp. passé, parti, 1186; -s, 756.
- Pas, Pais, Pes, avec nég., 5, C IV 18, 1370.
- [Passer] : *passer, dépasser*; pesse, 2631 (v. note), A 547; passent, 1315; -éiz, 1091; *survivre*, éi, 187 (v. note).
- Pastor : *berger*, 814.
- Pasture : *pâturer*, 817.
- Patience v. Pacience.
- [Patient]; -s, A 173.
- Päu, 1644, v. Pestre.
- [Pecheor] : *pêcheur*; -s, 2249.
- Pechié : *péché*, 510; -z, 89; *dommage*, 739.
- Peire : *père*, 660; *le pape*, 621; -s, 720.
- [Pendre] v. Pandre.
- [Pener] : *harceler*; -éi, A 3; -éiz, 1044.
- Penidium, v. Littré, s.v. *Penide* : *sucre d'orge*, 2618.
- Penitance, -ence, 1054, 1771.
- [Penre] v. Panre.
- Pensée : *pensée, souci*, 2494; -s, 1282.
- Penseir, 808; ind. prés. i, pans, pens, 2306; iii, -e, 2112; -era, 1345; inf. comme sbst. : *pensée*, A 4; -s, A 33.
- Penseret ?, 2563.
- Pensis v. Pansif.
- Peor, Poor, Poieur : *pire*, 109, 904, 1940; -s, 905.
- Per, Par, 33, 395; per tout, 554, per trestout, 583.
- Per, renforçant (1) une parole, molt p. 515; tant p. 290; trop p. 961; (2) une phrase, 1612, A 188.
- Per, partem, per lui : *à part lui*, 1329.
- Percier : *percer*, A 353.
- Perde : *perte*, C I 29.
- Perdon v. Pardon.
- [Perdoner] : *pardonner*; prêt. iii, -ait, 2235.
- Perdre : *perdre, détruire*, 1593; ind. prés. iii, pert, 552; vi, -dent, 852; -dront, 1729; -droie, 124; -du, deu, 127, 300.
- Peril, A 527.
- [Perir]; pcp. passé, -is, 2461; -ie, 2520.
- Permi : *parmi*, 1248.
- Perrier : *qui fait jouer les "perrières" (machines d'attaque pour lancer des pierres), artilleur*, 184.
- Persecution, A 299.
- Pert v. Paroir, Perdre.
- [Pervers]; -e, 2528.
- Pes v. Pas.
- Pesance : *ennui*, 1053.
- [Pesant] : *lourd, gênant*; -s, 603, 1528.
- Peschier : *pêcher*, 1122.
- Pesse v. Passer.
- Pestre : *paître*, 2593; pcp. passé, päu : *repu*, 1644.
- Petit : *peu*, 704.
- Pëussent, Pëust, v. [Pooir].
- [Pevrée] : *poivrade*; -s, 1537.
- [Pevrier] : *marchand de poivre et autres épices*; -s, 2046.
- Philosophe, 58; -s, 56, 61.
- Phisicien v. Fisecien.
- Pie : *piéd*, 1102; à p., A 529.
- Piere, 634.
- Pignier : *peigner*, 1540.
- [Pilete] : *pillule*; -s, 261.
- [Pi] : *bon, clément*; -s, 879.
- Pis, 684.
- Pitié, -iét, Pidié, 1074, 1217, A 599; -s, -z, 1430, A 369.
- [Plaidoir] -oor : *avocat*, 2403; -s, 2462.
- [Plaie]; -s, A 539.
- Plain : *plein*, 669; -s, 773; -ne, 711.
- [Plaindre] v.n. et réfl. : *pleurer, se plaindre*; ind. prés. i, plain, 153; iii, plaint, C I 51; vi, plaignent, 1546.
- Plaine-, Plainnement : *pleinement, entièrement*, 1645, 1735.
- Plaint : *plainte*, C IV 29.

- [Plaire]; plait, plaist, 1052, *C* IV 7; -ront, 586; -subj. prés. iii, plasse, 1512.
- [Plaisant], [Plaixant]: agréable; -s, 33, *C* IV 21.
- Plait: *cause, plaidoirie, discussion*, 39, 2212, 2442; -z, 1299.
- Plantéi, a grant pl.: *en abondance*, 1212.
- Pliris: *sorte d'électuaire*, 2616, v. note.
- [Ploier]: *plier, s'écarter*; -s, *A* 178, *A* 510, *A* 557.
- [Plon]: *plomb*; -s, 308.
- [Plor]: *pleur*; -s, 1259.
- [Plorer]: *pleurer*; -e, *C* I 51; -ent, 115, pré. iii, -ait, 2235; -ée, *C* III 10.
- Plue: *pluie*, 2339.
- Plume, 695.
- Plus, 36.
- Plusors: *la plupart*, 850.
- Po v. Pou.
- Pocresie v. Ypocrisie.
- Poestei: *puissance*, *A* 308.
- Poig: *poing*, 1836.
- Poignant: *piquant*, *A* 159; -s, 2661.
- Poindre: *piquer*, 3; ind. prés. iii, point, 736.
- [Poinne], Painne: *peine, tourment*, 1860; -s, 1189.
- Point: *point, endroit précis*, 636; *carré*, *C* II 41; *condition, état, situation*, 736, 1069, 1255, 1304 (?); *mot piquant*, 2409; -s, 2405; avec nég., 499.
- Pointe, 641.
- Poire, 2178.
- [Poison]: *soupe* (?); -s, 1536.
- [Poisson] -s, 1269.
- Poivre, 2047.
- [Pollain]: *poullain*; -s, 141.
- [Pont] -s, 682.
- [Pooir]: *pouvoir*; ind. prés. i, puex, puez, puis, 153, 255, 376; iii, puet, 9; iv, poons, 793; v, poez, 297; vi, pueent, 109; impf. i, pooie, 1394; pré. iii, pot, 2104; fut. iii, porra, *C* II 49; iv, porons, 1124; vi, -ont, 19; cond. i, -oie, 1631; iii, -oit, -roit, 508, 1308; vi, -oient, 107; subj. prés. iii, puisse, -et, *A* 55; iv, -ons, *A* 602; vi, -ent, 544; impf. i, pëusse, 2136; iii, -ust, 704; vi, -ussent, 703.
- Pooir: *pouvoir, force*, 658, *A* 116.
- Poon: *paon*, 695.
- Poor v. Peor.
- Por: *pour*, 3, 66; *malgré*, 1875, 2155, *C* II 33, *C* III 5; por coi: *pourquoi, pour cela* (?), 66, 227; por pou que: *peu s'en faut que*, 1064; por que: *parceque*, 907.
- Porait v. [Puir].
- Porceil: *pourceau*, 2057; -eals, -eaus, 1962, 2071.
- [Porchascier, -chescier, -chessier]: *chercher à procurer, briguer, aller en quête*; -ent, 1076.
- Porches: *profit d'une quête*, 1369.
- [Porpenser]: *se proposer*; -éi, 490.
- [Porré]: *soupe (aux poireaux)*; -z, 1276.
- [Porrir]: *pourrir*; ind. prés. iii, -ist, 2341 (réfl.).
- [Porc] -s, 614.
- Port, *A* 565.
- [Porte] -s, 42.
- Porteir, -er, 694, 2491; ind. prés. i, port, 1090; -e, et, 145, 1964; -ent, 2032; -eront, *A* 105; subj. prés. iii, port, *A* 566; impf. iii, -aist, 2683.
- [Porvëoir]: *pourvoir*; -u, *A* 364
- Porvremet: *pauvrement*, 2089.
- [Possession] -s, 1598.
- Pot v. Pooir.
- Pou, Po: *peu*, 477, 841.
- Pout: *pot*, 294.
- Povre: *pauvre*, 1252; -s, 266.
- [Premerain]: *premier*; -e, *C* I 1.
- Premier, 1424; -e, 1137; -s: *la première fois*, 1993.

- Premierement, *A* 186.
- Prendre *v.* Panre.
- Prëoichent *v.* Proochier.
- Pres (de) compar., *A* 146; place, *A* 451.
- [Prester]: *prêter*; -ent, 971; -é, *C* III 23.
- Preu *v.* Prou.
- Prevoire *v.* Provoire.
- Pri *v.* Proier.
- Primes: *tout d'abord*, 745.
- Prince, 88; -s, 104.
- Prior: *prieur*, 1114; -s, 1080.
- Pris: *valeur, estime, renommée*, 140, *C* V 36.
- Prise: *prise, droit de prélèvement des denrées, etc.*, 1495; -s, 1249.
- Prisier: *estimer, apprécier*, 32; -e, 2178 (réfl.), -ent, 2066; -ié, 1606; -z, 1723.
- Prison: *emprisonnement*, 2536; *prison*, *C* V 18.
- Privé: *intime*, 2088; *v.* note.
- Prodom, Prodon: *homme honnête, honorable*, 311, 1243; -s, 460; -e, -me, 485, 902; -s, 1849.
- Proesce: *bonté, générosité*, 387, 394; -s, 852.
- Proie, *A* 316.
- Proiere: *prière*, *C* III 34.
- Proier: *prier*, 2084; ind. prés. i, pri, 1414; iii, proie, *C* IV 26; vi, -ent, 1166; prieroie, cond. i, *A* 94; -ét, pcp., *C* V 39.
- [prometre] -ent, -tent, 1660, 1664; -irent, 1665; pcp. passé, -is, 1826.
- [Proocheor]: *prédicateur*; -eires (cas. suj. sg.), 2343.
- Proochier: *prêcher*, 2359; ind. prés. vi, preoichent, 1921; prooichet, 2346; pcp. prés., proichant, 2029.
- [Prophecie] -s, 2255.
- [Proposer]: *exprimer l'intention*; -éi, 1826.
- Prou, Preu: (1) adj. *noble, bon, précieux, etc.* . ., 119; -s, -z, 139, *C* V 35; *suffisant*, 1672; *suffisamment*, 2654; (2) subst.: *profit, avantage*, 1052.
- Prover: *prouver*, 1296; ind. prés. i, prui, 1020; iii, prueve, 2392; réfl.: *se révéler comme...*, prueve, prove, 1200, 1913; prêt. i, -ai, 1193; -éi, 568, 1036; -z, 1198.
- [Provende]: *prébende, bénéfice ecclésiastique*; -s, 965.
- Provoire, Prevoire: *prêtre*, rég. sing. et suj. pl., 928, 1222.
- Prueve: *preuve*, 220.
- [Publer]: *peupler*; -éiz, 1982.
- Pucelle: *jeune fille, vierge*, 2257; -s, 1128.
- Pueble: *peuple*, 2025.
- Pugnais, -z, Punaix: *puant*, 1679; *punais*, 2602, 2603.
- Puez, Pues, Puis, Puiz: *puis*, 641, 648, 1077; p. que: *puisque, dès que*, 136, 2127.
- [Puïr]: *puer*; ind. prés. iii, put, 2605; fut. iii, porait, 2389; subj. prés. iii, puent, 1086; -ant: *puant, répugnant, dégoûtant*, 1, 978, 1088; -s, 545.
- Punaix *v.* Pugnais.
- Pur, 1022.
- Purement, 2297.
- [Pusier]: *puiser*; puisent, puissent, 2501, 2511; -ies (fém.), 2312.
- Qu', conj.: *que*, 97; *car, puisque*, 68; *afin que*, 544.
- Qu', pron., 193.
- Quanque, Quant que: *tout ce que*, 484.
- [Quant]: *combien!*; -s, 1990.
- Quant, comparatif: *que (la totalité de)*, 1462; corrél., *C* V 2.
- Quant: *quand, lorsque*, 303, etc.; *puisque*, 1844.
- Quar *v.* Car.
- Quatre, 293.

- Que, conj., 123, etc.; *pour que*, 658; *de sorte que, de façon à ce que*, 29, 161; *car*, 10.
- Que, pron. rel. et interrog. 11, etc.; *que de!*, 2170; nom. 35, 148, etc.
- Quel, 275; quels, queius, queus, 307, 408, 1068.
- Quel que, Kel que: *quelconque, quelque*, 485, A I 15.
- Querre: *chercher, demander, mendier*, 802; ind. prés. i, quier, 558; iii, quiert, 259; vi, quierent, 260.
- Qui: *qui, qui ?, celui qui*; qui que, av. subj.: *quiconque*, 44, A 573; qui (seul), même sens, 499; qui, avec indic.: *quand on*, 58, 2552; avec condit.: *si l'on*, 158, 613; sens analogue, 2561, 2571, A 297, A 322.
- Quiens v. Conte.
- Quinze, 1967.
- Quite: *acquitté*, 2234; *clamer quite*, v. Clamer.
- R' pour Re, 370; avec un subst., 1060, v. note. Cf. Re.
- Raangler: *supprimer*, 2003.
- Rabis: *rubis*, A 470.
- [Rachat]: *teigneux -es*, 2602; -es (pour -at), 2603.
- [Raigne]: *rêne*; -s, 981.
- [Raiier]: *rayonner*; -s, A 585.
- Raison: *justice, raison; parole*, 10, C V 20; -s, 193.
- Raiz: *racine*, 1613.
- Randeor: *qui fournit une rente*, 2206.
- Randre v. Rendre.
- [Raner]: *suiure de nouveau*; subj. prés. iv, rannions, 810.
- [Ranponer]: *railler*; -éiz, 1191; -ognéiz, 1197.
- Raonde: *ronde*, à la r., 698.
- Rasches v. Raches.
- Re, avec verbe: *de même, aussi*, 76; *d'autre part, de son (leur) côté*, 57.
- [Reangle]: *suppuration*; -s, 2005.
- [Rechaingier]; -ent, 630.
- [Reçoivre]: *recevoir*; ressoit, 2339; pcp. passé -ëus, 2000.
- Recordeir: *rappeler, apprendre*, 1135; -e, A 569; -ent, -et, 1023, 2376; *inscrire*, -ée, A 71.
- [Recroire se]: *renoncer*; subj. pr. iii, -croie, C IV 25.
- [Redoter]: *radoter*; -outent, 846.
- Redouter, C I 36; -ée, A 242.
- Refrettour, Refroitour: *réfectoire*, 1273, 1678.
- Regarder, 1778; -ent, 984.
- Regart: *regard*, C V 13.
- Regle, 1629, v. Rigle.
- Reguler: *régulier*, 1636.
- Reigne: *règne*, 358.
- [Relever]; -lieve, ind. pr. iii, A 537.
- Religion, 672; *vie monastique*, 1425; -s: *monastères (?)*, 2326.
- Relure: *reliure*, 1208.
- [Remaindre]: *rester*; ind. prés. iii, -aint, 2379.
- Remanant: *reste*, C II 27
- Remembrance: *souvenir*, 101; *idée*, A 30.
- Remuer: *changer, déplacer*, 716; -ent, 629 (réfl.), -ant, 1087; -s, 719 (neutre).
- Renclus, 1356.
- Rendre, Randre, 14, 946; ind. pr. iii, rent, 617; prêt. iii, -it, 2227; pcp. passé, -u, 2189; -ue, 2204; réfl.: *entrer dans un ordre monastique*; -ent, 1704; -us, 1639.
- [Renon]: *renommée*; -s, 1458.
- [Renouveler]; -ent, 537.
- Rente: *revenu*, 2489; -es, 1923.
- [Renverdoier]: *reverdir*; -e, C IV 2.
- [Reoignier, Reonnier]: *râper*; -ent, 206; *tonsurer*, -iée, 2193.
- Repaire: *retraite, demeure*, 248.
- Repanre, 2270, v. Reprendre.
- Repentance: *repentir*, 2239.

- Repentement : *repentir*; -s, 2231.  
 [Repentir se]; repent, 894; -ent, 853.  
 [Replanir] : *remplir*; -ies, 2256.  
 [Replanter]; -ent, 1523.  
 Repondre se : *se cacher*, 834; -nnent, 265; pcp. passé : *obscur*, *louche*, *repotes*, 2575.  
 [Reposer] neut. : *se reposer*; -e, 1672.  
 Repoz, Repols : *repos*, 1877, A 476.  
 Reprendre, Repanre : *repandre*, *corriger*, 13, 2270; ind. prés. i, -preing, 1438; iii, -ent (réfl.), 893; vi, -egnent 1237; pcp. passé, repris, 1187.  
 [Reprover] : *reprocher*; ind. prés. iii, -preuve, 2391; -éi, 590.  
 Requerre : *prier*, 2081; subj. prés. iii, -quiere, A 268.  
 [Rescourre] : *délivrer*; -cost. prét. iii, A 316; -cous pcp., A 310.  
 [Resortir]; -ort, 1488.  
 Respondre (de qqch.), 833; *faire une réponse* : -spont, 1084.  
 Restorer : *rattraper (ses pertes)*, C I 29.  
 Ressoit v. [Reçoivre].  
 [Resuciter]; -éi, 2266.  
 Retenir, A 345; -tient, 2321; -tiennent, 523; -teigne, A 87.  
 Retor : *retour*, 1603.  
 [Retrait] : *qui s'est retiré des ordres*; -s, 1300; -te, 1978; -tes, 1975.  
 Revendre, 967; -ent, 2060.  
 [Revengier se] : *revendiquer ses droits*; -e, 2089.  
 [Revenir]; -vient, -vaint, 2627, C IV 15; -viennent, 2613.  
 [Revoir]; subj. prés. i, -voie, 2686.  
 Riche, 120; -s, 196.  
 Richesce, 356; -s, 851.  
 Rien : *chose, quelque chose*, 96; -s, 222; av. nég. : *personne*, -s, 693, 2251 (?); *rien*, 218.  
 Rigne, Regle : *règle, règle monastique*, 1385, A 441.  
 Rigléi : *soumis à une règle, régulier*, 1633; -éiz, 569, 1641.  
 [Rigler] : *mesurer*; -e, A 442.  
 [Rincer]; -e, 2414.  
 Rire, 209; ind. prés. iii, rit, 2111.  
 [Robe]; -s, A 14.  
 Roche : *rocher*, 1880.  
 Rogir : *rougir*, 2003.  
 Roi, 261; -s, 175.  
 Roi (mot germanique); de moi ne sai nul roi : *ce que je vais devenir*, C I 9.  
 Roie : *sillon*, 734.  
 [Rompre]; ind. prés. iii, ront, 1867, 1890; route, pcp. f., A 342  
 [Rose]; -s, 2656.  
 Roset : *rosat*, s.d. *sucre rosat, employé dans les affections de l'estomac et de l'intestin*, 2617.  
 Rosier, 2660.  
 [Rostir] : *rôtir*; pcp. passé, -is, 755.  
 Rote : *bande*, 1195; v. Rompre.  
 Rubiz : *rubis*, 613.  
 Ruee : *roue*, 40.  
 [Ruee] : *rue*; -s, 2337.  
 [Ruer] : *jeter*; -e, 2340.  
 Rusiaul : *ruisseau*, 2504.  
 S' : *se*, pron., 22.  
 S' : *si*, conj., 53.  
 S' : *si (sic), et, et aussi*, 81.  
 S' : *sa*, 352.  
 S' : *ce*, 1466.  
 Sa, 34.  
 Sa, Sai : *ça*, 473, 667.  
 Sac, 762.  
 [Sachet] : *petit sac*; -as, 2043.  
 Sagurement v. Sâurement.  
 Sai v. Sa, Savoir.  
 Saige : *savant, prudent, sensé*, 22; -s, 320.  
 Sain, 2549; -s, 2557; -ne, 1015 (*pure* ?), 1726.



- Saint, -s, 2009; -e, 1434; v. Liste des noms propres, s.v. Saint.
- Saisir, 1296; -i, 1569.
- Saler, -eir, Seler, Celeir, Celer: *celer*, *catcher*, 41 (réfl.), 210, 1390, 1520, C II 35; -éz, III 37; -ées, 1361.
- [Salé], -ées, 2052.
- [Sale]: *salle*; -s, 263.
- [Sale]: *sale*; -s, 264.
- [Sallerier], Celerier: *cellérier*, 1382; -s, 1267, 1287.
- Salver: *sauver*, C I 33; -ée, C III 22.
- Sambelin: *zibeline*, *martre*, 979.
- Sanc: *sang*, 2253.
- Saner: *guérir*, C I 33; saine, ind. pr. iii, A 539.
- Sans v. Sens.
- Sant v. Cent.
- Santé, C III 7.
- Sapience: *sagesse*, 67.
- Sarioie, Saront, v. Savoir.
- [Sauce], -s, 1537.
- [Sauf], -s, 2426; *saves*, 151.
- Säur: *sür*, 955; -s, 1350; -e, A 520:
- Säure-, Sëurement, Sagurement: *sürement*, 1765, 2292, A 205.
- Saut, 1429.
- Sautier: *psautier*, 984; -s, A 112.
- [Sauvaige]: *sauvage*; -s, 1530.
- Sauver, 1807; *savait*, pré. iii, A 314.
- Saves v. [Sauf].
- Savetési: *sauveté*, A 512.
- Savoir, 700; ind. prés. i, *sai*, 126; iii, *seit*, 335; iv, *savons*, 546; v, -eiz, 482; vi, *sevent*, *seivent*, 816, 2048, *savoit*, 1934, -oient, 193; pré. iii, *sot*, 2113; fut. vi, *saront*, 543; cond. i, *sarioie*, 884; subj. prés. i, *saiche*, 1511; v, *saich-*, *sachiez*, *sachois*, 280, 287, 2280; vi, *saichent*, -ient, 575, 1758; pcp. passé, *sëu*, 750.
- Savoir, sbst.: *sagesse*, 1589, 2114.
- Science, 791.
- Se, pron. réfl., 16.
- Se: *si* conj., 123; *se tout*: *bien que*, A 260; *se non*: *excepté*, C V 32.
- Se: *si* (sic), dans des invocations, 684; *et*, *et aussi*, etc., 700, 1494; *tellement*, 1105, 1165, 2686.
- Se: *ce*, 5.
- [Sec]; fém., *Soiche*, 2566.
- [Second]; -e, A [606].
- [Secorre]: *secourir*; subj. prés. iii, -corre, 1730.
- [Secret]; -eiz, 2281.
- Seculeir: *seculier*, 925, 929, 1635.
- [Secund]: *second*; -s, 552; -de, 1138.
- [Séel]: *sceau*, *enseigne*; -auz, 1930.
- Seignor v. Signor.
- Seignoris: *seigneurial*, C II 9.
- Seinte v. Noms propres.
- Sejourneir, 2004; ind. pré. i, *sesjornai*, 1194; réfl.: *se délasser*, fut. iii, -eraît A 175.
- Seler v. Saler.
- Selle v. Cil.
- Selonc, Celonc: *selon*, 49, A 182.
- Sem, Sen: *raison*, *bon sens*, 1792, 2511; cf. Sens.
- Semance, 2350; -ence, 144.
- Semblance: *apparence*, 1624; *image*, 2381.
- Sembleir: *sembler*, *ressembler*, 727; -e, 2309; -ent, 1339; subj. impf. iii, -aist, 622.
- Semence v. Semance.
- [Semer]; -e, 311; -ment, 1040.
- [Semondre]: *inviter*; ind. prés. iii, *semont*, C IV 19; vi, -onent, -onnent, 258, 1396.
- Sen v. Sem et Sens.
- [Senefier]: *signifier*; -e, 1769.
- Senestre: *gauche*, 730.
- Sennési: *avisé*, 1753.
- Sens: *sens*, *intelligence*, *sentiment*, 123, C II 13; *direction*, 626; cf. Sem, Sen.

- Sens, Senz, Sans, Sanz, 12, *C I* 40, 672, 2271.
- [Sentir]; ind. prés. i, sent, 2681; iii, sent, *A* 206.
- [Sëoir] *convenir*; ind. prés. iii, siet, ciet, 1700, *A* 404; *être assis*: siet, 2185.
- Serchier: *examiner*, 85; fut. iii, -erai, 486.
- Sermon: *protection, patronage*, 1613.
- [Sermonner]; -e, *A* 78.
- Serpent, 2507.
- [Serpilliere]; -s, *A* 582.
- Servir, 1955; -ent, 1099; pcp. passé, -is, 2244.
- Servise: *service religieux*, 942.
- Ses: *son* (c. suj.), *ses*, 222, 603; *Ces*, 2234.
- Ses v. Cist.
- Sescors: *secours*, 798.
- Sesjornai v. Sejourner.
- Set: *sept*, 2115.
- Sëurement v. Säurement.
- [Sevrer]: *séparer*; ind. prés. iii, réff., soivre, 2667; sevrei, *A* 103.
- Si: *si, aussi, tellement!*, *de telle manière, ainsi*, etc., 121; *si com: autant que, ainsi que*, *C IV* 14; dans des invocations, 132; *et, et aussi, et en effet*, 178; *pendant*, 887; cf. *Se*, S'.
- Si pour *Se* (ce), 1058, 1989; pour *Ci*, 1151; pour *Se* (conj.), 2011.
- Sidoine, 2629, v. note.
- Siecle, [Sicle]: *monde*, 1; -s, 103.
- Siet v. Seoir.
- [Sigler]: *naviguer*; ind. prés. vi, -et, 2363.
- Signe, 676, *A* 257.
- Signor, Seignor, Seingnor: *seigneur*, 409, 533, 1949; voc. *Seigneur!* 1068; *maitre*, 794; -s, 911; *heureux*, 1113; Sire (cas. suj. sg.): *Seigneur*, 310; *maitre, seigneur*, 529.
- Signorie, Seignorie: *autorité*, 861, *C I* 45.
- Sil v. Cil.
- Silence, 1514.
- Simonie, Symonie, 669, 1150.
- Simple, 1946; -s, 2049.
- Sinteur: *ceinture*, *A* 149.
- Sire v. Signor.
- [Sodée]: *solde*; -s, *A* 136.
- [Soder]: *souder*; -ées, *A* 135.
- [Soduant]<*souduire*: *fourbe*; -s, 1927.
- [Soffler]: *souffler*; ind. prés. vi, et, 1338.
- Soffrir: *supporter, endurer, tolérer*, 1299; cond. i, -eroie, 1640; *souferte*, 2020.
- Sogit, Sosgit, Sougit: *soumis, en subjection*, 514, 1572, 1950.
- Soi, 517.
- Soiche v. Sec.
- [Somme]: *charge*; -s, 1246
- Soie, 2669.
- [Soit]: *toit à porcs*; -s, 1234.
- Soivre v. Sevrer.
- Sol: *seul*, 1337; -s, sous, 1336, 1342.
- Solas: *plaisir (de société)*, 230.
- Solement, Sollement: *seulement*, 1239; av. que: *pourvu que*, 1783.
- Soloil: *soleil*, 2133; -ous, *A* 584.
- [Soloir]: *avoir coutume de*; ind. prés. i (avec sens d'imparf.), suel, suell, 1366, *C II* 5; impf. iii, -oit, 1236; vi, -oient, 2295.
- Soltil, Soutil, Sutil: *subtil*, 87, 2479; -s, 880, -z, 1927; *sutif*, f., *A* 60.
- Son, adj. poss., 382; v. *Ses*, *Sui*.
- [Soner]: *prononcer*; -ne, 58; *signifier*, -ne, 57; *faire du bruit*, -nent, 1231; *sonner*, -ant, 2030.
- Songe, 1992.
- Sor: *sur, au sujet de*, etc..., 27; dans une comparaison: *au dessus de, plus que*, 598.
- [Sorboivre]: *boire à l'excès*; -ent, 844.

- [Sordre]: *jaillir*; -ent, 772.
- [Sormaingier]: *manger à l'excès*; -main-juënt, 844.
- Sorpeliz: *surplus*, 1614.
- Sosgit v. Sogit.
- Sospir: *soupir*, C IV 29.
- [Sospirer]: *soupirer*; ind. prés. i, *sospir*, 249.
- [Sostenir]: *soutenir*; -tiennent, 1320.
- Sot v. Savoir.
- [Souef]: *doucement*; -eiz, 936.
- Souferte v. Soffrir.
- Sougit v. Sogit.
- Sous v. Sol.
- [Sovenir]: *souvenir* (v. impers.); -vient, -vaint, 2352, C IV 3.
- Sovent, 505.
- [Soverain]: *souverain*; -aine, -oïne, 2227, A 191.
- Soz: *sous*, 1591.
- Stole v. Estoile.
- Subtilitéi, 85.
- Suel v. Soloir.
- Suen: *sien*, A 477.
- Suer, 2121.
- Sui: *ses* (cas. suj. m.), 1691.
- Sus: *sus*, *contre*, 777.
- Sutif, Sutil, v. Soltit.
- Symoniaul: *simoniaque*, 1038.
- Symonie v. Simonie.
- T: *te*, C II 43.
- [Taille]: *imposition levée sur les serfs*; -s, 213.
- Taist, [test]: *tesson*, 2010, A 550.
- Talent, Talent: *désir*, *bon plaisir*, *humeur*, 1646, 2022; -s, 2117.
- Tans v. Tant, Tens.
- Tant adv., de quantité, 94, 246, 882; durée, 1194; adj., -s, 2462; pron. 255; tant i a, 1084; tant de, 54.
- [Tarder] impers.; -e, A 110.
- [Taster]: *faire l'expérience d'une chose*; -é, éi, 970, 1706.
- Teg, Teig, v. Tenir.
- Teil, Tel, adj., 95, 333, 2040; telle 973 (v. note); teils, teis, teius, teiz, teus, tes, 73, 344, 371, 427, 482, 1556, 2166 (f. sj.); avec un chiffre, 2542; pron., 1173.
- Temple, Tenple: *temple*; *ordre des templiers*, 571, 1695; -s, 2180.
- Templier, 1703, 1724, 1729, 1766, 1779.
- Temptation, A 300; -s, A 157.
- [Tenant]: *solide*, *résistant*; -s, A 54.
- Tençon: *querelle*, C V 22.
- [Tendre]; subj. prés. vi, *tendent*, 609.
- Tenebre: *obscur*, 645, v. note.
- Tenir: *tenir*, *posséder*, *suivre*, *considérer*, 250, 1104 (réfl.); ind. prés. i, *teng*, *teig*, *teg*, *tieg*, *tig*, 464, 617, 1158, 1873, 2434, 2461; iii, *tient*, *taint*, 527, C IV 1; vi, *tiennent*, *tientent*, 246, 912; impf. vi, *tenoient*, 2299; prêt. i, *tig*, 1992; iii, *tint*, 275; vi, *tindrent*, *tiendrent*, 251; cond. i, *tenroie*, 224; subj. prés. iii, *tegnent*, *teigne*, 2601, 2685; pcp. passé, *tenu*, 243; -s, 2145; -e, 1453.
- Tenpeste: *tempête*, 2474.
- Tens, Tans: *temps*, *époque*, *saison*, 86, 182, C II 1.
- [Terme]: *époque fixée pour le paiement d'une dette*, etc.; -s, 968; sens t.: *pour toujours*, A 130; chez les Chartreux: *la terre assignée à une maison de moines*, 1371, v. note.
- Terre: *la terre*, 2082; *pays*, 348, 1253; -s, 1228.
- Terrier: *rempart*, 330.
- [Tesique]: *phthisique*; -s, 2567.
- Tesmoig: *témoin*, 1856; *réputation*, 1432.
- Tesmoignier: *certifier*, *déclarer*, 1409; ind. prés. iii, -oigne, 360.
- Testament: *le nouveau testament* (?), 2334.
- [Testemoïne]: *témoin*; -s, 1049.
- Tiers, 552; -ce, 1139.

- Tirant : *avide*, 1292, v. note.  
 [Tirer]; *tire*, 1172.  
 Toche [teche] : *tache*, 2565.  
 [Tochier] : *toucher*; *toiche*, ind. prés. iii, A 20; *touchiée*, 637.  
 [Toelle] : *linge de maison*; -s, 2050.  
 [Toldre] : *enlever*; ind. prés. iii, tot, 205 (tout, 535 ?); vi, *tollent*, 1671; pcp. passé, *tolut*, 417; -ue, 2102.  
 [Tondre]; -ent, 1222.  
 Tor, 664, v. note.  
 Tordre, v. intr. : *se tordre*, *dévier*, 606; *tort*, ind. prés. iii, A 409; pcp. f., *torte*, A 246.  
 Torment : *tourment*, 1204; *tourmente*, -s, 2474.  
 Torneir : *tourner*, *diriger*, *changer*, 1925; ind. prés. iii, -e (réfl.), 641; fut. i, -erai (neut.), 555; -éi, 921, 1304 (*sens* ?); -éiz, 102.  
 Tort, 64; -s, 197; a tort, 173.  
 Tost : *vite*, 36.  
 Tout, Tot, adj. 27; pron. neutre, sj. et rég. sgg., 300, 484; adv., 102; tous, toz, 90, 158; tous jors, 699; toz tens, A 174; tuit, tut, 16, 551 (adv.); toute, 2014, 1673 (sans art.), 641 (adv.); toute jorn, 292; toute voie, C IV 12; toutes, totes, 7, 2268; a tot : *avec*, 1680; dou tout, del tout : *complètement*, 1027, A 188, C V 18; cf. Per.  
 Toz : *touz*, 2566.  
 [Trair]; ind. prés. iii, *traît*, 770; vi, -issent, 674.  
 Traire : *extraire*, *tirer*, *avancer*, 543; ind. prés. iii, *traît*, 2211; vi, *traient*, 2053; prêt. iii, *traist*, 2264; subj. prés. iii, *traie*, C V 36; réfl. : *s'avancer*, *marcher*, *traît*, 2441; pcp. passé, *tres*, A 355; fém., *traite*, 2012.  
 Traïson, 1152, C V 26; -s, 1148.  
 Traïtier : *décrire*, *traiter de*, A 38; -e, ind. pr. iii, A 326; ié, A 363.  
 Trambler, 2122.  
 [Transglotre] : *engloutir*, *avaler*; ind. prés. iii, -glout, 769; vi, -glotent, 836.  
 Trasor : *trésor*, A 140.  
 Travail : *tourment*, *peine*, *travail*, *tracas*, 1053, A 192; -als, 2305.  
 Travillier : *harceler*; neutr. et réfl., *peïner*, 1862 (neutre); -ent, 1061, 1887 (réfl.); pcp. passé, -ié, A 3; -éiz, 1862.  
 Travers, en tr., adv. A 8; aller en travers : *s'égarer*, 1562.  
 [Traverser] : *aller de travers*; -e, 1915.  
 Trecherie v. Tricherie.  
 [Trenchant]; -s, A 248.  
 Trente, 1091.  
 Tres, A 160.  
 Tres v. Traire.  
 Tresbuchier : *se précipiter*, 983.  
 [Tresgeter] : *changer* (par un tour d'escamotage, ou de magie); pcp. passé, -éiz, 149.  
 Tresgit, postverbal du précédent : *tour*, (d'escamotage), 2156.  
 Tresmontaine : *l'étoile polaire*, 627.  
 [Tresor], -s, 2222.  
 Trestout, renforcement de Tout : *tout*, *sans exception*, 698 adv.; -z, adj. 1089; -tuit, adj. 924; -toutes adj. 598; per trestout, 583.  
 Triacle : *thériaque*, 2507.  
 Tricheor : *fourbe*, 2324.  
 Tricherie, Trecherie : *fourberie*, 782, 2423.  
 [Trobale] adj. : *trouble*; -s, 1272.  
 [Trobler] : *troubler*, *brouïller*; ind. prés. iii, *trobale*, *trouble*, 619, 1122; pcp. passé, -ei, 2504; -ee, 1123.  
 Trois, 1128; troi (cas. suj.), 160.  
 Trop, adv.; s'emploie, à peu d'exceptions près, avec une nuance péjorative, 154, 157; trop per, 961; avec comparatif, 1229; avec idée d'excès, 873; trop de, 417.

- [Trouser]: *préparer, accommoder*; -e, 1328.
- Trover, -air: *trouver, inventer, découvrir*, 2532, 2549; ind. prés. i, trues, truis, 496, 2132; vi, truevent, 2444; prêt. iii, trova, 1929; fut. iii, -erait, 1848; vi, -eront, 982; pcp. passé, -éi, 249; -éiz, 2472; -ée, 1936; -ées, 2049.
- Truant: *imposteur, charlatan*, 1242, 1937; -s, 1928; adj. 1986; -de, 1169.
- Truandie, Truandise: *imposture*; *le revenu que l'on en tire*, 1995, 2018, 2078.
- Tu, 662.
- [Tumer]: *tomber* (?); -e, 1915.
- Uell v. Oeul.
- Uevre, Oevre, Euvre, Evre, Huevre: *œuvre, ouvrage, action, objet travaillé*, 135, 139, 721; *œuvre (d'une église)*, 1957, 2076; -s, 2396.
- Uit: *huit*, 291.
- Umilitéi v. Hum-.
- Un, 164; -s, 358; pl. 1579, A 6; -e, 2; *une même*, 1432; *unique*, A 467.
- Usaige, 2217.
- [User]: *passer*; -ent, 2422; -é, A 127; -ée: *épuisée*, 23.
- Usure, 529; -s, 524.
- [Usurier], -s, 531; -iez, 1990.
- Uz: *prêt*, 537.
- Va v. Aler.
- [Vaiche, Vaige]: *vache*; -s, 1231, 1370.
- Vaillance: *valeur*, A 63.
- Vaillant, Vallant, Valant: *courageux, estimable, noble etc....*, 119, 189, 242; -s, 233.
- [Vaincre]; voint, ind. pr. iii, A 547; vancu, 799; (moralemt.), 88; -e, 2109.
- Vaint v. Venir.
- Vair: *fournure de prix, de couleurs variées*, 979.
- Vaireiz, Vairois, v. Veoir.
- [Valoir]; ind. prés. iii, valt, vaut, 222, 300; vi, valent, vallent, 684, A 139; fut. iii, vadra, 2398; vi, -ont, vaudront, 980, 2056; cond. vi, valdroient, 172; subj. prés. iii, valle, 219; pcp., valut, C IV 31.
- Vals v. Clairvaux.
- [Vangier] se; ind. prés. iii, vange, 2090.
- Vanjance, 880.
- Vante, 969.
- [Vanter]; -ent, C V 26.
- Vaseau, Vasiau, Vasiaul, Vassal, Vasel, Vaxeau, Vaxeaul: *vase*, 2415, 2417, 2446, 2449, 2522, A 546, A 551; -s, 2419.
- Vauve: *veuve*, 352.
- Vavass-, Vavesour: *qui tient un arrière-fief*, 191; -s, 197.
- [Vecie]: *vessie*; -s, 2628.
- Vellier: *veiller*, 1667.
- Velu, A 18.
- Vendange, 2041.
- Vendre, 2355; ind. prés. iii, vent, 993; -vi, vendent, 673; impf. iii, -oit, 1931; pcp. passé, -u, 1607.
- Venir, 2128; ind. prés. iii, vient, vaint, 915, C IV 17; vi, -ent, -nent, 533, 625; impf. iii, venoit, 1408; prêt. iii, vint, 1589 (?), 2258; vi, -drent, 2238; subj. prés. i, vigne, A 125; pcp. passé, venu, 666; -s, 1999.
- [Vent], -s, 1871.
- Ventosetéi: *flatulence*, 2574.
- Ventre, 1168.
- Vëoir, Vëor, 91, 693; ind. prés. i, voi, 177; iii, voit, 554; v, vëez, 719; vi, voient, 623; impf. i, vëoie, 225; prêt. i, vi, 114; iii, vit, 347; v, veïstes, 1987; vi, virent, 371; fut. v, vairez, vairois, 1104, 1314; subj. prés. i, voie, 1183; iii, voie, voiet, 525, 822; impf. v, veïssiez, 1940; vi, veïssent, C II 7; part. passé, vëu, 188; -s, -z, 365, 1952; -e, 1454.

- Vëoir, subst. : *la vue*, 863.
- Ver v. Vers.
- Veraï : *vrai, fidèle*, 2298; -e, 1926; -es, 2665.
- Veraïement : *fidèlement*, 2230.
- Verdure, A 499.
- Vergoigne, 111.
- Veritéi, 594; -z, 1138; v. Vertéi.
- Vermine, 773.
- Verr : *ver*, 2668.
- Verre, 2448.
- Vers, Ver, prép. : *vers, envers*, 468, 601.
- [Verser], v.n.; -e, A 416.
- Verté, Vertéi : *verité*, 589; -z, 1161.
- Vertu : *propriété*, 633; *miracle*, -z, 2007; *vertue*, A 141.
- [Vestir] : *vêtir*; *vestu*, 1643.
- Vëue : *la vue*, 2102.
- Viande : *nourriture*, 1170.
- Viauz, v. [Vie].
- Vice, 772; -s, 52.
- Viconte, 458; visquiens, 393.
- Vie, 63.
- Vié : *vieux*, 2121; -z, 77.
- [Vieil]; viauz, 691; vielles, 1144.
- [Viele] : *vielle*; -s, 208.
- Vierge, Virge, 2252, 2257.
- [Vif] : *vivant*; vis, 350.
- Vil : *méprisable*, 1954; vis, 301; tenir vil : *mépriser*, 1240.
- Vilain, Villain, subst. : *homme du peuple*, 998; -s, 1003; adj. : *bas, méchant, triste*, etc., 143; -e, -aigne, 312, 1013; -es, 148.
- Vile : *ville*, 576; -s, 267; -s, 2649; *propriété rurale*, 1227.
- Vilment : *pauvrement, tristement*, 270.
- Viloignie : *grossièreté, action basse*, 33.
- Vin, 1269; -s, 1272.
- Violet : *violat*, 2618; v. note.
- Vis v. Vif, Vil.
- Vis : *avis*, 139, 1341.
- Vivandier : *qui tient une bonne table*, 1653.
- [Vivier] -s, 773.
- Vivre, 270; ind. prés. vi, vivent; impf. vi, -oient, 49; cond. i, -roie, 226.
- Voie : *voie, chemin*, 30; toute voie : *tout de même*, C IV 12.
- Voille : *voile*, 2363.
- Voint v. Vaincre.
- [Voir] adj. : *vrai*, -e, 6; -s, 750; la voire, 1695; adv. d'affirmation, voir, 513; de v., 296; voire, 293.
- Voirement : *vraiment*, 168.
- Vois, Voix, Voiz : *voix*, 916, 917, 1762.
- Volantiers, -entiers, 635, 1696.
- Volentéi, Volantéi, 447, A 2.
- [Voler]; vollent, 718.
- [Voloir]; ind. prés. i, vuel, 11; iii, veult, vuet, 535, C IV 5; vi, vuel-, vuellent, 945, 1296; impf. iii, voloit, C II 26; vi, -oient, 1427; fut. i, vodr-, vorr-, voldrai, 13, 47, 2272; iii, -ait, 1842; iv, -ons, 557; vi, -ont, 1556; cond. i, -oie, 150; iii, -oit, 99; vi, -oient, 238; subj. pr. iii, vuelle, -et, A 434, A 566; impf. i, volsisse, 622; iii, -ist, C I 31; vi, -issent, 90. *Le futur s'emploie comme un auxiliaire pour exprimer une simple intention. L'impf. du subj. est plutôt un optatif; le conditionnel conserve bien le sens primitif du verbe.*
- Voloir subst. : *désir, volonté*, 2105, A 594.
- Vos : *vous*, 114.
- Vostre, C I 45.
- [Vudier] de : *devenir vide*; -e, 317.
- Vut, [Vuit] : *vide*, 1873; -z, 317; -de, 1865.
- Wallebrun : *gallebrun*, 1615; v. note.
- [Ydropique], -s, 2568.
- Ypocresie, -crisie, Ipocrisie, Pocresie, 1149, 1888, 2294, 2369.
- Ypocrital, adj. : *hypocrite*, 1886.
- Ypocrite, [Ipocrite], 1241; -s, 2327.
- Yrangne v. Araigne.

## LISTE DES NOMS PROPRES.

- Abes v. Ebbes, A.  
 Abraham, 2261.  
 Adam, 2262, 2322.  
 Alexandre, 272.  
 Allemagne, 2023.  
 Allemands, 176.  
 Amauri, 346; *roi de Jérusalem, 1162 à 1173.*  
 Amiez de Monfacon, 453: *Amédée II, seigneur de Montfaucon (Doubs) comte de Montbéliart (Doubs); † après 1188.*  
 Anglais, 176.  
 Anceri de Monraeil, 463; *Anséri seigneur de Montréal (Yonne); † 1192.*  
 Antioche, 1963.  
 Aquitaine, 333.  
 Aristippe, 79.  
 Aristote, 75, 2310.  
 Arles, 70.  
 Arragon, le roy de, 336: *Alphonse II; † 1196.*  
 Arthur, 271.  
 Aymon de Marigny v. Haimmes.  
 Ayman (Aymon) de Verton, 443, [?].  
 Azuerus, 275.  
 Babylone, 2630.  
 Barral de Marseille v. Berars.  
 Bartholomier de Vaignorri, 423, *Barthélémi de Vignory (Haute Marne); mort en Terre-Sainte 1191.*  
 Barut, 2606.  
 Bauduins de Hainou, 437: *Baudouin V de Hainaut, le Courageux, dont la fille Isabelle épousa en 1189 Philippe Auguste.*  
 Biaugeu, 408: *Beaujeu (Rhône). Humbert II, baron 1137 à 1174 († à Cluny 1193) et Humbert III († 1189), son fils et successeur, sont l'un et l'autre chronologiquement possible. La fille du premier épousa Renaud de Nevers dont il est question v. 403.*  
 Berars de Marseille, 396: *Barral, dernier vicomte de M.; † 1193.*  
 Bernart d'Armagnac, 379: *Bernard IV comte d'Armagnac, 1160 à 1190 env.; prit part à la 3<sup>e</sup> croisade.*  
 Bernars de Saint Vallery, 373: *Bernard III de Saint-Valéry; mort av. le 21 oct. 1190, peu de temps après son retour de St.-Jean-d'Acrc.*  
 [Bertrand de Verdun] v. Guis de Verdun.  
 Boèce, 81.  
 Bologne, 2436.  
 Borbon, 432: *Bourbon l'Archambaud (Allier), duché-pairie qui relevait du comte de Champagne. Il s'agit d'Archimbaut VII, 1116 à 1171, et d'Archimbaut VIII, seigneur de 1171 à 1172.*  
 Bourgogne, 112, 1522; le comte de, 332: *Othon II, comte de la Haute Bourgogne († 1200). Il avait épousé Marguerite, fille de Thibaut V de Blois (v. 327).*  
 Bourguignons (Grammontains), 1524.  
 Brienne, ceux de, 466: *Erard II, comte de Brienne (Aube), père de Jean Ier., roi de Jérusalem et empereur de Constantinople († 1237), et de Gautier III, successeur de son père au comté*

- de Brienne. Erard II mourut en 1192, Gautier III en 1205; le frère d'Erard II, André II, seigneur de Ramérupt (+ 1189) peut aussi venir au point de vue chronologique. Broies, ceux de, 467; Broyes (Marne) une des plus importantes seigneuries de la Champagne.
- Challon, li quiens de, 354: Guillaume II, comte de Châlon-sur-Saône (1168 à 1203). Il prit part à la 3e croisade. Champagne, 476.
- Chartreuse, 566, 1327, 1359, 1441.
- Chasteildun, lou viconte de, 458: probablement Raoul, vicomte de Châteaudun (Eure-et-Loire), qui prit part à la 3e croisade.
- Cîteaux, 565, 1060.
- Clairvaux, 1192, 1201.
- Clarembaut de Chappes, 468: Clarembaut de Chappes (Aube). Clarembaut II est mentionné (1170 et 1173) comme ayant fait des dons à l'abbaye de Larivour. Clarembaut III mourut en 1204, Clarembaut IV en 1205. M. Baudler, sans doute avec raison, penche pour le premier.
- Clermont en Basegni, 433: Clefmont (Haute-Marne), dont les seigneurs étaient vassaux des comtes de Bourgogne.
- Cleobolus, 88.
- Cleon, 77.
- Clermont, li quiens de, 326: Raoul 1er le Roux, comte de Clermont (Oise); mort pendant la famine devant St.-Jean-d'Acre, av. le 13 juillet 1191.
- Cliges, 83.
- Cluny (Cleni, Clini), 1060, 1655, 1657.
- Conrais, li merchis, 368: Conrad, marquis de Montferrat, assassiné en 1192 après avoir été élu roi de Jérusalem.
- Constantin, empereur, 2130.
- Cortenai, li chastelains de, 446; cf. v. 429.
- Droon d'Amiens, 444: Dreue ou Dreus d'Amiens qui prit part à la 3e croisade.
- Durand Chapuis, 1928 as.
- Diogène, 78, 2309.
- Ebbes de Charenton, 411: Charenton-du-Cher (Cher); peut-être Ebbes VII, celui qui aida à détruire les Cottereaux en juillet 1183.
- Ebrieus: Hébreux, 2254.
- Ecosse, 1963.
- Espagne, 1521, 2024.
- Estainnes dou mont Saint Jehan, 414: Mont-Saint-Jean (Côte d'Or, arr. Beaune-en-montagne); les renseignements manquent sur ce personnage.
- Esteine le Sansserois, 465: Etienne 1er, comte de Sancerre (Cher), qui fut plusieurs fois en Palestine et mourut au siège de St.-Jean-d'Acre, av. le 21 oct. 1190.
- Esteines de Borgoigne, 359: Étienne II comte de la Haute Bourgogne, vicomte d'Auxonne, qui épousa la fille du duc de Lorraine (v. 357). Il prit la croix en 1171 et mourut en 1197. C'est sa fille Béatrice, ajoute M. Baudler, qui épousa Simon de Joinville et devint mère du chroniqueur.
- Eu, li conte d', 407: les trois comtes d'Eu (Seine-Inf.) dont il peut être question sont: Jean, 1140—1176, Henri II, 1176—1183 et Raoul 1er, 1183—1186.
- Eudes, li Champenois, 470: Eudes 1er le Champenois, seigneur de Champplitte (Haute-Saône) de 1189 à 1200. Il était fils de Hugo 1er de Champagne, seigneur de Troyes, Bar-sur-



- Aube et Vitry, qui, le croyant adultérin, refusa de le reconnaître. Son fils, Eudes II, prit la croix en 1201 et mourut en 1204. Il se peut, à la rigueur, qu'il soit question dans notre passage de ce dernier*
- Far, 473 : *le phare de Messine; cf. Baudler, op. cit., p. 48, note.*
- Ferri, l'empereur, 313 : *Frédéric Barberousse, † 1190; sa cour à Mayence, 277.*
- Flavigni, cil de, 406 : *des trois familles de ce nom, de la Picardie, du Cambrésis et de la Champagne respectivement, M. Baudler penche pour celle de la Champagne (Marne, arr. Epernay, ca. Arize).*
- Fousigny, Hanris de, 405 : *Henri, baron de Faucigny (Savoie); † 1196 env. Sa femme était soeur de Guillaume 1er de Genève (v. 351).*
- France, 112, 315, 1522, 1579, C iii, 16.
- François, 1524.
- Frédéric v. Ferri.
- Gachier v. Gauchier.
- Gascogne, 1521.
- Gascons, 378.
- Gauchier, de Salins, 375 : *Gauchier III, seigneur de Salins (Jura) de 1133 à 1175 env.*
- Genauve, li grans quiens de, 351 : *Guillaume 1er, comte de Genève de 1175 à 1195 env.*
- Geoffroi de Bretagne, 323 : *Geoffroi II, duc de Bretagne, 3e fils d'Henri II d'Angleterre; † 1186.*
- Geoffroi de Chandei [?] 386; v. note.
- Geoffroi de Charelan [?] 413.
- Geoffroi de Joinville, 471 : *on peut choisir entre Geoffroi III le Gros, † 1184, Geoffroi IV Valet, le Jeune, mort devant St.-Jean-d'Acre en 1191 et Geoffroi V Trouillard, qui prit part aux 3e et 4e croisades et mourut en Palestine en 1205.*
- Geoffroi de Lançon, 392 : *Lançon (Bouches-du-Rhône) [?].*
- Geoffroi de Pons, 442 : *Geoffroi III de Pons (Charente-Inf.); † 1191.*
- Gerars de Rançon, 412 : *on trouve chez les chroniqueurs contemporains de fréquentes mentions d'un Geoffroi de Rançon (Haute-Marne) qui prit part à la 2e et à la 3e croisade.*
- Gerars de Vainne, 333 : *Gérard, comte de Vienne et de Mâcon, de 1156 env. à 1184.*
- Goberz d'Aispremont, 436 : *Gobert d'Aspremont (Ardennes), qui prit part à la 3e croisade.*
- Grandmont, 566, 1444, 1489, 1492, 1534, 1571.
- Griffons : Grecs, 777.
- Guillaumes de Mandeville, 388 : *Guillaume de Magneville (Manche), comte d'Essex et d'Aumâle; partit pour la Terre-Sainte avec Philippe de Flandres en 1177; mort à Rouen, 1189. On trouve concurremment pour ce nom de lieu les graphies latines, Mannavilla, Mandevilla et Magnavilla.*
- Guillaumes li gros de Marseille, 396 : *Guillaume de Marseille, frère de Barral, † 1191.*
- Guillaumes de Merlo, 419 : *Guillaume de Mello (Oise); prit part à la 3e croisade; † après 1198.*
- Guillaume de Monpalier, 425 : *Guillaume III, seigneur de Montpellier; † 1202. Sa fille épousa Barral de Marseille (v. 396).*
- Guioz, C I, 51.
- Guis de Chasteillon, 369 : *Guy II, seigneur de Châtillon (Marne), Troissy, Montjay et Crécy; époux d'Alice, nièce de Louis VII; † av. 1178.*

- Guis de Monjai, 430 : *Guy III de Châtillon, seigneur de Montjay-la-Tour (Seine-et-Marne), fils du précédent; † 1191, devant St.-Jean-d'Acre.*
- Guis de Trichasteil, 461 : *Gui de Thil-Châtel (Côte-d'Or), personnage peu connu.*
- Guis de Verdun, 460 : *une erreur, selon M. Baudler, pour Bertrand de V. M. B. renvoie à Ambroise, Estoire de la guerre sainte, v. 4723. Bertrand de V. était ami de Richard Cœur-de-lion.*
- Haimmes de Maregney, 421 : *probablement Marigny-le-Châtel (Aube).*
- Hanris li quiens de Bar, 474 : *Henri 1er, comte de Bar-le-Duc; † devant St.-Jean-d'Acre, 1191 env.*
- [Hanri Court Mantel], li jones rois, 319; † 1183.
- Hanris, li riches rois, 318 : *Henri II d'Angleterre; † 1189.*
- Hanris, li quiens de Champagne, 324 : *Henri 1er, comte de Ch. et de Brie; † 1180. Il était frère de Thibaut le Bon (v. 327), et d'Etienne de Sancerre (vv. 465, 466); sa femme était la fameuse Marie de France, fille d'Aliénor d'Aquitaine et de Louis VII.*
- Hanris, li jones quiens, 349 : *Henri II, le Jeune, comte de Champagne, † 1197. Il était devenu roi de Jérusalem en 1192, grâce à son mariage avec Isabelle, 2e fille du roi Amauri 1er.*
- Hanris de Fousigny, 405 : *Henri, baron de Faucigny (Savoie); † 1196 env. Sa femme était soeur de Guillaume 1er de Genève (v. 351).*
- Herviers de Donsy, 440 : *Hervé III, baron de Donzy (Nièvre), † après 1187.*
- Herviers de Verzon, 431 : *Hervé de Vierzon (Cher). On connaît un Hervé de V. qui épousa Mathilde, fille du comte de Clermont, Raoul 1er le Roux (v. 326).*
- Horace, 82.
- Huës de Chasteil, 390 : *sans doute le pere du poète Hugues de Berzé, Hugues III, seigneur de Berzé-le-Châtel près de Mâcon.*
- Jaikemon, 370 : *Jacques d'Avesne-sur-Helpe (Nord); prit part à la 3e croisade; † 1191.*
- Jérusalem, 1791.
- Jésus Christ, 784, 1403.
- Joffrois v. Geoffroi.
- Juliu, Julius Cesar, 272, 749.
- Lanceloi [Lancelot] dou lac, 380.
- Loregne, li grans dus de, 357 : *Mathieu 1er, duc de Lorraine, 1139 à 1176.*
- Louis, li rois, 314 : *Louis VII, le Jeune; † 1180.*
- Lucain, 78.
- Masconois, le comte du, C V 33; v. Introd., p. .
- Matheus de Bologne, 331 : *Mathieu 1er d'Alsace, comte de Boulogne, fils posthume de Thierry de Flandres et frère de Philippe (v. 329); † 1173. C'est à son mariage avec Marie, fille du roi Etienne de Blois et de la comtesse Mahaud de Boulogne, qu'il doit son nom de comte de Boulogne. Rien n'empêche cependant, de voir ici le second mari de Marie, Mathieu II, qui mourut en 1180.*
- Morises de Creon, 402 : *Maurice II de Craon (Mayenne); prit part à 3e croisade; † 1196.*
- Mayence, 279.

- Milles de Chaalons, 475 : *Milon, vidame de Châlons-sur-Marne, seigneur de Nogent-sur-Seine*; † 1191.
- Montpellier, 2613.
- Noiers, noble chasteil de, 428 : *M. Baudler mentionne un Clarembaut de Noyers qui prit part à la 3e croisade et renvoie en outre à Lavisse : Histoire de France, t. III i, p. 321, où il est question de Hugues de Noyers, évêque d'Auzerre.*
- Noirons : *Néron*, 753.
- Oisi, li signor d', 409 : *surtout Huon III d'Oisy (Nord), seigneur de Montmirail, Châtelain de Cambrai, l'un des plus anciens truvères et maître de Conon de Béthune, son parent. Il fut le premier mari de Marguerite, fille de Thibaut de Blois (v. 327), qui épousa en secondes noces Othon II de Bourgogne (v. 332); † 1191 env.*
- Ostes, 76.
- Oudes v. Eudes.
- Perse, 1280.
- Phelippes, li quiens, 329 : *Philippe d'Alsace et de Flandres, comte d'Amiens et de Vermandois; mort de la peste au siège de St.-Jean-d'Acre, 1191.*
- Pierrefons, li quiens de, 441 : *peut-être Nevelon III, comte de Pierrefonds (Oise).*
- Piere de Cortenai, 429 : *Pierre de France, 1er de Courtenay (Loiret), Montargis, Conches, etc.; frère de Louis VII; † 1183 env.*
- Pise, 1996.
- Pitagoras : *Pythagore*, 83.
- Platon, 74.
- Preciens : *Priscien*, 79.
- Prémontré, 567, 1588.
- Raimmons Berengiers, 328 : *Raymond Berengier, frère d'Alphonse II d'Aragon; devint comte de Provence en 1168.*
- Raimmons d'Ango, 420 : *selon toute probabilité ce Raymond d'Anjou (Dauphiné) dont parle M. Antoine Thomas, Francesco da Barberino et la litt. provençale en Italie, pp. 130-142 (cit. Baudler). Cf. Langlois, op. cit., p. 45, note.*
- Raimmons de Toullouse, 341 : *Raymond V de Toulouse, † 1194.*
- Raous de Cousey, 410 : *Raoul 1er de Coucy-le-Château (Aisne), seigneur de Marle, mort devant St.-Jean-d'Acre, 1191.*
- Raous de Fouchieres, 383 : *Raoul II, baron de Fougères (Isle-et-Vilaine), 1154 à 1196.*
- Raous de Melion, 391 : *Raoul de Maulion, baron de Châtillon-sur-Sèvre; prit part à la 3e croisade et mourut après 1192.*
- Renart de Jéoiny, 456 : *Renard IV, comte de Joigny (Yonne), seigneur de Cézay, Château-Renart (Loiret), etc.; il prit part avec son frère Renart III à la 2e croisade; † 1179.*
- Renaus de Moucon, 328 : *Renaud II le Jeune, comte de Mousson (Meurthe), 1150 env. à 1170.*
- Renaus de Nevers, 403 : *sans doute Renaud, fils de Guillaume III de Nevers et Auzerre, et de son chef comte de Tonnerre; mort devant St.-Jean-d'Acre, 1191.*
- Retrou dou Perche : *Rotrou III, comte du Perche, qui épousa la soeur de Thibaut V de Champagne (v. 327). Il mourut en 1191, peu de temps après son arrivée en Terre-Sainte.*

- Richars, li rois, 321 : *Richard Coeur-de-lion*; † 1199. *Sa largesse, comme sa bravoure, était proverbiale.*
- Robers de Sabruel, 372 : *Robert III de Sablé (lat. Sabolium) du dép. de la Sarthe; prit part à la 3e croisade; † 1196.*
- Romains, 557, 742, 757, 760, 1033.
- Rome, 661, 710, 764, 769, 770, 771, 780, 915, 1567, 1578.
- Romulus, 747.
- Saint Antoine 573, 1938, 1953, 2067, 2075, 2080, 2090; 1950, 1984, 2083.
- Saint Augustin, 1629, 1647, 1689.
- Saint Benoît, 1385, 1388, 1649, 1689.
- Sainte Agathe, 2248.
- Sainte Catherine, 2247.
- Sainte Crispine, 2248.
- Sainte Foi, 2246.
- Sainte Hélène, 2246.
- Sainte Marie, A [611].
- Sainte [Marie] l'Egyptienne, 2245.
- Sainte [Marie] Madeleine, 2227.
- Saint Gilles, 472.
- Saint Jean, 1793.
- Saint Laurent, 755.
- Saint Martin, 1648.
- Saint Omer, li chastelains de, 399 : *Guillaume IV, châtelain de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Mort en Terre-Sainte, 1191.*
- Saint Paul, Poz, Pols, 754, A 61, A 70, etc.
- Saint Pierre, 754, 1070.
- Saint Pol, li quiens de, 450 : *Hugues IV comte de St.-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais); † à Constantinople 1205.*
- Saint Trophe, l'eglise, 71 : *St. Trophime d'Arles.*
- Salerne, 2627.
- Salomon, 888, 2129.
- Salonique, 2683.
- Samson, 2130.
- Sénèque, 75.
- Socrate, 77, 2310.
- Stace, 81.
- Symons de Commercis, 418 : *Simon de Commercy (Meuse). Nous manquons de renseignements sur ce personnage.*
- Syrie, 348, 1710.
- Terence, 74.
- Thiebaus, li quiens, 327 : *identifié par M. B. avec Thibaut V le Bon, comte de Blois et de Chartres, sénéchal de France en 1154; † le 20 janvier, 1191.*
- Torainne, li visquiens de, 393 : *Raymond II, vicomte de Turenne; prit part à la 3e croisade; † 1190.*
- Trianeil, cil de, 451 : *Trafnel (Aube); surtout Anseau 1er, bouteiller de la Champagne; † après 1181. En 1146 il alla en Terre-Sainte avec son frère Garin, seigneur de Marigny-châtel; († après 1182). Dans Longnon, Rôles des fiefs (cit., Baudler) on trouve les graphies: Triaignal, Triangnel et Trieignel.*
- Tristant, C II 48.
- Troyes, 468.
- Tulles : *Cicéron*, 82.
- Tur : *les Turcs*, 1711.
- Virgile, 76.
- Yde [lis. Inde], 1392.

## INDEXE COMPLET DES RIMES PAR VOYELLES ACCENTUÉES RAMENÉES AU TYPE FRANCIEN.<sup>1</sup>

- A, 35, 289, *295*, 485, 501, *643*, 763, 1001, 1243, 1345, 1455, 1529, 1811, *1845*, 1877, 1883, 1897, 1929, 2235, 2259, 2397, A 163, A 175, A 305, A 317, A 385, A 531, A 555.
- abes, 1059.  
ables, 657.  
ac, 379.  
ace, 2153, [A 599].  
aces, 81.  
age, 1007, 2119, 2217, 2477.  
ages, 199, 265, 1409.  
ai, *27*, 429, 445, 555, *559*, 1193, *1739*, 2147, A 45, A 117, C II ii.  
aide, 2463.  
aie, A 433, A 585.  
aies, A 538.  
aille, 219, 591, 1699, 1733, A 237.  
ailles, 213, A 213.  
ain (l-*anum*), 143, 981, 997, 2549; ains, 231, 1017, 2091, 2557.  
aindre : eindre, C I iii, iv.  
aine (l-*ana*), 311, *393*, *627*, *723*, *827*, 1015, 1039, 1725, 2277; aine : eine, 2227, A 191, C I i, ii.  
aine : ene, 333.  
aing, 2533.  
aingne, 324, 2023.  
aingnent, *1545*.  
aingne : eingne, A 171.  
aint, C IV, iv, v.  
aint : eint, 2379, A 561.  
ainte : einte, A 369.  
aintes : eintes, A 581.  
aire, 241, 247, 543, *937*, 1851.  
ais, 133, 1319, 1679, 2601.  
aise, 1075, A 43.  
aissent, 1317.  
aistre v. estre.  
ait, 39, 775, 857, 1323, 1411, 1469, 1891, 1983, *1997*, 2211, 2441, 2679, A 17, A 503.  
aite, *1619*, *1977*, 2011.  
aites, *1975*, A 13.  
aiz, 1299, 1943, 1997.  
al, 571, 1037, 1313, 1755, 1793, 1965, 2637.  
ales, 263.  
aus, *129*, 711, 875, 1145, 1201, 1815, 1893, 2299, 2343, 2425, 2665; *alis* : *ellos* 2073; (*ellos* : *ellos* 1961).  
am, 2261; am : en, 2321.  
ames, 1131.  
an, 413.  
ance < l. *antia*, *entia entium* 67, 101, 279, 339, 791, 963, 1041, 1053, 1277, 1401, 1513, 1525, 1579, 1623, *1771*, 1785, 1885, 2195, 2239, 2349, 2501, 2539, A 29, A 59, A 89, A 167, A 177, A 325, A 365, A 395, A *415* C I i, ii.  
ande, 1169, *1415*, *1799*; ende, 2415.  
andent, *1557*; andent : endent, *1553*; endent, 21, 105, *609*, 1413, 2059, *2483*, 2609, A 99, A 569.  
ange, 1151.  
ans, 1309.  
ant, 119, 1087, 1229, 1245, 1675, *1685*, 1747, 1947, A 15, A *131*, C V v.

1. Les numéros imprimés en italique indiquent une rime riche.

- ant : ent, 1115, 1203, 1657, 1685, 1985, 1433, 1497, 1587, 1605, 1691, 1705, 2063; 2021 (talent : guilant), A 265, 1745, 1753, 1809, 1813, 1815, 1831, C II vii. 1857, 1867, 1879, 1911, 1925, 2087, 2093, 2115, 2215, 2265, 2313, 2371, 2503, 2509, 2573, 2579, 2621, 2639, 2645, 2657, 2673, A 51, A 127, A 143, 1363, 1499, 1567, 1577, 1645, 1719, A 295, A 301, A 307, A 331, A 347, 1735, 1819, 1823, 1913, 1933, 2069, A 461, A 467, A 481, A 485, A 512, 2177, 2187, 2209, 2297, 2333, 2347, C II iv, III i, ii, iii. 2399, 2427, 2445, 2507, 2547, 2581, 2599, A 41, A 141, A 205, A 253.
- anz, 273, 285, 355, 603, 689, 869, 1155, 1527, 1927, 2303 (v. note), 2395, 2661, A 79, A 219.
- anz : enz, 585, 659, 1451, 1543.
- enz, 7, 1109, 1871, 2117, 2231.
- enz : ens, A 173.
- ar, 475.
- arde, 2153, A 109, A 203.
- ardent, 813.
- arme, A 211.
- [armes, A 597.]
- ars, 169.
- art, 455, 687, 2005.
- arz, 321 (v. note).
- as, 83, 367, 1089, 1369, 1389, A 439.
- as : ars, 1967.
- assent, 1495, 2607.
- aste, 2345.
- at, 707, 2327, 2453, 2617.
- ate, 993.
- atent, 965.
- atre, 293, A 47.
- aus, 129, 711, 875, 1145, 1201, 1815, 1893, 2299, 2343, 2425, 2665.
- aus : eaus (*alis* : *ellos*), 2073.
- auses, 2625.
- aut, 221, 1107, 1265, 1429, 1889, 2219, A 285, A 303.
- autre, 1217.
- auz, 327.
- az, 1979.
- é, 155, 189, 385, 447, 491, 495, 567, 589, 667, 901, 949, 969, 1035, 1125, 1211, 1433, 1497, 1587, 1605, 1691, 1705, 1745, 1753, 1809, 1813, 1815, 1831, 1857, 1867, 1879, 1911, 1925, 2087, 2093, 2115, 2215, 2265, 2313, 2371, 2503, 2509, 2573, 2579, 2621, 2639, 2645, 2657, 2673, A 51, A 127, A 143, A 295, A 301, A 307, A 331, A 347, A 461, A 467, A 481, A 485, A 512, C II iv, III i, ii, iii.
- éce, 2361, 2377, 2493, A 65, A 71, A 241, A 279, A 407, A 541, A 589, [A 607], C III i, ii, iii.
- ées, 113, 881, 1133, 1361, 1537, 2051, A 135.
- eaus, 1961.
- eche, 2565.
- egne, 357.
- eil, 739, 2133, 2523.
- eille, 397, 741, 1173, 2221, 2525.
- eilles, 597.
- eine (l. *ēna*, *ēna*), 1859; v. aine.
- eing, 1437.
- eint, 2677.
- el, 389, 451, 461, 1501, 1591, 1767, 1797, 2057, 2317, 2449, A 579.
- ele, 2033, 2257.
- eles, 1131, 1183.
- em : en, 1791.
- emblent, 1359, 2653
- ence v. ance.
- emble, 503.
- ende, endent, v. ande, andent.
- endre, 1397, 595, 889, 945, 967, 1063, 2095, 2355, 2423, A 39, A 251, A 359.
- ene, 2245 (?); v. aine.
- enge, 2089.
- ens, 477, 2305, C II i.
- ent v. ant.
- entent, 853.
- entes, 1923.
- entre, 1167, 1973. A 551.
- envent : endent, A 333.
- enz v. anz.

- er, 3, 15, 51, 195, 209, 253, 363, 399, 549, 557, 647, 677, 693, 703, 715, 727, 761, 807, 829, 877, 883, 907, 929, 1119, 1135, 1295, 1307, 1325, 1353, 1375, 1427, 1519, 1541, 1635, 1669, 1765, 1807, 1839, 1843, 1861, 1875, 2003, 2121, 2125, 2161, 2267, 2271, 2291, 2359, 2393, 2411, 2491, 2505, 2531, 2537, 2585, 2667. *A* 27, *A* 85, *A* 95, *A* 147, *A* 153, *A* 185, *A* 193, *A* 197, *A* 231, *A* 261, *A* 321, *A* 357, *A* 419, *A* 473, *A* 515, *C* I iii, iv, II v.
- ere, 337, 655, 673, 753, 783, 1069; erre, 1253, 2081. *A* 149.
- erent, 745
- erme, *A* 129.
- ermes, 2261, 2237.
- erne, 2627.
- ers, 1561, 1569, *A* 7, *A* 465.
- erse, 1279, 2149, 2527.
- erses, 577
- ert, 551, 1399, *A* 293.
- erte, 1153, 1463, 2019.
- ertes, 873.
- erz, 403.
- es, 77, 2309.
- escos (l. *īias*), 851, 995, 1011.
- escent, 841.
- esque, 819, 895, 2015.
- esques, 561.
- esses (l. *īssas*), 1235.
- est, 2009. *A* 549.
- este, 255, 2473.
- estre, 729, 1333, 1509; estre : aistre, 793, 1381, 2097, 2295, 2583, *A* 21, *A* 319; aistre, 541, 2275, 2593.
- et (het : set), 1469.
- et (<l. *ī*), 2223, 2417, 2521, 2563, *A* 215, *A* 545.
- ete, 633, 1833, 2165, 2225.
- etent, 1659
- etes, 2611.
- etre, 1775, *A* 189, *A* 229.
- eu v. ou.
- eus(ela), *A* 525.
- eure v. oure.
- eus v. ous.
- euse v. ouse.
- eve, 351.
- ez, 149, 177, 305, 481, 521, 569, 705, 719, 931, 999, 1027, 1043, 1057, 1091, 1137, 1161, 1197, 1275, 1311, 1601, 1633, 1641, 1759, 1837, 1849, 1901, 1981, 2027, 2043, 2179, 2183, 2243, 2281, 2327, 2407, 2433, 2451, 2471, 2497, 2591, *A* 5, *A* 107, *A* 207, *A* 223, *A* 523, *A* 547, *A* 553, *A* 585. *C* III iv, v.
- i, 211, 223, 277, 345, 375, 405, 409, 421, 433, 439, 463, 479, 615, 797, 975, 1075, 1185, 1285, 1651, 1817, 1919, 2025, 2123, 2131, 2263, 2589, 2619, *A* 275, *A* 291, *A* 543, *C* V i, ii.
- ible, 1.
- ice, 771.
- ice : ince, 173.
- iche, 511, 933.
- ide : inde, 1391.
- ie, 33, 63, 347, 509, 669, 781, 865, 891, 1003, 1117, 1149, 1205, 1283, 1305, 1315, 1331, 1343, 1375, 1421, 1549, 1709, 1763, 1769, 1903, 1971, 2105, 2293, 2369, 2469, 2555, 2587, *A* 67, *A* 119, *A* 263, *A* 397, *A* 513, *A* 573, [*A* 611], *C* I v, vi.
- ies, 1055, 1595, 2035, 2071, 2137, 2255, 2511, 2519, 2655, 2681.
- ié, 131, 283, 859, 919, 925, 961, 1073, 1101, 1215, 1263, 1281, 1425, 1607, 1801, 2353, 2387, 2543, *A* 3, *A* 363, *A* 529, *A* 535.
- iée, 637, 2193.
- ières, 2311, 2431.
- ief, *A* 289.
- ien, 239, 299, 515, 685, 1095, 1321, 1491, 1731, 1795, 2455, 2541, 2597, 2603, 2671, *A* 83.

- iene, 465; cf. aine; *A* 125.  
 iement, 523, 625, 1701, *A* 87  
 iens, 45, 581, 2553.  
 ient, *A* 577.  
 ient, 527, 1013, 1159, 1757, 2167, 2351,  
 2367, *A* 49, *A* 281, *A* 401, *A* 455,  
*A* 491, *A* 563, *C* IV i-iii.  
 ier, 5, 31, 85, 153, 185, 375, 423, 607,  
 737, 767, 825, 831, 865, 909, 939, 983,  
 1515, 1539, 1551, 1653, 1661, 1667,  
 1673, 1703, 1805, 1917, 1941, 2079,  
 2083, 2099, 2159, 2181, 2249, 2289,  
 2495, 2613, 2651, 2659, 2675, *A* 9,  
*A* 37, *A* 55, *A* 137, *A* 161, *A* 169,  
*A* 227, *A* 353, *A* 441, *C* II vi, *C* V  
 iii, iv.  
 iere, 921, 1485, 1505, 1743, 2447, *A* 267,  
*A* 391, *A* 447, *A* 495, *C* III iv, v.  
 ierent, 1293, 1921, 1959, 2487  
 ieres, 384, 1179, 2045, 2335, 2663, *A* 133.  
 iers, 427, 531, 545, 811, 971, 1097, 1267,  
 1287, 1789, 1989, 1993, 2545, *A* 239,  
*A* 277.  
 iert, 2213.  
 iet, 403.  
 [ieuz, 691.]  
 iez, 343, 539, 1599, 1681.  
 igne, 1387.  
 ignent, 2513.  
 igne, 207.  
 il, 107, 505, 1009, 1239, 1855, 1953,  
 1969, *A* 527.  
 ile, 387, 471, 575, 1935, 1987, 2555.  
 iles, 267, 2649.  
 illes, 2065.  
 implés, 2049.  
 in, 161, 979, 1475, 1647, 2041, 2285,  
 2389, *A* 383, *A* 445, *A* 575.  
 ince, 2413.  
 ine, 773, 985, 1335, 1447, 2249, 2319,  
 2499, *A* 181, *A* 327, *A* 355.  
 inent, 1471, 2357, 2561, *A* 11.  
 ins, 1689.  
 ique, 2139, 2571, 2683.  
 iques, 2567.  
 ir, 41, 47, 125, 249, 553, 651, 863, 1261,  
 1393, 1631, 1665, 1693, 1955, 2103,  
 2127, 2437, 2633, *A* 97, *A* 149, *A* 199,  
*A* 221, *A* 273, *A* 345, *A* 437 [*A* 603],  
*C* II iii, iv.  
 ire, 13, 583, 757, 943, 1171, 1417, 1445,  
 1751, 2669, *A* 23.  
 irent, 2419.  
 is, 139, 313, 317, 349, 417, 683, 751,  
 805, 855, 953, 1097, 1187, 1341, 1407,  
 1581, 1721, 1737, 1829, 1899, 2075,  
 2615, *A* 101, *A* 165, *A* 431, *A* 523,  
 [*A* 603], *C* II ii.  
 ise, 779, 941, 1029, 1127, 1143, 1181,  
 1225, 1257, 1289, 1301, 1367, 1461,  
 1727, 1773, 1957, 1995, 2017, 2085,  
 2169, 2185, 2457, 2489, *A* 111, *A* 255,  
*A* 311, *A* 405, *A* 413; ises, 871, 989.  
 isent, 1337.  
 ist, 547, 747, 1403, 1629, 2253, 2341.  
 it, 23, 493, 787, 897, 953, 987, 2111,  
 2409, *A* 61, *A* 477, *A* 571.  
 ite, 587, 1241, 2197, 2235, *A* 69.  
 ites, 2381, *A* 487.  
 itres, 2401.  
 i[u]s, 879, *A* 387.  
 iz, 19, 99, 103, 487, 613, 755, 1613,  
 2375, 2461, 2513, *A* 469.  
 o, 1373.  
 oble (ouble), 619, 1121, 2201.  
 obles, 1271.  
 oche, 1963.  
 oches, 1227.  
 oent: oient, 55.  
 oi, 53, 93, 159, 765, 1481, 1565, 1787,  
 1863, 2175, *A* 209, *A* 235, *C* I i, ii,  
 II vii, V i, ii.  
 oie, 29, 123, 225, 525, 733, 821, 1351,  
 1423, 1511, 1639, 1697, 1715, 1779,  
 2053, 2315, 2685, *A* 93, *A* 121, *A* 315,  
*A* 509, *C* IV i-v.



- oient, 95, 117, 167, 203, 237, 623, 1031, 1165, 1223, 1251, 1559, 2337, 2517, A 113.
- oies, 467.
- oile, 622, 2363.
- oindre, 731, 2001, A 451.
- oine : one, 2629.
- oing, 1431, 1835.
- oingne, 111, 205, 331, 359, 1477, 1521, 2435.
- oinnes, 563, 1051
- oint, 499, 635, 735, 1255, 1303, 1821.
- ointe, 650, 725.
- oir, 91, 297, 497, 513, 699, 789, 1297, 1383, 1441, 1503, 1589, 1625, 1777, 2067, 2113, 2301, A 75, A 115, A 417, A 593.
- oire, 927, 1221, 1695, 1945, 2037, 2329, A 493.
- oirs, 1459.
- ois, 65, 175, 319, 469, 2443, C V. v.
- oistes, 2625.
- oit, 61, 217, 233, 259, 713, 759, 815, 1019, 1219, 1357, 1385, 1405, 1435, 1841, 1931, 2157, 2481, A 35, A 297, A 375.
- oite, 519, 1781, A 123, A 259.
- oivent, 843.
- oivre, 2047.
- oiz, 917, 1099, 1473, 1649, 1761, 2031, 2467, A 257, A 349.
- ol, 121, 449, 2143, 2631, A 343.
- ols, 1717, A 39.
- ole, 2141, 2439, A 217.
- oles, 1047.
- ombre, 2199, 2465, A 511.
- ome, 661, 915.
- om(m)es, 1247.
- on, 49, 141, 215, 235, 335, 353, 369, 391, 401, 411, 431, 443, 453, 671, 695, 899, 1483, 1803, 1881, 2061, 2129, 2151, 2163, 2535, 2577, 2623, A 299, A 323, C I v, vi, V iii, iv.
- onde, 43, 697, 1157, 1291, 2251, [A 605].
- ondre, 833.
- one, 57, 415, 2287, A 77, A 105, A 179.
- onent, 251, 1231, 1395.
- onge, 1991.
- ons, 73, 115, 193, 303, 307, 341, 377, 475, 489, 579, 701, 777, 785, 801, 887, 1081, 1147, 1269, 1457, 1523, 1535, 1597, 1741, 1869, 1895, 2325, A 157, A 183, A 243, A 427.
- ont, 17, 179, 187, 325, 435, 483, 565, 717, 847, 947, 957, 1083, 1141, 1163, 1207, 1237, 1439, 1443, 1489, 1533, 1555, 1571, 1575, 1611, 1617, 1723, 1827, 1853, 1937, 1949, 2055, 2307, A 103, A 351, A 459, A 567, A 591.
- onte, 261, 457, 533.
- onz, 341, 681.
- ophe, 71.
- òr, A 139.
- ór (our), 109, 183, 191, 201, 251, 291, 663, 903, 923, 1113, 1273, 1547, 1563, 1603, 1637, 1677, 1939, 2205, 2323, 2403, 2485, A 583 [A 609].
- òrce, A 497.
- òrde, A 389, A 471.
- ordent, 1023, 1621.
- ordre, 605, 1123, 1189, 1507.
- órent (ourent), 675.
- orge, 137.
- òrs, 1233, 1905, A 145, A 187, A 371, A 381, A 503.
- òrs (ours), 151, 361, 849, 2241, 2269, A 479, C II vi.
- òrt, 229, 803, 1005, 1105, 1175, 1419, 1487, 1847, 2459, 2643, A 25, A 225, A 313, A 409, 557, A 565, C II iii.
- órt, 245, 1045.
- òrte, A 245, A 489, A 517, A 532.
- òrtent, 2641.
- òrtes, A 377.
- òrz, 89, 197, 301.
- òrz, 911, 1111, 1583.
- òs, 395, 809, A 475.
- ós (ous), A 309.

- óse, 795, 1671, 2429.  
 ostes, 2575; otes : ostes, 75.  
 ou, 419, 437.  
 ou (eu), 163, 381, 407, 905, 1052, 2383, 2477.  
 ouche, A 19.  
 oule, 653.  
 oure (eure), 1727, C I v, vi.  
 ous (eus), 599, 743, 1079 ( :ours), 1347, 2569, A 271, C IV i-v.  
 ouse (euse), 1327.  
 out, 535, 593, 769, 1033.  
 oute, 641, 709, 1195, 2107, 2385, A 283. A 341, A 559.  
 outent, 835, 845, A 455.  
 ouz, 157, 1077.  
  
 u, 87, 127, 171, 181, 243, 271, 281, 329, 425, 665, 749, 799, 959, 1177, 1465, 1643, 1999, 2189, 2373, 2379, 2553, A 1, A 81, A 159, A 335, A 361, A 399, [A 421], A 501.  
 ue, 1453, 1655, 2039, 2101, 2109, 2203, 2229, 2647, A 247.  
 úent, 629, 1085, 1449.  
 ueil, 371, 823, 1783, A 57, A 429, C II i.  
 uens (ons), 2405, A 73.  
 uer, A 31.  
 ues, 1473, 1683.  
 uet, 9, 631, 913, A 269, A 393, A 435, C II v.  
 ueve, 1199, 2391.  
 uevent, 629.  
  
 uevre, 135, 721, 1025, 1365, 1379, 1467, 1627, 1887, 1909, 2013, 2077, 2279, A 443, A 595.  
 uevrent, 1531.  
 uge, 601.  
 ui, 315, 517, 885, 1191, 1329, 2559, A 425.  
 uide, 1865.  
 uie, 2339.  
 uient, 837, 1065, 2171.  
 uire, 1593, 1609; uire : ure, 1207, 1377.  
 uit, 145, 165, 973, 1479, 1517, 1585, 1749, 1873, 2173, 2273, A 507.  
 ume, 1915, 2191, 2207, 2365.  
 un, 459, 1615.  
 une, 645, 2135.  
 uns, 1707, 2529.  
 ur, 955, 1021, 1711.  
 ure, 59, 529, 817, 839, 977, 1139, 1207 (v. *supra*), 1377 (v. *supra*), 1397, 1493, 1907, 2283, A 53, A 63, A 91, A 155, A 233, A 249, A 367, A 423, A 441, A 449, A 457, A 463, A 499, A 519, C I iii, iv.  
 urent, 227.  
 ures, 147.  
 urs, 1349, A 195, A 337.  
 us, 79, 275, 537, 639, 1355, A 287, A 483, A 537.  
 usent, 2421.  
 ust, A 379.  
 ut, 2605.  
 uz, 365, 1951, 2007, 2145, A 33, A 201, A 329, A 373, A 537.

Publications  
OF THE  
University of Manchester



A CATALOGUE  
OF THE PUBLICATIONS OF THE  
UNIVERSITY OF MANCHESTER

ISSUED AT

THE UNIVERSITY PRESS

12 LIME GROVE OXFORD ROAD MANCHESTER

LONGMANS GREEN & COMPANY

39 PATERNOSTER ROW LONDON E.C.

FOURTH AVENUE AND THIRTIETH STREET NEW YORK

PRAIRIE AVENUE AND TWENTY-FIFTH STREET CHICAGO

BOMBAY CALCUTTA MADRAS



Publications of the Manchester University  
Press.

---

**ANATOMICAL SERIES**

- No. I. STUDIES IN ANATOMY from the Anatomical Department of the University. Vol. iii. Edited by the late Professor ALFRED H. YOUNG, M.B. (Edin.), F.R.C.S. 8vo, pp. ix, 289, 23 plates. 10s. net. 1906.

**ARCHITECTURAL SERIES**

- No. I. THE HALL I' TH' WOOD, BOLTON, LANCASHIRE. A portfolio of Measured Drawings, with a descriptive notice. Folio, 4 plates. 3s. net. 1912.
- No. II. MANCHESTER SCHOOL OF ARCHITECTURE SKETCH BOOK. No. I. : The Old Town Hall, Manchester. Containing about 20 plates, size 13 by 19½. Bound in portfolio. 10s. 6d. net. [In the Press.]

**BIBLIOGRAPHICAL SERIES**

- No. I. CATALOGUE OF THE CHRISTIE COLLECTION. Comprising the Printed Books and Manuscripts bequeathed to the University of Manchester by the late Richard Copley Christie, LL.D. Compiled under the direction of CHARLES W. E. LEIGH, Librarian of the University of Manchester. Half-buckram, Cr. 4to, pp. xvi. 536, with 2 plates. £1 1s. net; 50 Copies on hand-made paper bound in half-morocco, £2 2s. net. 1915.

**BIOLOGICAL SERIES**

- No. I. THE HOUSE FLY. *Musca domestica* (Linnæus). A Study of its Structure, Development, Bionomics and Economy. By C. GORDON HEWITT, D.Sc., Dominion Entomologist, Ottawa, Canada, and late Lecturer in Economic Zoology in the University. 8vo, pp. xiv. 200, 10 plates. 1910. [Out of Print.]

**CELTIC SERIES**

- No. I. AN INTRODUCTION TO EARLY WELSH. By the late Professor J. STRACHAN, LL.D. 8vo, pp. xvi. 294. 7s. 6d. net. 1908.

**CELTIC SERIES**

- No. II. THE LANGUAGE OF THE ANNALS OF ULSTER.  
By TOMÁS Ó'MÁILLE, M.A., Professor of Irish in University  
College, Galway. 8vo, pp. xiii. 220. 7s. 6d. net. 1910.
- No. III. A GLOSSARY OF MEDIÆVAL WELSH LAW  
BASED UPON THE BLACK BOOK OF CHIRK. By  
TIMOTHY LEWIS, M.A., Lecturer in Welsh and Comparative  
Philology in University College of Wales, Aberystwyth.  
8vo, pp. xxii. 304. 15s. net. 1913.

**CLASSICAL SERIES**

- No. I. THE RIDDLE OF THE BACCHAE. By G. NORWOOD,  
M.A., Professor of Greek in University College, Cardiff,  
and late Assistant Lecturer in Classics in the University.  
8vo, pp. xx. 188. 5s. net. 1908.
- No. II. THE AUTHORSHIP OF THE PLATONIC EPISTLES.  
By R. HACKFORTH, M.A., Fellow and Classical Lecturer of  
Sidney Sussex College, Cambridge, and late Assistant  
Lecturer in Classics in the University. Cr. 8vo, pp. ix. 199.  
6s. net. 1913.

**COMPARATIVE LITERATURE SERIES**

- No. I. CASTELVETRO'S THEORY OF POETRY. By H. B.  
CHARLTON, M.A., Assistant Lecturer in English Language  
and Literature in the University. Cr. 8vo, pp. xvi. 221.  
5s. net. 1913.

**ECONOMIC SERIES**

- No. I. THE LANCASHIRE COTTON INDUSTRY. By S. J.  
CHAPMAN, M.A., M.Com., Stanley Jevons Professor of  
Political Economy and Dean of the Faculty of Commerce  
in the University. 8vo, pp. vii. 309. 7s. 6d. net. 1904.  
(GARTSIDE REPORT, No. 1.) 1905.
- No. II. COTTON SPINNING AND MANUFACTURING IN  
THE UNITED STATES OF AMERICA. By T. W. UTTLEY,  
B.A., Gartside Scholar. 8vo, pp. xii. 70. 1s. net.  
(GARTSIDE REPORT, No. 2.) 1906.
- No. III. SOME MODERN CONDITIONS AND RECENT  
DEVELOPMENTS IN IRON AND STEEL PRODUCTION  
IN AMERICA. By FRANK POPPLEWELL, B.Sc., Gartside  
Scholar. 8vo, pp. xii. 126. 1s. net.



**ECONOMIC SERIES**

(GARTSIDE REPORT, No. 3.) 1906.

No. IV. ENGINEERING IN THE UNITED STATES. By FRANK FOSTER, M.Sc., Gartside Scholar. 8vo, pp. ix. 106. 1s. net.

No. V. THE RATING OF LAND VALUES. By J. D. CHORLTON, M.Sc. Demy 8vo, pp. viii. 177. 3s. 6d. net. 1907.

(GARTSIDE REPORT, No. 4.) 1907.

No. VI. DYEING IN GERMANY AND AMERICA. By SYDNEY H. HIGGINS, M.Sc., Gartside Scholar. Demy 8vo, pp. xiii. 112. 1s. net.

No. VII. THE HOUSING PROBLEM IN ENGLAND. By ERNEST RITSON DEWSNUP, M.A., Professor of Railway Economics in the University of Chicago. Demy 8vo, pp. vii. 327. 5s. net. 1907.

(GARTSIDE REPORT, No. 5.) 1907.

No. VIII. AMERICAN BUSINESS ENTERPRISE. By DOUGLAS KNOOP, M.A., Gartside Scholar, Lecturer in Economics in the University of Sheffield, and late Assistant Lecturer in Economics in the University of Manchester. 8vo, pp. viii. 128. 1s. 6d. net.

(GARTSIDE REPORT, No. 6.) 1908.

No. IX. THE ARGENTINE AS A MARKET. By N. L. WATSON, M.A., Gartside Scholar. 8vo, pp. viii. 64. 1s. net.

(GARTSIDE REPORT, No. 7.) 1908.

No. X. SOME ELECTRO-CHEMICAL CENTRES. By J. N. PRING, D.Sc., Gartside Scholar, and Lecturer and Demonstrator in Electro-Chemistry in the University. Demy 8vo, pp. xiv. 137. 1s. 6d. net.

(GARTSIDE REPORT, No. 8.) 1909.

No. XI. CHEMICAL INDUSTRY ON THE CONTINENT. By HAROLD BARON, B.Sc., Gartside Scholar. Demy 8vo, pp. xi. 71. 1s. 6d. net.

No. XII. UNEMPLOYMENT IN LANCASHIRE. By Professor S. J. CHAPMAN, M.A., M.Com., and H. M. HALLSWORTH, M.A., B.Sc., Professor of Economics, Armstrong College, Newcastle-on-Tyne, and late Assistant Lecturer in Economics in the University. 8vo, pp. xvi. 164. 2s. net, paper, 2s. 6d. net, cloth. 1909.

**ECONOMIC SERIES**

(GARTSIDE REPORT, No. 9.) 1910.

- No. XIII. THE COTTON INDUSTRY IN SWITZERLAND, VORARLBERG AND ITALY. A Technical and Economic Study. By S. L. BESSO, LL.B., Gartside Scholar. 8vo, pp. xv. 229. 3s. 6d. net.

(GARTSIDE REPORT, No. 10.) 1913.

- No. XIV. THE GERMAN COTTON INDUSTRY. By R. M. R. DEHN, B.A., Gartside Scholar. Demy 8vo, pp. viii. 102. 2s. net.

**EDUCATIONAL SERIES**

- No. I. CONTINUATION SCHOOLS IN ENGLAND AND ELSEWHERE. Their place in the Educational System of an Industrial and Commercial State. By MICHAEL E. SADLER, M.A., LL.D., Vice-Chancellor of the University of Leeds, and late Professor of the History and Administration of Education in the University of Manchester. 8vo, pp. xxvi. 779. 8s. 6d. net. 1907.

- No. II. THE DEMONSTRATION SCHOOLS RECORD. No. I. Being Contributions to the Study of Education from the Department of Education in the University. Edited by J. J. FINDLAY, M.A., Ph.D., Sarah Fielden Professor of Education in the University. 8vo, pp. viii. 126. 1s. 6d. net. 1908.

- No. III. THE TEACHING OF HISTORY IN GIRLS' SCHOOLS IN NORTH AND CENTRAL GERMANY. A Report by EVA DODGE, M.A., Gilchrist Student. 8vo, pp. x. 149. 1s. 6d. net. 1908.

- No. IV. THE DEPARTMENT OF EDUCATION IN THE UNIVERSITY OF MANCHESTER, 1890-1911. 8vo, 146 pp., with 12 plates. 2s. 6d. net, cloth. 1911.

Published in commemoration of the twenty-first anniversary of the Education Department.

- No. V. OUTLINES OF EDUCATION COURSES IN MANCHESTER UNIVERSITY. 8vo, pp. viii. 190. 3s. net. 1911.

## EDUCATIONAL SERIES

- No. VI. THE STORY OF THE MANCHESTER HIGH SCHOOL FOR GIRLS, 1871-1911. By SARA A. BURSTALL, M.A., Head Mistress, Special Lecturer in Education in the University. 8vo, pp. xx. 214, 18 plates. 5s. net. 1911.
- No. VII. THE DEMONSTRATION SCHOOL RECORD, No. II. The Pursuits of the Fielden School. Edited by Professor J. J. FINDLAY. 8vo, pp. xxxvi. 284, 8 plates. 5s. net. 1913.

## ENGLISH SERIES

- No. I. THE LITERARY PROFESSION IN THE ELIZABETHAN AGE. By PHÆBE SHEAVYN. M.A., D.Lit., Special Lecturer in English Literature and Senior Tutor for Women Students in the University. 8vo, pp. xii. 221. 5s. net. 1909.
- No. II. BEOWULF: Edited, with Introduction, Bibliography, Notes, Glossary, and Appendices, by W. J. SEDGEFIELD. Litt.D., Professor of English Language in the University. Second edition, revised and enlarged. 8vo, pp. liii. 271. 9s. net. 1913.
- No. III. PATIENCE: A West Midland Poem of the Fourteenth Century. Edited with Introduction, Bibliography, Notes, and Glossary, by HARTLEY BATESON, B.A., Faulkner Fellow. Cr. 8vo, pp. x. 150. 4s. 6d. net. 1912.
- No. IV. THE EARLY LIFE AND DEVELOPMENT OF GEORGE ELIOT. By MARY H. DEAKIN, M.A., formerly John Bright Fellow. With an Introductory Note by C. H. HERFORD, Litt.D., Professor of English Literature in the University. 8vo, pp. xviii. 188. 6s. net. 1913.
- Nos. V and VI. THE POETICAL WORKS OF WILLIAM DRUMMOND OF HAWTHORNDEN. With "A Cypress Grove." Edited, with Introduction, Bibliography, Iconography, and Notes, also a List of Variants in the different editions hitherto published, by L. E. KASTNER, M.A., Professor of French Language and Literature in the University. Illustrated by 29 Collotype plates. Two vols., 8vo, pp. cxliv. 688. 21s. net. 1913.
- No. VII. THE PLACE NAMES OF CUMBERLAND AND WESTMORLAND. By Professor W. J. SEDGEFIELD. Demy 8vo, pp. xlvi. 208. 10s. 6d. net. 1915.

**FRENCH SERIES**

- No. I. LES OEUVRES DE GUIOT DE PROVINS. Edited by JOHN ORR, M.A., Lecturer in French Language and Literature in the University. [In the Press.]
- No. II. LES POEMES DE JEAN DE LINGENDES. Edited by E. T. GRIFFITHS, M.A., Lecturer in French Language and Literature in the University. [In the Press.]

**GERMANIC SERIES**

- No. I. VOWEL ALLITERATION IN THE OLD GERMANIC LANGUAGES. By E. CLASSEN, M.A., Ph.D., Lecturer in English Language in East London College and late Assistant Lecturer in English Language and Literature in the University. 8vo, pp. xvi. 90. 3s. 6d. net. 1913.

**HISTORICAL SERIES**

- No. I. MEDIÆVAL MANCHESTER AND THE BEGINNINGS OF LANCASHIRE. By JAMES TAIT, M.A., Professor of Ancient and Mediæval History in the University. 8vo, pp. x. 211, with 3 Illustrations. 7s. 6d. net. 1904.
- No. II. INITIA OPERUM LATINORUM QUAE SAECULIS XIII., XIV., XV. ATTRIBUUNTUR. By A. G. LITTLE, M.A., Lecturer in Palæography in the University. 8vo, pp. xiii. 273 (interleaved). 1904. [Out of print.]
- No. III. THE OLD COLONIAL SYSTEM. By GERALD BERKELEY HERTZ, M.A., B.C.L., Lecturer in Colonial History in the University. 8vo, pp. xi. 232. 5s. net. 1905.
- No. IV. STUDIES OF ROMAN IMPERIALISM. By W. T. ARNOLD, M.A. Edited by EDWARD FIDDES, M.A., Lecturer in Ancient History in the University, with Memoir of the Author by Mrs. HUMPHRY WARD and C. E. MONTAGUE. With a Photogravure portrait of W. T. Arnold. 8vo, pp. cxxiii. 281. 7s. 6d. net. 1906.  
THE MEMOIR MAY BE HAD SEPARATELY, PRICE 2s. 6d. NET.
- No. V. CANON PIETRO CASOLA'S PILGRIMAGE TO JERUSALEM IN THE YEAR 1494. By M. MARGARET NEWETT, B.A., formerly Jones Fellow of the University. 8vo, pp. viii. 427, with 3 Illustrations. 7s. 6d. net. 1907.

**HISTORICAL SERIES**

No. VI. HISTORICAL ESSAYS. Edited by T. F. TOUT, M.A., F.B.A., Bishop Fraser Professor of Mediæval and Ecclesiastical History in the University, and Professor JAMES TAIT, M.A. 8vo, pp. xv. 557. 6s. net. Reissue of the Edition of 1902 with index and New Preface. 1907.

THE INDEX CAN BE PURCHASED SEPARATELY, PRICE 6d. NET.

No. VII. STUDIES SUPPLEMENTARY TO STUBBS' CONSTITUTIONAL HISTORY. Vol. I. By CH. PETIT-DUTAILLIS, Litt.D., rector of the University of Grenoble. Translated from the French by W. E. RHODES, M.A., formerly Jones Fellow of the University, and edited by Professor JAMES TAIT, M.A. 8vo, pp. xiv. 152. 4s. net.

Second Edition, 1911.

*See also Nos. XXII. and XXIII.*

No. VIII. MALARIA AND GREEK HISTORY. By W. H. S. JONES, M.A. To which is added the History of Greek Therapeutics and the Malaria Theory by E. T. WITHINGTON, M.A., M.B. 8vo, pp. xii. 176. 5s. net. 1909.

No. IX. HANES GRUFFYDD AP CYNAN. The Welsh text with translation, introduction, and notes by ARTHUR JONES, M.A., Lecturer in Modern History in Birkbeck College, London, and late Assistant Lecturer in History in the University. Demy 8vo, pp. viii. 204, with 3 Illustrations. 6s. net. 1910.

No. X. THE CIVIL WAR IN LANCASHIRE. By ERNEST BROXAP, M.A. 8vo, pp. xv. 226, 6 plates. 7s. 6d. net. 1910.

No. XI. A BIOGRAPHY OF THOMAS DEACON, THE MANCHESTER NON-JUROR. By HENRY BROXAP, M.A. 8vo, pp. xix. 215, 2 plates. 7s. 6d. net. 1911.

No. XII. THE EJECTED OF 1662: Their Predecessors and Successors in Cumberland and Westmorland. By B. NIGHTINGALE, M.A., Litt.D. Two volumes, 8vo, pp. xxiv. 1490. 28s. net. 1911.

No. XIII. GERMANY IN THE NINETEENTH CENTURY. Lectures by J. HOLLAND ROSE, Litt.D., Professor C. H. HERFORD, Litt.D., Professor E. C. K. GONNER, Litt.D., and M. E. SADLER, M.A., C.B., LL.D. With a Prefatory Note by Professor T. F. TOUT. Demy 8vo, pp. xxi. 142. 2s. 6d. net. Third Edition. 1915.

*See also Nos. XXIV. and XXV.*

---

**HISTORICAL SERIES**

- No. XIV. A HISTORY OF PRESTON IN AMOUNDERNESS. By H. W. CLEMESHA, M.A. 8vo, pp. xii. 344, 5 maps. 7s. 6d. net. 1912.
- No. XV. A SHORT HISTORY OF TODMORDEN. By J. HOLDEN, M.A. Crown 8vo, pp. xiv. 242, with 25 illustrations. Cloth, 2s. net; or cloth extra, 2s. 6d. net. 1912.
- No. XVI. THE LOSS OF NORMANDY, 1189-1204. Studies in the History of the Angevin Empire. By F. M. POWICKE, M.A., Professor of Modern History in the Queen's University, Belfast, and late Langton Fellow and Lecturer in History in the University of Manchester. 8vo, pp. xx. 604. With 6 maps. 15s. net. 1913.
- Nos. XVII and XVIII. IRELAND UNDER THE COMMONWEALTH, Being a Selection of Documents relating to the Government of Ireland from 1651-1659. Edited, with Historical Introduction and Notes, by ROBERT DUNLOP, M.A., Lecturer in Irish History in the University. Two vols., 8vo, pp. ccliv. 753. 25s. net. 1913.
- No. XIX. THE NAVAL MUTINIES OF 1797. By CONRAD GILL, M.A., Lecturer in Economic History in the University of Belfast, late Assistant Lecturer in History in the University of Manchester. 8vo, pp. xx. 410, with 2 maps. 10s. 6d. net. 1913.
- No. XX. CHRONICA JOHANNIS DE READING ET ANONYMI CANTUARIENSIS. Edited with Introduction and Notes by Professor JAMES TAIT, M.A. 8vo, pp. xii. 394, with 2 plates. 10s. 6d. net. 1914.
- No. XXI. THE PLACE OF THE REIGN OF EDWARD II. IN ENGLISH HISTORY. Based upon the Ford Lectures delivered in the University of Oxford. By Professor T. F. TOUT, M.A., F.B.A. 8vo, pp. xvi. 422. 10s. 6d. net. 1914.
- No. XXII. STUDIES AND NOTES SUPPLEMENTARY TO STUBBS' CONSTITUTIONAL HISTORY. Vol. II. By CHARLES PETIT-DUTAILLIS, Litt.D., Rector of the University of Grenoble. Translated by W. T. WAUGH, M.A., Lecturer in History in the University of Manchester, and edited by Professor JAMES TAIT, M.A. 8vo, pp. viii. 170. 5s. net. 1914.
- No. XXIII. STUDIES AND NOTES SUPPLEMENTARY TO STUBBS' CONSTITUTIONAL HISTORY. Vols. I. and II., Consisting of Nos. VII. and XXII. of the Historical Series in one vol. 8vo, pp. xx. 316, 9s. net. 1914.

**HISTORICAL SERIES**

- No. XXIV. GERMANY IN THE NINETEENTH CENTURY. A Second Series of Lectures containing contributions by Professor A. S. PEAKE on Theology, Dr. BERNARD BOSANQUET on Philosophy, and F. BONAVIA on Music. With a Prefatory Note by Professor T. F. TOUT, M.A., F.B.A. 8vo, pp. xxi. 124. 3s. 6d. net. 1915.
- No. XXV. GERMANY IN THE NINETEENTH CENTURY. Consisting of Nos. XIII. and XXIV of the Historical Series in one vol. 8vo, pp. xxiii. 266, 6s. net. 1915.
- No. XXVI. THE INCENDIUM AMORIS OF RICHARD ROLLE OF HAMPOLE. Edited with Introduction and Notes by MARGARET DEANESLY, History Mistress in the Manchester High School for Girls. 8vo, pp. xxiii. 284, with a plate. 10s. 6d. net. 1915.
- No. XXVII. BELGIAN DEMOCRACY, ITS EARLY HISTORY. Being a translation of "Les Anciennes Democracies des Pays Bas." By H. PIRENNE, Professor of Mediæval and Belgian History in the University of Ghent. Translated by J. V. SAUNDERS, M.A. Cr. 8vo. 4s. 6d. net. 1915.
- No. XXVIII. A SHORT HISTORY OF MANCHESTER. By F. A. BRUTON, M.A. [*In the Press.*]

**MEDICAL SERIES**

- No. I. SKETCHES OF THE LIVES AND WORK OF THE HONORARY MEDICAL STAFF OF THE ROYAL INFIRMARY. From 1752 to 1830. By E. M. BROCKBANK, M.D., M.R.C.P. Crown 4to (illustrated), pp. vii. 311. 15s. net. 1904.
- No. II. PRACTICAL PRESCRIBING AND DISPENSING. For Medical Students. By WILLIAM KIRKBY, sometime Lecturer in Pharmacognosy in the Owens College, Manchester. Crown 8vo, pp. iv. 194. 5s. net. Second Edition, 1906.
- No. III. HANDBOOK OF SURGICAL ANATOMY. By G. A. WRIGHT, B.A., M.B. (Oxon.), F.R.C.S., Emeritus Professor of Systematic Surgery, and C. H. PRESTON, M.D., F.R.C.S., L.D.S., Lecturer on Dental Anatomy in the University. Crown 8vo, pp. ix. 205. 5s. net. Second edition. 1905.

**MEDICAL SERIES**

- No. IV. A COURSE OF INSTRUCTION IN OPERATIVE SURGERY in the University of Manchester. By WILLIAM THORBURN, M.D., B.S. (Lond.), F.R.C.S., Professor of Operative Surgery in the University. Crown 8vo, pp. 75 (interleaved), 26 Figures in the Text. 2s. 6d. net. 1906.
- No. V. A HANDBOOK OF LEGAL MEDICINE. By W. SELLERS, M.D. (London), Professor of Forensic Medicine in the University. With 7 Illustrations. Crown 8vo, pp. vii. 233. 7s. 6d. net. 1906.
- No. VI. A CATALOGUE OF THE PATHOLOGICAL MUSEUM OF THE UNIVERSITY OF MANCHESTER. Edited by J. LORRAIN SMITH, M.A., M.D. (Edin.), Professor of Pathology in the University of Edinburgh; late Professor of Pathology in the University of Manchester. Crown 4to, 1260 pp. 7s. 6d. net. 1906.
- No. VII. TEXT BOOK ON DISEASES OF THE HEART. By GRAHAM STEELL, M.D., F.R.C.P., Emeritus Professor of Medicine in the University. Crown 8vo, pp. xii. 389, 11 plates (5 in colours), and 100 illustrations in the text. 7s. 6d. net. 1906.
- No. VIII. JULIUS DRESCHFELD. IN MEMORIAM. Medical Studies by his colleagues and pupils at the Manchester University and the Royal Infirmary. Imperial 8vo, pp. vi. 246. With 44 Plates. 10s. 6d. net. 1908.
- No. IX. HANDBOOK OF INFECTIOUS DISEASES. By R. W. MARSDEN, M.D. Crown 8vo, pp. vi. 296. 5s. net. 1908.
- No. X. LECTURES ON THE PATHOLOGY OF CANCER. By CHARLES POWELL WHITE, M.A., M.D., F.R.C.S., Special Lecturer in Pathology in the University. Imperial 8vo, pp. x. 83, 33 plates. 3s. 6d. net. 1908.
- No. XI. SEMMELWEIS: HIS LIFE AND HIS DOCTRINE. A chapter in the history of Medicine. By the late Professor Sir WILLIAM J. SINCLAIR, M.A., M.D. Imperial 8vo, pp. x. 369, 2 plates. 7s. 6d. net. 1909.
- No. XII. MODERN PROBLEMS IN PSYCHIATRY. By E. LUGARO, Professor of Nervous and Mental Diseases in the University of Modena. Translated from the Italian by DAVID ORR, M.D., Assistant Medical Officer and Pathologist to the County Asylum, Prestwich; and R. G. ROWS, M.D., Assistant Medical Officer and Pathologist to the County Asylum, Lancaster. With an Introduction by Sir T. S. CLOUSTON, M.D., late Physician Superintendent, Royal Asylum, Morningside, Edinburgh. Imperial 8vo, pp. viii. 305, 8 plates. 7s. 6d. net. Second Impression, 1913.



**MEDICAL SERIES**

- No. XIII. FEEBLEMINDEDNESS IN CHILDREN OF SCHOOL AGE. By C. PAGET LAPAGE, M.D., M.R.C.P., Lecturer in Diseases of Children in the University. With an Appendix on Treatment and Training by MARY DENDY, M.A. Crown 8vo. Second edition in preparation. 5s. net.
- No. XIV. DISEASES OF THE NERVOUS SYSTEM. By JUDSON S. BURY, M.D. (Lond.), F.R.C.P., late Professor of Clinical Medicine. Demy 8vo, pp. xx. 788, with 216 Illustrations. 15s. net. 1912.
- No. XV. THE CLINICAL ANATOMY OF THE GASTRO-INTESTINAL TRACT. By T. WINGATE TODD, M.B., Ch.B., F.R.C.S., Professor of Anatomy in the Western Reserve University, Cleveland, U.S.A.; late Lecturer in Anatomy in the University of Manchester. Crown 8vo, with 32 illustrations. 6s. net. 1915.

**PHYSICAL SERIES**

- No. I. THE PHYSICAL LABORATORIES OF THE UNIVERSITY OF MANCHESTER. A record of 25 years' work. Demy 8vo, pp. viii. 142, with a Photogravure, 10 Plates, and 4 Plans. 5s. net. 1906.

This volume contains an illustrated description of the Physical Electrical Engineering, and Electro-Chemistry Laboratories of the Manchester University, also a complete Biographical and Bibliographical Record of those who have worked in the Physics Department of the University during the past 25 years.

- No. II. LABORATORY EXERCISES IN PHYSICAL CHEMISTRY. By J. N. PRING, D.Sc., Lecturer and Demonstrator in Electro-Chemistry in the University. Crown 8vo, pp. xiv. 164, with 27 diagrams. 4s. net. 1912.

**PUBLIC HEALTH SERIES**

- No. I. ARCHIVES OF THE PUBLIC HEALTH LABORATORY OF THE UNIVERSITY OF MANCHESTER. Edited by A. SHERIDAN DELEPINE, M.Sc., M.B., Ch.M., Director of the Laboratory and Proctor Professor of Comparative Pathology and Bacteriology in the University. Crown 4to, pp. iv. 451. £1. 1s. net. 1906.

**THEOLOGICAL SERIES**

No. I. INAUGURAL LECTURES delivered during the Session 1904-5, by the Professors and Lecturers of the Faculty of Theology, viz. :—

Prof. T. F. Tout, M.A.; Prof. A. S. Peake, D.D.; Prof. H. W. Hogg, M.A.; Prof. T. W. Rhys Davids, LL.D.; Rev. W. F. Adeney, D.D.; Rev. A. Gordon, M.A.; Rev. L. Hassé, B.D.; Rev. Canon E. L. Hicks, M.A.; Rev. H. D. Lockett, M.A.; Rev. R. Mackintosh, D.D.; Rev. J. T. Marshall, D.D.; Rev. J. H. Moulton, D.Litt.

Edited by A. S. PEAKE, D.D., Dean of the Faculty.

8vo, pp. xi. 296. 7s. 6d. net. 1905.

No. II. THE ARIAN MOVEMENT IN ENGLAND. By Rev. J. HAY COLLIGAN, M.A. Crown 8vo, pp. x. 176. 3s. 6d. net.

1913.

**LECTURES**

No. I. GARDEN CITIES (Warburton Lecture). By RALPH NEVILLE, K.C. 6d. net. (1905.)

No. II. THE BANK OF ENGLAND AND THE STATE. By Sir FELIX SCHUSTER. 6d. net. (1905.)

No. III. BEARING AND IMPORTANCE OF COMMERCIAL TREATIES IN THE TWENTIETH CENTURY. By Sir THOMAS BARCLAY. 6d. net. (1906.)

No. IV. THE SCIENCE OF LANGUAGE AND THE STUDY OF THE GREEK TESTAMENT. By JAMES HOPE MOULTON, M.A., Litt.D. 6d. net. (1906.)

No. V. THE GENERAL MEDICAL COUNCIL: ITS POWERS AND ITS WORK. By Sir DONALD MACALISTER. 6d. net. 1906.

No. VI. THE CONTRASTS IN DANTE. By the Hon. WILLIAM WARREN VERNON, M.A. 6d. net. (1906.)

No. VII. THE PRESERVATION OF PLACES OF INTEREST OR BEAUTY. By Sir ROBERT HUNTER. 6d. net. (1907.)

No. VIII. ON THE LIGHT THROWN BY RECENT INVESTIGATIONS ON ELECTRICITY ON THE RELATION BETWEEN MATTER AND ETHER (Adamson Lecture). By Sir J. J. THOMSON, O.M., D.Sc., F.R.S. 6d. net. (1908.)

No. IX. HOSPITALS, MEDICAL SCIENCE, AND PUBLIC HEALTH. By Sir CLIFFORD ALLBUTT, K.C.B., M.D. 6d. net. (1908.)

**LECTURES**

- No. X. ENGLISH POETRY AND GERMAN PHILOSOPHY IN THE AGE OF WORDSWORTH (Adamson Lecture).  
By A. C. BRADLEY, Litt.D. 6d. net. (1909.)
- No. XI. THE EVOLUTION OF SURGERY. By WILLIAM THORBURN, F.R.C.S. 6d. net. (1910.)
- No. XII. LEIBNIZ AS A POLITICIAN (Adamson Lecture).  
By Sir A. W. WARD, Litt.D., F.B.A. 6d. net. (1911.)
- Nos. XIII and XIV. OLD TOWNS AND NEW NEEDS, by PAUL WATERHOUSE, M.A., F.R.I.B.A., and THE TOWN EXTENSION PLAN, by RAYMOND UNWIN, F.R.I.B.A. (Warburton Lectures). 1 vol. Illustrated. 1s. net. (1912.)
- No. XV. UNIVERSITY EDUCATION FOR WOMEN. By Mrs. HENRY SIDGWICK, Litt.D. 6d. net. (1913.)
- No. XVI. THE DISTINCTION BETWEEN MIND AND ITS OBJECTS (Adamson Lecture). By BERNARD BOSANQUET, M.A., F.B.A. Cr. 8vo, cloth. 1s. 6d. net. (1913.)
- No. XVII. EDUCATION AS THE TRAINING OF PERSONALITY. An Inaugural Lecture. By H. BOMPAS SMITH, M.A. 6d. net. (1913.)
- No. XVIII. LECTURES ON HOUSING (Warburton Lectures).  
By B. SEEBOHM ROWNTREE and A. C. PIGOU. Cr. 8vo, cloth. 1s. 6d. net. 1914.

**Publications relating to the University of Manchester.**

CALENDAR OF THE UNIVERSITY OF MANCHESTER.  
Issued at the beginning of each Session. Demy 8vo, cloth.

Session 1904-5	-	3s. od. net.
Session 1905-6	-	3s. od. net.
Session 1906-7	-	3s. od. net.
Session 1907-8	-	3s. od. net.
Session 1908-9	-	3s. od. net.
Session 1909-10	-	3s. od. net.
Session 1910-11	-	3s. od. net.
Session 1911-12	-	3s. od. net.
Session 1912-13	-	2s. 6d. net.
Session 1913-14	-	2s. 6d. net.

THE OWENS COLLEGE, ITS FOUNDATION AND ITS GROWTH AND ITS CONNECTION WITH THE VICTORIA UNIVERSITY. By JOSEPH THOMSON. With 7 illustrations. Demy 8vo, pp. xvi. 671 18s. net. 1886.

- THE UNIVERSITY OF MANCHESTER MEDICAL SCHOOL.  
pp. 56, with 17 illustrations. Cloth 6d. net.
- THE UNIVERSITY MAGAZINE. Published fortnightly during  
Term. 3d. each number. Annual subscription, 2s. 6d., or  
3s. 4d. post free.
- A SELECTION OF VERSES FROM "THE MANCHESTER  
UNIVERSITY MAGAZINE," from 1868 to 1912. Edited  
by H. B. CHARLTON, B.A., and O. C. de C. ELLIS, B.Sc.,  
with a Preface by Sir ALFRED HOPKINSON, Vice-Chancellor  
from 1898 to 1913. Crown 8vo, pp. xvi. 235. 4s. 6d. net.  
1913.
- STUDIES FROM THE ANATOMICAL DEPARTMENT.  
Edited by the late Professor A. H. YOUNG, F.R.C.S. Demy  
8vo, paper covers.
- Vol. I. Pp. iv. 257, with 7 plates. 7s. 6d. net. (1891.)  
Vol. II. Pp. vi. 257, with 6 plates. 7s. 6d. net. (1900.)  
For Vol. III, see page 3.
- STUDIES FROM THE BIOLOGICAL LABORATORIES.
- Vol. I. Pp. viii. 330, with 14 plates, edited by Professor  
MILNES MARSHALL. 7s. 6d. net. (1886.)  
Vol. II. Pp. iv, 268, with 15 plates, edited by Professor  
MILNES MARSHALL. [Out of print.]  
Vol. III. Pp. viii. 288, with 16 plates, edited by Professor  
S. J. HICKSON. 7s. 6d. net. (1895.)  
Vol. IV. Pp. viii. 233, with 22 plates, edited by Professor  
S. J. HICKSON. 7s. 6d. net. 1899.
- STUDIES FROM THE PHYSICAL, AND CHEMICAL LABO-  
RATORIES. Vol. I. Pp. viii. 320, illustrated. Edited by  
Professors A. SCHUSTER and H. B. DIXON. 5s. net. (1893.)
- EXAMINATION PAPERS SET FOR THE VARIOUS  
DEGREES AND SCHOLARSHIPS OF THE UNIVER-  
SITY are now published annually, starting from Session  
1911—1912, at the following prices :—
- |                                      |       |                         |
|--------------------------------------|-------|-------------------------|
| Scholarships and Prizes              | - - - | Price 6d. net; Post 2d. |
| Faculties of Law, Music and Theology | - - - | „ 6d. „ „ 2d.           |
| Entrance Scholarships                | - - - | „ 6d. „ „ 2d.           |
| Faculties of Art and Commerce        | - - - | „ 1/- „ „ 6d.           |
| (in one volume)                      |       |                         |
| Department of Education              | - - - | „ 4d. „ „ 1d.           |
| Faculty of Medicine                  | - - - | „ 1/- „ „ 2d.           |

Faculties of Science and Technology -	„	1/-	„	„	4d.
(1911—1912 only, in one volume)					
Faculty of Science - - - -	„	6d.	„	„	3d.
Faculty of Technology - - - -	„	6d.	„	„	3d.

THE REGISTER OF GRADUATES OF THE UNIVERSITY OF MANCHESTER UP TO JULY, 1908. 2s. 6d. net; cloth, 3s. 6d. net.

**Publications of the John Rylands Library**

CATALOGUE OF THE PRINTED BOOKS AND MANUSCRIPTS IN THE JOHN RYLANDS LIBRARY, MANCHESTER. 1899. 3 vols. 4to. 3rs. 6d. net.

CATALOGUE OF BOOKS IN THE JOHN RYLANDS LIBRARY . . . PRINTED IN ENGLAND, SCOTLAND, AND IRELAND, AND OF BOOKS IN ENGLISH PRINTED ABROAD, TO THE END OF THE YEAR 1640. 1895. 4to, pp. iii. 147. 10s. 6d. net.

THE ENGLISH BIBLE IN THE JOHN RYLANDS LIBRARY, 1525 to 1640. With 26 facsimiles and 39 engravings. [Printed for private circulation.] 1899. Folio, pp. xvi. 275. In levant Morocco, 5 guineas net.

THE JOHN RYLANDS LIBRARY. . . . A brief historical description of the Library and its contents, with Catalogue of the selection of early printed Greek and Latin Classics exhibited on the occasion of the visit of the Classical Association. . . . 1906. 8vo, pp. 89. Illus. 1s. net

THE JOHN RYLANDS LIBRARY. . . . Catalogue of an Exhibition of Illuminated Manuscripts, principally Biblical and Liturgical, on the occasion of the Church Congress. 1908. 8vo, pp. vi. 82. 6d. net.

THE JOHN RYLANDS LIBRARY. . . . Catalogue of an Exhibition of original editions of the principal works of John Milton arranged in celebration of the tercentenary of his birth. 1908. 8vo, pp. 24. 6d. net.

THE JOHN RYLANDS LIBRARY. . . . Catalogue of an Exhibition of the works of Dante Alighieri [with list of a selection of works on the study of Dante]. 1909. 8vo, pp. xii. 55. 6d. net.

THE JOHN RYLANDS LIBRARY. . . . Catalogue of an Exhibition of original editions of the principal English Classics [with list of works for the study of English literature]. 1910. 8vo, pp. xvi. 86. 6d. net.

- A CLASSIFIED CATALOGUE OF THE WORKS ON ARCHITECTURE AND THE ALLIED ARTS IN THE PRINCIPAL LIBRARIES OF MANCHESTER AND SALFORD**, with Alphabetical author list and subject index. Edited for the Architectural Committee of Manchester by Henry Guppy and Guthrie Vine. 1909. 8vo, pp. xxv. 310. 3s. 6d. net, or interleaved 4s. 6d. net.
- THE JOHN RYLANDS LIBRARY**. . . . An analytical catalogue of the contents of the two editions of "An English Garner," compiled by Edward Arber (1877-97), and rearranged under the editorship of Thomas Seccombe (1903-04). 1909. 8vo, pp. viii. 221. 1s. net.
- BULLETIN OF THE LIBRARY**.  
 Vol. I. (1903-08). 4to, pp. 468. 6s. net.  
 Vol. II., No. 1 (October, 1914). Ryl. 8vo, pp. 98, 1 plate. 6d. net.
- AN ACCOUNT OF A COPY FROM THE FIFTEENTH CENTURY** [now in the John Rylands Library] of a map of the world engraved on metal, which is preserved in Cardinal Stephen Borgia's Museum at Velletri. By A. E. Nordenskiöld (copied from "Ymer," 1891). *Stockholm*, 1891. 4to, pp. 29, and facsimile of map. 7s. 6d. net.
- CATALOGUE OF THE COPTIC MANUSCRIPTS IN THE JOHN RYLANDS LIBRARY**. By W. E. Crum. 1909. 4to, pp. xii. 273. 12 plates of facsimiles, in collotype 1 guinea net.
- CATALOGUE OF THE DEMOTIC PAPYRI IN THE JOHN RYLANDS LIBRARY**. With facsimiles and complete translations. By F. Ll. Griffith. 1909. 3 vols. 4to 3 guineas net.  
 1. Atlas of facsimiles in collotype.  
 2. Lithographed hand copies of the earlier documents.  
 3. Key-list, translations, commentaries, and indexes.
- CATALOGUE OF THE GREEK PAPYRI IN THE JOHN RYLANDS LIBRARY**. By Arthur S. Hunt.  
 Vol. I. Literary Texts (Nos. 1-61). 1911. 4to, pp. xii. 204. 10 plates of facsimiles in collotype. 1 guinea net.  
 Vol. II. Non-Literary Documents. [*In Preparation.*]  
 Vol. III. Non-Literary Documents. [*In Preparation.*]
- CATALOGUE OF AN EXHIBITION ILLUSTRATING THE HISTORY OF THE TRANSMISSION OF THE BIBLE**. Arranged for the Tercentenary of the Authorised Version. With plates in facsimile. Demy 8vo. 6d. net.
- CATALOGUE OF AN EXHIBITION OF MEDIÆVAL MANUSCRIPTS AND BOOK COVERS**. Arranged for the occasion of the Manchester Meeting of the Historical Association. Demy 8vo. 6d. net.

- THE JOHN RYLANDS LIBRARY. A Brief Historical Description of the Library and its contents, with Illustrated Catalogue of a Selection of Manuscripts and Printed Books exhibited in the main Library, with Plates. Demy 8vo. 6d. net.
- THE MODERN GREEK AND HIS ANCESTRY. By Professor ALBERT THUMB. Reprinted from the Bulletin. 8vo, paper covers. 6d. net.
- THE ORIGIN OF THE CULT OF DIONYSOS. By Dr. J. RENDEL HARRIS. Reprinted from the Bulletin. 8vo, paper covers. 6d. net.
- BIBLIOGRAPHICAL NOTES FOR STUDENTS OF THE NEW TESTAMENT. By Professor A. S. PEAKE. Reprinted from the Bulletin. 8vo, paper covers. 3d. net.

### **The John Rylands Facsimiles.**

A series of reproductions of unique and rare books in the possession of the John Rylands Library.

The volumes consist of minutely accurate facsimile productions of the works selected, preceded by short bibliographical introductions.

The issue of each work is limited to five hundred copies, of which three hundred are offered for sale.

1. PROPOSITIO JOHANNIS RUSSELL, printed by William Caxton, circa A.D. 1476. Reproduced from the copy preserved in the John Rylands Library. . . . With an introduction by Henry Guppy. 1909. 8vo, pp. 36, 8. 3s. 6d. net.
2. A BOOKE IN ENGLYSH METRE, of the Great Marchaunt man called " Dives Pragmaticus ". . . . 1563. Reproduced in facsimile from the copy in the John Rylands Library. With an introduction by Percy E. Newbery; and remarks on the vocabulary and dialect, with a glossary by Henry C. Wyld. 1910. 4to, pp. xxxviii. 16. 5s. net.
3. A LITIL BOKE the whiche traytyed and reherced many gode thinges necessaries for the . . . Pestilence . . . made by the . . . Bissshop of Arusiens. . . [London], [1485?] Reproduced in facsimile from the copy in the John Rylands Library. With an introduction by Guthrie Vine. 1910. 4to, pp. xxxvi. 18. 5s. net.

**Miscellaneous.**

- BRITAIN'S CASE AGAINST GERMANY. An Examination of the Historical Background of the German Action in 1914. By RAMSAY MUIR, Professor of Modern History in the University. Cr. 8vo, pp. x. 198. Paper covers, 2s. net; cloth, 2s. 6d. net. 1914.
- A POCKET SYNOPSIS OF THE FAMILIES OF BRITISH FLOWERING PLANTS: Based upon the System of Engler. By W. B. GROVE, M.A., Lecturer in Botany at the Birmingham Municipal Technical School. Paper boards. 1s. net. 1915.
- THE ELLESMERE CHAUCER: Reproduced in Facsimile. Price £50 net.
- LE PELERIN DE VIE HUMAINE. (Privately printed for the Roxburghe Club).
- TRANSACTIONS OF THE INTERNATIONAL UNION FOR CO-OPERATION IN SOLAR RESEARCH.  
Vol. I, First and Second Conferences. Demy 8vo, 260 pp. and plate. 7s. 6d. net.  
Vol. II, Third Conference. Demy 8vo, 244 pp. 7s. 6d. net.  
Vol. III, Fourth Conference. Demy 8vo, 232 pp. 7s. 6d. net.  
Vol. IV, Fifth Conference. Demy 8vo, pp. —. 10s. net.
- EXCAVATION OF THE ROMAN FORTS AT CASTLESHAW (near Delph, West Riding), by SAMUEL ANDREW, Esq., and Major WILLIAM LEES, J.P. First Interim Report, prepared by F. A. BRUTON, M.A. Demy 8vo, pp. 38, 20 plates and plans. 1s. net.
- EXCAVATION OF THE ROMAN FORTS AT CASTLESHAW (near Delph, West Riding), by SAMUEL ANDREW, Esq., and Major WILLIAM LEES, J.P. Second Interim Report, prepared by F. A. BRUTON, M.A. Demy 8vo, pp. 93, 45 plates and plans. 3s. 6d. net.
- THE ROMAN FORT AT MANCHESTER. Edited by F. A. BRUTON, M.A. Demy 8vo. 6s. net.
- THE ROMAN FORT AT RIBCHESTER. Edited by J. H. HOPKINSON, M.A. Demy 8vo. 6d. net.
- THE MOSTELLARIA OF PLAUTUS. Acting edition with a translation into English verse. Edited by Professor G. NORWOOD, M.A. 1s. net.



- THE BOOK OF RUTH (Unpointed Text). 2nd edn., 8vo, half cloth. 9d. net.
- THE BOOK OF AMOS (Unpointed Text). 6d. net.
- THE BOOK OF JUDGES (Unpointed Text). 1s. net.
- THE SECOND BOOK OF KINGS. Cap. 15—Cap. 17. (Unpointed Text.) 4d. net.
- SCENES FROM THE RUDENS OF PLAUTUS, with a Translation into English verse. Edited by Professor R. S. CONWAY, Litt.D. 6d. net.
- THE POEMS OF LEOPARDI. By FRANCIS BROOKS, M.A. 3s. 6d. net.
- A TARDINESS IN NATURE AND OTHER PAPERS. By MARY CHRISTIE. Edited, with Introductory Note and Memoir, by MAUD WITHERS. Crown 8vo, 331 pp. 3s. net.
- MUSICAL CRITICISMS. By ARTHUR JOHNSTONE. With a Memoir of the Author by HENRY REECE and OLIVER ELTON. Crown 8vo, 225 pp. 5s. net.
- MANCHESTER BOYS. By C. E. B. RUSSELL. With an Introduction by E. T. CAMPAGNAC. Crown 8vo, pp. xvi. 176, 19 plates. 2s. 6d. net. Cheap edition, 1s. net.
- MANCHESTER BANKS: ANALYSIS OF THE PUBLISHED BALANCE SHEETS FOR 1908, 1909, 1910, 1911, and 1912. By D. DRUMMOND FRASER, M.Com. 1s. net each.
- MATERIALS FOR THE STUDY OF HEBREW COMPOSITION. Adapted and arranged by M. A. CANNEY, M.A., Professor of Semitic Languages and Literatures. One vol. pp. viii. 52, interleaved. Paper covers, 1s. net.
- JOURNAL OF THE MANCHESTER ORIENTAL SOCIETY, No. 1, 1911. Pp. xvi. 162, with 8 illustrations. Paper cover, 5s. net.
- JOURNAL OF THE MANCHESTER EGYPTIAN AND ORIENTAL SOCIETY. 8vo, paper, 5s. net. Published annually, beginning with the year 1912-13.
- THE POETRY OF CATULLUS. A Lecture by Professor D. A. SLATER. 6d. net.
- THE REPAYMENT OF LOANS OF LOCAL AUTHORITIES and of Commercial and Financial Undertakings. By E. HARTLEY TURNER, A.C.A. Demy 8vo, 536 pp. Cloth, 21s. net.

LIST OF PAST AND PRESENT MEMBERS OF THE UNIVERSITY SERVING WITH H.M. FORCES IN THE WAR. Oblong, 4to, paper covers. 6d. net.

ADDRESS PRESENTED TO THE UNIVERSITY OF LOUVAIN BY THE UNIVERSITY OF MANCHESTER. Written at the request of the Senate by Professors R. S. CONWAY and W. B. ANDERSON. Crown 8vo, paper covers. 6d. net.

### MUSEUM HANDBOOKS

- W. E. HOYLE. Handy Guide to the Museum [15] ... .. 1d.
- W. E. HOYLE. General Guide to the Natural History Collections (Illustrated) [26] ... .. 6d.
- S. J. HICKSON. Outline Classification of the Animal Kingdom [14] New (4th) Edition, interleaved  
6d. each, 5/- doz.
- F. E. WEISS. Outline Classification of the Vegetable Kingdom [5] (*out of print*) ... .. 2d.
- S. J. HICKSON. Catalogue of the Embryological Models [40] ... .. 2s.
- H. BOLTON. Catalogue of the Type Fossils [6] (*out of print*) ... .. 2s.
- Supplementary List of Type Fossils ... .. 6d.
- W. E. HOYLE. Catalogue of the Museum Library [12] ... 2s. 6d.
- J. C. MELVILL and R. STANDEN. Catalogue of the Hadfield Collection of Shells (Part I.) 2 Plates [11] (*Out of print*) ... .. 1s.
- J. C. MELVILL and R. STANDEN. Catalogue of the Hadfield Collection of Shells (Parts II & III.) 3 Plates [16] ... .. 2s.
- J. C. MELVILL and R. STANDEN. The Marine Mollusca of Madras, Marine Shells from Lively Island, Falklands, etc. [24] ... .. 1s.
- C. D. SHERBORN. Index to the "Systema Naturæ" of Linnæus [25] ... .. 3s. 6d.
- H. BOLTON. Nomenclature of the Seams of the Lancashire Lower Coal Measures [22] ... .. 1s.
- B. HOBSON. Correlation Tables of British Strata [34] ... 5s.
- H. BOLTON. The Palæontology of the Lancashire Coal Measures (Part I.) [50] 1s. (Parts II. and III.) [56] (*Out of print*) ... .. 1s.
- J. C. MELVILL. A Brief Account of the Cosmo Melvill Herbarium [54] ... .. 6d.
- F. E. WEISS. Chapters from the Evolution of Plants [64] 6d.
- W. H. PEARSON. Catalogue of Hepaticæ (Anacrogynæ) in the Manchester Museum [67] ... .. 6d.
- MARGARET A. MURRAY. The Tomb of Two Brothers, an account of two mummies unrolled at the Museum in 1908 [68] ... .. 5s.
- A. S. GRIFFITH. Catalogue of Egyptian Antiquities [70] 1s. 6d.

**MUSEUM LABELS**

The following sets of Labels have been published by the Museum, and may be had at the prices affixed on application to the Keeper, post free if cash is sent with order :—

Descriptive Labels of the Sub-classes and Orders of Mammals, on sheets about 10 inches by 8 inches	15s.
The Families of Mammals, according to Flower and Lydekker, in $\frac{1}{2}$ -inch block letters, red ink ... ..	10s. 6d.
The Families of Birds according to the British Museum Catalogue, in similar style ... ..	10s. 6d.
The Principal Families of Fishes, according to Boulenger, Camb. Nat. Hist., in similar style ... ..	10s. 6d.
Map of the World, illustrating distribution in space and time (per hundred) ... ..	5s.
The Principal Divisions of Coleoptera, in labels 4 inches long, red or black [29] ... ..	3d.
The Principal Divisions of Lepidoptera, in similar style [35] ... ..	3d.
The Families of Worms, in similar style [32] ... ..	6d.
The Principal Divisions of the Cœlenterata [61] ... ..	1s.
The Principal Divisions of Amphibians and Reptiles	

**Notes from the Manchester Museum**

1—T. H. HUXLEY. Suggestions for a Natural History Museum in Manchester [17] ... ..	6d.
2—THOMAS HICK. On <i>Rachiopteris cylindrica</i> Will. [18]	6d.
3—S. J. HICKSON. On the Ampullæ of <i>Millepora</i> [19] ...	6d.
4—H. BOLTON. Descriptions of Brachiopoda and Mollusca from the Millstone Grit, etc. [20] ... ..	1s.
5—H. BOLTON. Palæontology of the Manx Slates [27] ...	1s.
6—A. C. SEWARD. Notes on some Jurassic Plants in the Manchester Museum [30] ( <i>out of print</i> ) ... ..	
7—W. BOYD DAWKINS. On the Cairn and Sepulchral Cave at Gop, near Prestatyn [36] ( <i>out of print</i> ) ...	6d.
8—F. E. WEISS. On <i>Xenophyton radiculosum</i> (Hick) [37]	1s.
9—W. E. HOYLE. British Cephalopoda [39] ( <i>out of print</i> )	6d.
10—W. BOYD DAWKINS. The Red Sandstone Rocks of Peel (Isle of Man) [41] ... ..	1s.
11—W. BOYD DAWKINS. Carboniferous, Permian and Triassic Rocks of the Isle of Man [42] ... ..	6d.
12—W. BOYD DAWKINS. On Bigbury Camp and the Pilgrim's Way [43] ... ..	1s.

- 
- 13—W. E. HOYLE. The Use of Museums in Teaching [44] (*out of print*) ... .. 6d.
- 14—W. E. HOYLE. The Type Specimen of *Loligo eblanæ* [45] ... .. 6d.
- 15—J. R. HARDY. The Macro-Lepidoptera of Sherwood Forest [46] (*out of print*) ... ..
- 16—W. BOYD DAWKINS. Discovery of an Ossiferous Pliocene Cavern at Doveholes [47] ... .. 1s.
- 17—W. BOYD DAWKINS. On the Discovery of *Elephas antiquus* at Blackpool [51] ... .. 6d.
- 18—W. E. HOYLE. A Diagnostic Key to the Genera of Recent Dibranchiate Cephalopoda [52] ... .. 1s. 6d.
- 19—THEOPHILUS D. PINCHES. The Hymns to Tammuz [55] 3s. 6d.
- 20—W. E. A. AXON. Votive Rag-Branches and Prayer-Stick [58] ... .. 1s.
- 21—W. E. HOYLE. The Education of a Curator [60] ... 6d.
- 22—R. STANDEN. Glue and Turpentine Cement for Alcoholic Mounts [65] ... .. 6d.

### Reports on the Progress of the Museum

1889-1914 (*Published Yearly*) ... .. (each) 6d.





PQ  
1483  
G8  
1915

Guiot, de Provins  
Les oeuvres de Guiot de  
Provins

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

